

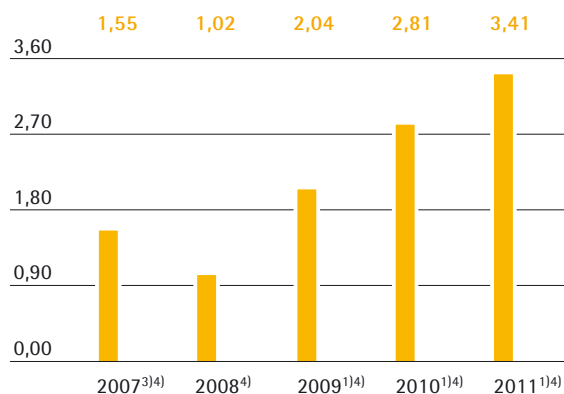


sartorius stedim
biotech

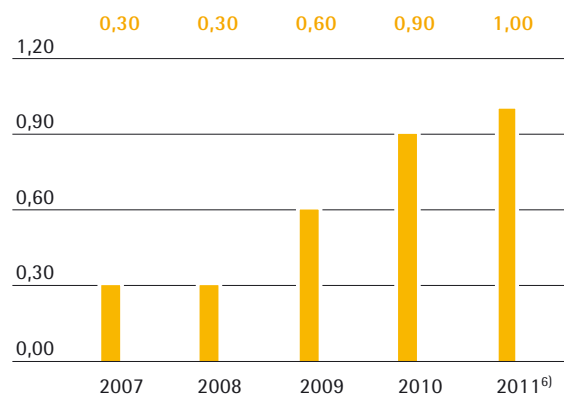
Groupe Sartorius Stedim Biotech
Document de Référence 2011

2011

Résultat net par action en €



Dividendes en €



Chiffres clés

Montant en millions € conformément à la réglementation IFRS, sauf indications particulières

	2011	2010	2009	2008	2007
Résultat					
Chiffre d'affaires	477,3	432,9	401,2	368,0	375,9 ²⁾
EBITDA ⁷⁾	99,6 ¹⁾	85,9 ¹⁾	75,2 ¹⁾	54,6	66,2 ³⁾
EBITA ⁷⁾	83,5 ¹⁾	70,0 ¹⁾	60,3 ¹⁾	40,1	49,7 ³⁾
Résultat net ⁷⁾ après participations ne donnant pas de contrôle	43,1	38,5	29,1	13,1	21,2 ³⁾
Résultat net ⁷⁾ après participations ne donnant pas de contrôle ⁴⁾	52,3 ¹⁾	45,2 ¹⁾	34,7 ¹⁾	17,3	26,1 ³⁾
Résultat net par action (en €)	2,81	2,39	1,71	0,77	1,26 ³⁾
Résultat net par action (en €) ⁴⁾	3,41 ¹⁾	2,81 ¹⁾	2,04 ¹⁾	1,02	1,55 ³⁾
Dividende par action (en €)	1,00 ⁶⁾	0,90	0,60	0,30	0,30
En % du chiffre d'affaires					
EBITDA ⁷⁾	20,9 ¹⁾	19,8 ¹⁾	18,7 ¹⁾	14,8	17,6 ³⁾
EBITA ⁷⁾	17,5 ¹⁾	16,2 ¹⁾	15,0 ¹⁾	10,9	13,2 ³⁾
Résultat net ⁷⁾ après participations ne donnant pas de contrôle ⁴⁾	11,0 ¹⁾	10,4 ¹⁾	8,6 ¹⁾	4,7	7,0 ³⁾
Bilan					
Total du bilan	720,7	656,3	667,9	652,3	640,7
Capitaux propres	395,6	365,1	393,2	371,6	362,8
Pourcentage de capitaux propres	54,9	55,6	58,9	57,0	56,6
Taux d'endettement	0,3	0,3	0,2	0,4	0,4
Situation financière					
Investissements	38,6	16,7	15,7	20,2	14,2
En % du chiffre d'affaires	8,1	3,9	3,9	5,5	5,3 ⁵⁾
Dépréciation et amortissement	24,5	23,0	22,7	20,9	15,3
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	60,6	72,8	91,9	47,2	26,0
Endettement net	100,1	102,8	87,6	150,1	153,8
Ratio endettement net EBITDA ⁷⁾	1,0 ¹⁾	1,2 ¹⁾	1,2 ¹⁾	2,7	2,3 ³⁾
Nombre total de collaborateurs au 31 décembre	2 858	2 581	2 381	2 369	2 311

¹⁾ Retraité (corrigé des éléments non-opérationnels)

²⁾ Pro forma

³⁾ Pro forma retraité

⁴⁾ Hors amortissements des effets liés aux regroupements d'entreprise

⁵⁾ Basé sur le chiffre d'affaires réel de 268,8 millions d'euros

⁶⁾ Montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

⁷⁾ Pour de plus amples informations sur les indicateurs EBITDA, EBITA, résultat net et la présentation retraitée, veuillez vous référer au chapitre de l'évolution des activités du groupe et au glossaire.

Une position de leader dans les biotechnologies à usage unique

Sartorius Stedim Biotech propose la gamme de produits à usage unique la plus élargie à l'industrie biopharmaceutique. Forte de ses solutions intégrées, le groupe facilite largement l'intégration de ses produits à usage unique dans les processus de production de ses clients. La gamme FlexAct, par exemple, couvre différentes étapes des activités de bioprocess avec des solutions à usage unique préconfigurées et prêtes à l'emploi. En 2011, Sartorius Stedim Biotech a étendu cette gamme aux applications d'ultrafiltration et de diafiltration ainsi qu'au remplissage des poches stériles.

Une dynamique de croissance soutenue en Asie

Avec une hausse des ventes de près de 30 % en 2011, Sartorius Stedim Biotech a connu une croissance particulièrement forte en Asie. Le groupe génère ainsi aujourd'hui un cinquième de son chiffre d'affaires dans cette région. Sa présence active sur le continent asiatique depuis plus de deux décennies – le groupe y compte déjà six sites de production et de ventes – conjuguée à un développement intensif de ses activités commerciales et marketing lui confèrent une base solide pour participer à l'essor de cette partie du monde.



Les alliances contribuent à l'innovation

Sartorius Stedim Biotech élargit constamment son portefeuille technologique par de nombreux développements réalisés en interne et la conclusion d'alliances stratégiques avec des partenaires extérieurs. Au cours de l'exercice considéré, le groupe a collaboré avec plusieurs grands fournisseurs et fabricants, tels que GE Healthcare, G-Con, Refine Technology et Raumedica. Ces partenariats stratégiques permettent à Sartorius Stedim Biotech de développer de nouveaux produits et solutions avec rapidité, efficacité et un minimum de risque.

2011 : Générer une dynamique de croissance

Une hausse significative de son résultat opérationnel retraité

Déjà à un niveau élevé, la profitabilité de Sartorius Stedim Biotech qui se mesure par la marge d'Ebita retraité, a continué de progresser pour atteindre près de 18%. La croissance des résultats a une nouvelle fois été portée par les activités liées aux produits à usage unique.



La mise en place d'un environnement de travail motivant

Des investissements consacrés au développement des capacités de production et des processus

Sartorius Stedim Biotech continue d'investir dans ses infrastructures au niveau mondial. Son site de production de filtres à Yauco, Porto Rico, est en cours d'extension et remplacera celui de poches à usage unique de Concord en Californie. En Allemagne, le groupe augmente également sa capacité de production de membranes et installe des unités de production de pointe pour les équipements biotechnologiques. Grâce à son nouveau système ERP standardisé à l'échelle mondiale, Sartorius Stedim Biotech crée actuellement des processus métiers et une plate-forme informatique, nécessaires au développement d'une croissance rentable.

Sartorius Stedim Biotech offre à ses collaborateurs des défis intéressants, la liberté de prendre des initiatives et délègue rapidement des responsabilités. Le groupe s'efforce d'être un employeur de choix, il encourage vivement ses équipes à exprimer leur plein potentiel et vise à attirer de nouveaux talents. Cette politique a pour résultat une motivation à long terme et une grande fidélité des collaborateurs, comme en atteste notamment un taux de rotation du personnel très faible, inférieur à 5% en Europe en 2011.



sartorius stedim
biotech

Notre mission

Sartorius Stedim Biotech est l'un des principaux fournisseurs d'équipements et de services destinés aux processus de développement, d'assurance qualité et de production dans l'industrie biopharmaceutique. Avec des solutions intégrées dans les domaines de la fermentation, de la filtration, du traitement, du stockage des fluides ainsi que des technologies de laboratoire; Sartorius Stedim Biotech aide ses clients à développer et à fabriquer leurs médicaments biotechnologiques avec rapidité et rentabilité. Avec une concentration claire sur les technologies à usage unique novatrices et les services créateurs de plus-values, Sartorius Stedim Biotech est au cœur de la mutation technologique fulgurante de son secteur. Fortement ancrée dans la communauté scientifique et étroitement liée à ses clients et à ses partenaires technologiques, l'entreprise transforme la science en solutions efficaces conformément à sa philosophie «turning science into solutions».



sartorius stedim
biotech

Document de Référence 2011



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 mars 2012 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce Document de Référence incorpore par référence les Documents de Référence précédents D.10-0091 déposé le 9 mars 2010 et D.11-0102 déposé le 8 mars 2011.

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- Les comptes consolidés de Sartorius Stedim Biotech de l'exercice 2010 établis selon les normes comptables internationales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, et le rapport de gestion du groupe 2010, figurant respectivement aux pages 86 à 127 et 18 à 49 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0102.
- Les comptes consolidés de Sartorius Stedim Biotech de l'exercice 2009 établis selon les normes comptables internationales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, et le rapport de gestion du groupe 2009 figurant respectivement aux pages 92 à 131 et 20 à 47 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mars 2010 sous le numéro D.10-0091.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du Document de Référence.

Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles :

- auprès de Sartorius Stedim Biotech S.A.
Z.I. Les Paluds - Avenue de Jouques
BP 1051 - 13781 Aubagne Cedex
- sur le site internet du groupe :
www.sartorius-stedim.com
- et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers :
www.amf-france.org

01 Lettre aux actionnaires

- 8 Message du président
- 10 Comité exécutif
- 12 Action Sartorius Stedim Biotech

02 Rapport de gestion

- 18 À propos de Sartorius Stedim Biotech
- 20 Environnement macroéconomique et sectoriel
- 24 Évolution des activités du groupe
- 32 Rapport sur le développement durable
- 38 Patrimoine et situation financière
- 41 Risques et opportunités
- 45 Perspectives de développement de l'activité
- 49 Rapport de gestion de la maison mère Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2011

Le présent Document de Référence contient des déclarations relatives à la performance future de Sartorius Stedim Biotech S.A. Ces déclarations s'appuient sur des hypothèses et des estimations. Bien que ces prévisions nous paraissent réalistes, nous ne pouvons pas garantir qu'elles se réaliseront effectivement car nos hypothèses comportent des risques et des incertitudes susceptibles d'aboutir à des résultats réels qui différeront sensiblement des résultats attendus. Nous ne prévoyons pas d'actualiser nos prévisions.

Des différences d'arrondis peuvent apparaître dans le Document de Référence.

Sommaire

03 Gouvernance d'entreprise

- 58 Le Conseil d'administration et ses comités
- 65 Le Comité exécutif Groupe
- 66 Rapport du président établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce français
- 73 Rémunérations des membres exécutifs Et non exécutifs du Conseil d'administration
- 81 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235
- 82 Honoraires des commissaires aux comptes

04 États financiers consolidés et notes annexes

- 86 État de la situation financière
- 87 Compte de résultat
- 88 État du résultat global
- 89 État de variation des capitaux propres
- 90 Tableau de flux de trésorerie
- 91 Notes annexes aux états financiers
- 101 Notes relatives aux postes de bilan
- 124 Notes sur le compte de résultat
- 127 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

05 Comptes annuels Sartorius Stedim Biotech S.A. et notes annexes

- 130 Comptes annuels
- 144 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

06 Informations complémentaires

- 146 Document annuel d'information
- 148 Autres informations légales
- 157 Autres informations sur la situation patrimoniale, comptable et financière du groupe
- 160 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- 162 Résolutions soumises à l'Assemblée générale annuelle le 17 avril 2012
- 165 Rapport du Conseil d'administration sur l'augmentation de capital réservée aux salariés
- 166 Rapport sur l'augmentation de capital réservée aux salariés
- 167 Informations sur le Document de Référence et le rapport financier annuel
- 170 Glossaire
- 172 Adresses
- 176 Nos produits | Sélection

Lettre aux actionnaires

01



Chers actionnaires,

Je suis heureux de vous annoncer que 2011 a encore été une très belle année pour le groupe Sartorius Stedim Biotech (SSB). Avec une croissance à deux chiffres de notre chiffre d'affaires et de nos résultats, nous avons atteint nos ambitieux objectifs financiers et nous avons renforcé notre assise financière déjà solide. Par ailleurs, en 2011 nous avons particulièrement travaillé sur notre organisation et notre stratégie. Nous avons revu et recentré notre stratégie d'entreprise tout en mettant en place de grands projets d'infrastructures. Il en résulte un renforcement considérable de notre socle pour une future croissance rentable.

S'appuyant sur les bons résultats de l'exercice, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires un dividende net de 1,00 euro par action soit une augmentation de 11,1 %. La bonne performance du groupe et ses perspectives se reflètent également dans l'évolution du cours de notre titre. Le fait que les marchés financiers considèrent toujours SSB comme un investissement attractif reste un signe encourageant. Avec une hausse de son cours d'environ 30 % en 2011, notre action a largement surperformé les principaux indices français et les analystes continuent de recommander le titre à l'achat.

Permettez moi maintenant de vous présenter les principaux résultats financiers du groupe pour l'exercice 2011 :

Notre chiffre d'affaires s'est établi à 477,3 millions d'euros en 2011, soit une progression de 10,2 % par rapport à l'exercice précédent. La hausse des prises de commandes à 13,0 % est même supérieure. Les produits à usage unique destinés aux applications biopharmaceutiques sont à nouveau les principaux contributeurs de cette croissance avec 75 % environ de nos revenus. De plus, une activité intégrant des équipements de biotechnologie à l'échelle industrielle ajoute également une dynamique positive.

En 2011, la croissance de nos activités en Asie a été prometteuse, avec une envolée de 28,7 %. Plusieurs pays asiatiques ont en effet mis en place des programmes pour bâtir et consolider leur secteur pharmaceutique. Nous assistons dans ces pays à une croissance généralisée, tirée à la fois par des investissements publics et privés, ainsi que par l'expansion sur ce continent des groupes pharmaceutiques internationaux. Après un début d'exercice modéré, l'Europe et l'Amérique du Nord ont significativement accéléré leur performance et ont clôturé l'année sur une croissance à presque deux chiffres.

Cette évolution positive du chiffre d'affaires s'est également traduite dans notre rentabilité. La progression constante de nos marges ces cinq dernières années reflète l'attractivité de notre modèle économique fondé sur notre activité consommables. En 2011, le résultat opérationnel a augmenté de 19,3 % pour atteindre 83,5 millions d'euros, et notre marge EBITA retraité a progressé de 16,2 % à 17,5 % alors même que nous avons engagé de substantiels investissements destinés à l'agrandissement de certains sites de production et installations clés. Le résultat net par action retraité atteint 3,41 euros contre 2,81 euros en 2010, soit une progression de 21,5 %.

Tous les ratios Bilans et autres indicateurs financiers du groupe Sartorius Stedim Biotech s'établissent à des niveaux très confortables. En 2011 les flux opérationnels de trésorerie générés par le groupe (60,6 millions d'euros) ont encore contribué à ce développement. Avec un ratio de fonds propres de 54,9 %, un ratio dette financière/fonds propres de 0,3 et un ratio dette financière nette/EBITDA retraité de 1,0, l'assise financière de SSB est restée solide.

L'année 2011 a été couronnée de succès pour notre groupe non seulement d'un point de vue opérationnel mais également au niveau des résultats, comme l'atteste les hauts niveaux de performance atteints en

Message du président

terme de chiffre d'affaires et de résultats. Nous avons par ailleurs défini notre feuille de route pour poursuivre notre stratégie de croissance durable.

Notre stratégie pour les années à venir se fonde essentiellement sur des éléments avérés : notre activité de bioprocess destinée à la clientèle pharmaceutique continuera d'être notre priorité ; et avec elle, les processus complexes de fabrication des produits biopharmaceutiques. Notre démarche consiste à optimiser les processus de fabrication pharmaceutique et à réduire les coûts, essentiellement par une utilisation accrue des solutions et produits à usage unique. Sartorius Stedim Biotech figure parmi les principaux fournisseurs au monde de cette technologie encore émergente. Au cours de la décennie écoulée, notre groupe s'est constitué l'un des portefeuilles de produits les plus larges et attractifs du secteur. Dans les années futures, nous nous concentrerons sur le développement à l'échelle mondiale de nos activités. Nous envisageons d'élargir notre présence au niveau local, prioritairement pour les fonctions en rapport avec les ventes et la distribution. Nous allons notamment privilégier l'Amérique du Nord, le plus grand marché pharmaceutique au monde et les pays asiatiques pharma émergents en plein essor. Nous prévoyons en outre d'élargir davantage notre portefeuille de produits. En ce qui concerne les produits liés à l'activité laboratoire, nous avons identifié des opportunités de croissance futures par le biais d'une coopération avec la division de Lab Product and Services (LPS) de Sartorius AG, notamment dans le domaine des ventes, du marketing et des services. Encouragés par les bons résultats enregistrés l'an dernier dans le cadre de cette coopération, nous travaillons, depuis début 2012, avec LPS pour distribuer notre portefeuille de produits de laboratoires. Dans cette configuration, nous tirons avantage de l'excellente relation client dont jouit LPS auprès des laboratoires de recherche et d'assurance qualité d'un certain nombre d'industriels et d'établissements universitaires.

Nos projets d'investissement ont également représenté d'importantes étapes au cours de l'exercice. En 2011, nous avons démarré des travaux d'agrandissement sur certains de nos sites de production et installations clés, notamment nos capacités de production de membranes à Goettingen en Allemagne. Toujours en Allemagne, plus précisément à Guxhagen, nous avons débuté la construction d'un nouveau centre de production de bioréacteurs. Enfin, nous avons agrandi notre usine de Yauco à Porto Rico. Tous ces projets avancent selon le calendrier fixé, dans le respect du budget prévu et devraient s'achever courant 2012. Nous avons égale-

ment accompli des progrès au niveau de nos processus métier et des systèmes informatiques de support. En 2012, nous prévoyons le déploiement de notre nouveau système ERP. Actuellement en cours de conception, il s'articulera autour de processus métier standardisés applicables dans l'ensemble du groupe. Avec ce projet, nous mettons en place des conditions optimales en termes de capacités et de processus métier en vue du développement d'une croissance rentable dans les prochaines années.

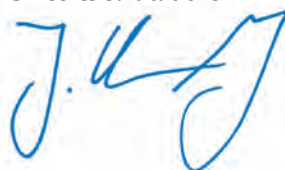
Les perspectives nous semblent prometteuses dans notre activité, tant pour 2012 qu'à moyen et à long terme. En effet, les tendances démographiques n'ont pas changé et laissent présager une augmentation de la population mondiale et d'un nombre croissant de personnes âgées avec des besoins en médicaments innovants à des prix abordables. Parallèlement, des millions de personnes dans les pays en développement voient leur pouvoir d'achat augmenter et accèdent à des soins de santé adaptés.

En 2012, nous nous sommes fixés comme objectif une croissance du chiffre d'affaires comprise entre 6% et 8% à taux de change constant. Nous prévoyons également d'accroître notre résultat opérationnel dans les mêmes proportions.

La réussite de notre groupe en 2011 témoigne du potentiel de notre entreprise et de ses collaborateurs. Nous avons pour objectif de concrétiser ce potentiel et de le pérenniser, en 2012, et au-delà. Je profite de cette occasion pour remercier tout particulièrement l'ensemble des collaborateurs du groupe Sartorius Stedim Biotech dans le monde entier, en mon nom et en celui de mes collègues du Conseil d'administration, pour leur engagement exceptionnel tout au long de l'année passée, pour leurs réalisations remarquables et leur extraordinaire motivation pour réussir.

Chers clients, partenaires et Actionnaires, je vous remercie également pour votre soutien indéfectible, votre ouverture au dialogue et la confiance que vous nous témoignez.

Sincères salutations



Joachim Kreuzburg
Président du Conseil d'administration et directeur général

Comité exécutif



Joachim Kreuzburg 46

Président du Comité exécutif et
président-directeur général

est responsable des finances, des ressources humaines, des règles de conformité des affaires juridiques et de la communication du groupe. Il est titulaire d'un doctorat en économie et d'un diplôme universitaire en génie mécanique. Joachim Kreuzburg est aussi président-directeur général de Sartorius AG, société mère de Sartorius Stedim Biotech, et président du comité exécutif du groupe Sartorius.



Oscar-Werner Reif 47

Directeur général délégué à la recherche et au développement

est responsable des activités de recherche et développement du groupe à l'échelle internationale. Il est titulaire d'un doctorat en génie chimique et a étudié la chimie et la biologie moléculaire en Allemagne et aux États-Unis. Oscar-Werner Reif est membre du comité exécutif du groupe Sartorius.

Reinhard Vogt 56

Directeur général délégué au marketing, aux ventes et au service

est responsable du marketing, des ventes et du service. Il est titulaire d'un diplôme professionnel d'administration industrielle. Il est également membre du Directoire de Sartorius AG et membre du comité exécutif du groupe Sartorius.

Volker Niebel 55

Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information

est responsable de la production, de la gestion de la chaîne logistique et des systèmes de traitement de l'information. Il est titulaire d'un diplôme universitaire en économie et en administration des affaires. Volker Niebel est membre du comité exécutif du groupe Sartorius.

Action Sartorius Stedim Biotech

Caractéristiques de l'action

ISIN	FR0000053266
Gestionnaire du compte de liquidité	Gilbert Dupont
Place de cotation	Euronext Paris
Segment de marché	Local Securities - Compartiment B (Mid Caps)
Indices	SBF 250 ; CAC All SHARES ; CAC MID & SMALL 190 ; CAC SMALL ; CAC HEALTH CARE
Nombre d'actions¹⁾	17 025 948
dont Sartorius AG	67 %
dont flottant	23 %
dont auto-détenues	10 %
Nombre d'actions en circulation¹⁾²⁾	15 327 238
dont Sartorius AG	74,46 %
dont flottant	25,54 %
Droits de vote¹⁾	28 857 961
Nombre de droits de vote en circulation¹⁾³⁾	27 159 251

¹⁾ Au 31 décembre 2011

²⁾ Nombre d'actions en circulation après déduction des actions auto-détenues

³⁾ Nombre de droits de vote moins nombre de droits de vote en relation avec les actions auto-détenues

Environnement de marché

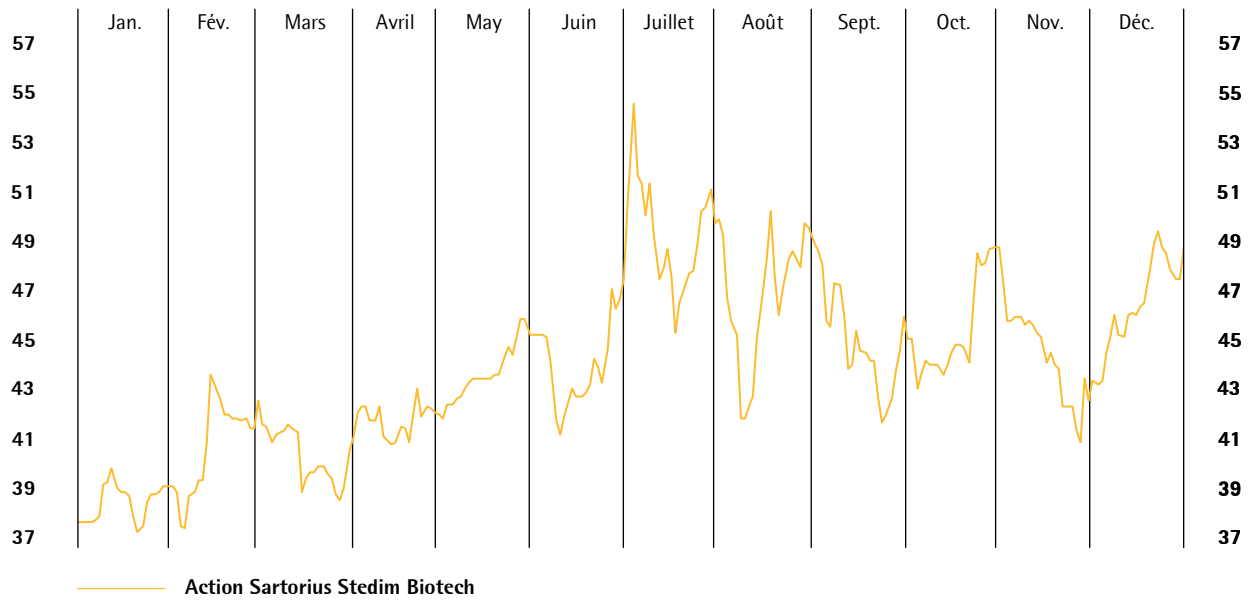
Dans un contexte marqué par des perspectives économiques favorables, 2011 a démarré sur une note positive pour les marchés d'actions internationaux. L'indice SBF 250 par exemple a enregistré une progression de 9 % à la fin de l'année 2010 pour atteindre son plus haut niveau annuel en février, à 3 034 points. Pourtant, la montée de la crise de la dette souveraine et la hausse des risques pays qui l'a accompagnée, conjuguées à une évolution en demi-teinte de l'économie américaine, ont pesé sur la confiance des marchés d'actions à mesure que l'année avançait. Au final, le SBF 250 a perdu 16,3 % à 2 344 points en 2011.

Évolution du cours de l'action

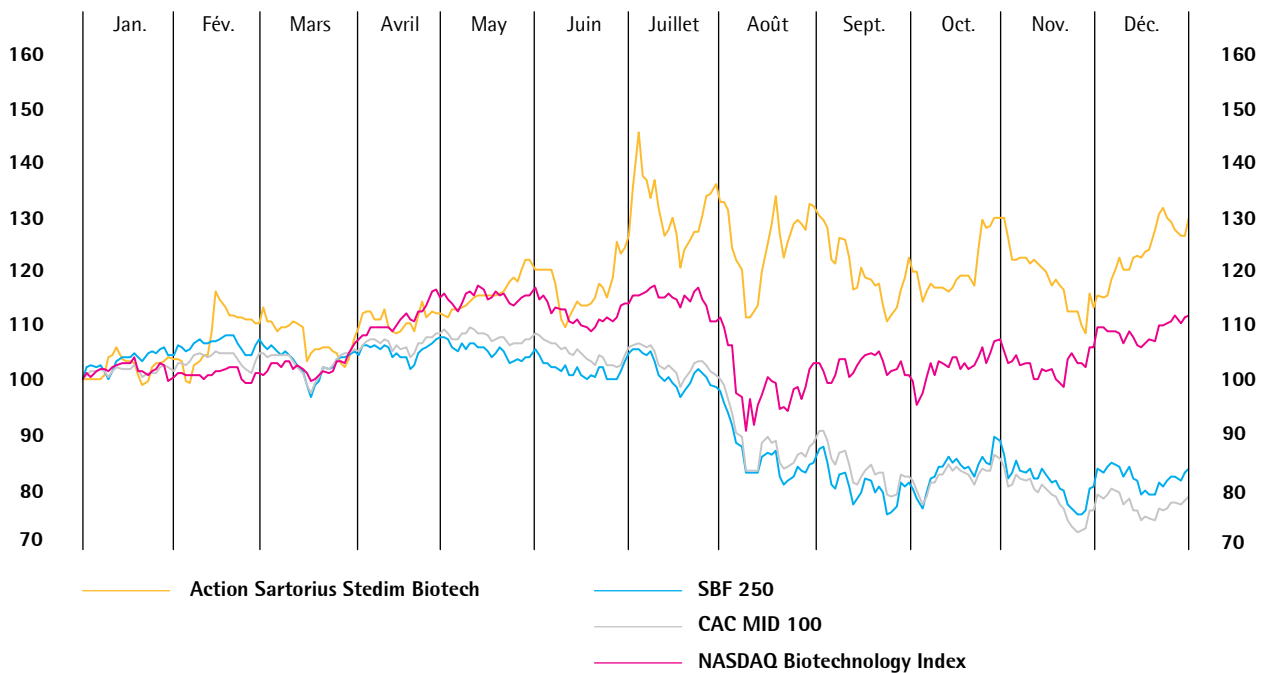
En 2011, le cours de l'action Sartorius Stedim Biotech a enregistré une meilleure performance que le marché d'actions français dans son ensemble. L'action a augmenté de 30,0 %, passant de 37,70 € à la fin de l'exercice 2010 à 49,00 € à la fin de l'exercice 2011.

L'action a atteint son cours de clôture le plus bas de l'année, 37,35 €, le 20 janvier 2011, avant de connaître une augmentation soutenue au cours des mois qui ont suivi. Son cours de clôture le plus haut a été enregistré à 54,89 € le 4 juillet 2011, sous l'effet de développements favorables de ses activités et d'une révision à la hausse de ses prévisions sur l'année.

L'action Sartorius Stedim Biotech en €
du 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011



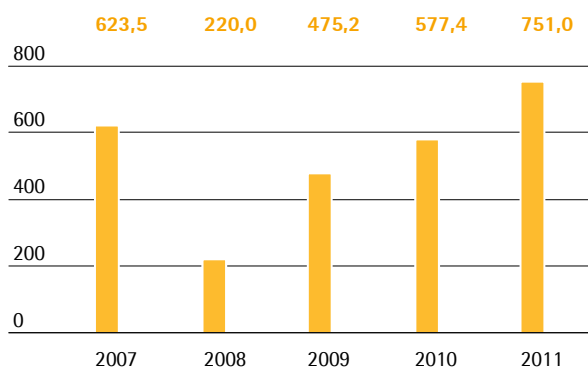
L'action Sartorius Stedim Biotech comparée au SBF 250, CAC MID 100 et NASDAQ Biotechnology Index (indexé)
du 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011



Capitalisation boursière et volume de transactions

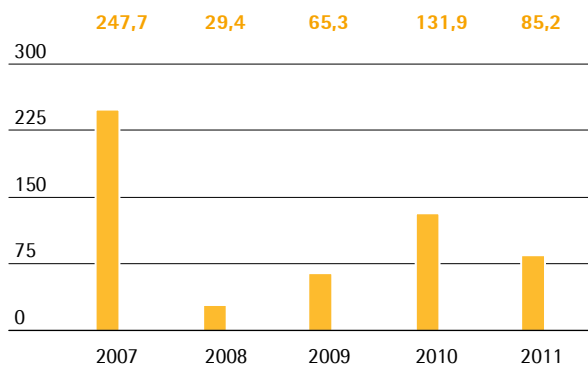
Sous l'effet de l'évolution positive du cours de l'action Sartorius Stedim Biotech, la capitalisation boursière a augmenté de 30,1 % sur la période considérée, passant de 577,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 à 751,0 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Capitalisation boursière
en millions €



Le nombre moyen de titres de Sartorius Stedim Biotech négocié par jour à la Bourse de Paris s'est élevé à 7 435 sur la période de référence, soit un niveau sensiblement inférieur à celui de l'exercice précédent, établi à 14 965, conséquence du programme de rachat d'actions de Sartorius Stedim Biotech. Le volume total des transactions à la Bourse de valeurs Euronext est passé de 131,9 millions d'euros en 2010 à 85,2 millions d'euros en 2011.

Volume des échanges
en millions €



Source : Euronext

Point de vue des analystes financiers

Les recommandations des analystes financiers sont un appui important pour la prise de décisions des investisseurs privés comme institutionnels. Actuellement, les sociétés suivantes préparent et mettent régulièrement à jour des rapports sur les actions de Sartorius Stedim Biotech.

Recommandations des analystes

Société	Date	Recommandation
Oddo Midcap	3 février 2012	Neutre
Portzamparc	3 février 2012	Acheter
Gilbert Dupont	2 février 2012	Accumuler
Société Générale	24 janvier 2012	Achat

Relations avec les investisseurs

La mission de notre équipe relations investisseurs est fondée sur une communication ouverte et continue avec les actionnaires, les investisseurs potentiels et les analystes financiers. Nous nous efforçons de le faire avec un maximum de transparence et de garantir un accès en temps voulu aux données relatives au cours de l'action, tant aux actionnaires qu'au grand public intéressé. Dans le cadre de notre communication, nous publions donc régulièrement des informations détaillées sur notre stratégie, l'évolution de nos activités et de nos perspectives.

En 2011, nous avons fourni des informations régulières sur l'avancée des activités du groupe Sartorius Stedim Biotech par communiqués de presse et rapports périodiques (trimestriels, semestriel et annuel). Parallèlement aux téléconférences/webcast que nous proposons chaque trimestre, nous restons en contact avec les marchés financiers à l'occasion d'une série de roadshows menés sur les grandes places financières européennes, notamment Paris et Londres. Nous entretenons également un dialogue régulier avec les investisseurs lors de différentes conférences internationales et de nombreux entretiens individuels.

Toutes les informations et publications concernant Sartorius Stedim Biotech et son actionnariat sont disponibles sur notre site Internet www.sartorius-stedim.com. L'équipe relations investisseurs se tient à la disposition des investisseurs privés et institutionnels ainsi que des analystes financiers pour répondre directement à leurs questions concernant le groupe Sartorius Stedim Biotech.

Chiffres clés de l'action Sartorius Stedim Biotech

		2011	2010	2009	2008	2007
Cours de l'action ¹⁾ en €	Jour d'arrêt des comptes	49,00	37,70	28,00	13,00	36,90
	Haut	54,89	40,00	31,70	36,85	50,50
	Bas	37,35	28,00	13,45	11,60	32,00
Dividendes ²⁾ en €		1,00	0,90	0,60	0,30	0,30
Total des dividendes versés ²⁾ en millions €		15,3	13,8	10,2	5,1	5,1
Ratio dividendes résultat ³⁾ en %		29,3	30,5	29,4	29,4	19,5
Rendement par action ⁴⁾ en %		2,0	2,4	2,1	2,3	0,8
Capitalisation boursière en millions €		751,0	577,4	475,2	220,0	623,5
Volume d'activité moyen quotidien de l'action en nombre de transactions		7 435	14 965	10 427	4 576	22 785
Volume d'échange de l'action en millions €		85,2	131,9	65,3	29,4	247,7
CAC MID & SMALL		5 652	7 195	6 100	4 366	7 747
SBF 250		2 344	2 801	2 789	2 251	3 955

¹⁾ Dernier cours du jour

²⁾ Pour 2011, montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

³⁾ Basé sur le résultat net retraité avant amortissement (pour 2007 : pro forma)

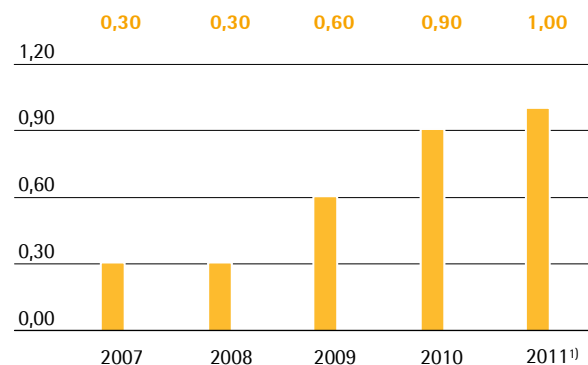
⁴⁾ Dividendes par rapport au dernier cours de l'exercice

Sources : Euronext et vwd | Nom de l'action jusqu'au 29 juin, 2007 : Stedim S.A. ; Nom de l'action à partir du 30 juin 2007 : Sartorius Stedim Biotech S.A.

Dividendes

Le Conseil d'administration envisage de nouveau de permettre aux actionnaires de participer comme il se doit à la réussite de l'entreprise pour l'exercice 2011. Dans cette optique, lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 17 avril 2012, le Conseil d'administration soumettra une proposition visant à verser un dividende net de 1,00 € par action prélevé sur le résultat net de l'exercice de 23,9 millions d'euros de Sartorius Stedim Biotech S.A. Ce montant de dividendes représenterait une augmentation de 11,1 % par rapport à celui de l'exercice précédent établi à 0,90 €. Le montant total distribué augmenterait ainsi de 13,8 millions d'euros à 15,3 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Sur la base du résultat net retraité (pour plus d'informations sur l'indicateur du résultat net retraité, voir le glossaire), le ratio dividendes | résultat net s'établirait à 29,3 %, par comparaison aux 30,5 % de l'année précédente. Le rendement de l'action par rapport au cours de clôture du 31 décembre 2011 (49,00 €) s'élèverait ainsi à 2,0 % contre 2,4 % l'année précédente.

Dividendes
en €

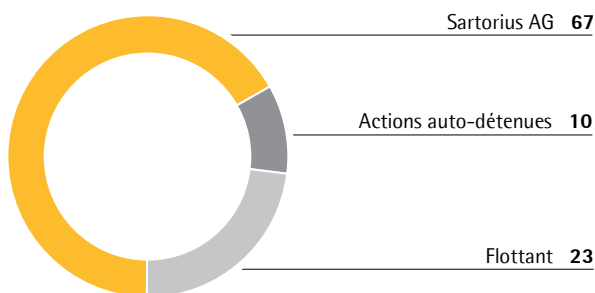
¹⁾ Montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

Structure de l'actionariat

Le capital social de Sartorius Stedim Biotech S.A. s'élève à 10,4 millions d'euros à la clôture de l'exercice et se compose de 17 025 948 actions, avec une valeur nominale de 0,61 €. Certaines actions étant dotées d'un droit de vote double, le total des droits de vote s'établit à 28 857 961 à la clôture de l'exercice.

Suite à la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions en 2010, Sartorius Stedim Biotech S.A. détient 10 % de ses actions propres à la date de clôture de l'exercice. Sartorius AG détient 67 % des actions et environ 84 % des droits de vote. Le flottant représente près de 23 % des actions (16 % des droits de vote). Sur la base des 15 327 238 actions en circulation (après déduction des actions auto-détenues), Sartorius AG détient 74,46 % des actions, les 25,54 % restants étant librement négociables sur le marché.

Structure de l'actionariat % du capital-actions



Structure de l'actionariat % des droits de vote



Rapport de gestion

02

À propos de Sartorius Stedim Biotech

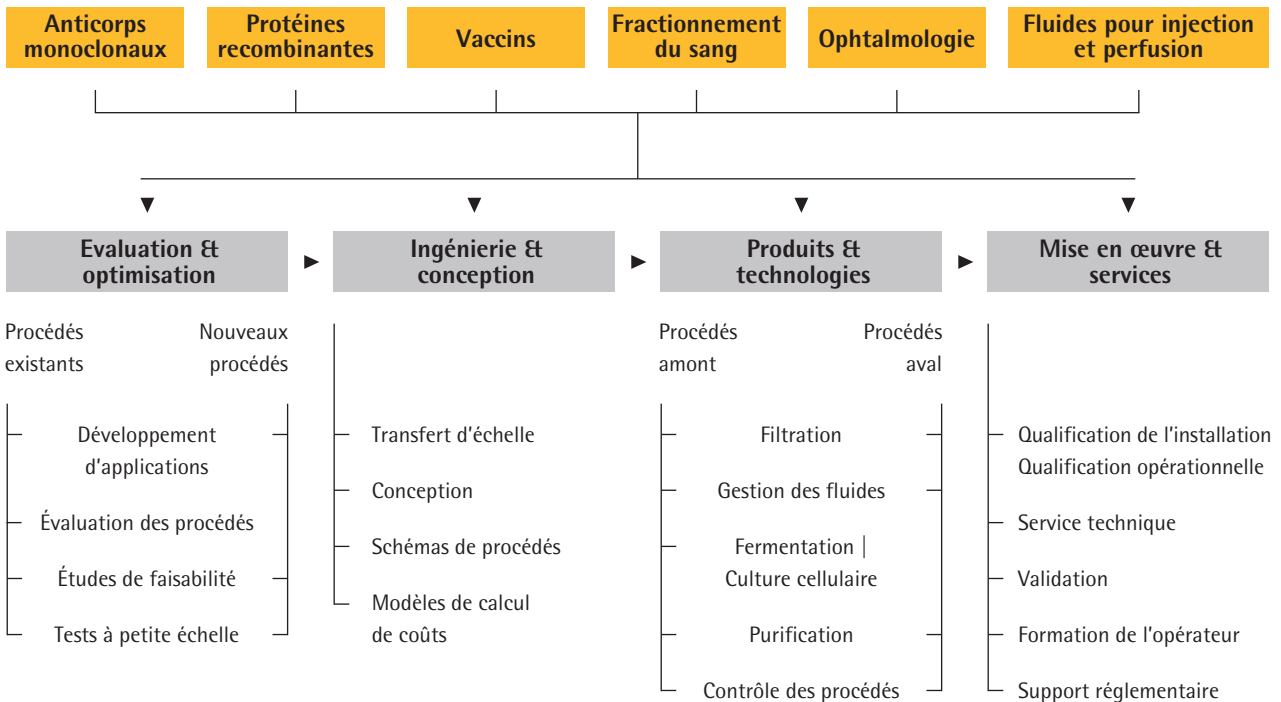
Stratégie

Le groupe Sartorius Stedim Biotech se positionne comme un fournisseur de solutions intégrées pour toutes les étapes clés des processus de production biopharmaceutiques (« Total Solution Provider »). Grâce à notre portefeuille complet de technologies, produits et services, nous aidons nos clients à développer et à fabriquer des médicaments et vaccins biotechnologiques en toute sécurité et efficacité. Nous sommes les leaders mondiaux dans les domaines de la filtration, de la fermentation, des technologies de gestion des fluides et de la chromatographie sur membrane.

Le plus vaste portefeuille de produits à usage unique du secteur

Notre activité est principalement dédiée à la fourniture de produits à usage unique à nos clients de l'industrie biopharmaceutique afin de répondre à leurs besoins dans leurs processus de production. Les produits à usage unique représentent environ les trois quarts de notre chiffre d'affaires et sont une alternative novatrice aux traditionnels systèmes en acier inoxydable réutilisables. Ils sont très avantageux en termes de coûts et de gains de temps et réduisent le risque de contamination. Nous possédons le portefeuille le plus complet dans le domaine des technologies à usage unique et proposons également des systèmes à usage unique intégrés. Nos activités de services sur mesure adaptés spécifiquement aux exigences de chaque application et nos solutions complètes de conseil technique nous permettent de nous différencier de la concurrence.

Solutions de procédés pour la production de principes actifs et de médicaments biopharmaceutiques



Une petite partie de notre activité est dédiée aux laboratoires biopharmaceutiques. Outre les appareils de laboratoire classiques comme les systèmes d'eau ultrapure ou les fermenteurs, nous proposons aux laboratoires des produits à usage unique, notamment des filtres, des poches et des conteneurs dédiés à la culture cellulaire. Les différents produits permettent à nos clients de développer et tester leurs processus de fabrication de principes actifs pharmaceutiques.

Une stratégie R&D étendue

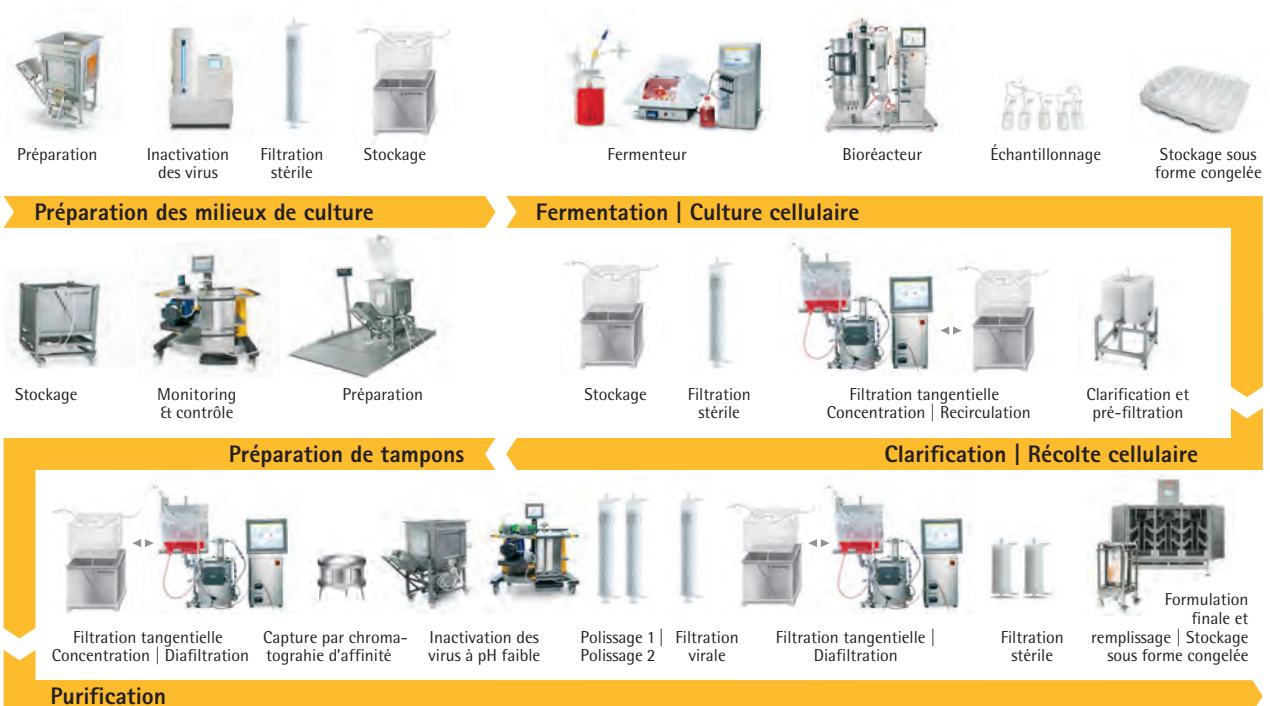
Des alliances stratégiques ciblées et des acquisitions ont un rôle essentiel aux côtés de nos propres activités de recherche et développement pour déployer notre stratégie de « Total Solution Provider ». Notre département R&D a ainsi acquis une expertise dans le domaine de l'intégration de technologies, qui permet d'adapter rapidement les technologies de nos partenaires à nos propres composants pour concevoir de nouveaux produits.

Organisation

L'organisation fonctionnelle du groupe Sartorius Stedim Biotech est harmonisée à l'échelle mondiale. La gestion de l'entreprise s'articule donc autour d'unités opérationnelles clés telles que les départements marketing, ventes et distribution, services, recherche et développement, production, finance, etc. Aux niveaux supérieurs de direction, la responsabilité fonctionnelle s'exerce à l'échelle mondiale et recouvre les différents sites et pays.

Cette organisation fonctionnelle mondiale permet la mise en œuvre d'une stratégie centralisée ainsi qu'une coopération rapide et efficace au sein du groupe, lui donnant ainsi les moyens de mettre en place sa stratégie de fournisseur de solutions intégrées et facilitant son positionnement vis-à-vis de clients qui partagent la même envergure internationale.

Produits intégrés tout au long de la chaîne de processus clients

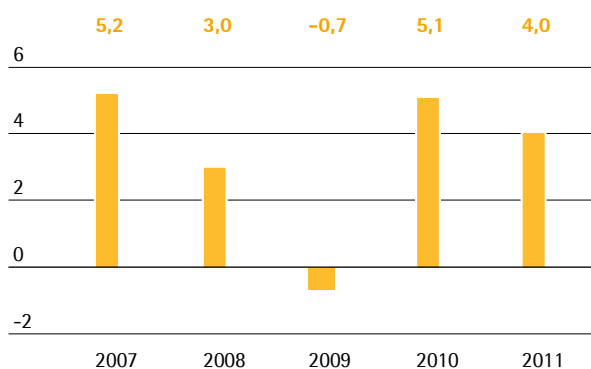


Environnement macroéconomique et sectoriel

Environnement macroéconomique

Début 2011, l'économie mondiale a connu une belle reprise qui s'est affaiblie au fur et à mesure que l'année avançait. Alors que le taux de croissance du PIB réel des principales économies mondiales s'est établi à quelque 2,4 % au premier trimestre, il n'a pas dépassé les 1,8 % au troisième trimestre. La disparition progressive des effets de la reprise dans la période d'après-crise, la catastrophe naturelle au Japon, l'envolée des prix des matières premières et la montée de la crise de la dette souveraine dans bon nombre de pays industrialisés sont autant de facteurs qui ont contribué à cet essoufflement de la croissance économique mondiale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale a progressé de 4,0 % au cours de l'exercice considéré, contre 5,1 % en 2010.

Évolution du PIB sur la période 2007-2011
en %



Source : International Monetary Fund

Développement économique des pays industrialisés

Le développement économique des pays industrialisés a été à nouveau relativement hétérogène. Les chiffres du FMI montrent que l'activité économique des pays industrialisés a gagné 1,6 % dans l'ensemble en 2011 alors qu'elle s'établissait à 3,1 % l'année précédente.

L'économie américaine est restée marquée par les écueils structurels. Le pays, qui dépend largement de la consommation privée, a subi les répercussions négatives d'un niveau de chômage resté encore élevé, d'un marché de l'immobilier en mauvais point et d'un niveau d'endettement comparativement lourd pour les ménages comme pour l'État. Après avoir enregistré un

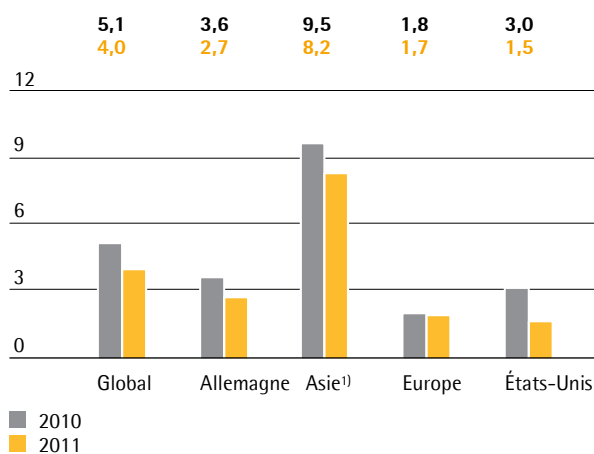
taux de croissance de 3,0 % en 2010 sous l'effet des programmes de relance économique à grande échelle, l'activité économique a augmenté d'à peine 1,5 % sur la période considérée, selon les données du FMI.

A l'image de l'année précédente, le développement économique des États de la zone euro reste extrêmement inégal. La crise de la dette souveraine s'est intensifiée au cours de l'année pour culminer en une série de révisions à la baisse des notations de crédit de certains pays. En Grèce et au Portugal, les mesures d'austérité imposées face à une situation budgétaire qui ne cesse de s'aggraver ont provoqué un repli marqué de l'activité économique. À l'opposé, les deux grandes économies de la zone euro, l'Allemagne et la France, ont vu leur activité progresser sur l'année 2011.

L'économie allemande a démontré une solide résistance au cours de l'année passée, s'appuyant pour beaucoup sur le dynamisme de ses exportations. Dans le même temps, la demande intérieure s'est redressée, soutenue par des facteurs tels que les dépenses de consommation. Dans la lignée de la reprise dynamique de l'économie mondiale qui a fait suite à la crise de 2009 et du maintien de taux d'intérêt bas, les entreprises ont également sensiblement relevé leurs investissements. Pourtant, tous facteurs confondus, l'année s'est caractérisée par un fléchissement notable des taux de croissance économique, imputable à l'élargissement du phénomène de crise budgétaire des États. Le FMI prévoit une croissance de 2,7 % du PIB en 2011 contre 3,6 % en 2010.

En France, l'activité économique globale devrait afficher un taux de croissance de 1,7 % en 2011 contre 1,4 % en 2010. Dans l'hexagone, la consommation des ménages s'est bien tenue, malgré un taux de chômage demeurant élevé et l'annonce de vastes plans d'économies publics dans le but de maintenir à certaines limites les niveaux d'endettement de l'État.

Le FMI prévoit pour l'économie japonaise un déclin de 0,5 % sur l'année, contre une progression de 4,0 % l'année précédente, conséquence du tremblement de terre et du tsunami.

Produit intérieur brut
en %

¹⁾ Asie = La Chine, l'Inde et l'ANASE-5 (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viêtnam)

Source : International Monetary Fund

Développement économique dans les pays émergents

La vigueur de la croissance économique d'un bon nombre de pays émergents asiatiques s'est tassée en cours d'année, consécutivement au recul de la demande de la zone euro et des États-Unis. Dans l'ensemble, l'économie asiatique (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Vietnam) a connu une croissance de 8,2 % en 2011 contre 9,5 % l'année précédente.

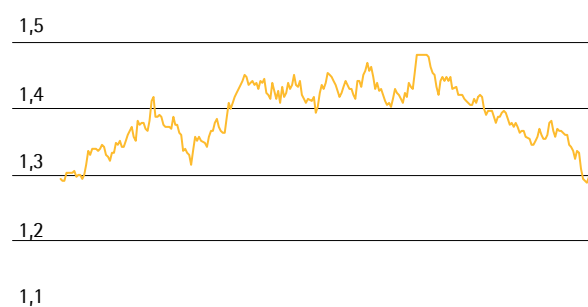
Afin de contrer cette tendance, la banque centrale chinoise a par exemple réduit les taux de réserves minimum des banques sur la période considérée. Globalement, les prévisions de croissance économique du FMI concernant la Chine s'établissent à 9,5 % pour l'année 2011 contre 10,3 % en 2010.

En 2011, l'Inde a été pénalisée à la fois par le ralentissement général de l'économie mondiale et par une vague de hausses successives des taux d'intérêt dans l'objectif de juguler les pressions inflationnistes. Selon le FMI, le PIB du pays devrait s'accroître de 7,8 % en 2011 contre 10,1 % l'année précédente.

Évolution des taux de change

Les activités du groupe Sartorius Stedim Biotech sont impactées par deux monnaies clés : l'euro et le dollar, auxquelles un certain nombre d'autres devises significatives sont rattachées. Début 2011, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar, dans un contexte de

développement économique favorable en Europe, atteignant 1,48 dollar en mai 2011. Sur le reste de l'année, la valeur extérieure de la monnaie unique européenne s'est considérablement infléchie, tombant à 1,32 dollar en octobre, avant d'enregistrer une légère remontée depuis. En moyenne sur l'année, l'euro s'est toutefois renforcé, avec une parité de 1,39 dollar contre 1,33 en 2010.

Évolution du taux de change euro-dollar
Période: 30 déc. 2010 au 30 déc. 2011

Source : vwd

Évolution des taux d'intérêt

La moyenne des taux d'intérêt dans le monde a légèrement progressé sur l'exercice considéré, tout en restant à des planchers historiques. Le taux EURIBOR à trois mois, taux interbancaire de référence sur les dépôts à échéance fixe en euros, est passé de 1,0 % au 31 décembre 2010 à 1,4 % au 31 décembre 2011.

Sources : Fonds Monétaire International : perspectives de l'économie mondiale septembre 2011 ; OCDE : comptes nationaux trimestriels ; Statistisches Bundesamt ; vwd ; FMI : base de données des perspectives économiques mondiales, environnement macroéconomique.

Conditions sectorielles

Les clients de Sartorius Stedim Biotech sont principalement issus de l'industrie biopharmaceutique et le groupe tient à ce que ses activités aient une influence sur l'évolution de cette industrie.

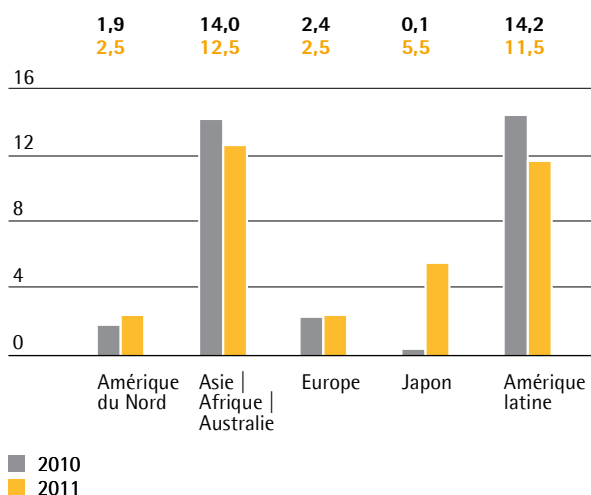
Croissance restée stable dans l'industrie pharmaceutique

Les facteurs clés influant sur le secteur pharmaceutique sont restés largement inchangés au cours de la période considérée. L'évolution démographique, l'amélioration de l'accès à la santé, notamment dans les

marchés émergents, le développement des maladies liées aux modes de vie et maladies chroniques ainsi que la mise au point de nouveaux médicaments sont autant de moteurs de croissance pour l'industrie pharmaceutique. Ce développement est essentiellement contré par les mesures d'austérité qui affectent les systèmes de santé des pays industrialisés et par l'expiration de brevets.

L'institut de recherche « IMS Health » prévoit une croissance de 4 à 5 % du marché pharmaceutique mondial en 2011 après une hausse de 4,1 % l'année précédente.

Croissance des marchés pharmaceutiques régionaux en %



Source : IMS Health

La région Asie | Afrique | Australie et la région Amérique latine affichent une nouvelle fois les taux de croissance les plus élevés, et l'IMS prévoit respectivement des niveaux de l'ordre de 12 à 13 % pour la première et de 11 à 12 % pour la seconde. Ces régions ont notamment profité de l'expansion des systèmes de santé publique et d'une hausse des dépenses de santé des ménages. La Chine s'impose comme le troisième marché pharmaceutique au monde avec un taux de croissance moyen supérieur à 20 % au cours des cinq dernières années.

Poursuite d'une croissance supérieure à la moyenne dans le secteur de la biotechnologie

Au niveau mondial, ces dernières années, le marché de la biotechnologie affiche une croissance supérieure à celle du secteur pharmaceutique. Cette performance s'explique notamment par l'introduction de nombreux nouveaux produits biopharmaceutiques ces dernières années et par l'extension des indications des médicaments existants.

Selon les experts, la part des médicaments biotechnologiques est passée de 13 % en 2005 à quelque 19 % en 2011. Aujourd'hui, un nouveau médicament sur deux provient d'un laboratoire biotechnologique.

Les médicaments issus de procédés biopharmaceutiques peuvent être essentiellement classés selon trois groupes de principes actifs : les protéines thérapeutiques, les anticorps monoclonaux et les vaccins. Les protéines thérapeutiques jouent un rôle majeur dans le traitement du diabète ou de l'anémie chronique et constituent actuellement le groupe le plus important de principes actifs biotechnologiques. Cependant, les experts pensent que d'autres groupes de principes actifs devraient connaître un fort développement dans les années à venir. Ceux-ci sont utilisés dans le traitement du cancer, du sida et des maladies auto-immunes telles que la sclérose en plaques ou les rhumatismes. Aujourd'hui, quelque 300 anticorps monoclonaux sont ainsi en phase de développement clinique (Phase I-III).

Acquisitions et collaborations entre entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques

Les collaborations et les acquisitions de petite et moyenne envergure ont fortement marqué le secteur pharmaceutique au cours de l'exercice considéré, bien qu'à un rythme légèrement moins soutenu qu'en 2010. Cette tendance a principalement été suivie par des entreprises qui cherchent à accélérer le développement de nouveaux médicaments, à explorer de nouveaux domaines d'activités et à s'étendre vers les marchés émergents.

Le phénomène actuel de concentration dans l'industrie pharmaceutique peut également avoir des effets sur les sous-traitants du secteur. Les structures de sous-traitance des entreprises fusionnées peuvent notamment être réexaminées et aboutir à une réduction du nombre de sous-traitants. Les sous-traitants qui proposent une présence mondiale, un portefeuille de produits stratégique, une expertise dans le domaine des applications et des performances supérieures à la moyenne ont un avantage indéniable sur les autres. Pour les sous-traitants, la gestion des grands comptes prend de plus en plus d'importance, en particulier lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre de nouvelles technologies et compétences sur des applications spécifiques.

Forte tendance à l'utilisation de systèmes à usage unique dans la fabrication de produits biopharmaceutiques

Les méthodes de production biotechnologique sont bien plus complexes que les méthodes traditionnelles et se sont aussi avérées plus coûteuses jusqu'ici. Aussi,

les fabricants et sous-traitants mettent tout en œuvre pour améliorer l'efficacité des processus de fabrication par des technologies plus productives. C'est là que les produits à usage unique ont un rôle prépondérant à jouer. Ces produits requièrent des dépenses d'investissement moins importantes, permettent de réduire les coûts associés aux processus de nettoyage et de validation et diminuent les temps d'arrêt entre deux cycles de production. Les chiffres réels varient d'une application à l'autre mais la technologie à usage unique permet, à l'échelle du cycle de durée de vie, d'abaisser les coûts de production de 15 % à 40 %. Les produits à usage unique offrent également davantage de flexibilité et une mise sur le marché plus rapide. Les avantages des technologies à usage unique par rapport aux installations de systèmes en acier inoxydable sont d'autant plus marquants sur de petits volumes de production. Grâce à leur excellent rapport coût | efficacité, les produits à usage unique se sont aujourd'hui imposés dans presque tous les processus de production. La nette tendance en faveur de leur utilisation s'est confirmée durant l'exercice écoulé, que ce soit au niveau de la production, du transport ou du stockage de produits biopharmaceutiques. La forte pénétration commerciale des équipements à usage unique est allée de pair avec un intérêt croissant des fabricants pour des solutions intégrées qui couvrent l'intégralité du processus de production et contribuent ainsi à réduire davantage encore la complexité des méthodes de production biotechnologique.

Secteur de la recherche publique : les pays émergents occupent une place croissante

Une part de la demande de nos équipements de laboratoire provient de la recherche publique. Selon l'OCDE, certains pays ont annoncé et mis en place des réductions budgétaires dans les domaines de la recherche et développement (R&D) suite à la crise économique. Dans l'ensemble, la croissance des dépenses de R&D s'est ralentie dans les pays de l'OCDE au cours des dernières années. Cette tendance a été compensée par une poussée contraire des pays émergents dont la part du total des dépenses de R&D a connu une progression soutenue ces dernières années.

Concurrence

Les principaux facteurs qui permettent à des entreprises de se différencier de la concurrence sur le marché des biotechnologies sont la capacité d'innovation ainsi que la qualité et la performance de leurs produits. Le secteur de la biotechnologie cherche constamment à découvrir de nouveaux champs d'application et attend de ses fournisseurs une égale réactivité et créativité

pour la mise au point de nouveaux équipements destinés à la fabrication de produits biotechnologiques. De nouveaux fournisseurs profitent de cette situation inhérente au marché de la biotechnologie pour se positionner avec des produits spécifiques sur un marché de niche. Les fournisseurs déjà présents sur le marché misent sur l'élargissement continu de leur portefeuille de produits.

Nous réalisons environ 85 % de notre chiffre d'affaires sur des processus validés. Le remplacement de nos produits par des produits concurrents sur ce type de processus validés est très onéreux dès lors que le médicament est entré en phase de production, ce qui nous confère une part importante d'activité récurrente d'une année sur l'autre. Le groupe Sartorius Stedim Biotech puise une force sans égal dans l'exploitation de ses solutions intégrées : depuis la conception et le développement de substances en laboratoire jusqu'à la fabrication du produit fini, nous offrons le plus large portefeuille de produits de notre branche d'activités. Notre positionnement stratégique sur les produits à usage unique nous offre un atout concurrentiel supplémentaire. Le groupe Sartorius Stedim Biotech se place parmi les leaders du marché mondial dans les domaines de la filtration, de la fermentation, de la gestion des fluides et de la chromatographie sur membrane.

La plupart de nos concurrents sont des multinationales basées aux États-Unis. Nos principaux concurrents sont Merck Millipore, Pall et General Electric Healthcare dans le domaine des processus ; Thermo Fisher et Corning dans le domaine du laboratoire ; et de plus petites entreprises telles qu'Applikon et ATMI, sur des segments précis de marché.

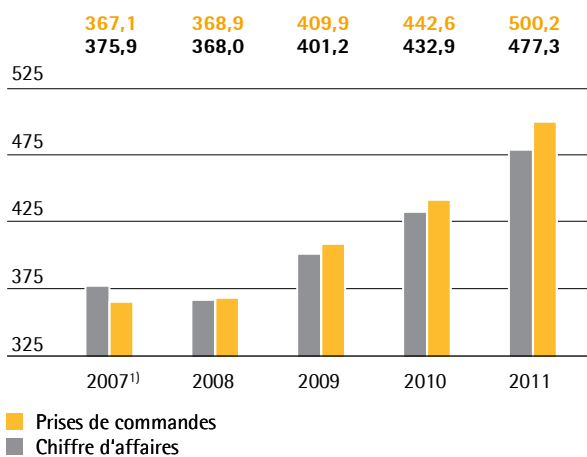
Sources : IMS Health : Market Prognosis March 2011 ; Datamonitor : Monoclonal Antibodies 2010 ; Evaluate Pharma : World Preview 2016 ; Science, technologie et industrie : perspectives de l'OCDE 2010 ; Cefic : rapports mensuels, commentaires et chiffres 2011 ; WestLB : European Pharmaceuticals.

Évolution des activités du groupe

Prises de commandes et chiffre d'affaires

Le volume total des prises de commandes du groupe Sartorius Stedim Biotech s'est établi à 500,2 millions d'euros pour l'exercice 2011. Ce volume représente une hausse de 13,0 %, ou 14,3 % à taux de change constant, par rapport aux 442,6 millions d'euros enregistrés en 2010. Sur la même période, le chiffre d'affaires a progressé de 10,2 %, soit 11,5 % à taux de change constant, pour atteindre 477,3 millions d'euros contre 432,9 millions d'euros pour l'exercice précédent. Ce résultat est largement supérieur à notre objectif de croissance du début d'exercice, établi entre 6 et 8 % hors effets de change.

Prises de commandes et chiffre d'affaires en millions €

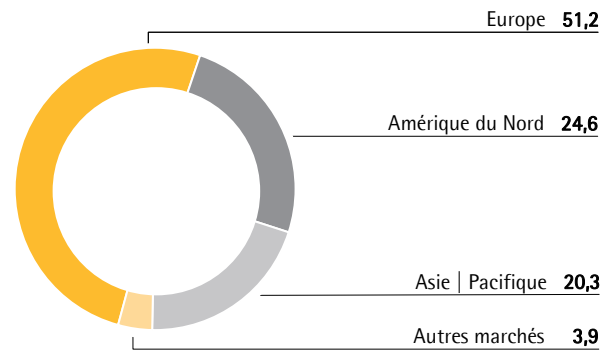


¹⁾ pro forma

Le développement de l'activité a été porté par la poursuite de l'évolution dynamique de nos produits et technologies à usage unique. Parallèlement aux solutions déjà bien établies, principalement les filtres à usage unique, les solutions intégrées dédiées à couvrir des étapes entières de processus, mais aussi de nouveaux produits comme les membranes absorbantes pour la purification des milieux biopharmaceutiques et les bioréacteurs à usage unique, ont connu une avancée importante.

Portée par une demande soutenue en Asie et une expansion favorable en Europe, notre activité équipements a également largement contribué à la croissance en 2011.

Répartition du chiffre d'affaires par régions¹⁾ en %



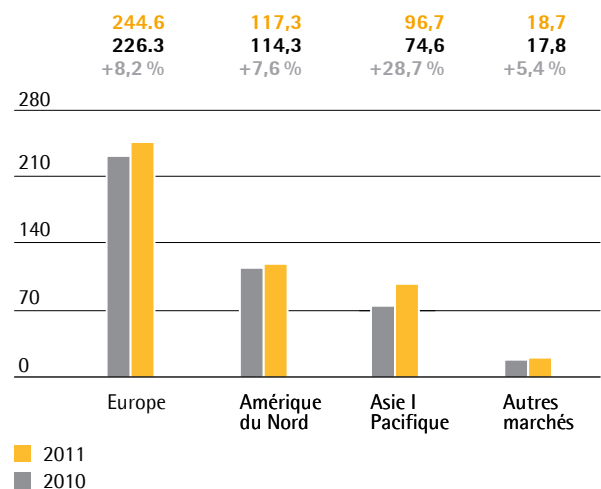
¹⁾ Selon la localisation des clients

L'évolution des activités du groupe se présente différemment d'une région à l'autre. Ainsi, l'Europe, avec 51 % de l'activité, enregistre le chiffre d'affaires le plus élevé en volume avec un pourcentage de progression hors effets de change de 8,2 % pour l'exercice considéré.

L'Amérique du Nord a généré environ 25 % de notre chiffre d'affaires total. Le marché nord-américain a également apporté une contribution positive à la croissance sur l'exercice écoulé, avec une hausse de chiffre d'affaires de 7,6 % à taux de change constant.

La zone Asie | Pacifique avec en 2011 une part d'environ 20 % des activités connaît une progression encore très dynamique. C'est dans cette région que nous enregistrons la plus forte augmentation de chiffre d'affaires, en hausse de 28,7 % à taux de change constant.

Chiffre d'affaires¹⁾ et croissance²⁾ par régions en millions € (sauf indications particulières)



¹⁾ Selon la localisation des clients

²⁾ A taux de change constant

	Chiffre d'affaires ¹⁾ en millions €	Variation en %	Variation ²⁾ en %
Groupe	477,3	10,2 %	11,5 %
Europe	244,6	8,1 %	8,2 %
Amérique du Nord	117,3	2,6 %	7,6 %
Asie Pacifique	96,7	29,6 %	28,7 %
Autres marchés	18,7	5,3 %	5,4 %

¹⁾ Selon la localisation des clients

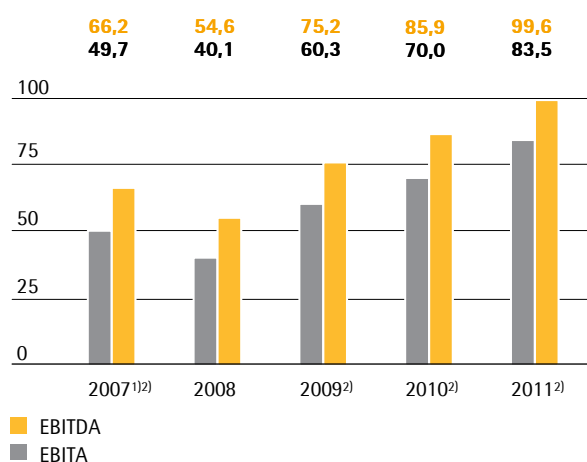
²⁾ A taux de change constant

Résultat

Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise le résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises, résultat financier et impôts (EBITA) comme indicateur clé de sa rentabilité. Dans ce contexte, le poste « Amortissement » fait exclusivement référence à l'allocation du prix d'achat en fonction des actifs incorporels acquis, conformément à la norme IFRS 3. Pour donner une image exhaustive et transparente de la rentabilité du groupe, nous présentons en outre un résultat (EBITDA, EBITA [voir glossaire] et résultat net) corrigé des éléments non-opérationnels (« retraité » ou résultat opérationnel). Pour de plus amples informations sur les définitions, merci de vous reporter au glossaire en page 170. Le rapprochement entre les indicateurs retraits et l'indicateur clé EBITA (voir glossaire) est précisé à la page suivante.

L'EBITA retraits du groupe Sartorius Stedim Biotech a connu une évolution très soutenue au cours de l'exercice 2011 passant de 70,0 millions d'euros à 83,5 millions d'euros, soit une progression de 19,3 %. La marge d'EBITA retraits augmente de 16,2 % à 17,5 %. Ces hausses sont principalement attribuables aux économies d'échelle des coûts fonctionnels. Les variations des taux de change par rapport aux niveaux de l'année dernière ont eu un effet légèrement négatif sur nos résultats.

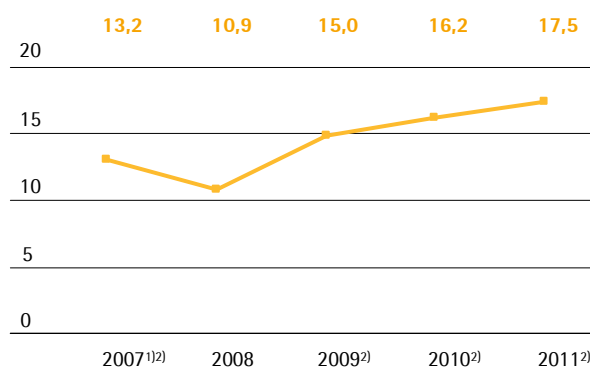
EBITDA et EBITA
en millions €



¹⁾ pro forma

²⁾ retraits

Marge d'EBITA
en %



¹⁾ pro forma

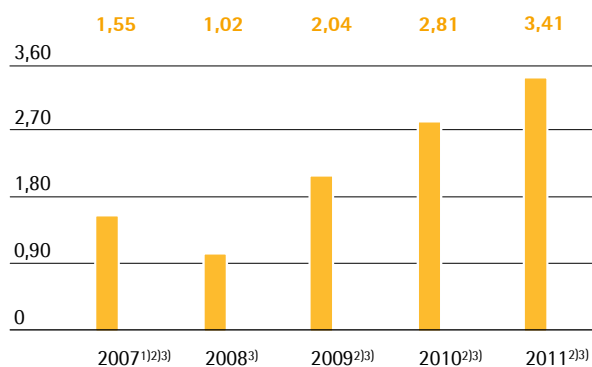
²⁾ retraits

Les éléments non-opérationnels se sont élevés à - 4,7 millions d'euros (contre - 3,0 millions d'euros en 2010) et correspondent en grande partie aux coûts exceptionnels de la délocalisation prévue en 2012 de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux. Après prise en compte de tous les éléments non-opérationnels, l'EBITA (voir glossaire) du groupe a progressé de 67,0 millions d'euros à 78,9 millions d'euros, soit une marge d'EBITA (voir glossaire) correspondante en augmentation de 15,5 % à 16,5 %.

Le résultat net consolidé retraits a augmenté de 45,2 millions d'euros en 2010 à 52,3 millions d'euros pour l'exercice 2011. Ce chiffre est obtenu après correction des effets exceptionnels et élimination des

« amortissements » de 7,7 millions d'euros contre 7,1 millions d'euros en 2010. Le résultat par action correspondant progresse à 3,41 €, contre 2,81 € en 2010.

Résultat net par action en €



¹⁾ pro forma

²⁾ retraité

³⁾ hors amortissement

Réconciliation entre les indicateurs retraités et l'indicateur clé EBITA

	2011	2010
EBITA	78 866	67 012
Éléments non opérationnels	- 4 684	- 3 002
EBITA retraité	83 550	70 014
Amortissement	- 7 711	- 7 117
Résultat financier	- 6 488	- 3 905
Autres taxes	- 1 955	- 1 575
Taux d'impôt normalisé (30 % en 2011 et 2010)	- 20 219	- 17 225
Résultat net retraité	47 177	40 192
Amortissement	7 711	7 117
Impôt sur Amortissement	- 2 469	- 2 136
Participations ne donnant pas le contrôle	- 137	0
Résultat net retraité hors amortissement et participations ne donnant pas le contrôle	52 283	45 173

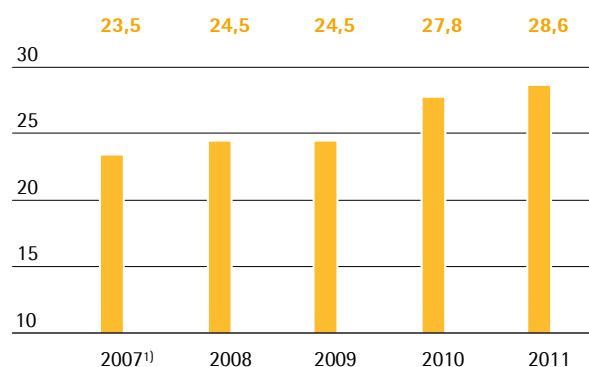
Affectation du résultat

Le 17 avril 2012, la direction proposera à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de distribuer, au titre de l'exercice 2011, un dividende net de 1,00 € par action, en hausse par rapport au dividende de 0,90 € distribué pour l'exercice 2010. Le montant total distribué passerait ainsi de 13,8 millions d'euros en 2010 à 15,3 millions d'euros. Sur la base du cours de clôture de l'action au 31 décembre 2011 de 49,00 €, le ratio dividende | cours de bourse s'élèverait à 2,0 % (exercice précédent : 2,4 %).

Recherche et développement (R&D)

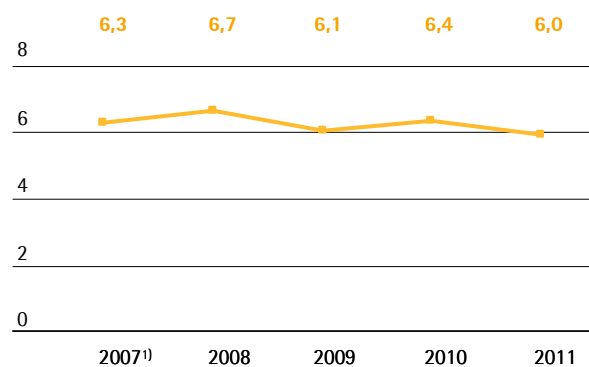
Au cours de l'exercice 2011, le groupe Sartorius Stedim Biotech a intensifié ses activités de recherche et développement (R&D) et les dépenses de ce secteur ont augmenté de 2,7 % pour atteindre 28,6 millions d'euros (contre 27,8 millions d'euros l'exercice précédent). En conséquence, le ratio dépenses de R&D sur chiffre d'affaires s'établit à 6,0 % (contre 6,4 % l'exercice précédent).

Frais de recherche et développement en millions €



¹⁾ pro forma retraité

Frais de recherche et développement en % du chiffre d'affaires



¹⁾ pro forma retraité

Nous avons une politique de protection de nos droits de propriété, aussi bien intellectuelle qu'industrielle, ciblée sur la préservation de notre savoir-faire. Nous contrôlons systématiquement le respect de ces droits et vérifions la nécessité de leur maintien du point de vue du rapport coût | bénéfice.

Le nombre de demandes de titres de protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle a été de 155 en 2011 alors qu'il s'établissait à 162 pour l'exercice précédent. Suite aux demandes déposées les années précédentes, 85 brevets et marques nous ont été accordés (2010 : 142). À la date de clôture de l'exercice, nous disposons au total de 1 397 brevets et marques dans notre portefeuille (2010 : 1 298).

	2011	2010
Nombre de brevets et de marques déposés	155	162
Nombre de brevets et de marques enregistrés	85	142

Le groupe Sartorius Stedim Biotech dispose d'un large portefeuille de technologies que nous n'avons cessé d'étoffer ces dernières années à la fois par nos propres activités de développement et par des accords passés avec des partenaires externes. Nos principales compétences technologiques portent sur la filtration, la technique de culture cellulaire, la technologie de gestion des fluides, la technique des matières membranaires et plastiques, les capteurs et l'automatisation. Trouver des combinaisons novatrices de ces différentes technologies reste l'une des principales sources d'innovations de la division. Nos bioréacteurs à usage unique et notre gamme FlexAct en sont de parfaites illustrations.

Développement de plateformes technologiques et de nouvelles membranes à filtre

Nous avons mis en place des plateformes technologiques dédiées à un certain nombre de groupes de produits au cours de l'exercice écoulé, et avons également mené à leur terme plusieurs autres projets de recherche et développement. Citons notamment le redéveloppement complet de la membrane stérilisante Sartopore 3 qui a impliqué à la fois une recherche importante de la modification de surface et l'évolution entière des procédés. Nous avons aussi créé une plateforme pour les futurs produits de filtration prenant en compte le développement de couches de drainages plus fines pour des applications biopharmaceutiques. Par ailleurs, nous avons conçu plusieurs membranes OEM destinées à répondre à des besoins spécifiques de nos clients.

Coopération pour développer de nouveaux produits à usage unique dans le domaine de la gestion des fluides

L'étude des nouvelles matières plastiques a constitué un autre axe de nos activités de recherche et développement. Nous prévoyons d'utiliser les nouvelles ressources identifiées dans la production future de tubes à usage unique et de poches à usage unique plus résistantes pour le transport de milieux en gros volumes. Dans ce domaine, nous avons conclu des accords de coopération sur la partie développement avec deux partenaires. Notre accord avec Südpack Medica AG, fabricant de solutions de conditionnement innovantes, couvre le développement, la production et la fourniture de films polymères synthétiques à utiliser pour le transport et le stockage de milieux pharmaceutiques ; et un projet de collaboration pour développer de nouveaux films multi-couches destinés aux cultures cellulaires.

Le second accord de coopération prévoit le développement conjoint de systèmes novateurs de gestion des fluides avec Raumedic, un des fabricants leaders, spécialiste des produits polymères. Cette alliance va favoriser un développement significatif de notre portefeuille de produits et services de gestion des fluides, et va nous permettre de proposer une gamme encore plus vaste de solutions à usage unique.

De nouveaux bioréacteurs standardisés

L'année 2011 a vu se concrétiser un autre projet phare en recherche et développement : le développement de bioréacteurs traditionnels configurables. Notre gamme BIOSTAT D-DCU nous positionne comme premier fournisseur sur le marché des bioréacteurs en acier inoxydable pour des volumes pouvant atteindre jusqu'à 1 000 litres sous la forme de produits standardisés. Grâce à la plateforme technologique partagée, au cœur de tous ces bioréacteurs, les clients pourront également profiter d'une réduction des coûts et des délais de livraison. L'année 2011 a également été l'occasion d'avancées dans le domaine des systèmes de culture cellulaire basés sur des technologies à usage unique : nous avons ainsi amélioré notre UniVessel SU et l'avons modifié de telle sorte qu'il peut maintenant accepter des systèmes de contrôle d'autres fournisseurs, et nous avons introduit un nouveau système pour le bioréacteur BIOSTAT RM qui permet un contrôle simultané des processus multiples de cultures cellulaires.

Collaboration avec des entreprises indiennes de biotechnologie

Le pôle recherche et développement de notre site de Bangalore en Inde prend en charge un volume croissant du travail de vérification nécessaire pour les produits de gestion des fluides afin d'alléger la tâche des sites de Goettingen et d'Aubagne. Nous avons renforcé nos partenariats mis en place avec des universités indiennes en 2011 et consolidé nos conventions de coopération avec deux entreprises indiennes de biotechnologie.

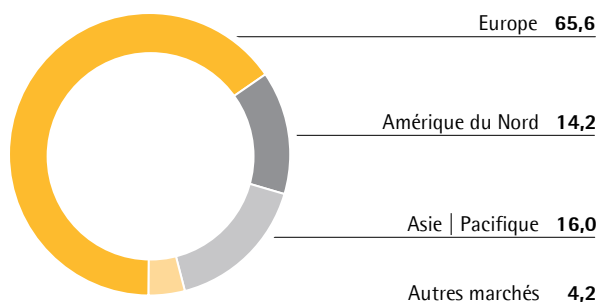
Au cours de l'exercice considéré, nous avons également conclu avec plusieurs fabricants de vaccins de renommée, des partenariats stratégiques pour la réalisation d'applications spécifiques et la mise en place de programmes de développement de produits.

Personnel

Le nombre de salariés comptabilisé regroupe tous les collaborateurs, à l'exception de ceux en cours de formation, des stagiaires, des salariés en congé prolongé et de ceux en retraite anticipée. Ce chiffre est appelé "effectif" : il prend en compte tous les salariés, à temps plein comme à temps partiel.

Au 31 décembre 2011, le groupe Sartorius Stedim Biotech employait 2 858 collaborateurs. Par comparaison à l'effectif de 2 581 salariés au 31 décembre 2010, ce chiffre représente une augmentation de 10,7 %, soit 277 salariés.

Effectifs par région
31 décembre 2011, en %



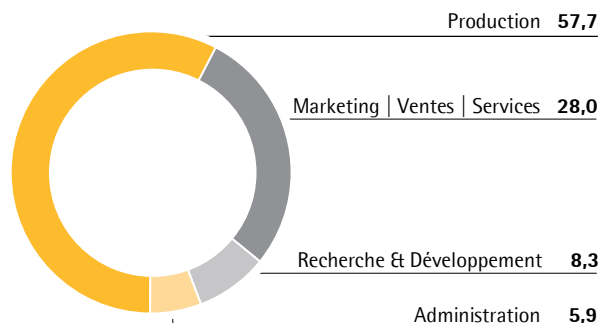
La plus forte augmentation a été enregistrée en Europe. Pour cette seule région, nous avons renforcé nos capacités de production de 155 embauches à Aubagne en France et à Goettingen en Allemagne. Nous avons ainsi répondu à la demande toujours aussi soutenue de produits à usage unique. Le nombre de salariés employés dans la région a globalement progressé de 11,4 %, soit 192 salariés, pour atteindre 1 876 collaborateurs contre 1 684 l'année précédente.

Dans la région Asie | Pacifique, l'effectif de Sartorius Stedim Biotech était de 457 collaborateurs à la clôture de l'exercice 2011, soit une augmentation de 15,7 % et de 62 salariés par rapport au 31 décembre 2010 avec 395 salariés. Ce chiffre comptabilise 44 salariés de Sartorius Korea Biotech Co. intégrés dans nos effectifs après l'acquisition par Sartorius Stedim Biotech d'une participation dans cet ex-partenaire sous franchise en novembre 2011.

En Amérique du Nord, l'effectif est resté constant à 405 salariés au 31 décembre 2011 alors que nous avons commencé à accroître notre main d'œuvre sur le site de Yauco à Porto Rico avec 6 nouvelles embauches. Nous prévoyons en effet d'augmenter très fortement la production de filtres et de poches sur ce site à compter de la mi-2012. Compte tenu d'une légère baisse du personnel sur d'autres sites, l'effectif est resté stable pour la région Amérique du Nord.

Sur notre site de production de poches à usage unique en Tunisie, enregistré dans la catégorie « Autres marchés », le personnel a augmenté de 23,7 % pour atteindre un total de 120 salariés contre 97 l'année précédente.

Effectifs par fonction
31 décembre 2011, en %



Concernant les effectifs par fonction, la majorité du personnel travaille en production où nous embauchons également le plus grand nombre de collaborateurs. Le personnel de production a augmenté : il est de 1 650 salariés contre 1 457 un an plus tôt. Le service marketing | ventes | services emploie un quart de l'ensemble de l'effectif global avec 801 salariés (contre 748 au 31 décembre 2010). Les activités de recherche et développement ont employé 237 salariés en 2011 contre 226 l'année précédente. 170 collaborateurs occupent des fonctions administratives, contre 149 l'année précédente. Ce chiffre ne tient pas compte de certaines tâches administratives supplémentaires, réalisées par l'entreprise Sartorius Corporate Administration GmbH, cette dernière ne faisant pas partie du groupe Sartorius Stedim Biotech.

Marketing | Ventes et distribution | Services

Le groupe Sartorius Stedim Biotech, fournisseur de solutions complètes, a renforcé sa position de leader sur le marché en 2011. Cette année, nous avons plus particulièrement orienté nos activités marketing, ventes et distribution sur le lancement de nouveaux produits à usage unique. Les bioréacteurs à usage unique, que nous proposons à chaque étape de process, du laboratoire à la production, ont connu une forte progression, de même que nos produits utilisés dans la purification de milieux biopharmaceutiques, tels que les membranes de chromatographie et les systèmes de filtration tangentielle.

Extension de l'offre en solutions intégrées

Lorsqu'il s'agit de concevoir de nouvelles unités de production ou de moderniser des structures existantes, les produits à usage unique et leur potentiel considérable en termes d'applications possibles s'imposent d'eux-mêmes. Nous avons développé notre division dédiée aux solutions intégrées avec pour objectif de concentrer ses activités sur l'identification de nouveaux projets intégrant le déploiement à grande échelle de solutions à usage unique. Les pays asiatiques en plein essor comme la Chine, la Corée du Sud, Singapour et l'Inde manifestent un intérêt tout particulier à cette activité. Nous y avons réalisé plusieurs projets de grande envergure en 2011. Nos services de conseil sont au cœur de notre offre sur ce type de projets. Nous avons également étoffé la gamme de nos solutions FlexAct entièrement préconfigurées pour faciliter l'intégration des modules à usage unique pour nos clients.

Forte progression de nos structures de ventes et distribution en Asie

Sartorius Stedim Biotech dispose de structures de ventes et de services dans le monde entier, plus particulièrement sur les principaux marchés pharmaceutiques. Elle propose des produits, solutions et services qui répondent à des standards de qualité identiques à travers le monde. Nous avons renforcé nos structures commerciales et de distribution, notamment en Asie, afin de répondre toujours plus efficacement aux besoins de nos clients. Certaines avancées, comme la prise de participation chez notre ancien partenaire sous franchise Sartorius Korea Biotech Co., font partie de cette tendance d'expansion structurelle.

Nos efforts se sont concentrés sur les grands comptes présents aux États-Unis et en Europe et qui ont des projets de croissance en Asie. Nous avons également

mis en place de nouvelles fonctions au sein de notre structure grands comptes pour aider nos clients dans le transfert de produits en phase de développement clinique. La gestion de grands comptes assure non seulement à nos clients un service commercial personnalisé mais peut également signifier l'implication d'experts en recherche et développement dans leurs projets afin d'apporter des solutions spécifiques dans des délais très courts. En 2011, nous avons également signé des accords comme fournisseur privilégié avec plusieurs grands comptes.

Succès du développement des activités de services

Nous proposons des services d'expertise de haut niveau afin d'assurer une assistance optimale aux procédés de production complexes de nos clients. Ces services jouent un rôle essentiel dans la mise au point de nouvelles avancées technologiques et dans l'action en faveur de leur acceptation sur le marché. En 2011, nous avons enregistré une progression de la demande auprès de notre service validation, qui constitue une part importante de notre offre de services. Par ailleurs, nous avons enrichi notre gamme de services dédiée aux équipements de laboratoire et avons franchi de nouvelles étapes vers la mise en place d'une structure de services en Asie. Cette année, notre programme de formation a permis de former un millier de clients du secteur de la biotechnologie et de l'industrie alimentaire dans le monde entier.

Des forums d'experts réussis

Depuis de nombreuses années, Sartorius organise des forums dédiés afin d'accélérer l'innovation dans des domaines techniques bien précis. Ces forums permettent de réunir nos experts, des chercheurs et des utilisateurs autour de sujets spécifiques. Nous avons organisé de nouveaux événements en 2011 parmi lesquels la Journée des produits à usage unique et la Journée de la Purification. Nous avons réitéré nos désormais familiers « Downstream technology forums » aux États-Unis et en Europe. Nous avons également organisé un forum de la production de médicaments par procédés biotechnologiques en Amérique Latine spécialement dédié aux clients de cette partie du monde. Le Forum « Extractables and Leachables », renouvelé en 2011 pour les clients intéressés par les questions de validation des produits à usage unique, a rencontré un franc succès.

Produits

Nous proposons une large gamme de solutions à usage unique tant pour les applications « Upstream que Downstream ». Nous offrons notamment une gamme très étendue de filtres membranaires, de bioréacteurs à usage unique et réutilisables, de poches à usage unique, de connecteurs, cuves et conteneurs. Notre offre de produits est complétée par des instruments de laboratoire, comme des agitateurs, incubateurs et systèmes de purification d'eau ainsi qu'une vaste gamme de services.

Nouvelle membrane de préfiltration, élargissement de la gamme de membranes de chromatographie

En 2011, nous avons lancé une série de nouveaux produits de filtration, dont notamment une nouvelle membrane pour la préfiltration de milieux biopharmaceutiques, particulièrement efficace pour éliminer les particules susceptibles de provoquer un blocage rapide des filtres stérilisants en aval. Nous avons également élargi notre gamme de filtres à usage unique et enrichi la ligne existante d'une membrane de chromatographie performante en condition salée afin de rendre possible la purification des protéines thérapeutiques sans avoir à passer par l'étape, par ailleurs indispensable, de la dilution du milieu biopharmaceutique.

Lancement d'un nouveau système de filtration compact et flexible

Nous avons lancé un nouveau système de filtration tangentielle pour la purification des vaccins, anticorps monoclonaux et protéines recombinantes. De conception compacte et modulable, le système « Sartoflow Advanced » permet à l'utilisateur de concentrer avec efficacité de petits lots de production et convient pour les processus d'ultrafiltration, de microfiltration et de diafiltration. Il offre une grande souplesse d'utilisation et peut servir à la fois pour le développement en laboratoire et pour les activités de production à petite échelle.

Présentation de nouveaux bioréacteurs

Nous avons lancé un bioréacteur à usage unique pour faible volume dédié aux applications de culture cellulaire. Le système, initialement conçu pour une utilisation en phase de développement de procédés, se révèle particulièrement utile pour répondre à un accroissement d'activité ponctuel nécessitant par exemple d'augmenter rapidement les capacités de cultures cellulaires. Nous avons également présenté un

nouveau bioréacteur conventionnel configurable, répondant aussi bien au développement de procédés qu'aux procédés de production. Conçu principalement pour des lignes cellulaires qui peuvent difficilement être gérées à partir de bioréacteurs à usage unique, il est utilisé pour des applications de cultures cellulaires de clients qui utilisent encore des cuves de cultures en verre.

Extension de la gamme de gestion des fluides

En 2011, nous avons étendu notre offre de solutions de gestion des fluides avec de nouvelles poches à usage unique et de nouveaux tubes plastique, connecteurs et autres équipements. Parmi ces innovations figure notamment la toute nouvelle gamme de tubes haute performance, TuFlux, en polymère et silicone pour les systèmes à usage unique. Nous avons par ailleurs élargi notre gamme de poches de mélange magnétique à usage unique qui est désormais disponible jusqu'à 2 000 litres.

Nouvelle ligne de produits pour le contrôle microbiologique ; ajout d'un système d'eau déminéralisée

Nous avons développé un nouveau module de filtration à usage unique pour le contrôle de la qualité microbiologique, développé spécifiquement en vue de la détection quantitative de micro-organismes dans les produits pharmaceutiques. Fourni en emballage stérile et prêt à l'emploi, ce nouveau module offre à l'utilisateur des résultats d'analyse fiables en quelques étapes simples de l'échantillonnage à l'incubation. Nous avons également fait évoluer une nouvelle version du système de production d'eau déminéralisée en laboratoire que nous avons lancé l'année dernière.

Gestion de la production et de la chaîne logistique

Nous disposons d'un solide réseau international de production. Les usines de Goettingen (Allemagne) et d'Aubagne (France) sont les plus grandes, devant celles de Bangalore (Inde), Melsungen (Allemagne) et Yauco (Porto Rico). En 2011, nous avons démarré plusieurs grands projets de construction pour accroître, optimiser et moderniser notre infrastructure de production. Ces activités constituent une étape majeure dans la préparation de notre croissance future.

Yauco devient notre site principal de production et de logistique aux États-Unis

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons lancé à Yauco un vaste projet de construction. Yauco deviendra le principal site de production et logistique pour tout le marché nord-américain quand nous aurons achevé la construction du nouveau bâtiment ultra-moderne destiné aux activités d'assemblage et de conditionnement final. Le site sera dédié à la fabrication de filtres à usage unique, de poches à usage unique et de produits de laboratoire sélectionnés qui répondent pleinement aux normes très exigeantes d'environnement de production imposées par nos grands comptes internationaux de l'industrie pharmaceutique. Les travaux de construction du nouvel équipement de l'usine ont démarré en mai 2011. Une fois achevé, ce site sera d'environ 4 000 mètres carrés. Le transfert sur le site est prévu mi-2012.

Compte tenu de l'expansion considérable de notre site de Porto Rico, nous avons décidé au cours de l'exercice écoulé de cesser les activités de production sur notre site plus petit de Concord aux États-Unis, d'ici fin 2012. La production des poches à usage unique et des systèmes de gestion de fluides actuellement réalisée à Concord sera progressivement transférée sur le site de Yauco au cours de l'année 2012. À partir de ce site, nous fournirons à bon nombre de nos clients américains de plus en plus les différentes combinaisons de produits à usage unique préassemblées dans l'usine. La concentration de l'intégralité de nos activités de production et de chaîne d'approvisionnement à Porto Rico permettra non seulement d'améliorer nos opérations de logistique, mais également d'en réduire la complexité et d'ouvrir la voie à des économies de coûts.

Développement de la production de membranes

Au printemps 2011, nous avons entrepris les travaux de construction d'un nouveau bâtiment sur le site de Goettingen où sera mise en service au printemps 2012 une nouvelle étireuse destinée à la production de membranes en polyéther sulfone. Ceci permettra d'accroître considérablement nos capacités de production du site de Goettingen. Nous avons également modernisé l'équipement technique d'une étireuse existante et établi un programme de modernisation d'une seconde usine pour nous adapter encore plus vite à l'évolution des attentes du marché et des exigences de qualité. Nous avons décidé de développer les opérations de moulage par injection à Sartorius Stedim Plastics (Goettingen). Tous les plans d'extension nécessaires pour accueillir les nouvelles lignes de moulage par injection sont d'ores et déjà prêts.

Extension de nos capacités de production de fermenteurs

La phase de construction de notre nouveau site industriel moderne à Guxhagen (Allemagne) a progressé comme prévu avec un démarrage des travaux en avril. Le bâtiment, d'une surface totale d'environ 9 000 mètres carrés, apportera de nouvelles capacités de production à même de répondre à la demande croissante en bioréacteurs à usage unique et nous permettra d'optimiser considérablement les processus opérationnels. Sartorius Stedim Systems qui fait partie du groupe, entreprise toujours basée à Melsungen, déménagera sur le nouveau site mi-2012.

Standardisation des processus métier

En 2011, nous avons redéfini nos processus métier de l'ensemble du groupe Sartorius dans le but de créer une plateforme globale homogène au service d'une croissance durable et rentable. Ces nouveaux processus seront mis en œuvre sur la base d'un système ERP entièrement nouveau que nous prévoyons de mettre d'abord en place au siège social du groupe au cours de l'année prochaine avant de le déployer dans le monde entier.

Rapport sur le développement durable

Le développement durable est l'une des valeurs fondamentales de la culture d'entreprise de Sartorius Stedim Biotech. Depuis la création de l'entreprise, le développement durable a toujours constitué un objectif essentiel pour l'entreprise.

Notre responsabilité première est de proposer à nos clients des produits et solutions attractifs. Pour atteindre cet objectif, nous misons sur l'innovation tout comme sur l'excellence stratégique et opérationnelle. Pour nous, le développement durable implique dans ce contexte de poursuivre nos objectifs avec une vision à long terme qui tient réellement compte des intérêts écologiques et sociaux. Nous prenons très au sérieux nos responsabilités envers les parties prenantes et sommes au développement des relations durables et bénéfiques pour tous. En conséquence, nous ne considérons pas uniquement la gestion des aspects sociaux et écologiques comme une contrepartie à nos activités industrielles, mais plutôt comme l'un de nos facteurs de réussite.

Forts de cette approche, nous estimons essentiel de respecter les normes juridiques et éthiques, de fabriquer des produits en tenant compte de nos responsabilités environnementales et de toujours avoir à l'esprit les impacts environnementaux quand il s'agit d'innovation. De même, notre politique en matière de ressources humaines respecte les droits et intérêts des salariés et vise à utiliser au mieux et à développer le potentiel de chacun. Sur l'ensemble de nos sites à travers le monde, nous finançons des programmes pédagogiques liés à des projets et participons ainsi à l'amélioration de l'environnement social.

Le rapport qui suit est un résumé, sur la base d'exemples, des projets et mesures mis en œuvre en 2011 dans trois domaines du développement durable : le développement durable et la gestion d'entreprise, le développement durable et l'écologie et l'engagement sociétal.



Le développement durable et la gestion d'entreprise

Toutes les informations utiles relatives aux stratégies et mesures utilisées par Sartorius Stedim Biotech pour atteindre une croissance profitable sont développées dans ce Document de Référence aux pages 18 et 19.

Respect des normes juridiques et éthiques

Le groupe Sartorius Stedim Biotech conduit ses activités conformément aux normes juridiques de chaque pays et aux règles éthiques internationales. Nous agissons selon une gouvernance d'entreprise responsable et un contrôle orienté vers une valeur ajoutée durable. Ces principes tiennent compte du respect des réglementations légales et internes au groupe, d'une prise en compte des intérêts de nos différentes parties prenantes, d'une communication d'entreprise transparente, d'une gestion appropriée des risques et de politiques comptables et règles d'audit adéquates. Le groupe Sartorius Stedim Biotech se conforme aux règles et recommandations du Code AFEP-MEDEF pour les principes de gouvernance d'entreprise. Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet dans le Rapport du président, dans le chapitre commençant à la page 66 du présent Document de Référence.

Ce système de conformité a pour but de garantir l'application par les dirigeants, les cadres et les collaborateurs de toutes les réglementations légales, des codes ainsi que des directives internes. De vocation préventive, ce

système a pour mission d'anticiper tout comportement inapproprié et de préserver l'entreprise de tout dommage économique et de toute atteinte à son image. Les principaux piliers de ce système de conformité sont le Code de conduite et le Code anticorruption. Ces codes fixent les critères minimaux à observer pour agir dans le respect de la loi et de l'éthique, critères imposés à tous les collaborateurs, de même que les directives en matière de prévention de la corruption. Ils sont destinés à aider nos collaborateurs à agir dans le respect de l'éthique et de la loi dans leur travail quotidien. Tous nos collaborateurs dans le monde entier sont tenus de suivre une formation basée sur des exemples fictifs afin de s'habituer à gérer des situations difficiles sur le plan éthique et juridique. Un portail d'informations et une hotline dédiés permettent également à nos collaborateurs, fournisseurs, clients ou autres partenaires de signaler tout comportement préjudiciable.

Nos activités se basent sur nos valeurs d'entreprise partagées par tous, à savoir : la persévérance, l'ouverture d'esprit et la joie. Ces valeurs régissent nos relations avec nos clients, partenaires commerciaux et investisseurs, de même qu'elles constituent le fondement de nos relations de travail au sein de l'entreprise. Parallèlement, ces valeurs servent de guide pour choisir la direction à prendre pour le développement futur de l'entreprise.

Application de perspectives variées

En tant qu'entreprise internationale, la diversité de nos marchés, zones d'activité et clients trouve aussi écho dans la diversité de nos collaborateurs. Pour établir un groupe de travail, nous veillons à faire correspondre efficacement perspectives d'avenir et expériences. De même, lorsqu'il s'agit de pourvoir les postes de direction, nous prôtons la mixité culturelle, la parité et la mixité intergénérationnelle. Au sein du deuxième niveau de direction, celui des vice-présidents, les postes sont occupés par exemple par des dirigeants d'origine allemande, française et américaine. Selon une évaluation représentative conduite au cours de l'exercice écoulé, plus de 27 % des quelques 370 cadres de Sartorius Stedim Biotech sont des femmes ; au niveau des équipes de direction, ce pourcentage atteint presque 22 %. Sur la totalité des salariés, le pourcentage de femmes est de 35 %. Par conséquent, selon ses propres estimations, Sartorius Stedim Biotech emploie actuellement un pourcentage de personnel féminin supérieur à la moyenne par comparaison aux autres entreprises de son secteur. Nous nous efforçons d'augmenter la proportion de femmes dans les fonctions de direction ainsi que d'évoluer vers une internationalisation encore plus forte de nos équipes dirigeantes à moyen terme.

Renforcer le potentiel de développement de nos collaborateurs à travers le monde

Nous avons besoin d'un personnel compétent et qualifié pour pouvoir croître avec succès dans un environnement de marché dynamique. Sartorius Stedim Biotech investit régulièrement dans le développement professionnel de ses collaborateurs. À titre d'exemple, sur les sites français, Sartorius Stedim Biotech a investi 3 % de ses charges de personnel annuelles en formation professionnelle. Notre objectif déclaré est d'harmoniser nos politiques de ressources humaines à travers le monde. Nous avons une stratégie de formation globale pour garantir l'uniformisation de l'évaluation de nos collaborateurs en vertu de standards internationaux.

Au cours de l'exercice considéré, un nouveau programme de valorisation des ventes a été lancé sur le plan mondial pour tous nos commerciaux de terrain et nos spécialistes en applications. En parallèle d'un renforcement des qualifications dans le sens d'une meilleure compréhension des besoins de nos clients, ce programme apporte également des compétences en matière de conseil centré sur le client. La formation à la gestion de projets permet à nos équipes internationales d'étendre leurs capacités dans ce domaine selon des normes uniformes.

Le programme de développement du leadership, mis au point sur la base de nos directives en la matière, a été lancé sur nos différents sites à travers le monde depuis 2010. Par de tels programmes de développement, Sartorius Stedim Biotech contribue à l'intégration de cultures différentes partout dans le monde, dans l'objectif de développer une culture de gestion commune, partagée par tous. Les entretiens annuels de performance annuelles, dont le contenu et les critères d'appréciation ont été harmonisés pour l'ensemble des sites en 2010, encouragent également cette volonté d'intégration.

Sartorius Stedim Biotech cherche à recruter en grande partie en interne pour ses postes de direction et, pour ce faire, développe et encourage à travers le monde les collaborateurs qui ont un potentiel de direction. L'année 2011 a été l'occasion d'étendre à toute l'Europe notre programme de formation aux fonctions de direction, jusque-là uniquement suivi par les équipes allemandes. Ce programme d'une année aide les jeunes cadres à développer leurs qualités de leader, notamment par des entretiens individuels avec des directeurs ayant une grande expérience managériale pour s'enrichir de leur expérience. Nous avons pour projet de proposer ce programme sur d'autres sites du groupe en 2012.

Découvrir et développer de nouveaux talents

Pour construire des équipes de talent hautement qualifiées, Sartorius Stedim Biotech a entamé en 2011 sur ses sites français et portoricain la mise en place d'un programme de formation professionnelle basé sur le modèle allemand. Nous proposons des stages de formation à des étudiants afin de les aider à accroître leurs connaissances et leur expérience. Nous soutenons nos stagiaires de différentes façons, notamment en leur permettant de prendre part à des initiatives en termes de formation. Grâce à notre partenariat avec l'Euromed Business School à Marseille, les stagiaires internationaux accueillis sur notre site d'Aubagne ont par exemple la possibilité de suivre les cours du « Master of Business Administration » (MBA) dispensés dans cette école.

Liberté, flexibilité et sécurité au travail

Le groupe Sartorius Stedim Biotech confie à ses collaborateurs des missions exigeantes, leur laisse toute liberté dans l'organisation de leur travail quotidien et leur donne des responsabilités dès leur embauche. Un tel environnement suscite la motivation à long terme et une grande fidélité de nos collaborateurs. Il en découle des taux de rotation du personnel très faibles, avec seulement 4,9 % en France et 3,3 % en Allemagne. Selon une étude faite par le "German Institute for Employment Research " (IAB , ces deux taux sont nettement inférieurs à la moyenne. La flexibilité du temps de travail est fondamentale pour concilier vie de famille et vie professionnelle. Notre modèle de temps de travail, Sartoflex, donne la possibilité à tous nos employés des sites allemands de programmer leur temps de travail en toute souplesse. Ils peuvent notamment opter pour les horaires flottants, le temps partiel ou le télétravail. Nous adaptions constamment nos structures en termes de sécurité au travail et d'organisation du travail. Pour citer un exemple, nos sociétés allemandes suivent les directives émises par l'autorité allemande en charge des questions de santé et de sécurité au travail en complément du respect des lois et réglementations en vigueur.

Source: Thomas Rein - "Ist Europa auf dem Weg zum Turbo-Arbeitsmarkt? Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung (IAB)" - Kurzbericht 19/2010 - <http://iab.de>.

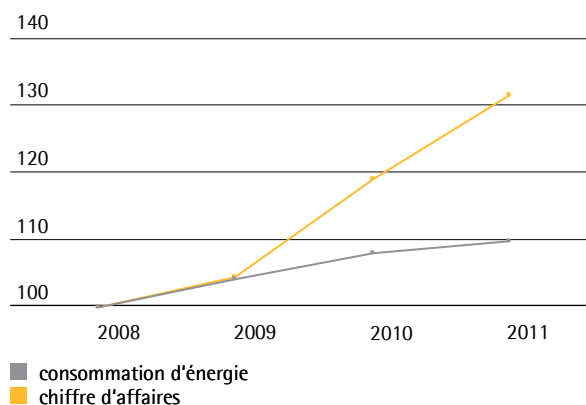
Le développement durable et l'écologie

Une production durable et des innovations écologiques sont des facteurs essentiels à notre réussite économique à long terme. Nos processus de fabrication sont conçus dans le respect des ressources naturelles et nous proposons à nos clients des produits non seulement économiques et fiables, mais à même d'offrir par ailleurs des avantages environnementaux. Pour mettre en place nos processus, nous ne nous arrêtons pas à notre propre utilisation immédiate des ressources mais envisageons le cycle de vie entier des produits, y compris les processus de nos clients. Nos fournisseurs sont également tenus de se conformer aux exigences de notre approche écologique. Conjuguer la croissance et la préservation des ressources naturelles sont les objectifs que Sartorius Stedim Biotech met en place à différents niveaux.

Des critères élevés pour la qualité et la protection de l'environnement

Le groupe Sartorius Stedim Biotech est certifié selon les normes internationales en vigueur pour la protection de l'environnement (ISO 14001) et pour la qualité (ISO 9001). Ces deux systèmes de gestion garantissent notre prudence concernant l'utilisation des ressources et notre respect des exigences de qualité dans la fabrication de nos produits. À l'origine introduites sur notre site de Goettingen, ces deux normes sont aujourd'hui la référence sur tous nos sites à travers le monde. Nous nous efforçons en permanence d'améliorer nos systèmes existants et travaillons à leur mise en place progressive sur tous nos sites de production. À Pékin par exemple, notre usine est certifiée conforme aux deux normes ISO depuis 2010 et Sartorius Stedim Biotech en Inde prévoit d'obtenir la certification ISO 14001 en 2012.

Évolution du chiffre d'affaires¹⁾ et de la consommation d'énergie en %



¹⁾ Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, produits de sa propre fabrication

Un développement de nos infrastructures respectueux de l'environnement

Avec trois grands projets de construction, deux sur nos deux sites allemands à Goettingen et à Guxhagen et un à Yauco à Porto Rico, 2011 a été une année intense pour le développement des infrastructures de Sartorius Stedim Biotech. Dans les nouveaux bâtiments comme dans les extensions d'infrastructures existantes, nous intégrons équipements et technologies écologiques les plus avancés et nous allons souvent au-delà des obligations imposées par les réglementations environnementales locales. Ainsi, sur notre site de Yauco à Porto Rico, en passe de devenir un centre de production et de logistique de premier plan pour le marché nord-américain, Sartorius Stedim Biotech s'efforce de répondre aux rigoureuses normes américaines en faveur d'infrastructures respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles. Notre objectif est d'atteindre l'un des niveaux de qualité les plus élevés de la norme LEED, système d'accréditation pour les bâtiments verts aux États-Unis. À titre d'illustration, le nouveau complexe de Yauco est conçu pour réaliser une économie de consommation d'eau de 85 % et de plus d'un cinquième de la consommation d'énergie par rapport aux niveaux antérieurs. Sartorius Stedim Biotech prévoit de satisfaire près de 10 % de ses besoins en énergie à partir de sources renouvelables, notamment par des panneaux solaires installés sur le toit de l'usine.

Utilisation efficace de l'énergie

L'une des priorités de l'entreprise est de trouver de nouvelles solutions pour améliorer notre efficacité énergétique. Depuis 2008, nous exploitons sur notre plus grand site de production, à Goettingen, une unité de cogénération (CHP) dont le degré d'efficacité atteint 80 %, soit un rendement deux fois plus élevé que celui des usines classiques. Cette installation de type CHP nous permet de produire environ 15 % des besoins en électricité du site allemand et la chaleur d'échappement récupérée couvre un cinquième de nos besoins en chauffage. L'exploitation de notre propre unité de cogénération contribue non seulement largement à la protection de l'environnement mais permet aussi une diminution sensible de nos dépenses énergétiques. Nous investissons de façon continue dans des programmes de régulation optimisés et des techniques de pointe afin d'atteindre le plus fort rendement possible avec une utilisation d'énergie minimale. La centrale d'air comprimé utilisée pour commander et régler les machines de production de notre usine de Goettingen, modernisée en 2010, consomme environ 45 % d'énergie en moins par rapport à l'installation précédente. Cette mesure de modernisation a réduit à elle seule nos émissions annuelles de CO₂ de 400 tonnes métriques. Au total, les mesures de protection de l'environnement mises en place à ce jour sur le site de Goettingen se sont traduites

par une réduction de notre empreinte carbone de quelque 5 600 tonnes métriques par an. Depuis 2008, la consommation d'énergie à Goettingen est restée largement inférieure à la normale. En effet, malgré l'ajout de locaux supplémentaires et l'augmentation de la production et des ventes de filtres, la consommation d'électricité et de gaz naturel est restée pratiquement constante pendant toute cette période. En Tunisie, nous avons modernisé l'éclairage sur toutes nos lignes de production en 2011 pour réaliser des économies d'énergie.

Valorisation des matières recyclables

Nous avons également fait de grands progrès en matière de recyclage. Sur le site de Goettingen, où nous fabriquons des membranes pour cartouches filtrantes, nous disposons d'une station moderne de recyclage des solvants. Les alcools issus de la production de membranes sont recyclés directement dans l'enceinte de l'usine et réintroduits dans le processus de production. Ainsi, les substances sont maintenues en circuit fermé, nous minimisons les besoins en transport, réduisons la consommation d'eau et les volumes d'eaux usées. La station de recyclage des solvants offre une capacité suffisante pour absorber l'augmentation prévue de la production de membranes à compter de 2012. Grâce à nos propres travaux de recherche et de développement, nous sommes également parvenus à réduire les quantités de solvants nécessaires à la fabrication des membranes.

En qualité de fournisseur de l'industrie pharmaceutique, nous ne pouvons actuellement pas utiliser de matières plastiques recyclées pour des raisons de sécurité des produits mais nous envoyons constamment nos plastiques au recyclage où nous les éliminons dans le respect de l'environnement. À titre d'exemple, en 2011, plus de 90 % de tous les déchets générés sur nos sites français d'Aubagne et de Lourdes ainsi qu'en Tunisie à M'Hamdia ont été recyclés. Les déchets plastiques composites riches en énergie générés dans le processus de fabrication des poches ont servi à la production d'énergie par incinération dans une usine spéciale. La plus grande partie des déchets polymères a été séparée et collectée selon le type de matières, comme le polyamide et le polyéthylène, puis réutilisée sous forme de matières secondaires. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons encore réduit de 10 % la consommation de papier sur les sites précédemment mentionnés et avons éliminé les déchets papier dans le respect de l'environnement.

Sartorius Stedim Biotech respecte la directive et la réglementation européennes concernant le recyclage et la récupération des déchets de produits électroniques (WEEE). Sur nos sites allemands, grâce à l'introduction depuis 2010 des signatures électroniques pour les déchets dangereux comme la soude et le pétrole,

nous contrôlons la production de ces déchets et fournissons un suivi numérique de leur récupération et élimination. Nous garantissons ainsi une traçabilité complète de ce type de déchets du début à la fin du cycle.

Innovations écologiques de nos produits

Nos efforts d'optimisation de la performance environnementale de nos produits et méthodes de production commencent dès la phase de recherche et développement. Chaque fois que la sécurité et la fonctionnalité des produits sont réunies, nous augmentons la part de matières premières renouvelables dans la production et réduisons les emballages. En 2011 par exemple, nous avons lancé un projet de coopération à long terme avec des partenaires industriels pour étudier des solutions afin d'obtenir des polymères pour nos membranes et capsules à partir de matières premières renouvelables ou recyclées. Les solutions intégrées de notre gamme de produits FlexAct sont un autre exemple de cette approche : au-delà des avantages écologiques généralement proposés par les technologies à usage unique, les solutions FlexAct réduisent le besoin de matériel fixe installé et donc la quantité de matières utilisées. L'unité de commande centrale polyvalente de FlexAct peut par exemple être utilisée dans un certain nombre de processus biopharmaceutiques différents.

Des produits durables pour un meilleur bilan écologique de nos clients

Les produits à usage unique s'imposent de plus en plus dans la fabrication de médicaments innovants plus efficaces. Ils sont non seulement pratiques sur un plan économique mais apportent aussi des avantages écologiques : comparés aux équipements conventionnels en acier et en verre, ils rendent superflus les grands nettoyages à l'eau déminéralisée et le traitement des eaux usées. Selon les résultats démontrés par certaines études, les produits à usage unique en plastique donnent de bien meilleurs résultats que les équipements réutilisables complexes en termes de consommations d'énergie, d'eau et de substances chimiques sur la durée de vie du produit. Des experts ont comparé la méthode essentiellement basée sur des équipements réutilisables à celle axée sur des solutions à usage unique en fonction de plusieurs scénarios dont un processus industriel type de production d'anticorps monoclonaux. Le résultat est sans appel : un fabricant qui utilise essentiellement des solutions à usage unique consomme environ 87 % d'eau et 30 % d'énergie en moins. De plus, d'après les analyses établies par les experts, l'utilisation de solutions à usage unique permet de réduire la taille des unités de production. De même, l'espace de stockage dont a besoin le fabricant est inférieur de 30 %, d'où des économies d'énergie et de maté-

riel supplémentaires. D'autres études ont confirmé que les produits à usage unique nécessitent deux fois moins d'énergie pour la stérilisation, le nettoyage et le matériel que les processus conventionnels.

Si les produits à usage unique ont un impact écologique positif du fait de leurs plus faibles consommations d'énergie et d'eau, leur utilisation génère plus de déchets. Toutefois, même sur ce point particulier, on peut largement améliorer la performance environnementale par une récupération et un recyclage réguliers. En effet, les matières plastiques ultra pures, utilisées dans la fabrication des différents produits à usage unique, contiennent environ 80 % à 90 % d'énergie de pétrole brut pur et constituent donc une matière première secondaire exploitable. L'énergie importante dégagée par les polymères peut être par exemple récupérée pour produire de l'énergie thermique ou électrique.

Notre pôle services aide nos clients à optimiser les solutions pour répondre au mieux à leurs besoins sur leurs sites de production. Nous procédons toujours à une analyse globale des processus du client et identifions les améliorations potentielles d'un point de vue à la fois financier et écologique. Nous contribuons ainsi à une gestion plus économique et plus écologique des processus de nos clients.

Sources : Sinclair A., Lindsay I., et al.: The Environmental Impact of Disposable Technologies. BioPharm Int. 2 novembre 2008. www.biopharmservices.com/docs/EnvironmentImpactDisposables.pdf ; Rawlings B., Pora H.: Environmental Impact of Single-Use and Reusable Bioprocess Systems. BioProcess Int. Février 2009 : 18-25.

Une base de données au service de l'identification d'économies d'énergie potentielles

Pour obtenir des données fiables sur nos propres émissions tout au long de la chaîne de valeur, nous avons établi notre « empreinte carbone » à notre siège d'Aubagne fin 2010 à partir de la méthode Bilan Carbone. D'après les résultats de cette analyse, les matières premières livrées par les fournisseurs du site représentent globalement 42 % de son empreinte carbone. Les autres sources d'émission de dioxyde de carbone sont le fret (20 %), l'emballage (12 %) et le transport (14 %). Cette évaluation tient également compte des trajets de nos collaborateurs pour se rendre au travail et de leurs déplacements professionnels. Sur la base de cette étude, nous avons établi un plan d'action pour réduire encore notre impact CO2. Dans l'ensemble, notre stratégie qui consiste, dans la mesure du possible, à fournir nos marchés locaux directement à partir de nos sites de production en local nous permet de limiter les transports et donc de réduire les rejets de dioxyde de carbone.

L'engagement sociétal

Nos activités sur le plan social se concentrent sur des domaines liés à notre métier de base. Promouvoir la recherche et des opérations de soutien en faveur de la communauté scientifique restent nos principales priorités dans ce domaine. Sur les sites de production les plus significatifs du groupe, nous participons également à des programmes pédagogiques et sociaux.

Soutien aux étudiants et jeunes diplômés

Grâce à ses propres programmes et aux coopérations nouées, Sartorius Stedim Biotech est certain de recruter les jeunes talents de demain. Notre programme international de bourses « Bioscience Scholarship » encourage les meilleurs étudiants et jeunes diplômés dans les domaines des sciences et de la technique par un soutien financier, professionnel et individuel. Notre programme est destiné à attirer vers nous de jeunes collaborateurs qualifiés, en particulier des pays émergents d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine pour développer des projets à l'international. Au siège social de notre entreprise à Aubagne, nous travaillons en collaboration avec l'École d'Ingénieurs de Marseille, afin de donner la possibilité à de jeunes ingénieurs en biotechnologie d'acquérir une expérience professionnelle comme ingénieur d'application en marketing. Le groupe Sartorius Stedim Biotech donne la possibilité aux étudiants de faire des stages professionnels pratiques pour leur permettre d'affiner leurs connaissances, compétences et expériences. Nous soutenons nos stagiaires en leur permettant par exemple de participer à nos initiatives de formation. À Aubagne, grâce à notre partenariat avec l'« Euromed Business School » à Marseille, les stagiaires étrangers peuvent par exemple suivre les cours du « Master of Business Administration » (MBA) dispensés dans cette école.

Parrainage d'événements pour la communauté scientifique

Outre le maintien des coopérations nouées de longue date avec différents instituts scientifiques, nous participons régulièrement à des symposiums, congrès et conférences annuelles, avec par exemple en 2011, les conférences annuelles de « The American Society of Cell Biology » (ASCB), « The American Society of Microbiology » (ASM) et « The American Society for Industrial Microbiology » (SIM). Ces organisations à but non lucratif présentent et débattent des dernières avancées scientifiques. Par ailleurs, Sartorius Stedim Biotech a parrainé les réunions annuelles de la « Neuroscience Society » (SFN) en Allemagne et de l'« American Association for Cancer Research » (AACR), spécialisées dans le développement de méthodes de traitement médical avancées. En 2011, nous avons également

soutenu l'« International Society for Pharmaceutical Engineering » dont la conférence annuelle traitait des normes de production mondiales (GMP).

Action en faveur d'organismes locaux sur les sites du groupe

Contribuer à équiper les écoles, attribuer des bourses, apporter des conseils à la construction de parcours professionnels et promouvoir la formation pratique : voilà autant d'actions dans lesquelles Sartorius Stedim Biotech est engagé sur différents sites.

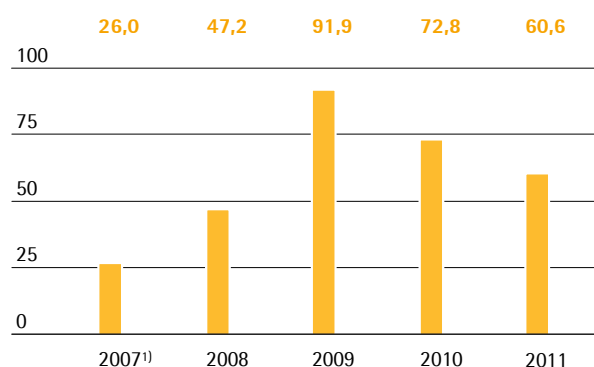
Par exemple, à Yauco (Porto Rico), Sartorius Stedim Biotech apporte son soutien depuis de nombreuses années à plusieurs écoles et a permis l'émergence de nouveaux talents. À Goettingen également, nous nous impliquons auprès de plusieurs lycées, comme par exemple le Felix-Klein-Gymnasium. Celui-ci propose, en plus du diplôme de fin d'études secondaires allemand (Abitur), un baccalauréat reconnu sur le plan international. Sur notre site de Bangalore, nous avons apporté en 2011 notre soutien à l'école élémentaire locale située à proximité de l'entreprise afin d'ouvrir de nouvelles classes. De plus, sous l'impulsion d'un client indien, nous avons organisé en partenariat avec le Rotary Club local en 2011 une campagne de don du sang sur le site de l'entreprise à Bangalore. À Aubagne, nous avons soutenu une initiative locale destinée à préparer des chômeurs à la recherche d'un emploi à l'aide de formations spéciales.

Patrimoine et situation financière

Flux de trésorerie

Le groupe Sartorius Stedim Biotech a enregistré un flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle de 60,6 millions d'euros pour 2011 contre 72,8 millions d'euros pour l'année précédente. Si la contribution en hausse du résultat a eu un effet positif, elle a été largement contrebalancée par l'augmentation des versements au titre de l'impôt. Par ailleurs, le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle a été impacté par la consolidation du besoin en fonds de roulement principalement sous l'effet de la croissance du chiffre d'affaires.

Trésorerie de l'activité opérationnelle en millions €



¹⁾ Le tableau de flux de trésorerie consolidé intègre 9 mois d'activité de l'ancien sous-groupe Sartorius Biotech (du 1^{er} avril 2007 au 31 décembre 2007) et à 6 mois d'activité de l'ancien Groupe Stedim (du 1^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2007).

À -41,8 millions d'euros contre -15,3 millions d'euros l'année précédente, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement a augmenté, comme anticipé, essentiellement en raison d'investissements conséquents dans nos capacités de production et de l'acquisition d'une participation dans Sartorius Korea Biotech, jusque-là notre partenaire franchisé.

Le flux net de trésorerie des activités de financement est en net repli à -4,9 millions d'euros, par rapport au chiffre de l'année précédente de -82,5 millions d'euros, qui intégrait les versements effectués dans le cadre du programme de rachat d'actions à hauteur de 61,3 millions d'euros. Par conséquent, la dette nette de l'exercice s'établit à 100,1 millions d'euros en 2011 contre 102,8 millions d'euros pour l'exercice 2010.

Tableau de flux de trésorerie Abrégé

en millions €	2011	2010
Trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	60,6	72,8
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	-41,8	-15,3
Trésorerie provenant des opérations de financement	-4,9	-82,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46,8	29,7
Endettement brut	146,9	132,4
Endettement net	100,1	102,8

Bilan consolidé

Le total bilan du groupe Sartorius Stedim Biotech a augmenté de 64,3 millions d'euros entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 pour atteindre 720,7 millions d'euros. Concernant les actifs, le groupe a enregistré une hausse des actifs non courants. Ils passent de 480,0 millions d'euros en 2010 à 500,5 millions d'euros en 2011, essentiellement sous l'effet des grands projets d'investissement conduits au cours de la période, d'une valeur de 38,6 millions d'euros contre 16,7 millions d'euros l'année précédente. Par conséquent, le ratio d'investissement a progressé passant de 3,9 % à 8,1 % au cours de l'exercice écoulé.

Les actifs courants ont également été en hausse pour atteindre 220,2 millions d'euros (2010 : 176,4 millions d'euros) en raison d'une augmentation de 17,2 millions d'euros de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, combinée à un accroissement du besoin en fonds de roulement de 25,6 millions d'euros.

Chiffres clés du besoin en fonds de roulement
 en nombre de jours

		2011	2010
Rotation des stocks			
Stocks	x 360	50	42
Chiffre d'affaires			
Rotation des créances clients			
Créances clients	x 360	70	69
Chiffres d'affaires			
Rotation de l'actif économique			
Besoin en fonds de roulement net ¹⁾	x 360	78	73
Chiffre d'affaires			

¹⁾ Somme des stocks et des créances clients moins les dettes fournisseurs

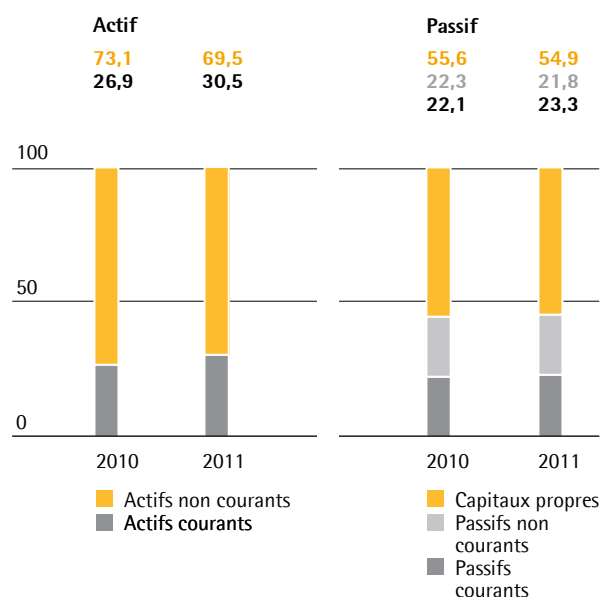
Les capitaux propres sont passés de 365,1 millions d'euros à 395,6 millions d'euros avec un ratio capitaux propres | total bilan du groupe Sartorius Stedim Biotech à 54,9 % (31 décembre 2010 : 55,6 %), et restent donc à un niveau toujours très satisfaisant.

Chiffres clés du bilan

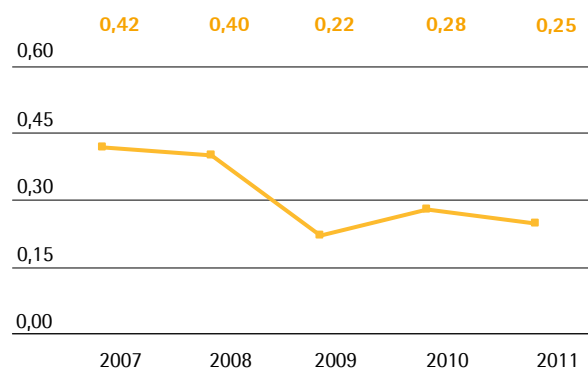
	2011	2010
Ratio		
Capitaux propres	54,9 %	55,6 %
Total bilan		
Ratio		
Capitaux permanents	113,3 %	109,4 %
Immobilisations		

Les passifs non courants ont légèrement progressé évoluant de 146,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 à 156,8 millions d'euros au 31 décembre 2011, principalement en raison de l'augmentation des emprunts et autres passifs financiers. Les passifs courants ont également augmenté pour atteindre 168,2 millions d'euros contre 144,9 millions d'euros en 2010, principalement en raison de dettes fournisseurs et comptes rattachés plus élevés.

Globalement, l'endettement bancaire brut a augmenté de 132,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 à 146,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Structure du bilan
 en %


Le ratio capitaux à long terme | immobilisations s'est accentué passant de 109,4 % à 113,3 %. Le ratio endettement net | capitaux propres (« gearing ») se maintient à un niveau très satisfaisant à 0,3 (au 31 décembre 2010 : 0,3).

Taux d'endettement


Financement | Trésorerie

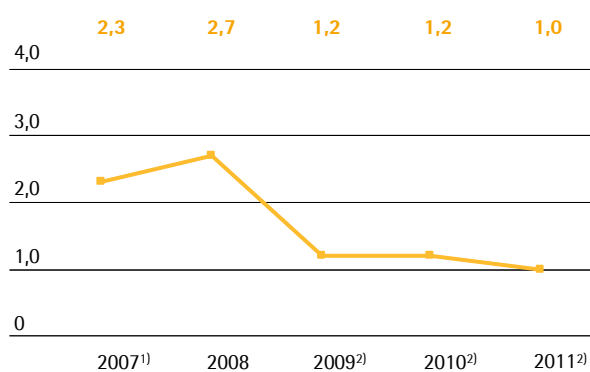
Le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech repose sur un socle solide et s'inscrit sur le long terme. L'élément principal de ce dispositif est un crédit syndiqué. Cette ligne de crédit, actuellement chiffrée à un total de 181,0 millions d'euros et à échéance en septembre 2013, a été obtenue auprès d'un consortium de douze établissements de crédit dirigé par les banques allemandes Commerzbank et WestLB.

Par ailleurs, une convention de crédit à long terme d'un volume de 25 millions d'euros a été conclue avec Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) concernant des investissements en capacités de production.

Afin de diversifier notre structure de financement, nous avons également un programme d'affacturage, d'un volume maximal de 35,0 millions d'euros. De plus, nous disposons de plusieurs lignes de crédit bilatérales pour un montant total d'environ 22 millions d'euros.

Le ratio endettement net | EBITDA retraité était de 1,0 au 31 décembre 2011, soit une nouvelle amélioration par rapport au 31 décembre 2010 où il ressortait à 1,2. Le ratio de couverture des charges d'intérêt (ratio EBITDA retraité | intérêts payés) s'inscrit à 22,5 (25,8 au 31 décembre 2010). Les principaux indicateurs de solvabilité affichent donc d'excellents niveaux.

Ratio endettement net EBITDA



¹⁾ pro forma retraité

²⁾ retraité

En raison de notre implantation mondiale en matière de commercialisation et de distribution, nos chiffres sont exprimés en différentes devises. Les principales monnaies concernées sont le dollar américain, le yen et la livre sterling. Nous sommes donc exposés aux fluctuations des taux de change, en particulier entre l'euro et le dollar américain. Grâce à notre réseau de production international disposant de sites en dehors de l'Allemagne et de la France, notamment en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Inde, nous pouvons compenser en grande partie les fluctuations des taux de change par une couverture naturelle. L'exposition nette restante est généralement couverte par des contrats sur devises à échéance jusqu'à un an et demi. Par rapport à 2010, nous avons sensiblement relevé notre niveau de couverture au cours de l'exercice 2011.

Compte tenu du niveau historiquement bas des taux d'intérêt, nous avons souscrit au cours de l'année écoulée, des contrats importants de couverture des taux d'intérêt. Par conséquent, près des deux tiers de nos emprunts bancaires, contractés à des taux d'intérêt variables, sont désormais couverts contre le risque de hausse des taux.

Paramètres financiers

	2011	2010
Ratio endettement net EBITDA¹⁾		
Dette nette	1,0 ²⁾	1,2 ²⁾
EBITDA ¹⁾		
Couverture des intérêts		
EBITDA ¹⁾	22,5 ²⁾	25,8 ²⁾
Intérêts payés		
Taux d'endettement		
Dette nette	0,3	0,3
Capitaux propres		

¹⁾ Pour de plus amples informations sur l'indicateur EBITDA, veuillez vous référer au chapitre relatif à l'évolution des activités du groupe et au glossaire.

²⁾ Retraité ; pour de plus amples informations sur la présentation retraitée, veuillez vous référer au chapitre relatif à l'évolution des activités du groupe et au glossaire

Risques et opportunités

L'entreprise a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un impact sur son activité commerciale, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et les présente dans les paragraphes suivants.

Système de gestion des risques

Groupe à vocation internationale, Sartorius Stedim Biotech est par nature exposé à différents risques. Pour pouvoir gérer efficacement les risques latents ou potentiels, nous avons mis en œuvre un système de gestion des risques. Ce système de gestion des risques est conçu pour permettre d'anticiper l'identification, l'évaluation et le contrôle des risques. Ainsi, la direction de l'entreprise dispose à tout moment d'une information sur la situation des risques encourus et peut, le cas échéant, prendre les mesures appropriées.

Les responsables des différents services, les directeurs généraux des filiales du groupe ainsi que les responsables des services centraux sont tenus de contrôler, à intervalles réguliers, la situation des risques encourus dans leurs domaines de responsabilités respectifs et de signaler tout dépassement des seuils de risques définis.

Pour tous les risques identifiés au sein du groupe Sartorius Stedim Biotech qui peuvent avoir une incidence négative sur la situation patrimoniale et financière et | ou sur le résultat de l'entreprise, des mesures correctives et | ou comptables ont été le cas échéant mises en œuvre sur la période concernée.

Rapport explicatif sur les risques encourus

L'entreprise a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risques généraux

Compte tenu de ses différents métiers, notre société est protégée dans une certaine mesure des cycles économiques qui s'exercent à une échelle plus large. Il n'en reste pas moins que notre capacité à prévoir et atténuer les conséquences directes et indirectes des risques au sens large, tels que les crises de change ou les catastrophes naturelles et leurs dommages associés

sur des infrastructures importantes sur le plan commercial, voire vitales pour l'activité, est limitée.

Risques liés à la chaîne logistique

Notre chaîne logistique couvre toutes les étapes des achats aux ventes, en passant par la production. Les dysfonctionnements de ce processus peuvent avoir des conséquences significatives notamment en matière de retards de livraison. Nous avons mis en place un système de gestion globale de la chaîne logistique pour éviter ces dysfonctionnements. Ce dispositif consiste à analyser et à piloter l'ensemble des processus afin de minimiser les risques encourus. Nous allons ci-après exposer les différents risques auxquels notre chaîne logistique est soumise.

Risques fournisseurs

Nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs pour une part importante de nos matières premières, pièces et composants, consommables et services. Nous sommes donc soumis à des risques liés à des problèmes de livraison imprévus et | ou aux augmentations de prix. La surveillance et le pilotage des opérations d'achat mis en place par notre système de gestion globale de la chaîne logistique permettent de réduire ces risques. De plus, nous procédons régulièrement à des audits de nos fournisseurs et mettons en place des systèmes d'alertes préventifs. Par ailleurs, nous constituons des stocks de sécurité pour les matières premières d'importance stratégique et faisons appel, quand cela est possible, à des sources d'approvisionnement alternatives.

Risques de production

Notre compétence technologique de base nous permet de fabriquer nous-mêmes une grande partie de notre gamme de produits très diversifiés (par exemple les filtres). Pour d'autres produits tels que les bioréacteurs et les fermenteurs multi-usages, nous travaillons avec des fournisseurs et transférons de ce fait une partie des risques de production sur des tiers. Lorsque nous fabriquons nous-mêmes les produits, nous gérons et répondons aux problématiques de sous-capacité | surcapacité, arrêts de production, taux de rebut excessifs et niveaux élevés de fonds de roulement immobilisés. Nous limitons et réduisons ces risques grâce à une planification minutieuse des capacités de production, à l'utilisation de machines à applications variées, à des postes de travail semi-automatiques associés à des horaires de travail flexibles ; et grâce également à la surveillance continue du processus de production. En outre, notre im-

plantation internationale nous permet de faire face à d'éventuels goulets d'étranglement auxquels nous serions soumis en transférant la production d'un site à un autre.

Risques liés à la vente et à la distribution

Nous utilisons une grande variété de circuits de vente et de distribution de nos produits à travers le monde. Des risques peuvent survenir en cas de changements imprévus sur la structure des commandes, d'une pression croissante sur les prix ainsi que du non-respect de délais convenus contractuellement avec des clients. Nous nous efforçons d'anticiper au maximum les commandes sur les différents segments de marché pour pouvoir réagir en conséquence à des demandes ciblées. Grâce à nos innovations techniques et à notre positionnement sur les marchés soumis à une moindre pression des prix, par exemple le marché des produits destinés aux processus de production certifiés dans l'industrie biopharmaceutique, nous réduisons le risque d'augmentation de pression sur les prix. Nous avons également minimisé l'exposition au risque logistique ces dernières années par la constitution et l'exploitation de stocks centralisés pour optimiser la logistique de distribution.

Risques liés à la qualité

Nos clients utilisent les produits du groupe Sartorius Stedim Biotech dans un grand nombre de processus de production sensibles, notamment la fabrication de médicaments, de denrées alimentaires et de boissons ou encore de produits chimiques, ainsi que dans les laboratoires de recherche et de développement. Le risque principal est le non-respect des critères de qualité définis. Il pourrait entraîner des préjudices à nos clients que nous pourrions avoir à compenser sous forme de demandes de dédommagement. Grâce à des contrôles de qualité rigoureux et au recours à des procédés et systèmes de fabrication modernes, par exemple la production en salle blanche, nous nous assurons que nos produits satisfont aux critères de qualité les plus élevés. Nos procédés et systèmes de fabrication sont soumis à un contrôle constant dans le cadre du processus d'amélioration continu et sont optimisés en conséquence afin de satisfaire aux exigences en vigueur. Les validations données lors des divers audits effectués chaque année par nos clients ainsi que la certification ISO 9001 et ISO 13485, attestent du niveau de qualité élevé de nos produits et de nos processus. Indépendamment de ces mesures, nous souscrivons un contrat particulier d'assurance responsabilité civile pour tout dommage causé par nos produits. Pour apporter une réponse rapide en cas de produits défectueux et pour en minimiser les effets préjudicia-

bles, Sartorius a mis en place un système de traçabilité avec la possibilité de rappeler un lot entier de produits de façon immédiate si nécessaire.

Risques liés à la recherche et au développement

Nous investissons de manière importante en recherche et développement. Les risques potentiels sont le développement de produits ne correspondant pas aux attentes du marché, le non-respect des délais de développement ou encore le transfert involontaire de savoir-faire vers la concurrence. Ces risques sont fortement réduits par la mise en place d'une gestion de projet moderne, d'un contrôle intensif et de l'intégration précoce de nos clients aux processus de développement. Les brevets et une veille technologique et concurrentielle permanente protègent notre technologie.

Risques clients

Les principaux clients du groupe Sartorius Stedim Biotech sont des entreprises pharmaceutiques et chimiques, ainsi que des instituts de recherche et des établissements de formation du secteur public. Ce sont pour la plupart des entreprises relativement importantes, existant depuis longtemps et d'assise financière solide. Comme nous disposons d'une structure de clientèle très diversifiée dans la plupart de nos domaines d'activités, nous dépendons relativement peu des différents grands comptes. Le programme d'affacturage s'est poursuivi en 2011 et permet de maintenir à un bas niveau notre exposition aux risques liés aux créances clients. Nous travaillons également à l'amélioration constante de notre gestion des créances et avons recours à des agences de notation externes pour mieux piloter les risques de crédit.

Risques concurrentiels

Le groupe Sartorius Stedim Biotech occupe une position dominante sur la plupart de ses marchés. Certains de nos concurrents ont une taille plus importante que la nôtre et la plupart d'entre eux partagent notre envergure internationale, notamment Merck Millipore et Pall. Le risque de voir émerger de nouveaux concurrents nous semble relativement faible. En effet, nos principaux clients sont présents dans des secteurs extrêmement réglementés comme la biopharmacie ou l'agro-alimentaire et les barrières technologiques à l'entrée sont très élevées. De plus, notre présence mondiale constitue un avantage concurrentiel de taille.

Risques liés au départ des collaborateurs

Entreprise technologique innovante, Sartorius emploie un grand nombre de salariés hautement qualifiés. Pour faire face au risque que fait peser l'évolution démographique et au risque de départ de nos collaborateurs, notamment ceux qui occupent des postes clés, notre système de rémunération est basé sur la performance. Nous proposons des formations continues ciblées et nous garantissons des perspectives d'évolution intéressantes, une formation continue et des apprentissages dédiés pour nos meilleurs talents. Nous proposons également des prestations sociales avantageuses. Le succès de ces choix se mesure ces dernières années par un très faible taux de rotation du personnel et par une durée moyenne de présence de nos collaborateurs dans l'entreprise relativement élevée. Certains contrats de travail incluent une clause de non-concurrence interdisant le départ vers un concurrent direct.

Risques financiers

De par sa présence internationale, l'activité du groupe Sartorius Stedim Biotech est nécessairement soumise à des risques financiers. En parallèle des risques liés à la comptabilité des chiffres du groupe figurent les risques liés aux taux de change, aux taux d'intérêt et à la liquidité qui seront détaillés ci-après et en annexe des états financiers consolidés.

Risques spécifiques liés à l'établissement des comptes consolidés

Ces risques peuvent par exemple survenir suite à la conclusion d'affaires complexes ou inhabituelles, qui ne peuvent pas être traitées de façon courante. Ils peuvent aussi résulter des marges de manœuvre laissées aux collaborateurs concernés pour l'estimation et l'évaluation des actifs et des passifs, ainsi que de l'externalisation et du transfert de travaux liés à l'établissement des comptes vers des prestataires extérieurs, tels que des actuaires ou des conseils. Les risques liés aux instruments financiers dérivés sont détaillés aux notes annexes des comptes consolidés.

Risques liés au taux de change

Plus d'un tiers de notre chiffre d'affaires est indexé sur le dollar américain ou une devise qui en dépend, et une part moins conséquente sur d'autres devises étrangères. Aussi les variations des taux de change ont une forte incidence sur le bilan et le compte de résultat. Dans le même temps, notre réseau de production mondial nous a permis de compenser les ventes réalisées par des achats libellés dans la même devise. Ainsi, nous fabriquons localement une grande partie des produits destinés au marché nord-américain, ce qui nous permet d'être tout aussi compétitifs que nos concurrents américains. Nous nous couvrons avec des instruments financiers dérivés pour faire face au risque de change net, à savoir la part de chiffre d'affaires en devises étrangères dépassant les coûts de production en devises étrangères. Notre stratégie est en principe prévue jusqu'à une année et demie à l'avance. La couverture de ce risque est prise en charge par l'une de nos équipes et contrôlée par une autre (Voir Section 4, Chapitre 28 - partie E en page 118).

Risques liés au taux d'intérêt

Nous avons conclu des contrats à taux fixe pour éliminer le risque de variation des taux sur une partie de nos crédits en cours sans risque de fluctuation de nos flux de règlement. Toutefois, la plupart des crédits en cours à la clôture de l'exercice sont indexés sur les taux d'intérêt du marché. Environ deux tiers de ces crédits sont actuellement couverts par des instruments de couverture de taux d'intérêt donc seul le tiers restant est soumis au risque de taux d'intérêt. Nous suivons l'évolution des taux en permanence et procédons le cas échéant à des opérations de couverture dans la mesure où elles nous semblent nécessaires et économiquement justifiées. (Voir Section 4, Chapitre 28 - partie F en page 119).

Risques de liquidité

En avril 2011, le groupe a pu refinancer l'une des deux conventions de crédit syndiqué en cours à des conditions plus avantageuses avec un volume de crédit à la hausse. Cette nouvelle convention s'étend jusqu'en avril 2016. Aucun changement n'a été apporté à la seconde convention de crédit à échéance en septembre 2013 aux conditions en vigueur.

Une grande majorité de nos actifs immobilisés sont couverts par des éléments à long terme. Nous garantissons à tout moment la solvabilité du groupe par la planification à court, moyen et long termes de nos flux

de liquidités et le recours à un logiciel de gestion de trésorerie sophistiqué. (Voir Section 4, Chapitre 28 - partie G en page 120).

Risques réglementaires

En tant que fournisseur de l'industrie biopharmaceutique et intervenant dans le système de la santé, le groupe Sartorius Stedim Biotech est directement affecté par l'environnement de ce secteur d'activité. Une éventuelle politique restrictive de la part des autorités de contrôle (FDA, EMEA) sur les accords concernant les nouveaux médicaments constitue le principal risque dans ce domaine. En cas de diminution du nombre de médicaments mis sur le marché, les perspectives de croissance du groupe Sartorius Stedim Biotech devraient être revues à la baisse sur le moyen terme.

Risques environnementaux

La nature même de l'activité du groupe Sartorius Stedim Biotech interagit en permanence avec l'environnement et s'expose donc à ce titre aux risques liés à l'environnement. Il est demandé d'éviter et de réduire les risques pesant sur l'environnement à tous nos responsables sur tous nos sites à travers le monde. Notre département chargé des questions environnementales, de la santé et de la sécurité au travail assure la prévention et la surveillance des processus touchant à l'environnement. A l'échelle mondiale, le système de management environnemental mis en place par la direction de Sartorius Stedim Biotech est certifié DIN EN ISO 14001. Cette norme est applicable à l'ensemble du groupe et porte sur toute une série de mesures visant à minimiser les risques dans ce domaine.

Risques liés aux systèmes d'information et autres

Outre les risques déjà mentionnés ci-dessus, nous faisons face à des risques potentiels liés aux systèmes d'information et de communication. Un fonctionnement pleinement opérationnel de ces systèmes est en effet essentiel au bon déroulement des activités de la société. Nous nous efforçons de diminuer ces risques par le développement et la mise en place de nouvelles directives et politiques de sécurité informatique. Ces règles et mesures se fondent sur la norme ISO 27001 et les normes établies par le « Federal Office for Information Security » en Allemagne (normes BSI). Nos applications et systèmes informatiques sont régulièrement soumis à des audits informatiques internes et externes visant à surveiller les risques potentiels et à prendre les mesures qui s'imposent pour les minimiser. Nous veillons à harmoniser en permanence notre stra-

tégie informatique avec notre stratégie commerciale, à assurer le suivi de nos développements techniques et à recourir à du matériel et à des logiciels modernes pour réduire les risques inhérents à l'exploitation de nos systèmes informatiques.

Risques de procès

Aucune procédure judiciaire, ni aucun recours en justice susceptible d'avoir une incidence négative majeure sur le résultat du groupe ne sont en cours, autres que ceux figurant au bilan.

Il n'existe pas de/d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

Assurances

Nous avons souscrit des polices d'assurance pour nous couvrir contre un grand nombre de risques. Ces assurances concernent la responsabilité civile, la perte d'exploitation, le transport, les dommages matériels et pécuniaires, etc. et couvrent les frais de justice. La nature et l'étendue de notre couverture sont régulièrement contrôlées et mises à jour par un service indépendant dédié à ces tâches travaillant en collaboration avec un courtier externe.

Évaluation de la situation générale des risques encourus et évolution future

Au terme d'une analyse circonstanciée de la situation générale des risques encourus, nous n'avons pas identifié à ce jour de risques susceptibles de compromettre l'avenir de l'entreprise.

Pour l'avenir, nous ne prévoyons pas non plus à ce jour de risques susceptibles de compromettre l'entreprise et son évolution.

Perspectives de développement de l'activité

Environnement macroéconomique

Selon les estimations du FMI, l'activité économique mondiale devrait connaître un niveau de croissance de 4,0 % en 2012, soit un taux identique à celui de l'exercice écoulé. Toutefois, ces prévisions sont soumises à des niveaux de risque supérieurs à la moyenne selon les instituts de prévision économique. Dans ce contexte, les chiffres anticipés par les experts varient selon une fourchette très large et ont déjà été plusieurs fois revus à la baisse au cours des derniers mois. Selon le FMI, l'incertitude suscitée par la crise de la dette et ses répercussions négatives potentielles sur l'économie réelle figurent parmi les facteurs de risque.

Le FMI considère que les problèmes budgétaires et la crise de confiance aux États-Unis comme dans certains États de la zone euro restent non résolus à ce jour. L'enjeu crucial pour les gouvernements consiste à trouver un juste équilibre entre l'élan nécessaire à la croissance économique et la nécessité de consolider les budgets nationaux. Tout bien considéré, le FMI ne peut exclure un glissement vers la récession de l'économie américaine et d'une poignée de pays de la zone euro.

Développement économique dans les pays industrialisés

De façon générale, les estimations laissent à penser que la croissance du PIB des pays industrialisés atteindra 1,9 % en 2012 (contre 1,6 % en 2011). Selon les experts, la tendance aux économies dans les politiques budgétaires va étouffer la relance économique à court terme.

D'après les estimations du FMI, le PIB des États-Unis gagnera 1,8 % en 2012 contre 1,5 % en 2011. Ce léger relèvement par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'atténuation des effets négatifs causés par le tremblement de terre nippon. Les experts prévoient des risques importants pour l'économie américaine, conséquences de la mauvaise tenue du marché de l'immobilier, de niveaux d'endettement public et privé relativement élevés et de la perte de confiance des consommateurs.

Les spécialistes estiment qu'en Europe, le développement économique sera grevé par les plans d'austérité prévus ou déjà mis en place dans plusieurs États membres de la zone euro avec des impacts sur le développement économique, de sorte que la croissance économique risque fort de stagner dans l'ensemble. Dans un tel environnement, les prévisions par pays de la zone euro varient considérablement.

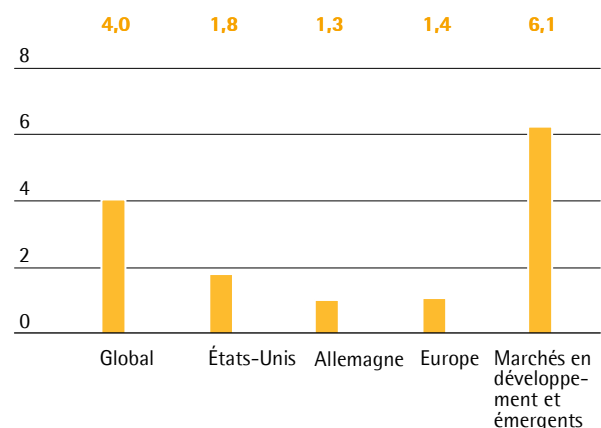
En Allemagne et en France, la croissance économique devrait connaître un ralentissement marqué par rapport à l'exercice considéré. Selon le FMI, l'Allemagne peut tabler sur une croissance de 1,3 % de son PIB pour l'année 2012 contre 2,7 % en 2011. Pourtant, l'OCDE prévoit à peine 0,8 % de croissance. La France est également confrontée à l'essoufflement de sa croissance selon les économistes. La progression de son PIB réel ne devrait pas dépasser 1,4 % en 2012 contre 1,7 % en 2011 et l'OCDE prévoit un chiffre largement inférieur à 0,3 %.

Le FMI anticipe une croissance de l'économie japonaise de l'ordre de 2,3 % en 2012, même s'il faut rappeler que ce chiffre est basé sur un niveau de croissance impacté l'année précédente par la catastrophe naturelle de mars 2011.

Développement économique dans les pays émergents

Selon le FMI, la croissance globale des pays émergents va passer de 6,4 % en 2011 à 6,1 % en 2012, sur la base des données obtenues auprès d'environ 80 % de tous les pays en voie de développement et nouveaux pays industrialisés.

Taux de croissance du PIB prévus pour 2012 en %



Source : International Monetary Fund

Le FMI anticipe une poursuite de l'essor de l'économie chinoise, avec une croissance de 9,0 % en 2012 (contre 9,5 % en 2011). Cette avancée devrait être freinée par un certain nombre de facteurs dont le fléchissement de la demande en provenance de l'Europe et des États-Unis.

En Inde également, les experts se rejoignent sur des prévisions de croissance globalement équivalentes aux niveaux observés au cours de l'exercice écoulé, soit environ 7,5 % (7,8 % en 2011).

Évolution des taux de change et des taux d'intérêt

Nous prévoyons le maintien par les principales banques centrales de taux d'intérêt plancher en 2012, voire sur de nouvelles baisses des principaux taux de refinancement au sein de la zone euro. Les prévisions concernant la parité euro/dollar en 2012 varient entre 1,30 dollar et 1,35 dollar pour 1 euro, soit un niveau inférieur à l'exercice considéré avec une valeur moyenne de 1,39 dollar pour 1 euro.

Sources : Fonds Monétaire International, perspectives de l'économie mondiale septembre 2011 ; OCDE : statistiques nationales ; Reuters, vwd.

Environnement sectoriel

Croissance stable du secteur pharmaceutique

Le secteur pharmaceutique devrait avoir connu une progression de 4 % à 5 % en 2011 selon l'« IMS Health ». Pour l'avenir, les experts anticipent une poursuite de l'avancée des marchés pharmaceutiques internationaux de court à moyen terme car peu de changements sont attendus dans les principaux moteurs de croissance.

L'évolution démographique en particulier dans les pays occidentaux industrialisés, la forte amélioration de l'accès à la santé dans les pays émergents et en développement ainsi que le développement des maladies liées aux modes de vie et celui des maladies chroniques continueront à favoriser l'expansion du secteur. La mise au point de nouveaux médicaments devrait également agir favorablement sur la croissance du secteur même si ses effets seront contrebalancés par l'arrivée à expiration de brevets et par les mesures de restriction des dépenses de santé, notamment dans bon nombre de pays industrialisés, conséquence de la crise financière et budgétaire. Les médicaments pour lesquels les brevets vont expirer en 2012 représentent un chiffre d'affaires total de 26 milliards de dollars pour le seul marché nord-américain, de loin le plus important du secteur en termes de ventes.

Les analystes de l'« IMS Health » prévoient une croissance globale du secteur pharmaceutique comprise entre 3 % et 6 % pour la période 2010-2015.

Croissance supérieure à la moyenne dans les nouveaux pays industrialisés

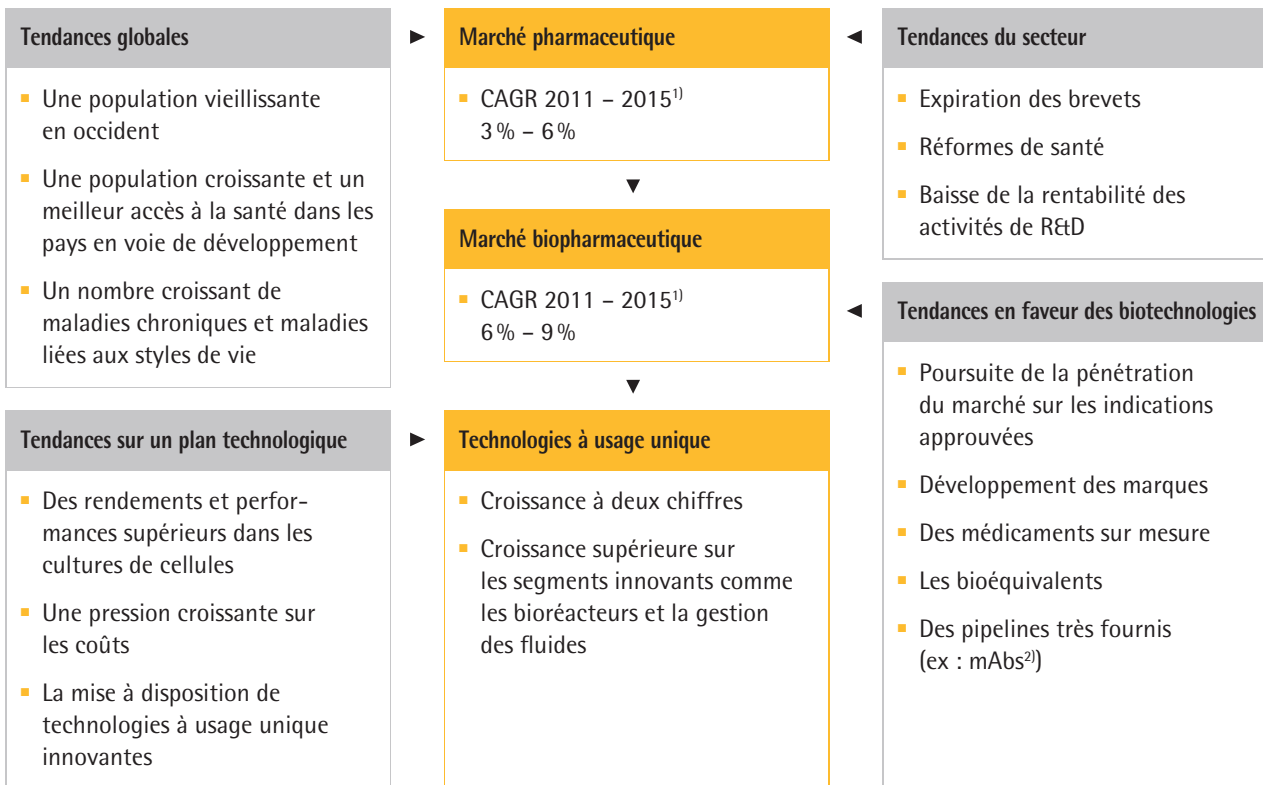
La croissance la plus forte sera une nouvelle fois à observer du côté des marchés pharma-émergents composés des 17 pays suivants selon l'« IMS Health » : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chine, Égypte, Inde, Indonésie, Mexique, Pakistan, Pologne, Roumanie, Russie, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Venezuela et Vietnam.

Il est prévu une croissance de 13 % à 16 % pour ces pays au cours de la période 2010-2015, bien qu'ils commencent d'un niveau relativement bas par rapport au marché dans son ensemble. L'augmentation prévue de la population, le développement des dispositifs de santé publique et la hausse des dépenses privées sont les principaux vecteurs de croissance du marché pharmaceutique dans ces pays.

La Chine, le plus grand marché pharma-émergent, devrait afficher une croissance de 19 % à 22 %. Sa part relative du marché mondial en termes de chiffre d'affaires devrait ainsi s'envoler d'environ 5 % en 2010 à environ 14 % d'ici 2015.

Les marchés pharmaceutiques occidentaux devraient enregistrer une faible croissance entre 2010 et 2015. À titre d'exemple, selon l'« IMS Health » pour les prochaines années, la croissance moyenne ne devrait pas dépasser 0 % à 3 % (CAGR 2011-15) en Amérique du Nord où l'arrivée à expiration d'un grand nombre de brevets et les mesures de réduction des dépenses de santé publique risquent fort d'avoir un effet défavorable. En Europe, on prévoit une croissance de 2 % à 5 % (CAGR 2011-15), là encore impactée par les restrictions budgétaires dans différents pays par l'effet de la crise de la dette.

Les fortes tendances long-terme sont les fondements de notre croissance future



¹⁾ Source : IMS Institute of Healthcare Informatics. The Global Use of Medicines : Outlook Through 2015

²⁾ Source : DataMonitor Monoclonal Antibodies 2010, HC00029-002 Slidepack 10/10

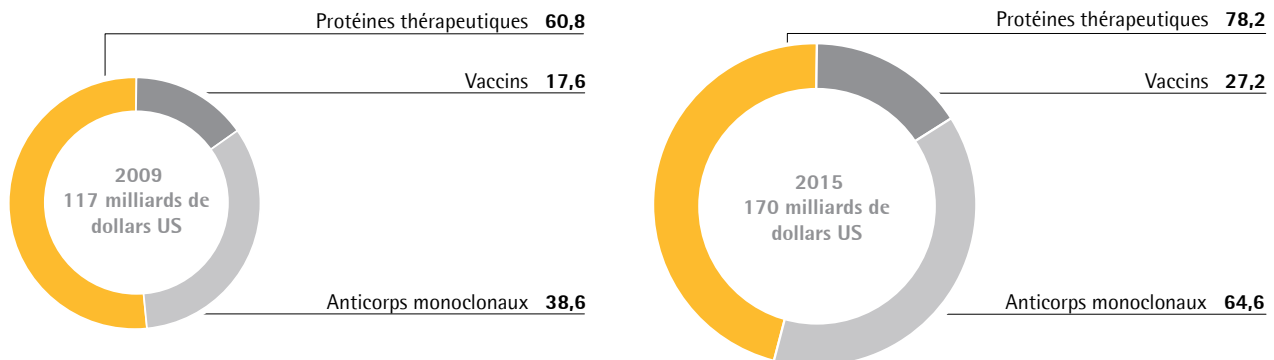
Le secteur de la biotechnologie affiche une croissance supérieure au marché pharmaceutique

Le segment biotechnologique du marché pharmaceutique profite d'une croissance très soutenue depuis plusieurs années et, selon les prévisions de l'« IMS Health », il devrait continuer à croître plus rapidement que le marché dans son ensemble, avec des prévisions de croissance comprises entre 6 % et 9 % jusqu'en 2015 (contre 3 % à 6 % pour le marché pharmaceutique global). De leur côté, les analystes de "Business Insights" prévoient une croissance moyenne aux environs de 8 % (CAGR 2010-15). Ces prévisions s'appuient largement sur le lancement anticipé de nombreux nouveaux médicaments biotechnologiques et l'extension des indications des médicaments biotechnologiques existants. De plus, environ 300 anticorps monoclonaux sont actuellement en phase de développement clinique (Phase I-III).

Investir dans la recherche du secteur public : un enjeu national

Les économistes estiment de façon générale que les investissements publics en recherche et développement vont encore progresser à long terme, malgré les risques macroéconomiques, compte tenu de l'influence reconnue de la capacité d'innovation pour dynamiser la performance économique d'un pays. L'orientation donnée par plusieurs pays industrialisés en faveur d'une hausse des financements consacrés aux entreprises, à la science et à l'éducation a été suivie par les principaux marchés émergents comme la Chine et l'Inde, qui ont massivement investi dans l'objectif de combler l'écart avec les marchés industrialisés et de réduire leur dépendance à l'égard des technologies étrangères.

Volume du marché prévu du secteur biotechnologique par groupe de substances
en milliards de dollars US



Source : Business Insights

Sources : 2011, IMS Health : IMS The Global Use of Medicine : Outlook Through 2015, IMS Market Prognosis Global, IMS MIDAS (73 marchés à travers le monde) ; PhRMA sector report ; EU Industrial R&D Investment Scoreboard ; Science, technologie et industrie : perspectives de l'OCDE 2011 ; Business Insights : The future of the Biologicals Market ; WestLB : European Pharmaceuticals, novembre 2011.

Perspectives de développement

En tant que fournisseur de l'industrie biopharmaceutique, l'évolution de nos activités est moins impactée par les tendances conjoncturelles que, par exemple, par les décisions prises par les autorités réglementaires, notamment au travers des autorisations ou rejets de mise sur le marché de nouveaux médicaments. À partir de l'hypothèse selon laquelle la production de médicaments par procédés biotechnologiques et le recours croissant aux technologies à usage unique sont des tendances appelées à se confirmer, nous avons défini un objectif de croissance du chiffre d'affaires de 6% à 8% à taux de change constant pour l'exercice 2012. Nous misons une nouvelle fois sur une croissance plus prononcée de notre activité produits à usage unique que de notre activité équipements. Parallèlement, la direction table sur une hausse de l'EBITA retraité d'environ 6% à 8% (voir la définition de l'EBITA retraité en page 25 et | ou dans le glossaire).

Rapport de gestion de la maison mère Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2011

Comptes sociaux

Sartorius Stedim Biotech S.A. est la société mère du groupe. Hormis les activités opérationnelles qu'elle exerce, en étroite collaboration avec les fonctions support groupe basées en Allemagne, elle a pour vocation d'assurer la direction générale du groupe ainsi que tout ou partie des fonctions du groupe que sont les finances, les ressources humaines, la recherche et le développement, les systèmes d'information, la qualité et les achats.

En 2011, le chiffre d'affaires de Sartorius Stedim Biotech S.A. s'élève à 71 855 millions d'euros contre 65 026 millions d'euros en 2010, soit une augmentation de 10,5%. Le résultat d'exploitation ressort à 3 277 millions d'euros. Le résultat financier est de 20 347 millions d'euros.

Enfin, le résultat net 2011 est de 23 860 millions d'euros contre 21 066 millions d'euros en 2010.

Affectation du résultat

L'Assemblée générale proposera d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 860 107,84 euros :

- A la réserve légale : 762,51 euros
- Soit un solde de : 23 859 345,33 euros
- Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de 11 112 043,49 euros

Ce qui constitue un bénéfice distribuable de 34 971 388,82 euros

- Seront distribués à titre de dividendes 15 327 238,00 euros
- Soit un solde de 19 644 150,82 euros, en totalité versé au compte « Report à nouveau ».

Par suite, compte tenu du nombre d'actions auto-détenues par notre entreprise, chaque action d'une valeur nominale de 0,61 € donnera lieu au versement d'un dividende net de 1,00 €. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° à l'article 158-3-2 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée de la faculté offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 19 %.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 20 avril 2012.

Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2009 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Dividendes en €	Revenus éligibles ou non-éligibles à l'abattement
		Autres revenus distribués
31 déc. 2010	13 783 264	
31 déc. 2009	10 183 633	
31 déc. 2008	5 076 746	

Capital de Sartorius Stedim Biotech S.A.**Capital social au 31 décembre 2011**

Le capital est fixé à la somme de dix millions trois cent quatre vingt cinq mille huit cent vingt huit euros et vingt huit centimes (10 385 828,28 euros). Il est divisé en 17 025 948 actions d'un montant unitaire de soixante et un centimes (0,61 €) toutes intégralement souscrites et libérées (titre I, article 6 des statuts).

Evolution du capital de Sartorius Stedim Biotech S.A.

L'augmentation du capital social en 2011 s'explique exclusivement par l'exercice de stock-options.

Date	Nature de l'opération	Nominal des actions	Augmentation du capital	Prime d'émission ou d'apport	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions après opération	Montant du capital après l'opération
1 ^{er} semestre 2007	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	48 354,7	818 031,9	79 270	7 136 825	4 353 463,3
29 juin 2007	Acquisition inversée entre Sartorius et Stedim	0,6	5 948 209,4	44 102 031,0	9 751 163	16 887 988	10 301 672,7
2 ^{ème} semestre 2007	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	6 050,0	134 400,0	10 000	16 897 988	10 307 722,7
1 ^{er} semestre 2008	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	3 222,0	30 186,3	5 200	16 903 188	10 310 944,7
2 ^{ème} semestre 2008	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	11 773,0	119 158,0	19 300	16 922 488	10 322 717,7
1 ^{er} semestre 2009	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	19 459,0	269 126,0	31 900	16 954 388	10 342 176,7
2 ^{ème} semestre 2009	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	11 183,1	190 160,6	18 333	16 972 721	10 353 359,8
1 ^{er} semestre 2010	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	16 266,9	486 939,4	26 667	16 999 388	10 369 626,7
2 ^{ème} semestre 2010	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	8 576,6	228 599,9	14 060	17 013 448	10 378 203,3
1 ^{er} semestre 2011	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	6 100,0	134 400,0	10 000	17 023 448	10 384 303,3
2 ^{ème} semestre 2011	Levée d'options de souscription d'actions	0,6	1 525,0	72 250,0	2 500	17 025 948	10 385 828,3

Situation de l'actionariat Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2011

Evolution de la répartition de l'actionariat de Sartorius Stedim Biotech S.A.

Actionnaires	Actions	Droits de vote
Plus de 50 %	Sartorius AG	Sartorius AG
Plus de 10 % mais moins de 50 %	Néant	Néant
Plus de 5 % mais moins de 10 %	Néant	Néant

Le tableau ci-dessous mentionne la répartition du capital de l'entreprise à la date du 31 décembre 2011.

Sur les trois dernières années, le capital social de Sartorius Stedim Biotech S.A. se répartissait comme suit :

Actionnaires	31 décembre 2009			31 décembre 2010			31 décembre 2011		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Sartorius AG	10 166 950	59.9%	53.5%	9 770 178	57.4%	57.6%	9 770 178	57.4%	71.9%
Droits de vote simples	10 166 950	59.9%	53.5%	9 770 178	57.4%	57.6%			
Droits de vote doubles							9 770 178	57.4%	71.9%
VL Finance ^(a)	2 012 095	11.9%	21.2%	1 642 095	9.7%	19.4%	1 642 095	9.6%	12.1%
Droits de vote simples									
Droits de vote doubles	2 012 095	11.9%	21.2%	1 642 095	9.7%	19.4%	1 642 095	9.6%	12.1%
Total du groupe Sartorius	12 179 045	71.8%	74.7%	11 412 273	67.1%	77.0%	11 412 273	67.0%	84.0%
Financière de la Seigneurie	902 744	5.3%	4.8%	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)
Actions auto-détenues				1 698 710	10.0%	0.0%	1 698 710	10.0%	0.0%
Salariés et actionnaires divers									
Public	3 890 932	22.9%	20.5%	3 902 465	22.9%	23.0%	3 914 965	23.0%	16.0%
Droits de vote simples	3 890 932	59.9%	53.5%	3 902 465	22.9%	23.0%	3 495 225		12.9%
Droits de vote doubles							419 740		3.1%
Total du capital social	16 972 721	100.0%	100.0%	17 013 448	100.0%	100.0%	17 025 948	100.0%	100.0%

^(a) Appartenant à Sartorius AG depuis l'acquisition inversée entre Sartorius et Stedim

^(b) Avec le franchissement de seuil de 5 % à la baisse le 12 février 2010, cette information n'est plus communiquée par le groupe Sartorius Stedim Biotech. Les actions de Financière de la Seigneurie sont désormais intégrées sur la ligne "Public".

Franchissement de seuil

Aucun franchissement seuil n'a été enregistré par la société au cours de l'exercice 2011.

Contrôle de l'entreprise au 31 décembre 2011

La société Sartorius AG détient directement ou indirectement 67 % du capital et 84 % des droits de votes. Les actions auto-détenues sont dépourvues de leur droit de vote.

Actionnariat du personnel

En dehors des plans d'option de souscription d'actions (plans de stock-options), il n'existe pas de programme de participation des salariés au capital de l'entreprise.

Actions propres détenues par Sartorius Stedim Biotech S.A.

Conformément à la décision prise en Assemblée générale le 19 avril 2010, Sartorius Stedim Biotech S.A. a mis en place un programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2010. Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2011 au titre du programme de rachat d'actions.

Pour rappel, les transactions suivantes ont été réalisées au cours de l'exercice 2010 :

Nombre d'actions achetées	1 698 710
Cours moyen d'achat (en €)	36,10
Montant des frais de négociation (en €)	2 243
Nombre d'actions détenues à la clôture	1 698 710
Valeur au cours d'achat (en €)	61 327 190
Valeur nominale de l'action (en €)	0,61
Fraction du capital représentée	9,98 %

Les actions auto-détenues sont affectées aux objectifs suivants :

- 5% : remettre des actions à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe
- 5% : remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, au capital de la société.

Capital non libéré

Néant

Capital autorisé non émis

Néant

Titres non représentatifs du capital

Néant

Délégation donnée par l'Assemblée générale au Conseil d'administration

L'Assemblée générale n'a donné aucune délégation au Conseil d'administration pour la réalisation d'une augmentation de capital.

Autres titres donnant accès au capital

Stock-options

Plan de souscription d'actions

Les plans de stock-options sont détaillés dans le tableau ci-dessous. La délégation octroyée au Conseil d'administration pour la mise en place d'un nouveau plan de stock-options est arrivée à expiration. Le Conseil d'administration n'a plus délégation pour la mise en place d'aucun nouveau plan.

Date de l'Assemblée générale autorisant le plan	Date du Conseil d'administration	Nombre total d'actions pouvant être souscrites	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	Nombre de mandataires sociaux concernés	Nombre de bénéficiaires initiaux	Prix de souscription (€)	Nombre d'actions souscrites du 1 ^{er} janv. au 31 déc. 2011	Nombre d'options attribuées et exerçables	Nombre d'options soumises à objectif	Nombre de bénéficiaires d'options valides
23 juin 2000	02 août 2000	139 105			5	8,59				
23 juin 2000	28 sept. 2001	142 855			7	11,94				
23 juin 2000	14 oct. 2002	12 100			1	6,78				
23 juin 2000	10 sept. 2003	22 000			1	7,9				
23 juin 2000	11 fév. 2004	66 000			1	6,42				
23 juin 2000	23 juil. 2004	140 000			19	9,23	5 000	20 000		2
10 juin 2005	15 sept. 2005	127 500			15	18,87	5 000	5 000		1
10 juin 2005	10 nov. 2005	35 000			2	29,51	2 500	15 000		2
Total		684 560	0	0	51		12 500	40 000	0	5
									40 000	

Évolution du nombre de stock-options entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2011 :

	2011	2010	2009
En circulation au 1 ^{er} janvier	52 500	93 227	143 460
Attribuées durant la période		0	0
Annulées durant la période	0	0	0
Exercées durant la période	- 12 500	- 40 727	- 50 233
Expirées durant la période	0	0	0
En circulation au 31 décembre	40 000	52 500	93 227

Dilution du capital

Au 31 décembre 2011, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises sur la base des options de souscription d'actions soumises à objectifs, représentait un total potentiel de 40 000 actions soit 0,23 % du capital après dilution.

Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers au cours de l'exercice 2011

Néant.

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers au cours de l'exercice 2011

Néant.

Levées d'options durant l'exercice

Sur les 12 500 options exercées sur l'exercice, les dix plus importantes en représentent un total de 12 500 options.

Bons de souscription d'actions

Il n'existe pas de bons de souscription d'actions sur Sartorius Stedim Biotech S.A.

Nantissement des actions

Les actions de Sartorius Stedim Biotech S.A. ne font l'objet d'aucun nantissement.

Nantissement d'actifs

Néant.

Politique de distribution des dividendes

L'entreprise suit une politique de distribution de dividendes liée, d'une part aux profits du groupe sur l'année concernée, et d'autre part à l'évolution prévisible du groupe et de sa rentabilité.

L'Assemblée générale du 18 avril 2011 a voté un dividende net de 0,90 euro par action. La mise en paiement du dividende a été réalisée le 29 avril 2011.

Les dividendes et acomptes sur dividendes mis en paiement et non réclamés, se prescrivent par cinq ans au profit de l'état, à compter de leur date de mise en paiement (article 2277 du Code civil).

En €	2010	2009	2008	2007	2006
Dividende de l'exercice par action	0,90	0,60	0,30	0,30	0,19
Nombre d'actions	15 314 738	16 972 721	16 922 488	16 897 988	7 057 955
Dividende corrigé par action¹⁾	0,90	0,66	0,33	0,33	0,08

¹⁾ Ramené au nombre d'actions au 31 décembre 2010

Mandataires sociaux

Les informations relatives aux mandataires sociaux de Sartorius Stedim Biotech S.A., ainsi que la liste des mandats qu'ils exercent ou qu'ils ont exercés au cours des cinq dernières années, sont portées dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise.

Jetons de présence versés aux administrateurs

Les jetons de présence versés sont calculés annuellement. Le mode de calcul des jetons de présence est resté inchangé au cours de l'exercice 2011. Ils sont ainsi calculés comme suit :

Les administrateurs reçoivent des jetons de présence dont le montant et la répartition sont fixés par le Conseil d'administration suivant les critères suivants, dans les limites fixées par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires :

– Chaque membre du Conseil d'administration recevra une rémunération fixe de 10 000 euros par an, qui devra être payée après l'approbation des comptes annuels par l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires. La rémunération sera augmentée de 200 euros pour chaque 0,01 euro de dividende payé aux actionnaires ordinaires, à la condition que le montant du dividende par action excède 0,30 euro. Le président du Conseil d'administration reçoit le double de ces montants. De plus, les membres du Conseil d'administration percevront des jetons de présence pour 1 000 euros à chaque réunion du Conseil d'administration à laquelle ils participeront et se verront rembourser leurs dépenses, en plus de leur rémunération annuelle.

– Pour leur participation à un quelconque Comité, chaque administrateur, recevra une somme forfaitaire de 3 000 euros pour chaque année complète où

il sera membre dudit Comité. Il recevra en complément 1 000 euros par Comité auquel il participera. Lorsqu'un administrateur exerce la fonction de président d'un Comité, il percevra une rémunération forfaitaire différente à savoir 6 000 euros pour chaque année complète de présidence en complément des montants relatifs aux jetons de présence. La rémunération pour les travaux effectués dans le cadre d'un Comité sera due dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent.

– Toute TVA est remboursée par l'entreprise tant que les membres du Conseil d'administration sont en droit de facturer séparément l'entreprise pour ladite TVA, et que cette faculté est exercée.

Le montant total des jetons de présence versé au titre de l'exercice 2011 aux administrateurs sera de 160 000 euros.

Avantages accordés à l'équipe de direction

		Salaires de base fixes en milliers €	Prime annuelle en milliers €	Prime sur objectifs à long terme en milliers €	Autres ²⁾ en milliers €	Stock options en milliers €	Indemnités de départ en milliers €	Jetons de présence en milliers €
	2010	1 440,0	822,0	768,0	326,0	0,0	0,0	0,0
Total	2011	1 460,0	963,0	541,0	252,0	0,0	0,0	0,0
Joachim Kreuzburg ¹⁾ 2010		568,0	313,0	668,0	211,0	0,0	0,0	0,0
Joachim Kreuzburg ¹⁾ 2011		568,0	318,0	416,0	156,0	0,0	0,0	0,0
Reinhard Vogt ³⁾ 2010		334,0	171,0	100,0	115,0	0,0	0,0	0,0
Reinhard Vogt ³⁾ 2011		356,0	197,0	125,0	96,0	0,0	0,0	0,0
Volker Niebel ⁴⁾ 2010		270,0	169,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Volker Niebel ⁴⁾ 2011		270,0	224,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Oscar-Werner Reif ⁵⁾ 2010		268,0	169,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Oscar-Werner Reif ⁵⁾ 2011		266,0	224,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

¹⁾ Joachim Kreuzburg reçoit son salaire de Sartorius AG au titre de sa responsabilité dans l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG.

²⁾ Le « phantom stock plan » est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins quatre ans (anciennement trois). Cette rémunération ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5 % (anciennement 10 %) par an par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est « capé » à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, la base de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation du code de gouvernance d'entreprise français et allemand. A la date d'aujourd'hui, aucun versement n'a été réalisé à l'attention de Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt sur la base de ce « phantom stock plan ».

³⁾ Reinhard Vogt reçoit son salaire de Sartorius AG au titre de sa responsabilité dans l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG.

⁴⁾ Volker Niebel reçoit son salaire de la filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre des tâches réalisées dans l'ensemble du groupe Sartorius Stedim Biotech. Sa rémunération est fixée annuellement par les actionnaires de Sartorius Stedim Biotech GmbH.

⁵⁾ Oscar-Werner Reif reçoit son salaire de la filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre des tâches réalisées dans l'ensemble du groupe Sartorius Stedim Biotech. Sa rémunération est fixée annuellement par les actionnaires de Sartorius Stedim Biotech GmbH.

Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de Sartorius Stedim Biotech S.A. sont :

- Ernst & Young, représenté par Anis Nassif
Suppléant : Auditex
- Deloitte & Associés, représenté par Vincent Gros
Suppléant : BEAS

Conventions réglementées

Il est demandé aux actionnaires du groupe Sartorius Stedim Biotech d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration telles qu'elles leur sont présentées.

Délais de paiement fournisseurs

Au 31 décembre 2011, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élevait à 9 817 403 € et était constitué de :

- 69,02 % de factures payables à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture,
- 12,58 % de factures payables à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

À cette même date, le solde comprenait 18,40 % de dettes échues.

Résultat des cinq derniers exercices de la société mère Sartorius Stedim Biotech S.A.

en milliers €	2007	2008	2009	2010	2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	10 308	10 323	10 353	10 378	10 386
Nombre d'actions existantes	16 897 988	16 922 488	16 972 721	17 013 448	17 025 948
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	48 616	46 655	64 626	65 026	71 855
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations-reprises sur amortissements et provisions	6 502	- 6 298	16 067	25 884	23 617
Impôts sur les bénéfices	- 282	- 1 364	1 813	1 185	1 069
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat net	- 11 481	5 654	14 160	21 066	23 860
Dividendes versés ou proposition de distribution	5 071	5 077	10 184	13 783	15 327
Résultats par action					
Résultat après impôt et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,37	- 0,29	1,05	1,59	1,45
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 0,68	- 0,38	0,84	1,24	1,40
Dividende attribué à chaque action	0,30	0,30	0,60	0,90	1,00
Personnel					
Nombre de salariés	246	285	299	293	336
Montant de la masse salariale	9 990	10 577	11 381	11 177	11 843
Montant des sommes versées au titre des charges sociales	5 112	5 431	5 758	6 007	6 574

Gouvernance d'entreprise

03

Le Conseil d'administration et ses comités

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de huit membres, dont un membre indépendant. Les administrateurs sont nommés pour trois ans.

Composition au 31 décembre 2011

Joachim Kreuzburg

Président-directeur général

Né le 22 avril 1965

Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres fonctions et mandats d'administrateur actuels, au sein du groupe :

Président du Directoire de Sartorius AG,

Vice-président du Conseil de surveillance de Sartorius Stedim Biotech GmbH,

Vice-président du Directoire de

Sartorius Weighing Technology GmbH,

Gérant de Sartorius Lab Holding GmbH

Membre du Conseil d'administration de

Sartorius Stedim North America Inc.,

Membre du Conseil d'administration de

Sartorius Stedim SUS Inc.,

Membre du Conseil d'administration de

Sartorius Stedim Filters Inc.,

Membre du Conseil d'administration de

Sartorius Stedim Japan K.K.,

Membre du Conseil d'administration de

Sartorius Stedim Lab Ltd.,

Président de VL Finance S.A.S.,

Membre du Conseil d'administration de

Sartorius Mechatronics Japan K.K.,

Membre du Conseil d'administration de

Denver Instrument (Beijing) Co. Ltd ;

Membre du Conseil d'administration de

Sartorius Scientific Instruments (Beijing) Co. Ltd.,

Membre du Conseil d'administration de Sartorius

Mechatronics Hong Kong Ltd., Hong Kong, Chine

Membre du Conseil d'administration de

Sartorius Biohit Liquid Handling Oy, Finlande

Autres fonctions et mandats d'administrateur actuels, en dehors du groupe :

Membre du Comité consultatif de Commerzbank AG,
Membre du Comité consultatif de Hameln Group GmbH, Allemagne

Membre du Comité consultatif de Norddeutsche Landesbank, Allemagne

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours des cinq dernières années, en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance de E.ON Mitte AG

Formation et parcours professionnel : ingénieur en génie mécanique, Dr. rer. pol., titulaire d'un doctorat en économie et d'un diplôme universitaire en génie mécanique.

1992–1995	Assistant scientifique à l'institut de recherche sur l'énergie solaire de Basse-Saxe (Hamelin)
1995–1999	Assistant scientifique au département de sciences économiques de l'université de Hanovre
Depuis le 01 05 1999	Sartorius AG, Goettingen, Allemagne Dernier poste : vice-président finance et relations investisseurs
Depuis le 11/11/2002	Membre du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne
Du 01/05/2003 au 10/11/2005	Porte-parole du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne
Depuis le 11/11/2005	Président-directeur général et président du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne

Volker Niebel

Membre exécutif – Directeur général délégué opérations et systèmes d'information

Né le 14 août 1956

Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, au sein du groupe :

Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,

Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim North America Inc.,

Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim SUS Inc.,

Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Filters Inc.,

Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim India PVT. Ltd.,

Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Lab Ltd.,

Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Aseptics S.A.,

Gérant de Sartorius Stedim Biotech SARL

Gérant de Sartorius Stedim Integrated SARL

Gérant de Sartorius Stedim Bioprocess SARL

Formation et parcours professionnel : titulaire d'un diplôme universitaire en économie et administration des affaires

1983–1985 Schmidt & Clemens, Lindlar, Allemagne
Directeur commercial chez Petro Chemical Industry (USA)

1985–1998 Gambro AB, Lund, Suède
1998–2001 Skanska AB, Malmö, Suède
Membre de la direction générale de Poggenpohl GmbH, Herford, Allemagne

2001–2007 Sartorius AG, Goettingen, Allemagne
Dernier poste : vice-président senior exploitation, division Biotech

Depuis 2007 Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne

Oscar-Werner Reif

Membre exécutif – Directeur général délégué
recherche et développement
Né le 11 novembre 1964
Nationalité : allemande

Nommé le 21 avril 2009
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2011

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
au sein du groupe :
Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Switzerland, AG, Suisse

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années
Aucun

Formation et parcours professionnel : doctorat en
génie chimique, diplôme universitaire de la chimie et
biologie moléculaire

1991-1995	Associé en recherche à l'institut « Chemical Engineering » de l'université de Hanovre, Allemagne
1995-2009	Sartorius AG Goettingen, Allemagne- Dernier poste : directeur général délé- gué en R&D et Technologies
2007-2009	Sartorius Stedim Biotech GmbH Der- nier poste : directeur général délégué R&D et Technologies
Depuis 2009	Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne

Reinhard Vogt

Membre exécutif – Directeur général délégué
marketing, ventes et services
Né le 4 août 1955
Nationalité : allemande

Nommé 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
au sein du groupe :

Membre du Directoire de Sartorius AG,
Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Gérant de Sartorius Weighing Technology GmbH,
Gérant de Sartorius Lab Holding GmbH
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim North America Inc.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim SUS Inc.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim India PVT. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Denver Instrument (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Scientific Instruments (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Mechatronics Hong Kong Ltd., Hong Kong,
China
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Switzerland AG, Suisse
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Mechatronics Japan KK

Formation et parcours professionnel : titulaire d'un diplôme d'administration commerciale et industrielle

1979–1983	Sarstedt AG, Nuembrecht, Allemagne Directeur Général de Sarstedt AB, Suède
1983–2007	Sartorius AG, Goettingen, Allemagne Dernier poste : Vice-président senior Ventes et marketing, division Biotech
Depuis 2007	Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne
Depuis 2009	Membre du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne. Dernier poste : responsable du marketing, des ventes et services

Liliane de Lassus

Membre non exécutif
Née le 29 décembre 1943
Nationalité : française

Nommée le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
en dehors du groupe :
Gérant de L2 L Conseil SARL (conseil dans le management des hommes)

Formation et parcours professionnel :
Ph D en chimie organique (1972),
MBA (1966),
Master en sanskrit (1969)

1969–1977	Chargée de recherches au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), puis à l'université de Californie de Berkeley (Etats-Unis)
1977–1981	PSA – Automobiles Citroën, chef de département Plan Programmes
1981–1985	Renault Automation (robotique) : planification stratégique
1985–1989	Présidente d'une start-up high-tech, spécialisée en intelligence artificielle (Cognitech)
1989–2005	Consultante en gestion des ressources humaines pour les postes de direction, notamment dans des environnements multiculturels
2005–2007	Directeur général de Stedim Biosystems
2007–2008	Directeur général délégué de Sartorius Stedim Biotech
Depuis mai 2008	Gérant de L2 L Conseil SARL : conseil dans le management des hommes

Bernard Lemaître

Membre non exécutif
Né le 16 décembre 1938
Nationalité : française

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 252 744

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
en dehors du groupe :
Président de Financière de la Seigneurie S.A.S.,
Membre du Conseil d'administration
de Senova Systems Inc.

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années, en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance de
Intrasense S.A.

Formation et parcours professionnel :
1979–2007 Fondateur, Président-directeur général
de Stedim S.A.

Arnold Picot

Membre non exécutif
Né le 28 décembre 1944
Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
au sein du groupe :
Président du Conseil de surveillance de Sartorius AG,
Président du Conseil de surveillance de
Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Président du Conseil de surveillance de Sartorius
Weighing Technology GmbH

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance de Takkt AG,
Membre du Conseil de surveillance du Wissenschaft-
liches Institut für Infrastruktur und Kommunikations-
dienste GmbH und WIK-Consult GmbH.

Mandat d'administrateur achevé, exercé au cours des
cinq dernières années, en dehors du groupe :
Vice-président du directoire de Etelon e-solutions AG

Formation et parcours professionnel : titulaire d'un diplôme en gestion commerciale, Dr., professeur universitaire, docteur honoris causa

1970–1975 Assistant de recherche et professeur assistant, université de Munich

1976–1984 Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université de Hanovre, directeur de l'institut de gestion et d'organisation

1980–1981 Professeur invité, université de Stanford, Californie

1984–1987 Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université technique de Munich, directeur de l'institut de gestion d'entreprises générales et industrielles

Depuis 1988 Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université de Munich, directeur de l'institut d'information, d'organisation et de gestion

2004–2005 Professeur invité Konrad Adenauer, université de Georgetown, Washington (District de Columbia)

Henri Riey

Membre non exécutif
Administrateur indépendant
Né le 5 novembre 1961
Nationalité : monégasque

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
Détenues : 300

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, en dehors du groupe :
Président de Aidea
Président du groupe HR SAS

Formation et parcours professionnel : diplôme de l'institut supérieur de gestion (France)

1985–1988 Gestionnaire de fonds à Paribas
1988–1996 Gestionnaire de fonds, responsable de l'équipe de gestion des fonds européens de valeurs mobilières à la Barclays, France
1996–1999 Directeur de recherche, Barclays Asset Management Europe
1999–2004 Vice-président Barclays Asset Management, en charge de toutes les activités de gestion de fonds
Depuis 2004 Directeur financier de Hendyplan S.A.

Domiciliations

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil d'administration et de la direction générale sont domiciliés au siège social de l'entreprise.

Administrateurs indépendants

Conformément aux principes de gouvernance d'entreprise, les membres indépendants ne doivent être ni actionnaires, ni même clients, fournisseurs ou banquiers majeurs du groupe ; ils ne doivent avoir aucune relation susceptible d'influencer leur jugement.

Le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. comporte un administrateur indépendant, Henri Riey.

Les critères pour pouvoir être qualifié d'administrateur indépendant sont les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Autres informations :

À la connaissance de l'entreprise, au cours des cinq dernières années :

- Aucune condamnation pour fraude et|ou aucune incrimination et|ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un administrateur par des autorités statutaires ou réglementaires.
- Aucun administrateur n'a été associé en tant que gérant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation.
- Aucun administrateur n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de gestion ou de surveillance d'un émetteur ou de participer à la gestion ou à la conduite des affaires d'un émetteur.

À la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'administration.

En outre, à la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les attributions des membres du Conseil d'administration et leurs intérêts privés et|ou leurs autres attributions. Les administrateurs sont tenus de porter immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration tout conflit d'intérêts, même potentiel, qu'ils découvrirait, ainsi que de s'abstenir de participer aux discussions concernées et au vote de la résolution correspondante.

À la connaissance de l'entreprise, aucun arrangement ni accord n'a été conclu avec les actionnaires, clients, fournisseurs, etc., en vue de la nomination d'un administrateur.

À la connaissance l'entreprise, aucun administrateur n'est lié au groupe Sartorius Stedim Biotech par un contrat de service qui lui conférerait des avantages.

Comité d'audit

Le Comité d'audit compte actuellement trois membres :

Henri Riey,
Président du Comité d'audit depuis le 5 décembre 2007

Arnold Picot,

Bernard Lemaître.

Le président du Comité d'audit est indépendant.

Le président du Conseil d'administration, également directeur général du groupe, possède le statut d'invité permanent au Comité d'audit, mais ne dispose d'aucun droit de vote.

Au cours de l'exercice 2011, le Comité d'audit s'est réuni cinq fois.

Comité de rémunération

Le Comité de rémunération compte actuellement quatre membres :

Arnold Picot,
Président du Comité depuis le 29 juin 2007,

Joachim Kreuzburg,

Henri Riey,

Bernard Lemaître.

Un des quatre membres du Comité de rémunération est indépendant.

Au cours de l'exercice 2011 le Comité de rémunération s'est réuni deux fois.

Pour en savoir plus sur l'organisation, le fonctionnement et les activités de chaque Comité au cours de l'exercice 2011, vous pouvez, conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce français, vous référer au rapport de gestion du président du Conseil d'administration inclus dans ce Document de Référence (pages suivantes).

Le Comité exécutif Groupe

Le Comité exécutif Groupe dirige les activités opérationnelles du groupe. Il définit la stratégie et les priorités de l'entreprise, sans interférer avec les responsabilités du Conseil d'administration. Le Comité exécutif traduit les décisions et résolutions du Conseil d'administration au quotidien. Le Comité exécutif est composé des personnes suivantes :

- Joachim Kreuzburg
- Volker Niebel
- Reinhard Vogt
- Oscar Werner Reif
- Joerg Pfirrmann
- Dominique Baly

Le Comité exécutif s'est réuni douze fois au cours de l'exercice 2011.

Rapport du président établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce français

Conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, le président du Conseil d'administration rend compte dans ce rapport couvrant l'exercice clos le 31 décembre 2011, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ; ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par l'entreprise au sein du groupe.

Conformément au dernier paragraphe de l'article L. 225-235 du Code de commerce, les commissaires aux comptes de l'entreprise préparent un rapport portant sur le rapport du président du Conseil d'administration décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Code de gouvernance d'entreprise

Depuis l'exercice 2008, le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. a décidé de suivre le code AFEP-MEDEF comme code de gouvernance de référence (voir le site internet www.medef.fr).

Le code de gouvernance d'entreprise AFEP-MEDEF (le « Code ») définit un ensemble de règles pour une gouvernance d'entreprise équilibrée et responsable. Il suit le principe « appliquer ou expliquer » qui prévaut dans la plupart des pays de l'Union européenne. Si une entreprise cotée n'applique pas l'un des éléments du Code, elle doit s'expliquer dans son rapport relatif à la gouvernance d'entreprise.

Sartorius Stedim Biotech S.A. applique l'essentiel du Code. Elle doit néanmoins justifier de certains écarts.

Le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. n'est pas composé d'au moins un tiers de membres indépendants, et les Comités du Conseil ne sont pas composés d'au moins deux tiers ou d'une majorité de membres indépendants. Sartorius Stedim Biotech S.A. ayant été créée suite à une fusion en 2007, il était nécessaire que la direction soit très impliquée dans le processus d'intégration. L'augmentation future du nombre des membres du Conseil, en particulier des membres indépendants, est en cours d'étude par le Conseil. Ce sujet sera finalisée au cours de l'année 2012 en tenant en compte la réglementation Copé / Zimmermann. Le processus d'intégration explique par ailleurs le fait que l'entreprise soit dotée d'un président-directeur général et non d'un président et d'un directeur général. Nous n'avons pas mis en place de

Conseil d'administration à renouvellement échelonné du fait de la réorganisation complète de l'entreprise en 2007 par le biais d'une fusion et de la nécessité d'élire tous les membres du Conseil. L'éventuelle modification de la structure du Conseil sera étudiée ultérieurement.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Règles internes et règlement intérieur

Les procédures régissant l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'administration sont définies par le règlement intérieur du Conseil.

Le Conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de l'entreprise et règle par sa délibération les affaires qui la concernent.

Ses missions

Les principales missions du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Le Conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de l'entreprise, les examine dans leur ensemble au moins une fois par an, sur proposition du directeur général, et veille à leur mise en œuvre. Il désigne également les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie et revoit les délégations de pouvoir.
- Le Conseil d'administration contrôle la gestion du groupe et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes, notamment sur les titres de l'entreprise.
- Le Conseil d'administration approuve les projets d'investissements stratégiques et toute opération, notamment d'acquisitions ou de cessions, susceptible d'affecter significativement le résultat de l'entreprise la structure de son bilan ou son profil de risque.
- Le Conseil d'administration délibère préalablement sur les modifications des structures de direction de l'entreprise et est informé des principales modifications de son organisation.

- Le Conseil d'administration examine les comptes sociaux et consolidés, et approuve le rapport de gestion ainsi que les chapitres du rapport annuel traitant de gouvernance d'entreprise et présentant la politique suivie en matière de rémunération et d'options de souscription ou d'achat d'actions.
- Le Conseil d'administration convoque les Assemblées générales et propose les modifications statutaires.

Les missions mentionnées ci-dessus sont un résumé du règlement intérieur du Conseil d'administration.

Rapport d'activités du Conseil d'administration pour l'exercice 2011

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice. Le taux de participation moyen a atteint 92,50 %.

Le Conseil a examiné et approuvé les comptes sociaux et consolidés de 2010.

Lors de ses réunions, le Conseil d'administration a abordé et débattu les points suivants :

- orientations stratégiques et grands projets du groupe ;
- comptes annuels, semestriels et données trimestrielles ;
- budgets présentés par la direction ;
- informations relatives à la structure financière et à la situation de la trésorerie ;
- approbation de garanties bancaires ;
- vente de l'activité Lab Water et achat de l'activité PAT (conventions réglementées) ;
- engagements hors bilan significatifs ;
- indicateurs de risque dans le groupe ;
- projets d'organisation interne ;
- évolution boursière ;
- auto-évaluation du Conseil d'administration.

En 2011, une évaluation formelle du fonctionnement du Conseil d'administration a été réalisée pour la seconde année consécutive. Un questionnaire d'appréciation a été remis à chaque membre. La synthèse des réponses fait apparaître une appréciation globalement très positive du Conseil.

Les présidents des Comités annexes ont soumis leurs recommandations au Conseil d'administration pour discussion.

Les commissaires aux comptes ont été invités à deux réunions du Conseil d'administration.

Informations à fournir aux administrateurs

Avant chaque réunion du Conseil, les administrateurs reçoivent suffisamment à l'avance un rapport sur les sujets à l'ordre du jour nécessitant un examen préliminaire.

Les chiffres provisoires des comptes annuels ou des comptes sur des périodes intermédiaires sont généralement envoyés à tous les administrateurs au moins une semaine avant la réunion du Comité d'audit. Ce Comité se tient toujours la veille ou le jour même du Conseil d'administration.

En plus des réunions du Conseil d'administration, le président informe régulièrement les administrateurs de tout événement ou changement, susceptibles d'avoir une conséquence sur les activités du groupe ou sur une information précédemment communiquée au Conseil d'administration.

Tout communiqué de presse émis par l'entreprise sans l'aval exprès du Conseil est transmis aux administrateurs. Les administrateurs peuvent, à tout moment, demander des informations complémentaires au président du Conseil d'administration, à qui il revient d'évaluer la pertinence de la requête.

Comités du Conseil

Le Comité d'audit et le Comité des rémunérations ont pour mission d'étudier et de préparer les principales délibérations du Conseil afin d'accroître son efficacité.

Chaque réunion du Conseil est précédée, selon les sujets à l'ordre du jour, d'au moins une réunion de l'un des deux comités. Les Comités rendent des comptes au Conseil d'administration concernant leur travail et leurs observations et soumettent leurs avis, propositions et recommandations.

Les procédures mises en œuvre par les Comités sont également définies par leur règlement respectif.

Attributions du Comité d'audit :

Le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration en matière de règles comptables, de préparation des états comptables et financiers, de trésorerie et instruments de couverture, de contrôles interne et externe, de communication financière et de gestion des risques.

Le Comité d'audit s'est appuyé sur le rapport du groupe de travail Poupart Lafarge du 22 juillet 2010 pour établir les attributions du Comité.

Concernant les règles comptables et le contrôle interne, les attributions du Comité d'audit consistent principalement à :

- Examiner les comptes annuels sociaux et consolidés : revoir tous les états financiers, les comptes semestriels et annuels sociaux et consolidés, y compris les annexes jointes aux états financiers, ainsi que le rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011 ; soumettre ses observations | recommandations au Conseil d'administration.
- S'assurer de la pertinence et de la permanence des règles et méthodes comptables choisies par l'entreprise et se porter garant de leur bonne application.
- Contrôler le traitement comptable de toute opération significative entreprise par l'entreprise.

En matière de contrôle externe, les attributions du Comité d'audit consistent à :

- Soumettre ses recommandations au Conseil d'administration au sujet des commissaires aux comptes, en vue de leur nomination et de leur renouvellement par l'Assemblée générale des actionnaires.
- Etudier et émettre un avis sur la définition, l'étendue et le calendrier de leur mission et de leurs honoraires.
- S'assurer de l'indépendance des commissaires aux comptes.

En matière d'analyse et de prévention des risques, les attributions du Comité d'audit consistent à :

- Définir le plan d'audit interne des sociétés du groupe et obtenir un compte rendu des audits réalisés. Le cas échéant, définir un plan d'actions associé pour la mise en place de nouvelles procédures dans les entreprises concernées.
- Examiner l'exposition de l'entreprise à des risques significatifs (cartographie des risques).
- Vérifier la bonne application des contrôles internes et des procédures de préparation des états comptables et financiers.

En matière de communication financière, les missions du Comité d'audit consistent à :

- Contrôler la communication financière prévue par l'entreprise pour la publication de ses comptes sociaux semestriels et annuels et de ses résultats trimestriels.

Le Comité peut également être chargé de toute autre activité que le Comité et le Conseil d'administration considèrerait nécessaire ou adéquate.

Rapport d'activités du Comité d'audit pour l'exercice 2011 :

Le Comité d'audit s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice. Le taux de participation moyen a atteint 100 %.

Les principaux sujets traités par le Comité d'audit sont les suivants :

- Examen des comptes annuels sociaux et consolidés : revue de tous les états financiers, des comptes trimestriels, semestriels et annuels sociaux et consolidés, incluant la mise en place des sujets spécifiques éventuels liés aux standards IFRS.
- Travaux sur les instruments de couverture.
- Revue des travaux de l'audit interne.
- Revue trimestrielle des risques principaux.
- Approbation des honoraires des commissaires aux compte.
- Approbation de garanties bancaires.

Attributions du Comité des rémunérations :

Le Comité des rémunérations a pour objet d'assister le Conseil d'administration de l'entreprise à définir la politique de rémunération des dirigeants de l'entreprise, notamment pour les mesures incitatives (attribution d'options de souscription, attribution d'options d'achat d'actions ou engagement d'attribution d'actions) que l'entreprise peut mettre en place.

Le Comité des rémunérations a également la responsabilité de faire des recommandations en matière de nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration et de ses Comités.

Rapport d'activités du Comité des rémunérations pour l'exercice 2011 :

Le Comité des rémunérations s'est réuni deux fois au cours de l'exercice. Le taux de participation a atteint 100 %.

Les principaux sujets traités par le Comité des rémunérations sont les suivants :

- Revue des rémunérations des dirigeants de l'entreprise.
- Revue des jetons de présence à verser aux administrateurs.
- Revue des nominations | renouvellements des membres du Conseil d'administration
- Validation du respect du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration consulte le Comité de rémunération pour toute proposition concernant :

- Le montant total du budget alloué à la rémunération des administrateurs et les conditions d'attribution des différents éléments de rémunération, avec prise en compte de la présence effective des administrateurs aux réunions du Conseil et éventuellement aux séances des Comités.
- Le montant de la rémunération fixe des dirigeants de l'entreprise et les conditions de la rémunération variable.
- La politique générale en matière d'attribution d'options de souscription, d'attribution d'achat d'actions ou d'engagement d'attribution gratuite d'actions de l'entreprise
- La politique de nomination ou de renouvellement d'administrateurs en son sein.

Le Comité des rémunérations recommande le renouvellement du mandat d'administrateur de Oscar-Werner Reif pour une durée de trois ans jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2015 sur les comptes clos au 31 décembre 2014.

Limitations des pouvoirs du président-directeur général

Le 29 juin 2007, le Conseil d'administration a voté la combinaison des fonctions de président et de directeur général sans aucune autre limitation en termes de pouvoirs que celles prévues par le règlement intérieur du Conseil d'administration, à savoir principalement les projets d'investissements stratégiques et toute opération, notamment acquisition ou cession, susceptible d'affecter significativement le résultat. Cette procédure concerne les opérations d'un montant supérieur à un million d'euros.

Rémunération des membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'administration (« Mandataires sociaux »)

La rémunération totale, avantages de toutes natures compris versé durant l'exercice à chaque mandataire social (président du Conseil d'administration, directeur général, administrateurs) y compris sous forme d'attribution de titres de capital, est décrite dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise du groupe Sartorius Stedim Biotech (cf. pages 73 à 80).

Nous avons créé un Comité des rémunérations chargé de superviser la révision de la rémunération des membres exécutifs du Comité. Ce Comité a également en charge la validation du montant des jetons de présence attribués annuellement aux administrateurs.

La rémunération de Joachim Kreuzburg et de Reinhard Vogt est fixée annuellement par un le Conseil de surveillance du groupe Sartorius AG. Leur rémunération est composée d'une part fixe et d'une part variable en ligne avec leur degré de responsabilité. La partie variable contient une part des éléments payés annuellement et un « phantom stock plan » ayant le caractère de prime à long terme. Le « phantom stock plan » est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins quatre ans (anciennement trois ans). Cette rémunération ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5% par an (anciennement 10% par an) par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est capé à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, la base de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation des codes de gouvernance d'entreprise allemand et français. À la date d'aujourd'hui, aucun versement n'a été réalisé à l'attention de Joachim Kreuzburg ou de Reinhard Vogt sur la base de ce « phantom stock plan ».

Les rémunérations de Oscar-Werner Reif et de Volker Niebel sont examinées par le Comité des rémunérations, puis votées par l'Assemblée générale de Sartorius Stedim Biotech GmbH, entreprise avec laquelle Oscar-Werner Reif et Volker Niebel ont signé leur contrat de travail. Leur rémunération est composée d'une partie fixe et d'une partie variable en ligne avec leur degré de responsabilité.

Procédures de contrôle interne

Introduction

Les objectifs que le président assigne au système de contrôle interne du groupe Sartorius Stedim Biotech sont les suivants :

- Prévenir les risques de nature à mettre en danger la qualité du patrimoine du groupe Sartorius Stedim Biotech, voire son existence.
- Veiller à ce que les actions entreprises par la direction, les opérations réalisées et le comportement des collaborateurs s'inscrivent dans le cadre de référence défini par la direction, les lois et règlements applicables, les valeurs fondamentales, les normes et règles internes de l'entreprise, ainsi que par la déontologie propre aux métiers de la santé.
- Garantir que les informations comptables et financières et les données de gestion communiquées à la direction de l'entreprise reflètent fidèlement les activités du groupe Sartorius Stedim Biotech.
- Prévenir les risques résultant de l'activité, d'erreurs ou de fraudes, notamment en matière de comptabilité et de finance.

Périmètre du contrôle interne

Le système de contrôle interne décrit porte sur la société mère et ses filiales.

Composantes du contrôle interne

Environnement de contrôle

Le fonctionnement de toute entreprise repose sur ses collaborateurs (leurs qualités individuelles, notamment l'intégrité, les valeurs éthiques et les compétences) et sur l'environnement dans lequel ils évoluent. Ils sont le moteur et le fondement de l'entreprise.

Procédure d'évaluation des risques – Cartographie des risques

L'entreprise doit connaître les risques auxquels elle est exposée, et savoir y faire face. Elle doit définir des objectifs en tenant compte des services de vente, de production, de marketing, de finance, etc., afin de s'assurer un fonctionnement harmonieux. Elle doit également établir des procédures pour identifier, analyser et gérer les risques correspondants.

Activités de contrôle

Il s'agit des activités mises en place à chaque niveau du groupe afin de garantir l'efficacité du contrôle interne : vérification de la précision, de l'exhaustivité, de l'approbation, de la validation et de la consignation des opérations et de la répartition des attributions entre différentes personnes afin de limiter les risques d'erreurs ou de fraudes.

Information et communication

Il est essentiel de disposer d'informations précises fiables et exhaustives, d'une part pour permettre l'atteinte du niveau d'activité escompté, et d'autre part pour porter ces mêmes informations à la connaissance des personnes concernées dans le respect des lois et des réglementations en vigueur.

Pilotage

Tout système de contrôle interne repose sur la certitude que toutes les responsabilités et autorités ont été définies et comprises, à tous les niveaux de l'entreprise. La séparation des tâches doit toujours être réalisée de telle sorte qu'une personne soit chargée de vérifier et de valider le travail d'une autre. Dans la mesure où la taille de l'entité le permet, l'initiation, l'approbation, la consignation et le traitement des opérations doivent toujours être confiés à des personnes différentes.

Il incombe à la direction de chaque entité d'assurer en permanence la mise en œuvre des vérifications et des procédures de contrôle interne.

Acteurs du contrôle interne

Direction générale

Le président-directeur général est responsable de la gestion du système de contrôle interne. Il est également en charge du développement, du fonctionnement et du pilotage des systèmes de contrôle interne et doit être le garant de la mise en place de ces différentes étapes.

Comité d'audit

Le Comité d'audit doit examiner et évaluer, lorsque cela s'avère nécessaire, les procédures de contrôle interne, notamment celles concernant les informations financières, contribuant ainsi à la préparation des comptes annuels consolidés du groupe. Pour avoir plus d'informations sur le Comité d'audit, voir pages 67 et 68.

Gestion des risques

Le groupe Sartorius Stedim Biotech est, par nature, inévitablement exposé à différents risques opérationnels à travers le monde. Pour y répondre de manière efficace, un système de gestion des risques a été mis en place en interne pour identifier, évaluer et piloter ces risques. Au sein de ce système, un Comité ad hoc composé de représentants issus de différents domaines d'activité se penche régulièrement sur les sujets liés à la gestion des risques. Ce Comité fournit ainsi à la direction générale une vue d'ensemble des risques auxquels l'entreprise est exposée. Cette organisation permet à la direction, le cas échéant, de prendre les mesures qui s'imposent.

Audit interne

L'audit interne a pour mission de contrôler l'efficacité et l'adéquation de la gestion des risques et du système de contrôle interne au sein des entreprises du groupe Sartorius Stedim Biotech, ainsi que la conformité de toutes les activités et procédures avec l'ensemble des règles et normes internes. Il assure un audit et un conseil indépendants, se focalisant principalement sur la conformité avec les dispositions légales applicables et les possibilités d'amélioration des processus au sein de l'entreprise. Pour garantir l'indépendance des auditeurs internes, le Comité d'audit reçoit au moins une fois par an un rapport du service audit interne reprenant l'étendue des travaux réalisés (conformément au plan d'audit interne défini par ce même Comité) et les conclusions liées à leur intervention dans les filiales du groupe.

Département finance et contrôle de gestion

Les départements finance et contrôle de gestion surveillent et contrôlent les activités et les projets dans le but d'optimiser la rentabilité du groupe (résultats et trésorerie) en mettant des informations fiables à la disposition de l'ensemble des parties prenantes, en interne comme en externe.

Ces deux services définissent les règles et méthodes comptables du groupe et les principaux processus financiers (business plan à cinq ans, budget, etc.), ainsi que les outils de reporting, pour exercer un contrôle sur les activités au quotidien.

Procédures de préparation des états financiers du groupe et des autres informations financières

Les comptes des filiales sont préparés conformément aux règles et méthodes comptables du groupe. Les données sont ensuite ajustées si nécessaire, pour établir les comptes sociaux afférents, conformément aux dispositions légales et fiscales applicables localement. Un logiciel de consolidation est utilisé à la fois pour la production des états financiers consolidés et du rapport de gestion groupe.

Règles comptables

Les comptes consolidés sont préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne à ce jour. Les états financiers sont conformes aux règles et méthodes comptables décrites dans l'annexe aux comptes consolidés.

Rôle des départements finance et contrôle de gestion

Les départements finance et contrôle de gestion contrôlent la qualité des reportings remontés par les filiales. Ils portent une attention particulière aux éléments suivants : la validation des données sociales et des retraitements de consolidation enregistrés au niveau local, l'élimination des opérations réciproques, le traitement comptable des opérations non récurrentes pour la période considérée et la validation des principaux mouvements entre les bilans d'ouverture et de clôture pour préparer le tableau des flux de trésorerie.

La direction financière vérifie également le résultat des procédures telles que les écarts de conversion ou l'élimination des opérations intra-groupe, etc.

Parmi les principaux points de contrôle figurent la préparation et la validation du tableau de variation des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie.

Informations financières et reporting

Les règles et procédures du groupe liées au reporting financier et à la comptabilité sont définies dans le manuel de comptabilité et de reporting. L'application et le respect de ces principes, règles et procédures sont placés sous la responsabilité directe des directeurs financiers de chaque filiale. Ils doivent s'assurer que les informations intégrées dans le système d'information répondent parfaitement aux exigences en la matière.

La direction générale contrôle régulièrement l'efficacité du contrôle interne sur le reporting financier. Elle vérifie notamment que les opérations ont été consignées correctement et conformément aux normes comptables internationales IFRS mises en œuvre par le groupe, comme défini dans le manuel de comptabilité et de reporting, pour s'assurer de la pertinence des opérations et des actifs comptabilisés dans les délais impartis.

Le contrôle interne en 2011

Cette année, les objectifs assignés par le groupe au système de contrôle interne ont été les suivants :

Formation concernant le Code de conduite et le Code anticorruption

Après avoir mis en place le Code de conduite et le Code anticorruption qui concernent tous les salariés du groupe, une formation a été dispensée à tous les collaborateurs pour les aider à faire face aux défis éthiques et juridiques rencontrés au quotidien.

Perspectives à moyen terme

Le groupe va continuer à travailler sur la problématique du contrôle interne en renforçant son approche en matière de cartographie des risques et de gestion des risques. Cette démarche s'appuiera sur les éléments figurant dans le cadre de référence de contrôle interne de l'Autorité des Marchés Financiers.

Aubagne, le 29 février 2012

Le président et les membres du Conseil d'administration

Joachim Kreuzburg
Volker Niebel
Reinhard Vogt
Oscar-Werner Reif
Liliane de Lassus
Bernard Lemaître
Arnold Picot
Henri Riey

Rémunérations des membres exécutifs Et non exécutifs du Conseil d'administration

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Joachim Kreuzburg
(Président-directeur général)

en milliers €	Année 2011	Année 2010
Rémunération perçue	1 302	1 549
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	156	211
Total	1 458	1 760

Volker Niebel
(Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information)

en milliers €	Année 2011	Année 2010
Rémunération perçue	494	439
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	0	0
Total	494	439

Reinhard Vogt
(Directeur général délégué marketing, ventes et service)

en milliers €	Année 2011	Année 2010
Rémunération perçue	678	605
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	96	115
Total	774	720

Oscar-Werner Reif
(Directeur général délégué à la recherche et au développement)

en milliers €	Année 2011	Année 2010
Rémunération perçue	490	437
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social	0	0
Total	490	437

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Joachim Kreuzburg¹⁾
(Président-directeur général)

en milliers €	Année 2011		Année 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		550		550
Rémunération variable ²⁾	318		313	0
Prime sur objectifs à long terme ³⁾	572		879	
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ⁴⁾		18		18
Total	890	568	1 192	568

¹⁾ Joachim Kreuzburg perçoit son salaire de Sartorius AG au titre de ses responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe

³⁾ En complément du plan de retraite, du « Phantom Stock Plan » et d'une autre composante à long terme, y compris l'évaluation de ces composantes pour les années passées

⁴⁾ Véhicule de fonction

Volker Niebel¹⁾

(Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information)

en milliers €	Année 2011		Année 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		260		260
Rémunération variable ²⁾	224		169	0
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ³⁾		10		10
Total	224	270	169	270

¹⁾ Volker Niebel reçoit son salaire de Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre de ses responsabilités dans le groupe Sartorius Stedim Biotech

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe

³⁾ Véhicule de fonction

Reinhard Vogt¹⁾

(Directeur général délégué marketing, ventes et service)

en milliers €	Année 2011		Année 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		340		320
Rémunération variable ²⁾	197		171	
Prime sur objectifs à long terme ³⁾	221		215	
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ⁴⁾		16		14
Total	418	356	386	334

¹⁾ Reinhard Vogt perçoit son salaire de Sartorius AG au titre de ses responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius y compris Sartorius Mechatronics. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe

³⁾ En complément du plan de retraite, du « Phantom Stock Plan » et d'une autre composante à long terme, y compris l'évaluation de ces composantes pour les années passées

⁴⁾ Véhicule de fonction

Oscar-Werner Reif¹⁾

(Directeur général délégué à la recherche et au développement)

en milliers €	Année 2011		Année 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		260		262
Rémunération variable ²⁾	224		169	0
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ³⁾		6		6
Total	224	266	169	268

¹⁾ Oscar-Werner Reif reçoit son salaire de Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre de ses responsabilités dans le groupe Sartorius Stedim Biotech.

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et également des objectifs définis individuellement qui reflètent les objectifs opérationnels et stratégiques du groupe

³⁾ Véhicule de fonction

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

en milliers €	Année 2011	Année 2010
Bernard Lemaître		
Jetons de présence	42	41
Autres rémunérations		
Arnold Picot		
Jetons de présence	45	44
Autres rémunérations		
Liliane de Lassus		
Jetons de présence	28	28
Autres rémunérations		
Henri Riey		
Jetons de présence	45	44
Autres rémunérations		
Total	160	157

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue dans les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice des options	Période d'exercice
Joachim Kreuzburg						
Volker Niebel			AUCUN			
Reinhard Vogt						
Oscar-Werner Reif						
Total						

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Joachim Kreuzburg			
Volker Niebel		AUCUN	
Reinhard Vogt			
Oscar-Werner Reif			
Total			

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social ¹⁾	Date du plan	Nombre d'action attribuées durant l'exercice	Conditions d'acquisitions
Joachim Kreuzburg		Aucun	
Volker Niebel		Non applicable	
Reinhard Vogt		Aucun	
Oscar-Werner Reif		Non applicable	
Liliane de Lassus		Non applicable	
Bernard Lemaître		Non applicable	
Henri Riey		Non applicable	
Total			

¹⁾ Les actions de performance sont des actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux, qui s'inscrivent dans le cadre des articles L225-197-1 et suivants du code de commerce, et qui sont soumises à des exigences supplémentaires prévues par les recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008.

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Actions de performance devenues disponibles au cours de la période pour chaque mandataire social de l'émetteur ou d'une compagnie du groupe	Date du plan	Nombre d'action devenues disponibles durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue dans les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions liées à la performance ¹⁾
Joachim Kreuzburg		5 165	156	1 ^{er} jan. 2011	1 ^{er} jan. 2015	
Volker Niebel		0				
Reinhard Vogt		3 193	96	1 ^{er} jan. 2011	1 ^{er} jan. 2015	
Oscar-Werner Reif		0				
Liliane de Lassus						
Bernard Lemaître						
Henri Riey						
Total		8 358				

¹⁾ Les actions de performance comprennent un « phantom stock plan ». Celui-ci est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins quatre ans (anciennement trois ans). Elle ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5 % (anciennement 10 %) par an par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est capé à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, la base de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation des codes de gouvernance d'entreprise français et allemand.

Historique des attributions de stock-options de souscriptions

	Plan N°2	Plan N°3	Plan N°4	Plan N°5	Plan N°6	Plan N°7	Plan N°8	Plan N°9
Date d'assemblée								
Date de conseil d'administration								
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :								
Joachim Kreuzburg président du Comité exécutif et président-directeur général								
Reinhard Vogt								
Volker Niebel				AUCUN				
Arnold Picot								
Oscar-Werner Reif								
Bernard Lemaître								
Liliane de Lassus								
Henri Riey								
Point de départ d'exercice des options								
Date d'expiration								
Prix								
Modalités d'exercice								
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2011								
Nombre cumulé d'options de souscription annulées ou caduques								
Options de souscription restantes en fin d'exercice								

Options de souscription consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Options de souscription consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées	Prix Moyen en €	Plan N°2	Plan N°3	Plan N°4	Plan N°5	Plan N°6	Plan N°7	Plan N°8	Plan N°9
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé	40 727	18,18	0	4 060	0	0	0	0	36 667	0

Informations complémentaires sur les membres exécutifs

Directeur général	Contrat de travail		Plan de retraite complémentaire		Indemnités ou compensations dues relatives à la fin du contrat de travail ou de la fonction occupée		Indemnisation pour clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Joachim Kreuzburg Président-directeur général et président du CA	[1]		[4]		[5]		[6]	
Reinhard Vogt	[2]			Aucun	[5]		[6]	
Oscar-Werner Reif	[3]			Aucun	[5]		[7]	
Volker Niebel	[3]			Aucun		Aucun	[7]	

[1] Joachim Kreuzburg a un contrat de travail avec Sartorius AG pour ses fonctions de président-directeur général de l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. C'est la pratique habituelle en Allemagne

[2] Reinhard Vogt a un contrat de travail avec Sartorius AG pour ses fonctions en tant que membre du directoire de l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. C'est la pratique habituelle en Allemagne

[3] Oscar-Werner Reif et Volker Niebel ont un contrat de travail avec Sartorius Stedim Biotech GmbH pour leurs fonctions de directeur général de la société. C'est la pratique habituelle en Allemagne

[4] Un plan de retraite commun a été mis en place au niveau de Sartorius AG au bénéfice de Joachim Kreuzburg. Ses droits à prestations au titre du plan de retraite de la société dépendent de son mandat

[5] L'indemnité de départ octroyée aux membres du Comité exécutif est limitée à deux années de rémunération à la date de rupture du contrat de travail. Dans le cas où le contrat de travail se termine dans un délai inférieur à deux ans, le montant de l'indemnité de départ est limité au nombre de mois restant à courir jusqu'à la fin du contrat

[6] Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt sont liés par une clause obligatoire de non-concurrence pendant la durée de leur mandat de membre du directoire de Sartorius AG. Pendant une période de deux ans après la fin de leur mandat de membre du directoire de Sartorius AG, ils sont liés par une clause de non-concurrence supplémentaire qui prévoit que leur soit versée une indemnité égale à la moitié du salaire brut perçu par année de période de non-concurrence. La période de non-concurrence est de deux ans

[7] Pendant une période de deux ans après la fin de leur contrat de travail avec Sartorius Stedim Biotech GmbH, Volker Niebel et Oscar-Werner Reif sont liés par une clause de non-concurrence qui prévoit que leur soit versée une indemnité égale à la moitié du salaire brut perçu par année de période de non-concurrence. La période de non-concurrence est de deux ans.

Informations complémentaires sur la rémunération des membres exécutifs

Part fixe de la rémunération

Le montant total de la rémunération d'un membre exécutif comprend les responsabilités du membre exécutif concerné, sa performance personnelle, le développement de l'activité de l'entreprise et sa progression. De plus, nous nous appliquons à comparer ces salaires avec les salaires d'autres dirigeants d'entreprises de taille équivalente. La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable et est revue annuellement pour s'assurer qu'elle demeure appropriée. Pour 100 % d'atteinte des objectifs, la part variable de la rémunération représente environ la moitié de la rémunération totale à l'exclusion des cotisations retraite et des avantages en nature.

Part variable de la rémunération

La part variable de la rémunération comprend une part court terme payée annuellement (subordonnée à des objectifs, à savoir le chiffre d'affaires | les prises de commandes, l'EBITA (voir glossaire), le ratio dette nette | EBITDA ainsi que des objectifs individuels) et une part pluriannuelle (mesurée sur la base suivante : résultat net consolidé).

a) Rémunération variable payée annuellement

La proportion de la rémunération variable qui doit être payée annuellement dépend du degré d'atteinte des objectifs. Les objectifs sont ceux mentionnés dans le paragraphe ci-dessus. Chaque objectif fait l'objet d'un paiement séparé.

Chiffre d'affaires | Prise de commandes

Si le niveau d'atteinte des objectifs est inférieur à 90 %, aucune rémunération ne sera payée. Si le chiffre de 90 % est atteint, 50 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 104 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

EBITA (voir glossaire)

Si le niveau d'atteinte des objectifs est inférieur à 70 %, aucune rémunération ne sera payée. Si le chiffre de 70 % est atteint, 70 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 120 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

Ratio dette nette sur EBITDA

Aucune rémunération variable n'est versée si le ratio dette nette sur EBITDA est inférieur à la limite fixée. Si cette limite est atteinte, 50 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 120 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

Objectifs individuels

Des objectifs quantitatifs et qualitatifs raisonnables sont fixés annuellement selon les responsabilités de chaque membre du Comité exécutif. Ces objectifs sont en lien avec les projets prioritaires et les objectifs du groupe. A la fin de chaque exercice, le Comité de surveillance détermine individuellement la part variable de cette rémunération. Le paiement peut dépasser 100 % uniquement si celui-ci est en adéquation avec le développement de l'entreprise.

b) Rémunération variable : Résultat net consolidé

Les composantes de la rémunération déterminée par une évaluation pluriannuelle dépendent du degré d'atteinte de l'objectif. Il s'agit du résultat net consolidé.

Résultat net consolidé

Pour cet objectif, la base d'évaluation est le résultat net consolidé après intérêts minoritaires hors amortissement (test de perte de valeur sur les actifs incorporels, comme par exemple les relations clients ou les brevets, qui proviennent des regroupements d'entreprise conformément à la norme IFRS 3). La part variable annuelle payée s'appuie sur le niveau d'atteinte de ces objectifs en prenant en compte la moyenne des trois dernières années écoulées. Cette approche a été mise en place cette année. Un acompte de 50 % est versé au cours de l'exercice. Si le montant des acomptes excède la rémunération due sur l'exercice considéré, la différence sera imputée sur les composantes de la rémunération (fixe ou variable) au cours de l'année suivante. Aucun acompte ne sera réalisé l'année précédent le départ d'un membre exécutif. Ce montant est ainsi réservé et le développement futur des résultats continue à avoir un impact sur la rémunération du membre exécutif concerné même après son départ de la société. Si la valeur minimale prédéfinie est atteinte, le paiement sera réalisé de manière linéaire de 0 % à 120 % conformément à l'objectif défini. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

c) Rémunération variable : Phantom Stock Plan

Phantom Stock Plan

Seuls Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt bénéficient du Phantom Stock Plan au titre de leurs responsabilités dans Sartorius AG.

A travers le sujet du « phantom stock », les membres exécutifs sont considérés comme possédant un certain nombre d'actions de Sartorius AG, sans être pour autant autorisé à recevoir un dividende. Le développement de la valeur de ce « phantom stock plan » est lié au développement de l'action Sartorius, les hausses comme les baisses de l'action étant nécessairement prises en compte. Dans un second temps, ces actions sont évaluées sur la base du cours de bourse à date et font l'objet d'un paiement, dans la mesure où les conditions initiales sont respectées. Le « phantom stock » ne peut pas être coté et ne donne aucun droit à souscription d'actions.

Selon le « phantom stock plan » de Sartorius AG, chaque membre exécutif reçoit, au début de chaque année, un crédit de « phantom stock » valorisée à un certain montant. La valeur de cette action ne peut être payée que par tranche. Le paiement peut être demandé, au plus tôt, après une période de quatre ans, et au plus tard après huit ans.

Un membre exécutif peut recevoir le paiement de ces crédits de « phantom stock » uniquement si le prix de l'action, au moment du règlement, s'est apprécié de 7,5% par an par rapport à la date de mise en place des crédits de « phantom stock » ou si le cours de l'action a réalisé une meilleure performance que le TecDAX®. Le « phantom stock plan » exclut des changements de paramètres utilisés pour la valorisation d'action comparable. Le montant payé est plafonné à 2,5 fois le prix de l'action au moment de l'attribution, basé à chaque fois sur la tranche annuelle concernée.

L'attribution de « phantom stock » et le règlement corrélatif dépend du cours moyen des actions ordinaires et préférentielles de Sartorius AG à la clôture du marché du Frankfurt Stock Exchange. Sur cette base, le calcul est effectué sur les 20 derniers cours de bourse de l'année précédente ou sur les 20 derniers cours de bourse précédents la demande de règlement. Ce mode de calcul permet de lisser les fluctuations court terme du cours de l'action.

Le « phantom stock » ne peut pas être payé au cours des quatre semaines qui précèdent la publication des résultats trimestriels, semestriels ou annuels, ainsi que dans les 20 jours de bourse qui suivent ces mêmes publications. Ces périodes « noires » sont observées pour prévenir de tous risques de délit d'initiés.

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code du commerce français sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société Sartorius Stedim Biotech

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sartorius Stedim Biotech et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à

l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Marseille, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vincent Gros

ERNST & YOUNG Audit

Anis Nassif

Honoraires des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

408, avenue du Prado – BP 116 – 13267 Marseille Cedex 08 – France

Représenté par Anis Nassif. Premier mandat nommé par l'Assemblée générale mixte du 28 juin 1985. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2015 clôturant les comptes de 2014. Membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Deloitte et Associés

10, Place de la Joliette – Les Docks – Atrium 10.4 – BP 64529 – 13567 Marseille Cedex 02 – France

Représenté par Vincent Gros. Premier mandat nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2012 clôturant les comptes de 2011.

Proposition de renouvellement de Deloitte et Associés lors de l'Assemblée générale du 17 avril 2012.

Honoraires versés aux Commissaires aux comptes

en milliers €	Ernst & Young				Deloitte			
	2011		2010		2011		2010	
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, comptes individuels et consolidés								
Emetteur	115	92,0 %	108	78,8 %	115	17,3 %	113	19,8 %
Filiales intégrées globalement	5	4,0 %	9	6,6 %	332	49,8 %	315	55,1 %
Prestations liées directement à la mission								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-Total	120	96,0 %	117	85,4 %	447	67,1 %	428	74,8 %
Autres services								
Fiscal, Légal					50	7,5 %	71	12,4 %
Autres prestations	5	4,0 %	20	14,6 %	169	25,4 %	73	12,8 %
Sous-Total	5	4,0 %	20	14,6 %	219	32,9 %	144	25,2 %
Total	125	100 %	137	100 %	666	100 %	572	100 %

Commissaires aux comptes suppléants

Auditex

Tour Ernst & Young – Faubourg de l'Arche – 92037 Paris-La Défense

Membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Premier mandat nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2009. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2015 clôturant les comptes de 2014.

BEAS

7|9, Villa Houssay – 92200 Neuilly sur Seine – France
Représenté par Alain Pons. Nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2012 clôturant les comptes de 2011.

Proposition de renouvellement de BEAS lors de l'Assemblée générale du 17 avril 2012.

2011		Autres 2010		2011		Total 2010	
				230	19,8 %	221	20,1 %
296	80,4 %	260	66,5 %	633	54,6 %	584	53,1 %
296	80,4 %	260	66,5 %	863	74,5 %	805	73,2 %
45	12,2 %	131	33,5 %	95	8,2 %	202	18,4 %
27	7,3 %			201	17,3 %	93	8,5 %
72	19,6 %	131	33,5 %	296	25,5 %	295	26,8 %
368	100 %	391	100 %	1 159	100 %	1 100	100 %

États financiers consolidés
et notes annexes

04

État de la situation financière

Actif	Notes en annexe	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
A. Actifs non courants			
I. Goodwill	[13]	254 436	250 277
II. Immobilisations incorporelles	[13]	98 733	102 067
III. Immobilisations corporelles	[14/15]	131 569	112 683
IV. Titres de participation	[16]	2 764	2 247
		487 501	467 274
V. Créances et autres actifs	[19]	576	806
VI. Impôts différés actifs	[17]	12 435	11 882
		500 512	479 962
B. Actifs courants			
I. Stocks	[18]	66 432	50 776
II. Créances clients	[19]	92 482	82 508
III. Impôts courants	[19]	3 384	3 363
IV. Autres actifs	[19]	11 030	10 066
V. Trésorerie et équivalents de trésorerie		46 825	29 661
		220 153	176 373
Total actif		720 665	656 335
Passif			
A. Capitaux propres			
I. Capital social	[20]	10 386	10 378
II. Réserves	[21]	278 406	278 199
III. Bénéfices non distribués et autres	[21]	105 177	76 491
IV. Participations ne donnant pas le contrôle		1 657	0
		395 626	365 068
B. Passifs non courants			
I. Provisions pour indemnités de départ en retraite	[22]	17 640	15 984
II. Impôts différés passifs	[17]	29 932	34 202
III. Autres provisions	[23]	3 733	3 946
IV. Emprunts et autres passifs financiers non-courants	[24]	103 945	92 133
V. Autres passifs	[24]	1 589	87
		156 839	146 352
C. Passifs courants			
I. Provisions	[25]	5 370	4 789
II. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	[26]	55 935	45 999
III. Emprunts et autres passifs financiers courants	[26]	42 996	40 285
IV. Impôts courants	[26]	19 108	16 094
V. Autres passifs	[26]	44 793	37 748
		168 201	144 915
Total capitaux propres et passif		720 665	656 335

Compte de résultat

	Notes en annexe	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
1. Chiffre d'affaires	[30]	477 300	432 949
2. Coût des ventes	[31]	- 238 880	- 217 292
3. Marge brute		238 420	215 657
4. Frais commerciaux et de distribution	[32]	- 100 128	- 94 792
5. Frais de recherche et développement	[33]	- 28 580	- 27 824
6. Frais généraux	[34]	- 26 329	- 24 887
7. Autres produits et charges opérationnels	[35]	- 4 517	- 1 142
8. Résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises (EBITA)¹⁾		78 866	67 012
9. Amortissement ²⁾		- 7 711	- 7 117
10. Résultat opérationnel (EBIT)		71 155	59 894
11. Produits financiers	[36]	978	431
12. Charges financières	[36]	- 7 466	- 4 336
13. Résultat financier		- 6 488	- 3 905
14. Résultat avant impôts		64 667	55 989
15. Impôts différés	[37]	3 591	2 245
16. Charge d'impôts	[37]	- 23 113	- 18 148
17. Autres taxes		- 1 955	- 1 575
18. Impôts		- 21 477	- 17 478
19. Résultat net de l'exercice		43 190	38 511
Attribuable à :			
20. Résultat net part du groupe Sartorius Stedim Biotech		43 053	38 511
21. Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		137	0
Résultat net par action (€)	[38]	2,82	2,39
Résultat net dilué par action (€)	[38]	2,81	2,39

¹⁾ Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise l'EBITA (résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises, résultat financier et impôts) comme indicateur clé pour la mesure de la performance et de la rentabilité du groupe

²⁾ Le poste « Amortissement » se réfère uniquement à la dépréciation (éventuelle) du goodwill et à l'amortissement des actifs incorporels constatés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition selon la norme IFRS 3 (voir note 9 - Regroupements d'entreprises).

État du résultat global

	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
Résultat net de l'exercice	43 190	38 511
Gains (pertes) nets sur couvertures de change	- 4 617	1 158
Gains (pertes) actuariels sur provisions pour retraite	- 148	- 2 016
Écarts de conversion	3 280	5 165
Investissement dans une entité étrangère	- 777	- 963
Impôts différés	1 672	532
Total des produits et charges directement en capitaux propres	- 590	3 876
Résultat global	42 600	42 387
Attribuable à :		
Part du groupe Sartorius Stedim Biotech	42 433	42 387
Participations ne donnant pas le contrôle	167	0

État de variation des capitaux propres

en milliers €	Capital social	Réserves	Réserves sur opérations de couverture	Réserves pour retraites	Réserves non distribuées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2010	10 353	338 810	- 104	- 189	49 696	- 5 367	393 199	0	393 199
Résultat global	0	0	811	- 1 497	37 837	5 236	42 387	0	42 387
Stock options	25	716	0	0	0	0	741	0	741
Dividendes	0	0	0	0	- 10 183	0	- 10 183	0	- 10 183
Programme de rachats d'actions ¹⁾	0	- 61 327	0	0	0	0	- 61 327	0	- 61 327
Autres variations	0	0	0	- 14	265	0	251	0	251
Solde au 31 décembre 2010 1^{er} janvier 2011	10 378	278 199	707	- 1 700	77 615	- 131	365 068	0	365 068
Résultat global	0	0	- 3 232	- 116	42 508	3 272	42 432	167	42 600
Stock options	8	207	0	0	0	0	215	0	215
Dividendes	0	0	0	0	- 13 779	0	- 13 779	0	- 13 779
Variation des participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0	0	0	1 489	1 489
Autres variations	0	0	0	0	33	0	33	0	33
Solde au 31 décembre 2011	10 386	278 406	- 2 525	- 1 816	106 378	3 141	393 969	1 657	395 626

¹⁾ Le programme de rachat est présenté dans les notes annexes aux états financiers (notes 10 et 20).

Tableau de flux de trésorerie

	Notes en annexe	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle			
Résultat net		43 190	38 511
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Charge d'impôt	[37]	21 477	17 477
Charges financières	[36]	6 488	3 905
Amortissement dépréciation des immobilisations		24 484	22 982
Augmentation diminution des provisions	[23/25]	434	191
Augmentation diminution des créances	[19]	- 12 239	- 7 611
Augmentation diminution des stocks et en-cours	[18]	- 13 513	- 2 589
Augmentation diminution des dettes	[26]	11 210	12 803
Produits provenant de la cession d'immobilisations		- 818	0
Impôts décaissés	[37]	- 20 120	- 12 911
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		60 593	72 759
Trésorerie liée aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'actifs financiers	[16]	- 15	- 10
Acquisitions d'immobilisations corporelles	[14/15]	- 32 786	- 12 346
Produits provenant de la cession d'immobilisations	[14/15]	1 642	1 397
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	[13]	- 5 766	- 4 339
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis par regroupement d'entreprises		0	0
Impacts liés aux regroupements d'entreprises		- 4 923	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		- 41 848	- 15 298
Trésorerie provenant des opérations de financement			
Variation de capital		215	741
Intérêts reçus	[36]	800	431
Intérêts payés	[36]	- 4 283	- 1 949
Autres charges financières		- 218	0
Paievements relatifs aux instruments financiers dérivés	[36]		0
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de Sartorius Stedim Biotech SA		- 13 779	- 10 183
- aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Variation des participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Programme de rachats d'actions	[20]	0	- 61 327
Remboursements (-) Souscriptions (+) d'emprunts	[24/26]	12 405	- 10 212
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		- 4 860	- 82 499
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		13 885	- 25 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		29 661	54 849
Incidences des variations de cours des devises		3 280	- 150
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		46 825	29 661
Endettement financier brut		146 940	132 418
Endettement financier net		100 115	102 758

Notes annexes aux états financiers

1. Présentation du groupe

Sartorius Stedim Biotech est l'un des principaux fournisseurs d'équipements et de services de pointe destinés aux processus de développement, d'assurance qualité et de production dans l'industrie pharmaceutique. Avec des solutions intégrées dans les domaines de la fermentation, de la filtration, de la purification, du stockage des fluides ainsi que des technologies de laboratoire, Sartorius Stedim Biotech aide l'industrie biopharmaceutique dans le monde entier à développer et fabriquer des médicaments biotechnologiques avec rapidité et rentabilité. Avec une forte concentration sur les technologies à usage unique novatrices et les services créateurs de plus-values, Sartorius Stedim Biotech est au cœur de la mutation technologique fulgurante de son secteur. Fortement ancrée dans la communauté scientifique et étroitement liée à ses clients et ses partenaires technologiques, l'entreprise transforme la science en solutions efficaces conformément à sa philosophie « Turning science into solutions ».

Sartorius Stedim Biotech S.A. est cotée sur Euronext Paris (code ISIN : FR 0000053266) et a son siège social à Aubagne en France.

2. Règles et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, les états financiers consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont préparés en conformité avec les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011 et disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2011, les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception du « carve out » d'IAS 39 et des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du groupe. Par conséquent, les états financiers consolidés du groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 28 février 2012.

Les principes comptables retenus par le groupe sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, à l'exception des nouvelles normes et interprétations suivantes d'application obligatoire pour les comptes clos au 31 décembre 2011 :

- IAS 24 (révisée) : Informations relatives aux parties liées (applicable au 1^{er} janvier 2011);
- Amendements à IAS 32 : Classification des émissions de droits (applicable au 1^{er} janvier 2011);
- IFRIC 14 : Paiements d'avance et d'exigence de financement minimal (applicable au 1^{er} janvier 2011);
- IFRIC 19 : Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres (applicable au 1^{er} janvier 2011);
- Améliorations aux IFRS (Mai 2010);
- Amendements à IFRS 7 : Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011).

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2011, le groupe Sartorius Stedim Biotech a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- Néant.

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2011 :

- Voir le tableau ci-après :

Normes Interprétations	Titre	Applicable aux exercices ouverts au	Adoption par la Commission européenne
Norme			
Amendements à IFRS 7	Informations à fournir dans le cadre de transfert d'actifs financiers	1 ^{er} juillet 2011	Oui
Amendements à IAS 12	Impôts différés : Recouvrement des actifs sous-jacents	1 ^{er} janvier 2012	Non
Amendements à IAS 1	Présentation des autres éléments du résultat global	1 ^{er} juillet 2012	Non
IFRS 10	Etats financiers consolidés	1 ^{er} janvier 2013	Non
IFRS 11	Partenariats	1 ^{er} janvier 2013	Non
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1 ^{er} janvier 2013	Non
IFRS 13	Evaluation à la juste valeur	1 ^{er} janvier 2013	Non
Amendements à IAS 19	Avantages du personnel	1 ^{er} janvier 2013	Non
IAS 27 (Révisée)	Etats financiers individuels	1 ^{er} janvier 2013	Non
IAS 28 (Révisée)	Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises	1 ^{er} janvier 2013	Non
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2015	Non
Interprétations			
IFRIC 20	Frais de découverte dans la phase de production d'une mine à ciel ouvert	1 ^{er} janvier 2013	Non

Le processus de détermination par le groupe Sartorius Stedim Biotech des impacts potentiels de ces textes sur les comptes consolidés du groupe est en cours. Le groupe Sartorius Stedim Biotech n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés. D'une manière générale, la première application des normes, interprétations et amendements est effective sur les états financiers de la période concernée.

3. Méthodes comptables | Hypothèses et estimations

Lors de la préparation des états financiers consolidés, la direction a recours à des estimations et hypothèses fondées sur leurs meilleures connaissances de la situation actuelle et future à un instant donné. Toutefois, les résultats pourraient être différents des estimations et hypothèses retenues. Ces hypothèses et estimations sont révisées régulièrement et les incidences de toute modification sont immédiatement comptabilisées en produit | (charge) sur la période.

Par ailleurs, la direction du groupe exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

Les principaux sujets faisant l'objet d'hypothèses et estimations sont :

– IAS 12 : Impôts : un impôt différé actif doit être enregistré pour toutes différences temporaires ou déficits reportables à condition que l'imposition future permette d'imputer ces différences temporaires et ces déficits reportables. Par conséquent, l'application d'IAS 12 fait appel des jugements et des estimations

en matière de projection de résultats taxables pour les entités concernées. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 17.

– IAS 19 : Avantages du personnel : l'évaluation des provisions pour indemnités de départ à la retraite repose sur des hypothèses incluant l'évolution future des salaires et le taux d'actualisation. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 22.

– IAS 36 : Dépréciation d'actifs : un test de dépréciation doit être effectué dès lors que certains événements conduisent à penser qu'un actif devrait être déprécié. Dans ce cas, la valeur nette comptable de l'actif doit être comparée avec sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur réalisable nette et la valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité prend en considération les projections de flux de trésorerie faites sur la base des informations disponibles à la date de clôture du bilan. Ce calcul inclut des hypothèses portant sur les projections de chiffre d'affaires et sur les coûts de développement. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une dépréciation est enregistrée. Ces principales estimations sont expliquées dans les notes 13 et 14.

– IAS 37 : Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : des provisions sont comptabilisées lorsque des engagements juridiques ou autres existent à la date de clôture. Pour déterminer le montant de ces engagements, certaines évaluations et hypothèses doivent être appliquées, dont l'évaluation de la probabilité du risque et le montant des coûts considérés. En outre, il doit être procédé au calcul de la valeur actuelle de ces montants par l'application d'un taux d'intérêt estimé. Ces principales estimations sont expliquées dans les notes 23 et 25.

– IAS 38 : Immobilisations incorporelles : la capitalisation des immobilisations incorporelles développées en interne fait également appel à certaines estimations comme par exemple l'évaluation de la faisabilité d'un projet de développement, les perspectives commerciales attendues et la détermination des durées d'utilisation. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 13.

4. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, aux activités d'investissement et aux activités de financement.

Ainsi, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont calculés selon la méthode indirecte, c'est-à-dire que les charges sans incidence sur la trésorerie sont ajoutées au résultat alors que les produits sans incidence sur la trésorerie sont soustraits. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont constitués essentiellement du remboursement d'emprunts.

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend toutes les disponibilités, c'est-à-dire la caisse et la trésorerie en banque. L'endettement financier brut comprend l'ensemble des dettes dues aux établissements financiers, l'endettement financier net correspond au montant de l'endettement financier brut diminué du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

5. Secteurs opérationnels

Selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », applicable au 1^{er} janvier 2009, la présentation des secteurs opérationnels doit être basée sur une « approche management », c'est-à-dire que la détermination des secteurs opérationnels s'appuie sur les structures internes de gouvernance et de reporting financier de l'entité. Un secteur opérationnel à présenter est donc une composante d'une entité qui se livre à des activités économiques à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité (= le Comité exécutif du Conseil d'administration) en vue de prendre des décisions en matière d'affectation de ressources au secteur et d'évaluation des performances et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles. La structure du management et le système de reporting financier interne au sein de Sartorius Stedim Biotech sont basés sur une approche en tant que « fournisseur de solutions intégrées » pour nos clients. En consé-

quence, l'identification des secteurs opérationnels à présenter demeure sans changement en comparaison à la norme IAS 14 : le secteur opérationnel à présenter au sein de Sartorius Stedim Biotech est l'activité « Biopharma ».

L'indicateur EBITA (résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises, résultat financier et impôts) est l'indicateur clé utilisé en interne pour mesurer le résultat du secteur opérationnel (cf. note 11). Par conséquent, les impôts et les produits et charges financiers ne sont pas inclus dans la mesure du résultat (profit ou perte) du secteur opérationnel. Les principes de comptabilité et d'évaluation pour le secteur opérationnel correspondent aux principes comptables généraux appliqués par le groupe. Les éléments passifs du secteur opérationnel ne sont pas fournis régulièrement au principal décideur opérationnel de l'entité. C'est pourquoi, aucune information n'est communiquée à ce sujet en matière d'information sectorielle.

Les indicateurs EBIT (voir glossaire) et EBITDA (voir glossaire) sont présentés en note 11.

Information sectorielle par activité

en milliers €	Biopharma			Actifs et passifs non affectés			Groupe		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Prise de commandes	500 200	442 568	13 %				500 200	442 568	13 %
Chiffre d'affaires	477 300	432 949	10 %				477 300	432 949	10 %
En % du total	100,0 %	100,0 %					100,0 %	100,0 %	
EBITDA	95 639	82 877	15 %				95 639	82 877	15 %
En % du chiffre d'affaires	20,0 %	19,1 %					20,0 %	19,1 %	
Dotation aux amortissements et aux provisions	16 773	15 865	6 %				16 773	15 865	6 %
EBITA	78 866	67 012	18 %				78 866	67 012	18 %
En % du chiffre d'affaires	16,5 %	15,5 %					16,5 %	15,5 %	
Amortissements	7 711	7 117	8 %				7 711	7 117	8 %
EBIT	71 155	59 894	19 %				71 155	59 894	19 %
En % du chiffre d'affaires	14,9 %	13,8 %					14,9 %	13,8 %	
Actifs par segments	658 022	611 430	8 %	62 643	44 905	40 %	720 665	656 335	10 %
Passifs par segments	121 103	106 859	13 %	203 936	184 408	11 %	325 039	291 267	12 %
Investissements	38 552	16 686	131 %				38 552	16 686	131 %
En % du chiffre d'affaires	8,1 %	3,9 %					8,1 %	3,9 %	
Frais de recherche et développement	28 580	27 824	3 %				28 580	27 824	3 %
Effectifs au 31 déc.	2 858	2 581	11 %				2 858	2 581	11 %

6. Informations complémentaires par région

En complément de l'information sectorielle prévue par la norme IFRS 8, le tableau ci-dessous présente une information complémentaire par zone géographique. La zone « Europe » comprend les marchés relatifs à l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. La zone « Amérique du Nord » comprend les marchés américain et canadien. Le Japon, la Chine, l'Australie et l'Inde ainsi

que d'autres pays composent la zone « Asie | Pacifique ». La zone « Autres marchés » comprend principalement l'Amérique Latine et l'Afrique. Les chiffres clés relatifs aux zones géographiques font référence à la localisation de la société, à l'exception du chiffre d'affaires qui est également présenté selon la localisation des clients.

Informations complémentaires par région

en milliers €	Europe			Amérique du Nord		
	2011	2010	Variation	2011	2010	Variation
Chiffre d'affaires						
Selon la localisation des clients	244 606	226 276	8 %	117 280	114 313	3 %
En % du total	51,2 %	52,3 %		24,6 %	26,4 %	
Selon la localisation de la société	300 041	272 404	10 %	118 597	114 032	4 %
Investissements	26 328	13 623	93 %	11 258	1 310	759 %
En % du chiffre d'affaires	8,8 %	5,0 %		9,5 %	1,1 %	
Effectifs au 31 déc.	1 876	1 684	11 %	405	405	0 %

2011	Asie Pacifique		2011	Autres marchés		2011	Actifs et passifs non affectés			2011	Groupe	
	2010	Variation		2010	Variation		2010	Variation	2010		Variation	
96 670	74 565	30 %	18 744	17 795	5 %				477 300	432 949	10 %	
20,3 %	17,2 %		3,9 %	4,1 %					100,0 %	100,0 %		
58 662	46 513	26 %	0	0					477 300	432 949	10 %	
890	1 674	-47 %	76	79	-4 %				38 552	16 686	131 %	
1,5 %	3,6 %		--	--					8,1 %	3,9 %		
457	395	16 %	120	97	24 %				2 858	2 581	11 %	

7. Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés et individuels du groupe Sartorius Stedim Biotech comprennent les états financiers annuels de toutes les sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par Sartorius Stedim Biotech S.A. Au regard d'IAS 27, « Etats financiers consolidés et individuels », l'entité est sous contrôle si Sartorius Stedim Biotech S.A. ou ses filiales ont le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Ces entreprises sont intégrées dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle Sartorius Stedim Biotech S.A. ou ses filiales en ont pris le contrôle. Elles ne sont plus prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les filiales sont consolidées sur la base de leurs états financiers annuels pour la même période de reporting que la société mère, en utilisant des méthodes de comptabilisation et d'évaluation homogènes avec celles retenues pour les comptes consolidés.

Les créances et dettes entre sociétés consolidées sont éliminées et les amortissements ou provisions intra-groupe sont annulés. Les produits et charges intra-groupe sont entièrement éliminés.

8. Périmètre de consolidation

Les états financiers 2011 des filiales suivantes :

- Sartorius Stedim Hongrie,
- Sartorius Stedim Pologne,
- Sartorius ICR, Russie,

n'ont pas été intégrés dans le périmètre des sociétés consolidées, en raison du caractère non significatif de leurs montants.

La filiale Sartorius Korea Biotech Co. Ltd, acquise au cours de l'exercice, a été consolidée pour la première fois dans les comptes de l'exercice 2011 (Cf. note 9 en page 97).

Les états financiers des sociétés indiquées ci-dessous ont été consolidés par intégration globale dans les états financiers du groupe :

	Quote-part du capital détenu
Europe	
Sartorius Stedim Biotech S.A., Aubagne, France	Société mère
Sartorius Stedim Austria GmbH, Vienne, Autriche	100
Sartorius Stedim Belgium N.V., Vilvoorde, Belgique	100
Sartorius Stedim Nordic A/S, Taastrup, Danemark	100
Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne	100
Sartorius Stedim Plastics GmbH, Goettingen, Allemagne	100
Sartorius Stedim Systems GmbH, Melsungen, Allemagne	100
Sartorius Stedim France S.A.S., Aubagne, France	100
Sartorius Stedim Aseptics S.A., Lourdes, France	100
Sartorius Stedim U.K. Ltd., Epsom, Royaume-Uni	100
Sartorius Stedim Lab Ltd., Louth, Royaume-Uni	100
Sartorius Stedim Italy S.p.A., Florence, Italie	100
Sartorius Stedim Netherlands B.V., Nieuwegein, Pays-Bas	100
Sartorius Stedim Switzerland AG, Tagelswangen, Suisse	100
Sartorius Stedim Spain S.A., Madrid, Espagne	100
Sartorius Stedim Ireland, Dublin, Irlande	100
Amérique du Nord	
Sartorius Stedim North America Inc., New York, États-Unis	100
Sartorius Stedim SUS Inc., Concord, Californie, États-Unis	100
Sartorius Stedim Filters Inc., Yauco, Puerto Rico	100
Asie Pacifique	
Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd., East Oakleigh, Australie	100
Sartorius Stedim India Pvt. Ltd., Bangalore, Inde	100
Sartorius Stedim Japan K.K., Tokyo, Japon	100
Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd., Kuala Lumpur, Malaisie	100
Sartorius Stedim Singapore Pte. Ltd., Singapour	100
Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd, Chine	100
Sartorius Korea Biotech Co. Ltd, Seoul, Corée du Sud	49
Autres marchés	
Sartorius Stedim Bioprocess SARL	99,9

Aucune société en joint-venture n'est incluse dans le périmètre de consolidation.

9. Regroupement d'entreprises

Le groupe applique la norme IFRS 3 révisée pour les regroupements intervenus à compter du 1^{er} janvier 2010.

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels acquis par le groupe sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du regroupement d'entreprise. Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle. Dans le cadre de regroupement d'entreprises en une seule opération, la part des participations ne donnant pas le contrôle est évaluée pour leur

quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs acquis, ou pour leur juste valeur, ce choix pouvant être fait par le groupe à chaque regroupement d'entreprises.

Les frais directement liés aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Un regroupement d'entreprises a eu lieu au cours de l'exercice 2011 et concerne l'acquisition de la société Sartorius Korea Biotech Co Ltd.

Au 1^{er} novembre 2011, Sartorius Stedim Biotech a acquis 49% des actions de la société Sartorius Korea Biotech Co Ltd. De plus, Sartorius Stedim Biotech détient une option d'achat sur la participation restante, (soit 51% des actions). Comme cette option est actuellement exerçable, cela sous-entend que Sartorius Stedim Biotech a le pouvoir de déterminer la politique financière et la politique opérationnelle de cette entité

et il est donc nécessaire de l'inclure dans les états financiers consolidés.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'affectation du coût d'acquisition :

	Valeurs comptables immédiatement avant le regroupement d'entreprises en milliers €	Juste valeur à la date d'acquisition en milliers €
Immobilisations incorporelles	68	1 468
Immobilisations corporelles	718	718
Stocks	1 817	1 817
Clients et comptes rattachés	4 303	4 303
Trésorerie et équivalents de trésorerie	694	694
Impôts différés nets	0	-350
Provisions	-328	-328
Passifs financiers	-2 165	-2 165
Autres passifs	-3 172	-3 172
Actif net acquis	1 935	2 985
Pourcentage d'acquisition (49%)		1 463
Prix d'acquisition		5 622
Goodwill		4 159

10. Parties liées

Sartorius AG est l'actionnaire majoritaire de Sartorius Stedim Biotech S.A. Elle détient directement ou indirectement (via VL Finance, filiale détenue à 100%) 67% des actions en tenant compte des actions auto-détenues - 74,5% en excluant les actions auto-détenues - et 84% des droits de vote.

Les transactions entre Sartorius Stedim Biotech S.A. et ses filiales (présentées en note 8) ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont pas mentionnées dans la présente note. Des détails sur les transactions entre le groupe et les autres parties liées, principalement avec les sociétés appartenant à la division Mechatronics du groupe Sartorius, sont mentionnés ci-dessous.

Plusieurs contrats de service et de sous-location ont été signés entre les sociétés du groupe Sartorius (division Mechatronics) et celles du groupe Sartorius Stedim Biotech. Ces contrats de services et de sous-location ont donné lieu à de nombreuses refacturations entre parties liées compte tenu du « carve-out » de l'activité Biotechnologie au 1^{er} avril 2007. En effet, certaines fonctions dites support sont restées sous la responsabilité de l'une des sociétés (Biotech ou Mechatronics) et les affectations analytiques des coûts ont été remplacées par des contrats de service et de sous-location souscrits de manière indépendante.

Ces contrats comprennent un bail de sous-location pour locaux et la refacturation des fonctions administratives centrales comme la comptabilité et le contrôle de gestion, la gestion des ressources humaines et l'informatique. À ce titre, les sociétés en question refacturent les loyers, les salaires et charges sociales et plus généralement des frais généraux (honoraires, conseils et prestations) exercés dans le cadre de cette activité, majorés d'une rémunération proportionnelle.

Le contrat le plus important a été passé entre Sartorius Stedim Biotech GmbH Allemagne et Sartorius Corporate Administration GmbH Allemagne, filiale à 100 % de Sartorius AG. Cette société fournit de manière indépendante l'ensemble des fonctions de services et d'administration centrales à Sartorius Stedim Biotech GmbH ainsi qu'à Sartorius AG. En 2011, elle a fourni pour 13,9 millions d'euros de services à la société Sartorius Stedim Biotech GmbH (11,5 millions d'euros en 2010). Ces services couvrent principalement des fonctions administratives (comptabilité et contrôle de gestion, affaires juridiques, gestion des ressources humaines et informatique) ainsi que le marketing d'entreprise et les relations publiques, la maintenance centrale et l'infogérance. À ce titre, Sartorius Corporate Administration GmbH refacture les loyers, les salaires et charges sociales et plus généralement des frais généraux (honoraires, conseils et prestations) exercés dans le cadre de cette activité, majorés d'une rémunération proportionnelle.

Pendant l'année 2011, le groupe a poursuivi les relations suivantes avec des parties liées (division Mechatronics du groupe Sartorius et entités non consolidées) :

	Chiffre d'affaires 2011 en milliers €	Achats 2011 en milliers €	Créances clients au 31 déc. 2011 en milliers €	Dettes fournisseurs au 31 déc. 2011 en milliers €
Parties liées du groupe Sartorius	8 480	8 241	4 964	8 893
	Chiffre d'affaires 2010 en milliers €	Achats 2010 en milliers €	Créances clients au 31 déc. 2010 en milliers €	Dettes fournisseurs au 31 déc. 2010 en milliers €
Sociétés de la Division Mechatronics du groupe Sartorius	7 223	6 091	3 483	5 464

Dans le cadre des accords de service décrits précédemment, les sociétés du groupe ont fourni pour 0,7 million d'euros de services administratifs à des parties liées faisant partie du groupe Sartorius et ont consommé 16,6 millions d'euros en 2011 en paiement de services reçus (respectivement 0,6 millions d'euros et 14,2 millions d'euros en 2010).

Au 31 décembre 2011, Sartorius Stedim Biotech a acquis l'activité "Technologies d'analyse de process" des filiales du Groupe Sartorius Mechatronics et a cédé l'activité "Système de purification d'eau". Les transactions ont été réalisées selon le critère de la pleine concurrence, au prix d'achat d'environ 1,5 millions d'euros chacune.

Rémunération des dirigeants :

En 2010 et en 2011, les membres de la direction ont perçu les rémunérations suivantes :

	Avantages à court terme en milliers €	Avantages postérieurs à l'emploi en milliers €	Autres avantages à long terme en milliers €	Indemnités de fin de contrat de travail en milliers €	Paiements en actions ²⁾ en milliers €
2011 ¹⁾	2 171	793	0	0	252
2010 ¹⁾	2 151	879	0	0	326

¹⁾ Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt reçoivent leurs salaires de Sartorius AG au titre de leurs responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Mechatronics. Leurs rémunérations sont fixées annuellement par le Directoire de Sartorius AG.

²⁾ Ce montant comprend la valeur actuelle du « phantom stock plan ». Cet élément de rémunération dépend de l'évolution du cours de l'action Sartorius pendant au moins quatre ans (anciennement trois ans) et est payable seulement si ce cours dépasse un montant minimum défini au préalable ou l'évolution d'un indice comparatif. Le principe d'utilisation de cet élément de rémunération - qui est conçu pour avoir un effet incitatif à long terme - reste sujet à risque (selon les codes de gouvernance d'entreprise français et allemand).

Programme de rachats d'actions :

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Pour rappel, les transactions suivantes entre parties liées ont été enregistrées au cours de l'année 2010 :

	Nombre d'actions	Prix unitaire en €	Montant en €
Bernard Lemaître	250 000	37,50	9 375 000
Sartorius AG	449 719	37,50	16 864 463
Sartorius AG	449 053	35,01	15 721 346
VL Finance SAS	370 000	34,32	12 698 400
Total	1 518 772		54 659 208

Aucune transaction n'a été enregistrée au titre du programme de rachat d'actions au titre de l'exercice 2011.

11. Définitions des principaux agrégats et présentation du bilan et du compte de résultat

Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise l'agrégat EBITA (voir glossaire) comme indicateur clé pour la mesure de la performance et de la profitabilité du

groupe Sartorius Stedim Biotech. Le terme « Amortissement » fait référence à la dépréciation éventuelle du goodwill et à l'amortissement des actifs incorporels constatés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition conformément à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises.

Ainsi, l'EBITA (voir glossaire), incluant des amortissements et dépréciations de toutes les immobilisations incorporelles et corporelles, est un indicateur pertinent permettant de mesurer la performance opérationnelle du groupe Sartorius Stedim Biotech.

L'indicateur EBITDA (voir glossaire) utilisé dans l'information sectorielle correspond au résultat avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions. Comparé à l'EBITA (voir glossaire), l'EBITDA (voir glossaire) exclut également les dotations aux amortissements des actifs corporels et incorporels « classiques ».

L'indicateur EBIT (voir glossaire) utilisé dans le compte de résultat et dans l'information sectorielle correspond au résultat opérationnel.

Pour plus de clarté dans la présentation des états financiers, nous avons regroupé certaines rubriques dans le bilan et le compte de résultat et nous les avons décrites séparément dans les notes annexes. Des changements de présentation ou des reclassifications sont effectués lorsqu'ils permettent de fournir des informations fiables et plus pertinentes pour les utilisateurs des états financiers et si la présentation modifiée est susceptible de perdurer, de manière à ne pas affecter la comparabilité. Lorsque de tels changements de présentation sont réalisés et que leurs impacts sur les états financiers sont jugés significatifs, les informations comparatives sont également modifiées.

12. Écarts de conversion

Les comptes consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech ont été établis en milliers d'euros. Dans les comptes annuels de chaque société, les opérations en monnaies étrangères ont été converties au taux de change applicable à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère ont été convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et pertes de change ont été constatés directement dans le poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

Les comptes annuels des filiales établis en monnaies étrangères ont été convertis conformément à la norme IAS 21, Effet des variations des cours des monnaies étrangères, conformément au concept de monnaie fonctionnelle. Les filiales étrangères ont été traitées comme des sous-divisions indépendantes du groupe Sartorius Stedim Biotech. Les postes du bilan ont été convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les postes de produits et charges ont été convertis aux taux moyens. Tout écart de conversion

résultant de l'utilisation de taux de change différents pour les postes du bilan et du compte de résultat est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Pour certains emprunts à long-terme, le groupe applique le principe de « Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger ». Les écarts de conversion résultant de ces emprunts sont comptabilisés directement dans les capitaux propres selon la norme IAS 39.102.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion monétaire :

Pour 1 €	Taux de change à la date de clôture		Taux de change moyens	
	2011	2010	2011	2010
USD	1,29320	1,33800	1,39154	1,32657
GBP	0,83670	0,86250	0,86769	0,85790
AUD	1,27140	1,31680	1,34857	1,44290
JPY	100,07000	108,80000	110,92595	116,26929
INR	68,58550	59,82760	64,85982	60,64245
CHF	1,21700	1,25300	1,23336	1,38080
SGD	1,68130	1,71620	1,74896	1,80718
MYR	4,10100	4,12680	4,25512	4,27069
TND	1,93230	1,92680	1,95676	1,89747
CNY	8,14350	8,82050	8,99564	8,98047
DKK	7,43400	7,45400	7,45072	7,44743

Notes relatives aux postes de bilan

Actifs non courants

13. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

	Goodwill en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2010	250 277
Écarts de conversion	0
Variation de périmètre	0
Investissements	0
Cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2010	250 277
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2010	0
Écarts de conversion	0
Dépréciations amortissements	0
Reprises sur cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2010	0
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010	250 277
	Goodwill en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2011	250 277
Écarts de conversion	0
Variation de périmètre	4 159
Investissements	0
Cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2011	254 436
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2011	0
Écarts de conversion	0
Dépréciations amortissements	0
Reprises sur cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2011	0
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011	254 436

Le poste goodwill (254 436 milliers d'euros) correspond au montant résiduel provenant des regroupements d'entreprises. Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises n'est pas amorti, et doit être soumis à un « impairment test » au moins une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Le complément de goodwill enregistré sur l'exercice 2011 correspond au rachat de Sartorius Biotech Korea Co Ltd (Cf. note 9 en page 98).

Dans le cadre de l'« impairment test », le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) susceptibles de bénéficier des synergies liées au regroupement d'entreprises. L'U.G.T. représente le plus petit niveau bénéficiant d'une gestion interne autonome et ne peut pas être plus importante qu'un secteur opérationnel, au sens de l'information sectorielle. Dans le cadre du rapprochement de la branche Biotechnologie du groupe Sartorius avec l'ancien groupe Stedim, le groupe Sartorius Stedim Biotech nouvellement créé a pour stratégie d'être un fournisseur de solutions innovantes pour ses clients. En raison des interdépendances de ce marché, le plus petit niveau auquel puisse être affecté le goodwill est le segment Biopharma. Le goodwill a donc été affecté en totalité à cette U.G.T.

Comme pour l'exercice 2010, le test de dépréciation réalisé pour l'exercice 2011 évalue la valeur recouvrable sur la base de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie (segment Biopharma). Nos prévisions de trésorerie prennent en compte les résultats passés et sont sur les budgets approuvés par la direction sur une période de trois à cinq ans. Le groupe a retenu pour 2011 les hypothèses suivantes, à savoir un taux d'actualisation de 5,8% et un taux de croissance à l'infini de 3,0% pour les années après 2016. Ce dernier taux provient des attentes du marché qui prévoient des taux de croissance significatifs pour le marché biopharmaceutique visé. Le principal vecteur de la croissance pour le groupe Sartorius Stedim Biotech sera, notamment, le transfert progressif de produits multi-utilisation vers l'utilisation de produits à usage unique (par exemple des filtres et des poches) pour les industries biopharmaceutiques.

Pour l'exercice 2011, nos calculs n'ont pas montré de perte de valeur. En conséquence, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur la période.

Différentes analyses de sensibilité basées sur des scénarios avec différentes estimations pour le taux d'actualisation (+16,6% par rapport aux hypothèses définies ci-dessus) et le taux de croissance à l'infini (-25,60% par rapport aux hypothèses définies ci-dessus), conduiraient à déterminer une valeur récupérable équivalente à la valeur nette comptable.

Immobilisations incorporelles

	Concessions, droits propriété indus. et droits similaires, licences, etc. en milliers €	Marque en milliers €	Relation clients en milliers €	Coûts de développement capitalisés en milliers €	Acomptes en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2010	25 538	10 779	81 267	20 797	0	138 381
Écarts de conversion	1 648	0	52	367	0	2 067
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Investissements	327	0	0	3 900	112	4 339
Cessions	- 181	0	0	- 648	0	- 829
Transfert de compte à compte	21	0	0	- 93	0	- 72
Valeurs brutes au 31 déc. 2010	27 353	10 779	81 319	24 323	112	143 886
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2010	- 9 031	0	- 13 721	- 9 039	0	- 31 791
Écarts de conversion	- 292	0	- 6	- 7	0	- 305
Dépréciations amortissements	- 2 413	0	- 5 489	- 2 368	0	- 10 270
Reprises sur cessions	181	0	0	294	0	475
Transfert de compte à compte	- 21	0	0	93	0	72
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2010	- 11 576	0	- 19 216	- 11 027	0	- 41 819
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010	15 777	10 779	62 103	13 296	112	102 067

	Concessions, droits propriété indus. et droits similaires, licences, etc. en milliers €	Marque en milliers €	Relation clients en milliers €	Coûts de développement capitalisés en milliers €	Acomptes en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2011	27 353	10 779	81 319	24 323	112	143 886
Écarts de conversion	301	0	25	68		394
Variation de périmètre	68	0	1 400	0		1 468
Investissements	817	0	270	4 625	54	5 766
Cessions	- 278	0	0	0		- 278
Transfert de compte à compte	8	0	0	0	- 112	- 104
Valeurs brutes au 31 déc. 2011	28 269	10 779	83 014	29 016	54	151 132
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2011	- 11 576	0	- 19 216	- 11 027	0	- 41 819
Écarts de conversion	- 90	0	- 9	- 7		- 106
Variation de périmètre	0	0	0	0		0
Dépréciations amortissements	- 2 459	0	- 5 399	- 2 874		- 10 732
Reprises sur cessions	258	0	0	0		258
Transfert de compte à compte		0	0	0		0
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2011	- 13 867	0	- 24 624	- 13 908	0	- 52 399
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011	14 402	10 779	58 390	15 108	54	98 733

Les immobilisations incorporelles acquises sont constatées à leur coût diminué du cumul des dotations aux amortissements (calculés selon la méthode linéaire) et d'éventuelles pertes de valeur. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est la période pendant laquelle elle contribue directement ou indirectement aux flux de trésorerie d'une entité.

La marque est considérée comme ayant une durée d'utilité indéterminée et n'est donc pas amortie. Il n'y a pas de limite finie sur la durée pendant laquelle la marque générera des flux de trésorerie pour le groupe. La marque est soumise à un « impairment test » au moins une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

En raison de l'intégration de la marque Stedim dans la marque Sartorius Stedim Biotech, une mesure séparée des flux de trésorerie n'est pas possible. Par conséquent aucun « impairment test » individualisé n'a été effectué en 2011, la recouvrabilité relative à la marque a été mesurée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) : segment Biopharma.

Les coûts encourus au titre du développement de nouveaux produits sont activés en tant qu'immobilisations incorporelles générées en interne si les critères suivants sont réunis :

- la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever cet actif incorporel ;
- la capacité à utiliser ou vendre cet actif incorporel ;
- la probabilité que l'immobilisation générée en interne pourra générer des avantages économiques futurs ;
- l'existence de ressources disponibles (techniques et financières) pour achever le développement ou vendre l'actif incorporel ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Au cours de l'exercice 2011, un total de 4 625 milliers d'euros en coûts de développement a été comptabilisé en immobilisations (3 900 milliers d'euros en 2010). Les coûts de développement activés ont couvert principalement les coûts alloués aux personnels participant aux efforts de recherche et développement, aux matières premières et fournitures, aux services externes et aux charges directement imputables. Les immobilisations incorporelles générées en interne ont été amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité qui, en général, ne dépasse pas quatre années.

Si une immobilisation incorporelle générée en interne ne peut pas être reconnue, les coûts de développement sont inclus dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les coûts des activités de recherche sont comptabilisés directement en charge sur l'exercice concerné.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est basé sur les périodes de durée d'utilité suivantes :

Logiciel	2 à 5 ans
Relations client et technologies	5 à 15 ans
Marque	n.a.

14. Immobilisations Corporelles

	Terrains, constructions et agencements des constructions en milliers €	Installations techniques, matériels et outillages en milliers €	Autres immobilisations corporelles en milliers €	Immobilisations en cours en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2010	92 818	59 298	42 210	3 287	197 613
Écarts de conversion	626	1 013	649	314	2 602
Investissements	324	3 170	4 245	4 607	12 346
Cessions	- 4	- 940	- 1 133	- 32	- 2 109
Transferts de compte à compte	4 150	1 231	606	- 4 402	1 585
Variation de périmètre	0	0	0	0	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2010	97 914	63 772	46 577	3 774	212 037
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2010	- 24 263	- 37 462	- 25 093	0	- 86 818
Écarts de conversion	- 211	- 643	- 395	0	- 1 249
Amortissements	- 3 450	- 4 273	- 4 715	0	- 12 438
Reprises sur cessions	0	266	886	0	1 152
Transferts de compte à compte	- 23	- 376	- 2	0	- 401
Variation de périmètre	0	0	0	0	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2010	- 27 947	- 42 488	- 29 319	0	- 99 754
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010	69 967	21 284	17 258	3 774	112 283

	Terrains, constructions et agencements des constructions en milliers €	Installations techniques, matériels et outillages en milliers €	Autres immobilisations corporelles en milliers €	Immobilisations en cours en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2011	97 914	63 772	46 577	3 774	212 037
Écarts de conversion	- 357	149	23	525	340
Investissements	3 451	3 587	4 960	20 788	32 786
Cessions	- 760	- 968	- 540	- 156	- 2 423
Transferts de compte à compte	17	407	472	- 791	105
Variation de périmètre	0	0	684		684
Valeurs brutes au 31 déc. 2011	100 266	66 946	52 177	24 140	243 528
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2011	- 27 947	- 42 488	- 29 319	0	- 99 754
Écarts de conversion	- 123	- 270	- 75		- 467
Amortissements	- 4 070	- 4 393	- 5 126	0	- 13 589
Reprises sur cessions	364	812	443	0	1 619
Transferts de compte à compte	0	- 17	17	0	0
Variation de périmètre	0	0	0	0	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2011	- 31 776	- 46 356	- 34 060	0	- 112 192
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011	68 490	20 590	18 117	24 139	131 337

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et, le cas échéant, sont amorties selon leur durée de vie estimée. La méthode linéaire est appliquée pour l'amortissement comptabilisé dans les comptes consolidés.

Les intérêts d'emprunts sont capitalisés au regard d'IAS 23 (révisée). En 2011, un montant d'intérêt d'emprunt de 300 milliers d'euros a été capitalisé.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur les périodes d'utilité suivantes :

Constructions	15 à 50 ans
Machines	5 à 15 ans
Équipement atelier et matériel de bureau	3 à 13 ans

Dépréciation d'actifs

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles (autres que goodwill et marques) et corporelles sont examinées dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, en application de la norme IAS 36, Dépréciation d'actifs. En cas d'indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est évaluée. La valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) correspond à la plus haute valeur entre la valeur recouvrable (diminuée des coûts pour vendre l'actif ou l'unité génératrice de trésorerie) et la valeur d'usage. S'il s'avère impossible d'évaluer la valeur recouvrable de l'actif en question, la valeur recouvrable de son unité génératrice de trésorerie est évaluée.

Si la valeur recouvrable évaluée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) devient inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur recouvrable, en comptabilisant une dépréciation.

Si les causes de la perte de valeur d'un actif disparaissent, la valeur comptable de l'actif (ou de l'U.G.T.) est ajustée sur la base de la nouvelle valeur recouvrable évaluée, en impactant directement le résultat. Toutefois, l'augmentation de la valeur comptable est limitée à la valeur que l'actif (ou l'U.G.T.) aurait eu si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée au cours d'exercices précédents. En 2011, comme pour l'exercice 2010, aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée pour les immobilisations incorporelles et corporelles.

15. Contrats de location

	Contrats de location en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2010	5 514
Écarts de conversion	0
Investissements	0
Cessions	- 1 075
Transferts de compte à compte	- 305
Variation de périmètre	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2010	4 134
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2010	- 4 543
Écarts de conversion	0
Amortissements	- 275
Reprises sur cessions	1 000
Transferts de compte à compte	83
Variation de périmètre	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2010	- 3 735
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2010	399
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2011	4 134
Écarts de conversion	0
Investissements	0
Cessions	- 234
Transferts de compte à compte	0
Variation de périmètre	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2011	3 900
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2011	- 3 735
Écarts de conversion	0
Amortissements	- 163
Reprises sur cessions	230
Transferts de compte à compte	0
Variation de périmètre	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2011	- 3 668
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011	232

Le groupe Sartorius Stedim Biotech agit en tant que bailleur pour l'utilisation des systèmes d'équipement de filtration. Ces actifs sont loués aux clients dans le cadre d'opérations de contrats de location. Nous avons élaboré deux types de contrats de location, qui peuvent être adaptés pour répondre aux différentes exigences du locataire. Le premier type de contrat, dit « classique » est un contrat de crédit-bail qui couvre simplement un nombre spécifique de modules de filtration en lien avec les consommables fournis initialement. D'autre part, nous offrons un contrat dit « politique globale de filtration » par lequel des modules de rechange sont également fournis. Notre activité de location couvre principalement des pays tels que l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne.

Au cours de l'exercice 2011, nos revenus de location se sont élevés à 545 millions d'euros (688 millions d'euros en 2010). En 2012, nous prévoyons de réaliser 498 millions d'euros avec les contrats de location existants et un total de 655 millions d'euros, pour la période comprise entre 2013 et 2016.

17. Impôts différés

	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Immobilisations incorporelles	3 608	3 279	27 477	28 792
Immobilisations corporelles	193	374	4 277	4 880
Stocks	1 882	2 041	0	0
Créances clients et autres actifs courants	774	421	1 225	1 436
Provisions	4 140	3 199	0	0
Passif	97	250	0	0
Montant brut	10 694	9 564	32 979	35 109
Déficits reportables	1 741	2 318	0	0
Compensation	0	0	- 3 047	- 907
	12 435	11 882	29 932	34 202

En application de la norme IAS 12, Impôts, les impôts différés sont évalués en utilisant la méthode bilantielle du report variable pour des différences temporaires existantes à la date de clôture entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et la base fiscale correspondante. Les impôts différés au niveau des différentes sociétés et ceux résultant de la consolidation sont ainsi comptabilisés.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés si l'existence probable d'un bénéfice imposable ultérieur – sur lequel pourraient être imputées les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales non utilisées reportées en avant – est attendue. Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et sont présentés séparément en tant qu'impôts différés au passif du bilan. Aucun impôt différé n'est comptabilisé en particulier si la différence temporaire est produite par un goodwill ou un goodwill négatif.

16. Titres de participation

Les investissements dans des filiales non consolidées et autres titres de participation sont évalués au coût historique car il n'existe pas de marché actif pour ces actifs financiers et la juste valeur de ces titres est difficilement mesurable. Ces sociétés ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation car elles ne répondent pas aux critères prévus par la norme IAS 37.

Les impôts différés sont évalués en fonction du taux d'imposition prévu lors du débouclage des positions des différences temporaires. En France, les postes d'impôts différés ont été calculés au taux d'imposition prévu pour 2012 : 33,33 %. En Allemagne, nous pouvons attendre un taux d'imposition des sociétés de 15 % pour 2012 et compte tenu de la contribution de solidarité au taux de 5,5 % et du taux d'imposition moyen des bénéfices commerciaux du groupe, le taux d'imposition utilisé pour calculer les impôts différés est donc d'environ 30 %.

Impôts différés actifs

À la date de clôture, le groupe présentait des déficits reportables de 5,9 millions d'euros (9,6 millions d'euros en 2010). Des impôts différés ont été constatés pour environ 4,2 millions d'euros (8,4 millions d'euros en 2010). Pour les déficits reportables résiduels, aucun montant d'impôt différé n'a été enregistré en raison du manque de visibilité sur les futurs bénéfices imposables.

Impôts différés passifs

Les impôts différés passifs liés aux immobilisations incorporelles se rapportent à des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises et par conséquent sont principalement liés aux relations clients (2011 : 19,5 millions d'euros ; 2010 : 20,5 millions d'euros).

Par ailleurs, le groupe a enregistré des impôts différés passifs pour un montant de 0,5 million d'euros. Ce calcul se base sur les 33 millions d'euros de réserves cumulées non distribuées par les filiales. En effet, le groupe considère que ces réserves ne feront pas l'objet d'un réinvestissement systématique au sein des filiales mais, au contraire, pourraient faire l'objet d'une distribution de dividendes en France ou en Allemagne.

Le groupe n'a pas identifié d'impôts différés passifs sur les autres réserves cumulées des filiales lorsque ces réserves feront l'objet d'un réinvestissement. Si les dividendes sont payés, un montant de 5% des dividendes concernés sera imposé au regard des réglementations française et allemande (application d'une retenue à la source, le cas échéant). En outre, un impôt additionnel pourrait être appliqué dans le cadre de société holding intermédiaire. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer la base taxable correspondant aux différences temporaires assises sur les réserves non distribuées.

Actifs courants

18. Stocks

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Matières premières et approvisionnements	17 507	13 632
En-cours de production	15 765	13 430
Produits finis	31 246	22 482
Acomptes sur commandes en cours	1 914	1 232
	66 432	50 776

Pour les matières premières et approvisionnements, la méthode de valorisation appliquée est le coût moyen pondéré. Les produits finis et l'en-cours de production sont constatés au coût complet. Ce coût intègre les coûts directs, qui peuvent être imputés à ces éléments, et une quote-part des frais généraux de production et de manutention des matières, d'amortissement et |ou de dépréciation, sous réserve que ces charges soient liées à la production. Les intérêts d'emprunts ne sont pas capitalisés.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable, les éléments de stock concernés sont alors dépréciés. La valeur recouvrable correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour le marketing, la vente et la distribution. En cas de risques liés aux stocks (sur-stockage ou rotation lente des stocks par exemple), les stocks sont dépréciés en conséquence.

19. Créances clients | Autres actifs courants

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Créances clients tiers	87 419	78 922
Créances clients sur les autres sociétés du groupe Sartorius AG	4 964	3 483
Créances clients liées aux participations	99	103
Créances clients	92 482	82 508
Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés	9 059	8 662
Charges constatées d'avance	1 971	1 404
Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés	11 030	10 066
Impôts courants	3 384	3 363
	106 896	95 937

Le poste « Créances clients sur les autres sociétés du groupe Sartorius AG » correspond aux créances enregistrées dans nos comptes et qui concernent les sociétés de la division Mécatronics du groupe Sartorius.

En 2011, le groupe a transféré 27,4 millions d'euros du poste « Créances clients » à une entité indépendante (26,2 millions d'euros en 2010) au titre de son programme de factoring.

Comme le groupe a fourni au cessionnaire une garantie de crédit supérieure au montant de remboursement prévu, le transfert ne peut pas être qualifié de déconsolidant au sens d'IAS 39. En conséquence, le groupe continue de reconnaître le montant total (à recevoir) des créances clients concernées et il a comptabilisé les fonds reçus par le biais d'un compte d'emprunt.

Les créances clients et comptes rattachés ont été enregistrées en prenant en compte les risques identifiés à la clôture de l'exercice. Les valeurs comptables des créances clients et comptes rattachés sont considérées comme représentatives de leur juste valeur compte tenu des dates de maturité et des risques de crédit. Pour déterminer la recouvrabilité des créances clients, le groupe considère toute évolution de la qualité du crédit à partir de la date où il a été initialement consenti. Le risque de crédit est considéré comme négligeable dans la mesure où nous travaillons avec une base de clients relativement élargie.

La note 28 fournit de plus amples détails sur le poste « Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés ».

Évolution des provisions clients

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Provisions à l'ouverture de l'exercice	- 3 767	- 3 561
Dotations	- 1 895	- 1 494
Reprises et consommation	648	237
Recouvrement des montants précédemment dépréciés	1 136	1 098
Variation de périmètre	- 54	0
Écarts de conversion	46	- 47
Provisions à la clôture de l'exercice	- 3 887	- 3 767

Balance âgée des créances clients échues (non dépréciées) :

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
1 à 30 jours	12 810	9 855
31 à 90 jours	5 116	4 305
91 à 180 jours	2 441	2 045
181 à 360 jours	652	583
plus de 360 jours	155	751
	21 175	17 539

Contrats de construction

Dans le secteur d'activité de la fermentation, le groupe a recours à des contrats de construction à long terme. Ces contrats de construction sont comptabilisés en application de la norme IAS 11, Contrats de construction, selon la méthode du pourcentage d'avancement.

Le montant cumulé des coûts reconnu dans le compte de résultat sur les projets en cours à la date de clôture

est de 16 426 milliers d'euros (2010 : 13 246 milliers d'euros). Pour ces projets, les paiements anticipés représentent un montant de 12 806 milliers d'euros (2010 : 7 499 milliers d'euros). Pour cette année, le revenu reconnu dans le compte de résultat au titre de ces projets en cours est de 11 026 milliers d'euros.

20. Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 10 386 milliers d'euros. Celui-ci correspond au capital social de la société mère, Sartorius Stedim Biotech S.A., soit 17 025 948 actions de valeur nominale égale à 0,61 euro. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Il n'existait pas au 31 décembre 2010 ni au 31 décembre 2011 d'instruments dilutifs autres que les programmes d'options de souscriptions d'actions.

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins quatre ans bénéficient d'un droit de vote double.

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

À la fin du mois de décembre 2010, la société Sartorius Stedim Biotech SA avait racheté 1 698 710 de ses propres actions pour un montant de 61,3 millions d'euros. Certaines de ces actions ont été rachetées auprès des parties liées (voir la note 10). Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2011.

L'évolution du capital émis est présentée dans le tableau de variation des capitaux propres.

21. Autres primes, réserves et bénéfices non distribués

L'évolution des autres primes, réserves et bénéfices non distribués est présentée dans l'état de variation des capitaux propres consolidés.

Réserves sur opérations de couverture

Les réserves sur opérations de couverture comprennent les impacts liés aux gains et pertes provenant de la variation de la juste valeur des instruments de couverture pour la partie efficace de la couverture, en application de la norme IAS 39 relative aux opérations de couverture.

Réserves pour retraites

En application de la norme IAS 19, les gains et les pertes actuariels sur provisions pour retraites sont comptabilisés dans les capitaux propres dans le poste « réserves pour retraites ».

Réserves de conversion

Les réserves de conversion comprennent les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers en euros des filiales n'appartenant pas à la zone Euro.

Dividendes

Le Conseil d'administration soumettra à l'Assemblée générale des actionnaires la proposition suivante d'affectation pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011 : paiement d'un dividende net de 1,00 euro par action, soit un montant de 15 327 238 euros.

	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Nombre d'actions à l'ouverture	17 013 448	16 972 721
Souscription de stock-options	12 500	40 727
Augmentation de capital	0	0
Nombre d'actions à la clôture	17 025 948	17 013 448
Valeur nominale de l'action (en €)	0,61	0,61
Montant du capital social (en milliers d'€)	10 386	10 378

Passifs non courants

22. Provisions pour avantages au personnel

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Provisions pour retraites et obligations similaires	17 640	15 984
Autres provisions non courantes	3 733	3 946
	21 373	19 929

Régimes à prestations définies

Le montant total de 17 640milliers d'euros comprend notamment les provisions pour retraite relatives aux plans de départ en retraite de notre personnel allemand (13 820milliers d'euros en 2011 contre 13 517milliers d'euros en 2010). Ces provisions concernent principalement les engagements directs liés aux régimes à prestations définies. Dans le cadre de ces engagements, les employés

obtiennent des avantages pour les années de service accomplies au sein de l'entité. Les avantages obtenus dépendent du niveau de rémunération et de l'âge respectif des employés. Ces avantages de retraite ne font généralement pas l'objet d'un versement sur un fonds de placement.

Les provisions pour retraites et obligations similaires ont été comptabilisées dans les comptes consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech conformément à la norme IAS 19, Avantages du personnel, selon la méthode des unités de crédit projetées. Outre le taux de mortalité, cette méthode prend en compte l'évolution future des salaires et des retraites.

Tous les gains et pertes actuariels sont directement comptabilisés dans les capitaux propres (hors compte de résultat) en application de l'option permise par la norme IAS 19. Les pertes actuarielles, qui ont été comptabilisées aux réserves pour retraites, résultent essentiellement d'une variation du taux d'actualisation et s'élèvent à 148 milliers d'euros en 2011 (contre une perte actuarielle de 2 016 milliers d'euros en 2010).

L'évaluation des obligations concernant les avantages postérieurs à l'emploi repose sur les hypothèses actuarielles suivantes :

Pour l'Allemagne :

en %	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Taux d'actualisation	4,80	4,70
Taux d'augmentation des salaires	3,00	3,00
Taux d'augmentation des pensions de retraite	2,00	2,00

Pour la France :

en %	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Taux d'actualisation	4,50	4,20
Taux d'augmentation des salaires	3,00	2,75
Taux d'augmentation des pensions de retraite	2,00	2,00

Les montants enregistrés dans le compte de résultat correspondent aux éléments suivants :

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Coût des services rendus ¹⁾	662	630
Coût financier ²⁾	818	749
	1 480	1 379

¹⁾ Le coût des services rendus est compris dans le résultat opérationnel

²⁾ Le coût financier est compris dans le résultat financier

Notre filiale suisse est engagée dans un régime multi-employeur qui est généralement considéré comme une obligation à prestations définies. Jusqu'au 31 décembre 2009, ce régime a été considéré comme une obligation à cotisations définies conformément à IAS 19.30 dans la mesure où les informations nécessaires ne pouvaient pas être collectées. Depuis début 2010, ce régime est désormais considéré comme une obligation à prestations définies.

La valeur actuelle des obligations a évolué comme suit :

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Valeur actuelle des obligations à l'ouverture	18 462	12 888
Ajustement relatif à l'entité suisse	0	2 331
Coût des services rendus	662	630
Coût financier	818	749
Variation de périmètre	0	0
Gains pertes actuariels	123	1 770
Écarts de conversion	158	335
Indemnités de départ à la retraite versées au cours de l'exercice	- 901	- 807
Variation de périmètre	579	0
Autres variations	1 640	566
Valeur actuelle des obligations à la clôture	21 541	18 462

Le poste autres variations comprend principalement les contributions versées par les participants aux plans et les réductions de plan.

La valeur nette de l'actif de couverture et la valeur nette de l'obligation comptabilisées au bilan ont évolué comme suit :

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Actif sous-jacent au 1er janv.	2 478	0
Revenu attendu	93	81
Ajustement relatif à l'entité suisse	0	2 331
Gains pertes actuariels	- 25	- 246
Contribution du groupe	492	81
Écarts de conversion	96	231
Variation de périmètre	317	0
Autres variations	450	0
Actif sous-jacent au 31 déc.	3 901	2 478

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Valeur actuelle des obligations à la clôture	21 541	18 462
Juste valeur de l'actif sous-jacent (-)	- 3 901	- 2 478
Valeur actuelle des obligations	17 640	15 984

Le passif net à la date de clôture (17 640 milliers d'euros) comprend principalement le passif net relatif à des régimes à prestations définies non financés à hauteur de 15 215 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (14 616 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

En 2012, Sartorius Stedim Biotech envisage d'effectuer des paiements en faveur des régimes à prestations définies à hauteur d'un montant équivalent à celui de l'exercice 2011.

Pour le calcul des obligations relatives aux régimes à prestations définies allemands, le groupe s'attend à régler un montant équivalent à celui payé au cours de l'exercice 2011 (approximativement 1 million d'euros).

Régimes à cotisations définies

La plupart des entités du groupe Sartorius Stedim Biotech effectuent également des règlements auprès d'organismes gérant les régimes généraux de retraite gouvernementaux.

En 2011, le montant total des cotisations enregistrées en charge s'élève à 9 783 milliers d'euros (9 120 milliers d'euros en 2010).

23. Autres provisions non courantes

	Paiements aux employés bénéficiant de plan de préretraite pour compensation de la réduction du temps de travail en milliers €	Provisions pour anniversaires de présence, médailles du travail en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2010	2 683	336	176	3 195
Écarts de conversion	0	0	17	17
Consommation	0	-9	-54	-63
Reprises	-180	-20	-2	-202
Compléments	949	42	8	999
Reclassement	0	0	0	0
Solde au 31 déc. 2010	3 452	349	145	3 946

	Paiements aux employés bénéficiant de plan de préretraite pour compensation de la réduction du temps de travail en milliers €	Provisions pour anniversaires de présence, médailles du travail en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2011	3 452	349	145	3 946
Écarts de conversion	0	0	8	8
Consommation	-308	0	0	-308
Reprises	0	0	-2	-2
Compléments	63	22	4	89
Reclassement	0	0	0	0
Solde au 31 déc. 2011	3 207	371	155	3 733

Les autres provisions non courantes comprennent principalement des provisions relatives à des plans de préretraite partielle et à des primes d'ancienneté de présence. Ces engagements concernent principalement les sociétés allemandes du groupe. Les régimes de préretraite partielle permettent à des employés de travailler à temps partiel pendant trois à cinq ans avant leur retraite officielle. Les bonifications d'ancienneté sont accordées après 20, 25, 30 et 40 années de service et se traduisent par des jours supplémentaires de congés et de faibles gratifications financières.

Les provisions non courantes sont constatées à leur valeur actuelle à la date de clôture. Le taux d'actualisation pour les salariés bénéficiant du plan de préretraite et pour les provisions pour ancienneté est de 4,8%. La provision pour les salariés bénéficiant du plan de préretraite a une durée maximale de cinq ans.

Des profits et les pertes actuariels ainsi que les coûts de service sur les engagements sont enregistrés en produits ou en charges.

24. Autres passifs non courants

Ce poste est composé des éléments suivants :

	Solde au 31 déc. 2011 en milliers €	Terme à court supérieur à cinq ans « 31 déc. 2011 » en milliers €	Solde au 31. déc. 2010 en milliers €	Terme à court supérieur à cinq ans « 31 déc. 2010 » en milliers €
Emprunts et autres passifs financiers non-courants	103 945	12 629	92 133	557
Autres passifs	1 589	0	87	0
	105 534	12 629	92 220	557

En septembre 2008, la signature d'un crédit syndiqué d'un montant de 220 millions d'euros sur une période de cinq ans a permis au groupe Sartorius Stedim Biotech de s'assurer, sur le long terme, une base de financement confortable. Dix établissements bancaires ont rejoint la syndication, menée par Commerzbank Aktiengesellschaft, Dresdner Kleinwort et WestLB AG afin de participer à la mise en place de cette facilité de crédit.

Ce crédit syndiqué conclu par le groupe Sartorius Stedim Biotech a fait partie intégrante du refinancement de la dette du groupe Sartorius portant sur un volume de 400 millions d'euros.

(Pour plus d'informations, voir la note 28 - Partie G)

Passifs courants

25. Provisions courantes

Au cours des exercices 2010 et 2011, les provisions courantes ont évolué comme suit :

	Garanties en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2010	1 162	3 767	4 929
Écarts de conversion	56	210	266
Variation de périmètre	0	0	0
Consommation	- 477	- 935	- 1 412
Annulation	- 126	- 654	- 780
Compléments	1 142	644	1 786
Solde au 31 déc. 2010	1 757	3 032	4 789

	Garanties en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2011	1 757	3 032	4 789
Écarts de conversion	3	48	51
Variation de périmètre	0	0	0
Consommation	- 1 063	- 153	- 1 216
Annulation	- 70	- 71	- 141
Compléments	1 116	622	1 737
Autres variations	0	150	150
Solde au 31 déc. 2011	1 742	3 627	5 370

Toute obligation actuelle résultant d'opérations commerciales antérieures ou d'événements passés se traduisant probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et dont le montant peut être estimé de manière fiable, conduit à la comptabilisation d'une provision.

Les provisions sont enregistrées si elles résultent d'une obligation légale ou implicite à l'égard d'un tiers.

Le poste « Autres » se réfère essentiellement aux coûts liés à la consolidation de nos sites de production aux États-Unis.

26. Autres passifs courants

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Avances et acomptes sur commandes	12 180	11 022
Dettes fournisseurs tiers	34 482	29 080
Dettes fournisseurs entreprises liées	380	433
Dettes fournisseurs auprès des autres sociétés du groupe Sartorius AG	8 893	5 464
Fournisseurs et comptes rattachés	55 935	45 999
Emprunts et autres passif financiers	42 996	40 285
Impôts courants	19 108	16 094
Autres dettes	44 792	37 748
	162 831	140 126

Le poste « Dettes fournisseurs auprès des autres sociétés du groupe Sartorius AG » correspond aux dettes concernant les sociétés de la division Mechatronics du groupe Sartorius.

27. Autres obligations financières | Engagements financiers donnés et engagements reçus

Outre les provisions, passifs et passifs éventuels, les autres obligations financières correspondent aux éléments suivants :

	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2010 en milliers €
Crédit-baux et contrats de location		
- à échéance au cours de l'exercice 2012	4 622	
- à échéance au cours de l'exercice 2011		4 626
- à échéance entre 2013 et 2016	9 995	
- à échéance entre 2012 et 2015		11 571
- à échéance après 2016	10 237	
- à échéance après 2015		11 382
Engagements de garanties	0	0
Autres engagements financiers	5 377	0

28. Instruments financiers | Risques financiers

A. Information générale

Cette partie présente une vue d'ensemble de l'impact des instruments financiers sur les états financiers du groupe Sartorius Stedim Biotech et des informations complémentaires sur les postes du bilan intégrant des instruments financiers.

La juste valeur des actifs financiers dérivés est déterminée selon la méthode « mark-to-market » qui utilise des techniques d'évaluation mathématique. Les justes valeurs sont déterminées par référence aux données de marchés disponibles lors du calcul de la valeur de ces instruments financiers dérivés et reflètent les conditions de marchés à la clôture.

B. Types d'instruments financiers | Résultats nets | Échéance

Les tableaux suivants comparent les valeurs comptables et les justes valeurs de toutes les catégories d'instruments financiers et réconcilient ces derniers avec les montants inscrits au bilan. Les justes valeurs des actifs et des passifs financiers sont assez proches des valeurs comptables en raison de leur échéance, principalement à court terme.

31 décembre 2010	Actifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Actifs financiers à la juste valeur : impact reconnu directement dans les capitaux propres	Prêts et créances en milliers €	Actifs financiers : détenus jusqu'à l'échéance en milliers €	Sous-Total en milliers €	Hors application IFRS 7 IAS 39 en milliers €	Total en milliers €
	Évalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €						
Actifs non courants								
Actifs financiers					33	33	2 214	2 247
Créances clients et autres actifs				302		302	504	806
Actifs courants								
Créances clients				80 933		80 933	1 575	82 508
Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés			943	4 410		5 353	4 713	10 066
Trésorerie et équivalents				29 661		29 661		29 661
Total						116 282	9 006	125 288

31 décembre 2011	Actifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Actifs financiers à la juste valeur : impact reconnu directement dans les capitaux propres	Prêts et créances en milliers €	Actifs financiers : détenus jusqu'à l'échéance en milliers €	Sous-Total en milliers €	Hors application IFRS 7 IAS 39 en milliers €	Total en milliers €
	Évalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €						
Actifs non courants								
Actifs financiers					536	536	2 228	2 764
Créances clients et autres actifs				576		576		576
Actifs courants								
Créances clients				92 482		92 482	-	92 482
Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés			-	4 175		4 175	6 855	11 030
Trésorerie et équivalents				46 825		46 825		46 825
Total						144 594	9 083	153 677

Le risque maximum de crédit concernant les actifs financiers correspond à leur valeur nette comptable au bilan.

Les engagements donnés sont fournis dans la note 27.

31 décembre 2010	Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Sous-Total en milliers €	Hors application IFRS 7 IAS 39 en milliers €	Total en milliers €
	Instruments de couverture en milliers €		Évalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €			
Passifs non-courants							
Emprunts et autres passifs financiers non-courants					92 133		92 133
Autres passifs					87		87
Passifs courants							
Emprunts et autres passifs financiers non-courants					40 285		40 285
Fournisseurs et comptes rattachés					34 977	11 022	45 999
Autres passifs	11				17 639	20 098	37 748
Total					185 132	31 120	216 252

31 décembre 2011	Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Sous-Total en milliers €	Hors application IFRS 7 IAS 39 en milliers €	Total en milliers €
	Instruments de couverture en milliers €		Évalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €			
Passifs non-courants							
Emprunts et autres passifs financiers non-courants					103 945		103 945
Autres passifs	1 589				1 589		1 589
Passifs courants							
Emprunts et autres passifs financiers non-courants					42 996		42 996
Fournisseurs et comptes rattachés					43 755	12 180	55 935
Autres passifs	3 732				32 311	8 748	44 791
Total					228 328	20 928	249 256

Les gains et pertes sur les différentes catégories d'instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

Résultats relatifs aux créances et dettes

	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
Produits financiers	0	0
Dépréciations	- 1 895	- 1 494
Reprises de provisions devenues obsolètes	1 136	1 098
Pertes et gains de change	- 2 264	431
	- 3 024	35

L'ensemble des actifs de trésorerie et des équivalents de trésorerie a une échéance inférieure à un an.

Le tableau ci-dessous présente l'échéance des passifs financiers :

	Valeur comptable 31 déc. 2010 en milliers €	Cash Flow au 31 déc. 2010 en milliers €	< 1 an en milliers €	1 – 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €
Emprunts et autres passifs financiers (non-courants et courants)	132 418	138 497	42 769	95 171	557
Fournisseurs et comptes rattachés	45 999	45 999	45 999	0	0
Autres passifs	33 046	33 046	32 959	87	0
Passifs financiers	211 463	217 542	121 727	95 258	557

	Valeur comptable 31 déc. 2011 en milliers €	Cash Flow au 31 déc. 2011 en milliers €	< 1 an en milliers €	1 – 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €
Emprunts et autres passifs financiers (non-courants et courants)	146 941	155 146	45 922	95 474	13 750
Fournisseurs et comptes rattachés	43 755	43 755	43 755	0	0
Autres passifs	37 632	37 632	36 043	1 589	0
Passifs financiers	228 328	236 533	125 720	97 063	13 750

Les emprunts et autres passifs financiers courants incluent des passifs résultant de la vente de créances clients opérée dans le cadre d'un programme de factoring qui a été mis en place en 2009.

C. Gestion du capital

Au sein du groupe Sartorius Stedim Biotech, le capital est géré avec l'objectif de maximiser les résultats des actionnaires tout en optimisant le ratio capitaux propres | dettes. De plus, nous nous assurons que toutes les sociétés du groupe respectent le principe de continuité d'exploitation.

Cette gestion du capital couvre les dettes financières détaillées dans les notes ci-après ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les capitaux propres décrits en notes 20 à 21.

D. Objectifs de la gestion des risques financiers

Le département trésorerie du groupe Sartorius Stedim Biotech est centralisé au niveau de la société Sartorius Corporate Administration GmbH, filiale de Sartorius AG. Ce département fournit des services à toutes les sociétés du groupe Sartorius, y compris le groupe Sartorius Stedim Biotech, et coordonne l'accès aux marchés nationaux et internationaux. Le département Trésorerie surveille et contrôle en outre les risques financiers au moyen d'un processus de reporting qui consiste à analyser les risques en fonction de leur gravité et de leur ampleur. Ces risques concernent essentiellement les devises, les taux d'intérêt et le risque de liquidité.

Le groupe Sartorius Stedim Biotech s'efforce de réduire l'impact du risque de change en utilisant des instruments financiers dérivés. Les opérations de couverture et leur contrôle sont exécutés par des personnes différentes. Par ailleurs, le département Audit interne du groupe surveille régulièrement l'utilisation de ces instruments financiers. Les instruments financiers dérivés négociés sont traités principalement à des fins de couverture.

Après avoir réalisé une analyse approfondie de la situation actuelle et à venir des taux d'intérêt, le groupe a jugé nécessaire de recourir à des opérations de couverture sur les taux d'intérêt. Dans ce contexte, plusieurs contrats de couvertures de taux d'intérêt ont été conclus au cours de l'exercice 2011. Nous neutralisons les risques de liquidité en maintenant des lignes de crédit suffisantes ainsi qu'en planifiant nos financements à court, moyen et long terme.

E. Gestion des risques de taux de change

Le groupe est exposé au risque de change dans la mesure où un tiers de son chiffre d'affaires est généré en dollars américains ou dans des monnaies liées au cours du dollar et, dans une moindre mesure, dans d'autres monnaies étrangères. Par conséquent, nous utilisons également des instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition au risque résultant de la conversion des monnaies constituant notre chiffre d'affaires.

En règle générale, nous utilisons des contrats à terme afin de figer le cours des ventes futures. De plus, nous avons recours à des contrats de stratégie optionnelle

de change à prix d'exercice fixe pour optimiser nos couvertures de change. Ces contrats nous donnent le droit de figer un cours de change des ventes futures avec un taux plafond et un taux plancher.

Notre horizon de couverture est d'environ un an et demi. La politique de couverture est révisée à intervalle régulier afin de l'adapter au mieux aux fluctuations de cours.

A la date de clôture du bilan, nous avons souscrit des contrats à terme pour un montant de 108 millions de dollars afin de couvrir le risque de fluctuation des taux de change EUR | USD. Ce montant couvre environ les deux tiers de l'exposition nette attendue pour le dollar sur une période de 1,5 ans.

De plus, nous avons souscrit des instruments de couverture en yens pour un montant de 800 millions de yens.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à leur juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Tous gains et pertes provenant des variations de juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont comptabilisés directement en résultat à la date de clôture. Si les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés peuvent être qualifiés d'instruments de couverture, au sens d'IAS 39 (couverture de flux de trésorerie), ils sont comptabilisés directement en capitaux propres. Les montants directement comptabilisés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque les transactions couvertes concernées affectent le résultat.

En 2011, un impact négatif de 2 124 milliers d'euros (contre un impact positif de 67 milliers d'euros en 2010) a été reconnu directement dans les capitaux propres (réserves sur opérations de couverture) pour la partie efficace de la couverture, la partie inefficace de la couverture effective - à savoir un impact négatif de 1 608 milliers d'euros (contre un impact négatif de 78 milliers d'euros en 2010) - a été reconnu dans le résultat financier. Le montant qui avait été reconnu dans les réserves sur opérations de couverture en 2010 (à savoir un impact négatif de 78 milliers d'euros) a été transféré au compte de résultat en 2011 (impact négatif de 148 milliers d'euros dans le compte de résultat en 2010).

Si le taux de change du dollar américain contre l'euro avait baissé de 5 %, la situation nette aurait augmenté de 4,7 millions d'euros (1,3 million d'euros en 2010) et le résultat aurait augmenté de 2,8 millions d'euros.

À l'inverse, si le taux de change du dollar américain contre l'euro avait augmenté de 5 %, l'impact sur le résultat financier aurait été une perte de 1,7 million d'euros et l'impact sur le résultat global aurait été une perte de 3,6 million d'euros (perte de 1,1 million d'euros en 2010).

Le tableau suivant présente tous les contrats de couverture du risque de change en vigueur au 31 décembre 2011 :

Type de contrat	Monnaie étrangère	Volume	Échéance	Taux à terme pour 1 €	Valeur de marché en milliers €
Contrat à terme	USD	9 000 000	T1 2012	1,3468	- 256
Contrat à terme	USD	15 000 000	T2 2012	1,3496	- 438
Contrat à terme	USD	8 500 000	T3 2012	1,3631	- 304
Contrat à terme	USD	8 500 000	T4 2012	1,3913	- 416
Contrat à terme	USD	5 500 000	T1 2013	1,3766	- 219
Contrat à terme	USD	7 000 000	T2 2013	1,3410	- 178
	USD	53 500 000			- 1 811
Contrat à terme	JPY	100 000 000	T1 2012	109,9600	- 91
Contrat à terme	JPY	200 000 000	T2 2012	103,0050	- 56
Contrat à terme	JPY	100 000 000	T3 2012	100,0000	- 0
Contrat à terme	JPY	100 000 000	T4 2012	112,1300	- 109
Contrat à terme	JPY	150 000 000	T1 2013	103,6500	- 56
Contrat à terme	JPY	150 000 000	T2 2013	101,4700	- 28
		800 000 000			- 341
Contrat de change à prix d'exercice fixe	USD	12 000 000	T4 2012	1,3590	- 533
Contrat cash	USD	30 000 000	T4 2013	1,2715	- 753
Contrat de change à prix d'exercice fixe	USD	12 000 000	T4 2013	1,2500	- 293
		54 000 000			- 1 579

F. Gestion des risques de taux d'intérêts

Le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech est traditionnellement assuré par l'intermédiaire de la filiale allemande Sartorius Stedim Biotech GmbH et de la société mère française Stedim Biotech S.A. Ces deux sociétés financent l'ensemble des sociétés du groupe à l'aide de prêts intra-groupes.

Le groupe est de ce fait exposé à des risques de taux d'intérêt, étant donné que ces prêts sont principalement souscrits à des taux d'intérêt variables. Pour contrôler les risques de taux d'intérêt, nous maintenons un juste équilibre entre les prêts à taux fixe et

les prêts à taux variable. Nous revoyons régulièrement les couvertures en matière de taux d'intérêt afin de couvrir ou non ce risque. Au cours de l'exercice 2011, nous avons souscrit des contrats relatifs à des opérations de couverture de risque de taux d'intérêts, présentés dans le tableau ci-dessous.

Les swaps de taux mis en place nous permettent de figer le taux d'intérêt payé sur une partie de notre dette et sur une période donnée.

Le tableau suivant présente la liste des contrats de couverture du risque de taux au 31 décembre 2011 :

No	Instrument sous-jacent	Volume de couverture au 31 déc. 2011, en milliers €	Volume de couverture au 31 déc. 2010, en milliers €	Date de valeur du contrat	Échéance contrat	Taux d'intérêt couvert	Valeur de marché au 31 déc. 2011, en milliers €
1	Swap de taux	30 000	30 000	Déc. 2010	Sept. 2013	1,52 %	- 93
2	Swap de taux	30 000	30 000	Déc. 2010	Sept. 2013	1,86 %	- 298
3	Swap de taux	20 000	20 000	Déc. 2010	Sept. 2013	1,91 %	- 212
	Sous-Total	80 000	80 000				- 603
4	Forward Swaps	30 000	30 000	Sept. 2013	Sept. 2015	2,37 %	- 376
5	Forward Swaps	30 000	30 000	Sept. 2013	Sept. 2015	2,77 %	- 610
	Sous-Total	60 000	60 000				- 986
	Total						- 1 589

31 décembre 2011 (en milliers €)	Passifs financiers		Instruments de couverture		Exposition nette après couverture	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
<1 an	25 631	91 000	0	80 000	25 631	11 000
1 – 3 ans	9 638	78 000		80 000	9 638	- 2 000
3 – 5 ans	15 904	0		60 000	15 904	- 60 000

G. Gestion du risque de liquidité

Le groupe contrôle le risque de liquidité en maintenant avec ses banques des lignes de crédit et d'autres facilités, en suivant en permanence les flux de trésorerie prévus et réels, ainsi qu'en gérant les profils de maturité des actifs et passifs financiers.

Le tableau ci-dessous présente les lignes de crédit disponibles à la date de clôture du bilan :

	Lignes de crédit au 31 déc. 2010	Lignes de crédit disponibles			Taux d'intérêt	Lignes de crédit utilisées au 31 déc. 2010	Lignes de crédit non utilisées au 31 déc. 2010
		< 1 an en milliers €	1 – 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €			
Ligne de crédit syndiqué	194 000	13 000	181 000	0	variable	104 000	90 000
Ligne de crédit bilatérale	33 626	33 626	0	0	variable et fixe	28 418	5 208
Total	227 626	46 626	181 000	0		132 418	95 208

	Lignes de crédit au 31 déc. 2011	Lignes de crédit disponibles			Taux d'intérêt	Lignes de crédit utilisées au 31 déc. 2011	Lignes de crédit non utilisées au 31 déc. 2011
		< 1 an en milliers €	1 – 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €			
Ligne de crédit syndiqué	181 000	13 000	168 000	0	variable	91 000	90 000
Ligne de crédit bilatérale	46 891	21 891	0	25 000	variable et fixe	33 825	13 066
Total	227 891	34 891	168 000	25 000		124 825	103 066

Si le taux d'intérêt du marché avait été supérieur d'un point, les charges financières enregistrées dans le compte de résultat auraient été supérieures de 0,4 million d'euros et un montant de 3,3 millions d'euros aurait dû être constaté directement dans les capitaux propres sur la ligne transaction de couverture.

Inversement, si le taux d'intérêt du marché avait été inférieur d'un 1 %, l'impact sur le résultat financier aurait été un gain de 0,7 million d'euros et l'impact sur les capitaux propres aurait été une perte de 0,8 millions d'euros.

Des variations opposées auraient généré des charges d'intérêts sur les dettes financières retraitées.

Comme expliqué à la note 24, le groupe a mis en place en septembre 2008 une ligne de financement d'un montant de 220 millions d'euros pour une durée de cinq ans. Cet accord impose au groupe Sartorius Stedim Biotech de respecter certains agrégats financiers, dits « Covenants ». Dans ce contexte, la couverture de la dette (ratio de la dette nette rapportée à l'EBITDA (voir glossaire)) ne doit pas dépasser 3,0 et la couverture des intérêts (ratio de l'EBITDA (voir glossaire) par rapport aux intérêts payés) ne doit pas être inférieure à 5,0 pour les exercices 2008 à 2010, 6,0 pour les exercices suivants. Au 31 décembre 2011, le groupe Sartorius Stedim Biotech atteignait les ratios suivants :

Dette nette en milliers €	EBITDA de référence en milliers €	Ratio dette nette EBITDA	Intérêts payables en milliers €	Ratio EBITDA Intérêts payables
100 115	100 346	1,0	4 507	22,26

L'EBITDA retraité (voir glossaire) correspond à l'EBITDA (voir glossaire) corrigé des éléments liés aux coûts de réorganisation. La dette nette correspond au total des emprunts bancaires diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

29. Paiements fondés sur des actions

Les paiements basés sur des actions concernent des plans de stock-options consentis au personnel.

	31 déc. 2011, nombre d'options	31 déc. 2010, nombre d'options
En circulation en début de période	52 500	93 227
Attribuées durant la période	0	0
Annulées durant la période	0	0
Exercées durant la période	- 12 500	- 40 727
Expirées durant la période	0	0
En circulation en fin de période	40 000	52 500
Pouvant être exercées en fin de période	40 000	52 500

La situation des différents plans de stock-options au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 est résumée ci-après.

Date de l'Assemblée générale autorisant le plan	Date d'attribution par le Conseil d'administration	Nombre initial d'options à souscrire	Nombre d'actions à souscrire par les cadres dirigeants	Nombre de cadres dirigeants concernés	Nombre de bénéficiaires initiaux	Souscription au prix en €	Nombre d'actions souscrites sur l'exercice 2010	Nombre d'options consenties et pouvant être exercées au 31 déc. 2010	Nombre d'options soumises à des objectifs au 31 déc. 2010	Total du nombre de bénéficiaires d'options valables
23 juin 2000	02 août 2000	139 105	0	0	5	8,59	0	0	0	0
23 juin 2000	28 sept. 2001	142 855	0	0	7	11,94	4 060	0	0	0
23 juin 2000	14 nov. 2002	12 100	0	0	1	6,78	0	0	0	0
23 juin 2000	10 sept. 2003	22 000	0	0	1	7,9	0	0	0	0
23 juin 2000	11 fév. 2004	66 000	0	0	1	6,42	0	0	0	0
23 juin 2000	23 juil. 2004	140 000	0	0	19	9,23	0	25 000	0	3
10 juin 2005	15 sept. 2005	127 500	0	0	15	18,87	36 667	10 000	0	2
10 juin 2005	10 nov. 2006	35 000	0	0	2	29,51	0	17 500	0	2
Total		684 560	0		51	0	40 727	52 500	0	7
									52 500	

Date de l'Assemblée générale autorisant le plan	Date d'attribution par le Conseil d'administration	Nombre initial d'options à souscrire	Nombre d'actions à souscrire par les cadres dirigeants	Nombre de cadres dirigeants concernés	Nombre de bénéficiaires initiaux	Souscription au prix en €	Nombre d'actions souscrites sur l'exercice 2011	Nombre d'options consenties et pouvant être exercées au 31 déc. 2011	Nombre d'options soumises à des objectifs au 31 déc. 2011	Total du nombre de bénéficiaires d'options valables
23 juin 2000	02 août 2000	139 105	0	0	5	8,59	0	0	0	0
23 juin 2000	28 sept. 2001	142 855	0	0	7	11,94	0	0	0	0
23 juin 2000	14 nov. 2002	12 100	0	0	1	6,78	0	0	0	0
23 juin 2000	10 sept. 2003	22 000	0	0	1	7,90	0	0	0	0
23 juin 2000	11 fév. 2004	66 000	0	0	1	6,42	0	0	0	0
23 juin 2000	23 juil. 2004	140 000	0	0	19	9,23	5 000	20 000	0	2
10 juin 2005	15 sept. 2005	127 500	0	0	15	18,87	5 000	5 000	0	1
10 juin 2005	10 nov. 2006	35 000	0	0	2	29,51	2 500	15 000	0	2
Total		684 560	0		51	0	12 500	40 000	0	5
									40 000	

La charge de l'exercice 2011 est nulle. Il n'y a eu aucun nouveau plan d'option en 2011.

Des options d'achat et de souscription d'actions sont attribuées à certains employés et dirigeants par le groupe et dénouées en actions Sartorius Stedim Biotech. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée, par référence à la juste valeur des dites options, à la date de leur attribution. Pour procéder à cette évaluation, le groupe utilise un modèle mathématique de type binomial.

La juste valeur totale de chaque plan ainsi déterminée est reconnue en charge étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question. Cette dépense est constatée en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Lors de l'exercice des options, le montant en trésorerie perçu par le groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie du capital social et des réserves.

Sartorius AG, actionnaire majoritaire de Sartorius Stedim Biotech, prévoit des éléments de rémunération basés sur l'évolution du cours de l'action (« phantom stock units »). La juste valeur de ces éléments est évaluée comme suit.

Éléments avec un impact sur la rémunération à long terme	Nombre d'unités de « phantom stock »	Prix de souscription en €	Juste valeur attribuée au 1er janvier en milliers €	Juste valeur à la clôture au 31 décembre 2011 en milliers €	Montants versés en milliers €	Exerçable
Unités de « phantom stock » pour 2008	4 754	28,92	138	0	138	Oui
Unités de « phantom stock » pour 2009	20 905	8,16	171	427	0	non
Unités de « phantom stock » pour 2010	13 469	15,78	213	419	0	non
Unités de « phantom stock » pour 2011	8 358	26,62	223	252	0	non
	47 486		745	1 098	0	

Notes sur le compte de résultat

30. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté après le transfert du risque à l'acheteur. Il existe une exception : les produits liés aux contrats à long terme, qui sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement. Le stade d'avancement correspond à l'exécution partielle de la commande réalisée par le groupe à la date de clôture. Le taux d'avancement correspond au ratio charges engagées à la date de clôture | total charges budgétisées. Les pertes sur contrat prévues sont prises en compte au moyen de provisions. Les produits fixés par contrat sont définis comme produits de contrat (pour plus d'informations, voir la note 19).

Le chiffre d'affaires par zone géographique peut être ventilé comme suit :

	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
France	42 763	39 090
Allemagne	62 096	64 372
Autres pays	372 441	329 487
	477 300	432 949

Le chiffre d'affaires réalisé avec des filiales hors groupe Sartorius Stedim Biotech (Mechatronics) s'élève à 8 480 millions d'euros en 2011 et à 7 223 millions d'euros en 2010.

31. Coût des ventes

Ce poste intègre les prix de revient des produits vendus et les coûts d'acquisition des marchandises vendues.

Outre les charges pouvant être réparties directement (matières premières et approvisionnements, charges directes de personnel et coûts d'énergie), le coût des ventes intègre également des frais généraux, qui peuvent être imputés au secteur de fabrication, ainsi que les dépréciations et amortissements correspondants.

32. Frais commerciaux et de distribution

Ces frais concernent, en particulier, ceux liés aux activités commerciales et de marketing, de distribution, de publicité et d'étude de marché.

33. Frais de recherche et développement

Ce poste intègre les frais de recherche et développement de produits et de procédés. Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif, sous réserve qu'ils remplissent les critères de reconnaissance conformément à la norme IAS 38. L'amortissement de frais de développement est également enregistré dans cette rubrique du compte de résultat.

34. Frais généraux

Ce poste intègre essentiellement les charges de personnel et tout autre frais administratif.

35. Autres produits et charges opérationnels

	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
Gains de change	6 769	10 369
Produits liés aux reprises de provisions pour dépréciation clients	1 134	1 098
Reprise sur provisions consommées	2 160	690
Subventions	1 628	2 181
Autres produits	1 418	726
Autres produits	13 109	15 064
Pertes de change	- 4 684	- 9 937
Coûts de réorganisation	- 9 034	- 3 002
Charges liées aux dotations de provisions pour dépréciation clients	- 1 896	- 1 507
Autres charges	- 2 012	- 1 760
Autres charges	- 17 626	- 16 206
Total	- 4 517	- 1 142

Les éléments non-opérationnels se sont élevés à - 4,7 millions d'euros (- 3,0 millions d'euros en 2010) et correspondent en grande partie aux coûts liés à la délocalisation prévue en 2012 de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux. Après prise en compte de tous les éléments non-opérationnels, l'EBITA (voir glossaire) de la division du groupe a progressé de 67,02 millions d'euros à 78,90 millions d'euros, soit une marge d'EBITA (voir glossaire) correspondante en augmentation de 15,5 % à 16,5 %.

36. Résultat financier

	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
Produits financiers	978	431
- dont montants des autres sociétés du groupe	[600]	[251]
Autres charges financières ¹⁾	- 4 507	- 3 325
- dont montants des autres sociétés du groupe	[71]	[63]
Charges sur instruments financiers dérivés	- 1 913	- 116
Charges d'intérêts sur retraites	- 899	- 888
Autres charges financières	- 147	- 7
Total	- 6 488	- 3 905

¹⁾ Les charges financières correspondent principalement aux intérêts sur emprunts et lignes de crédit.

37. Charge d'impôts

	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
Impôts courants	- 23 113	- 18 148
Impôts différés	3 591	2 245
Total	- 19 522	- 15 902

Par principe, les impôts en France sont calculés au taux de 33,33 % sur le bénéfice imposable évalué de l'exercice. En Allemagne, un taux de 30 % a été appliqué au résultat imposable pour 2010 et 2011. Le résultat généré hors de France et d'Allemagne est imposé aux taux en vigueur dans les pays concernés.

Compte tenu des taux d'imposition moyens en France et en Allemagne ainsi que de l'effet d'autres législations fiscales, le taux d'imposition prévu pour le groupe Sartorius Stedim Biotech est d'environ 30 %-32%. Le tableau suivant présente la différence entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt constatée pour l'exercice concerné.

	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
Charge d'impôt estimé (30 % en 2011 et 2010)	18 814	16 324
Différence avec le taux d'imposition moyen du groupe	- 352	- 344
Charges non déductibles pour raisons fiscales	417	414
Pertes et différences temporaires non considérées comme des actifs	484	- 73
Ajustements sur exercices antérieurs	22	- 990
Produit non imposable et autres exonérations	- 262	- 14
Autres	399	585
Total	19 522	15 902
Taux d'imposition effectif	31,1 %	29,2 %

38. Résultat par action

Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation sur la période, tels que des options de souscriptions d'actions (soit un montant de 40 000 actions auxquelles peuvent souscrire certains salariés).

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2011 a été calculé sur la base des éléments de l'exercice 2011 incluant le nombre d'actions existantes et éventuelles futures (y compris optionnelles). Les actions auto-détenues ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

	2011	2010
Résultat net après impôts (en milliers €)	43 190	38 511
Résultat net part du groupe après impôts (en milliers €)	43 053	38 511
Résultat par action (€)	2,82	2,39
Résultat net dilué par action (€)	2,81	2,39
Nombre de titres (statutaire)	17 025 948	17 013 448
Titres auto-détenus (plan de rachat des titres) : montant moyen	- 1 698 710	- 932 764
Nombre d'actions utilisé pour calcul du résultat par action	15 327 238	16 080 684
Options futures	40 000	52 500
Options éventuelles	0	0
Nombre d'actions utilisé pour calcul du résultat dilué par action	15 367 238	16 133 184

En application de la norme IAS 33 « Résultat par action », le résultat par action est calculé en divisant le résultat net | part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

39. Autres informations

Les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Faits marquants après la date de clôture

Pas de faits marquants depuis le 31 décembre 2011.

Ventilation par nature du résultat opérationnel

	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
Chiffre d'affaires	477 300	432 949
Achats consommés	- 127 066	- 109 252
Autres coûts liés aux achats	- 11 334	- 10 405
Frais de personnel	- 146 731	- 131 261
Amortissement et dépréciation	- 24 484	- 22 982
Autres charges opérationnelles	- 96 530	- 99 154
	- 406 145	- 373 055
Résultat opérationnel	71 155	59 894
Résultat financier	- 6 488	- 3 905
Impôt et autres taxes	- 21 477	- 17 478
Participations ne donnant pas le contrôle	- 137	0
Résultat net - part du groupe	43 053	38 511

Matières premières et approvisionnements

Ce poste peut être ventilé comme suit :

	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
Achats consommés	127 066	109 252
Autres coûts liés aux achats	11 334	10 405
	138 400	119 657

Frais de personnel

Ce poste peut être ventilé comme suit :

	2011 12 mois en milliers €	2010 12 mois en milliers €
Salaires	119 871	106 361
Charges sociales	25 083	22 813
Charges de retraite et charges relatives aux indemnités de départ à la retraite	1 777	2 088
	146 731	131 261

Effectifs

L'effectif moyen employé durant l'exercice s'élève à 2 741 personnes en 2011 (2 492 personnes en 2010).

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Sartorius Sedim Biotech, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes consolidés ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier la Grèce). Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce

relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe 3 « Méthodes comptables / Hypothèses et estimations » de l'annexe aux états financiers consolidés mentionne les jugements et les estimations significatifs retenus par la Direction, en particulier ceux relatifs à l'activation des frais de recherche et développement, aux tests de perte de valeur portant sur les écarts d'acquisition et sur les actifs à durée de vie indéfinie.

Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs long-terme, selon les modalités de la note 13 de l'annexe aux états financiers consolidés « Goodwill et autres immobilisations incorporelles ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée sur les hypothèses et options retenues par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marseille, le 28 février 2012

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & Associés
Vincent Gros

ERNST & YOUNG Audit
Anis Nassif

Comptes annuels Sartorius Stedim Biotech S.A.
et notes annexes

05

Comptes annuels

Bilan actif (en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au 31 déc. 2011	Amortissements et provisions au 31 déc. 2011	Valeurs nettes au 31 déc. 2011	Valeurs nettes au 31 déc. 2010
Immobilisations incorporelles	2 867	- 2 456	411	330
Immobilisations corporelles	29 376	- 18 829	10 547	10 167
Immobilisations financières	146 301		146 301	144 095
Total actif immobilisé	178 544	- 21 285	157 259	154 592
Stocks et en-cours	9 390	- 1 112	8 278	5 960
Créances				
Créances clients tiers	10 656	- 297	10 359	9 819
Autres créances	8 844	0	8 844	4 884
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	95	0	95	96
Total actif circulant	28 985	- 1 409	27 576	20 759
Charges constatées d'avance	101	0	101	72
Écart de conversion actif	3 607	0	3 607	2 470
Total de l'actif	211 237	- 22 694	188 543	177 893

Bilan passif (en milliers d'euros)

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010
Capital	10 386	10 378
Primes d'émission et de fusion	59 500	59 295
Réserves	1 628	1 625
Report à nouveau solde débiteur	11 112	3 827
Résultat de l'exercice	23 860	21 066
Provisions réglementées	3 679	2 862
Total capitaux propres	110 165	99 053
Provisions pour risques et charges	4 110	3 119
Total provisions pour risques et charges	4 110	3 119
Emprunts et dettes assimilés	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	9 752	7 349
Dettes fiscales et sociales	4 938	4 391
Dettes sur immobilisations	382	182
Autres dettes	59 186	63 795
Total dettes	74 258	75 717
Écart de conversion actif	10	4
Total du passif	188 543	177 893

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010
Chiffre d'affaires	71 855	65 026
Production stockée	352	- 936
Production immobilisée	0	0
Reprise sur amortissements et provisions	4 518	2 093
Autres produits d'exploitation et transfert de charges	312	139
Achats consommés	- 36 885	- 31 303
Services extérieurs	- 10 775	- 8 480
Impôts et taxes	- 1 738	- 1 712
Charges de personnel	- 18 417	- 17 184
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 5 038	- 3 912
Autres charges	- 907	- 250
Résultat opérationnel	3 277	3 481
Résultat financier	20 347	17 325
Résultat courant	23 624	20 806
Résultat exceptionnel	- 833	- 925
Participation des salariés	0	0
Impôts sur le résultat	1 069	1 185
Résultat net	23 860	21 066

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation. Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement du CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable.

Sartorius Stedim Biotech S.A. est une société cotée sur Euronext Paris compartiment B (code ISIN FR 0000053266). Elle établit par ailleurs des comptes consolidés en conformité avec les normes internationales d'informations financières (I.F.R.S.) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011.

1.1. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, la société applique le règlement CRC n° 2002-10, recodifié par l'article 2-4 du règlement CRC n° 2004-06 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs selon la méthode « Approche par composants ».

1.1.1. Immobilisations incorporelles

Sont évalués sous cette rubrique : les frais d'établissement, les brevets et les logiciels.

Toutes ces immobilisations sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- Frais d'établissement : de un à cinq ans
- Logiciels : de un à trois ans
- Brevets : vingt ans.

Dans le cadre de l'implémentation de logiciels intégrés, les coûts de main d'œuvre directement concernés sont incorporés au montant immobilisé à leur coût de revient en fonction du temps passé.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur constatées, dans le cadre récurrent.

Les frais de recherche et développement ne sont pas capitalisés. Ils sont maintenus en charge dans les comptes annuels et s'élèvent à 4 004 milliers d'euros.

1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition comprenant les frais d'installation de ces biens.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale et économique d'utilisation des biens sur le mode linéaire.

Toutes ces immobilisations sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- Constructions : de vingt à quarante ans
- Agencement, aménagement, installations : de dix à quinze ans
- Matériel et outillage industriel : de quatre à dix ans
- Matériel de bureau et informatique : de trois à cinq ans
- Matériel de transport : de quatre à cinq ans.

La méthode d'évaluation des immobilisations corporelles est celle du coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur constatées, dans le cadre récurrent.

Les immobilisations mises à disposition chez les tiers font l'objet d'une dépréciation annuelle en fonction de la durée de vie estimée.

1.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participations correspondent pour l'essentiel aux investissements en capital dans les filiales et aux titres auto-détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions ; ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, plus les éventuels frais d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment, soit du cours de Bourse, soit de l'actif réel de ces filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

Les participations détenues dans les filiales sont soumises à un test de dépréciation.

1.2. Stocks et en-cours

Les marchandises et les approvisionnements sont évalués selon la méthode FIFO.

Les frais de stockage ou d'acquisition ne sont pas pris en compte.

Les en-cours et les produits finis sont valorisés au coût de production selon la méthode du coût complet industriel.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives d'utilisation ou de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances dont le recouvrement est jugé incertain font l'objet d'une dépréciation.

1.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

En revanche, aucune plus-value latente n'est enregistrée dans les comptes.

1.5. Écarts de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du cours de change du 31 décembre. L'écart constaté par rapport au cours historique est porté en compte « Écarts de conversion ».

Les pertes latentes résultant de cette conversion font l'objet d'une provision pour perte de change lorsque le cours de la créance ou la dette n'a pas été couvert par des opérations à terme (voir § 6.1).

2. Immobilisations (en milliers d'euros)

2.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations brutes	Au 31 déc. 2010	Augmentation en 2011	Diminution en 2011	Au 31 déc. 2011
Frais d'établissement	4	0	0	4
Brevets	325	0	0	325
Logiciels, licences	2 353	39	- 38	2 354
Fonds commercial	2	0	0	2
Immobilisations incorporelles en cours	50	132	0	182
Total	2 734	171	- 38	2 867
Amortissement et dépréciation	2 404	65	- 13	2 456
Montant net	330	106	- 25	411

2.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations brutes	Au 31 déc. 2010	Augmentation en 2011	Diminution en 2011	Au 31 déc. 2011
Terrains	396	0	0	396
Constructions	13 591	28	0	13 619
Installations techniques, matériels et outillages industriel	7 908	569	- 126	8 351
Autres immobilisations corporelles	5 791	113	- 101	5 803
Immobilisations corporelles en cours & avances s immob.	221	987		1 208
Total	27 907	1 697	- 227	29 377

Amortissement et dépréciation	Au 31 déc. 2010	Dotations	Annulation	Au 31 déc. 2011
Constructions	6 807	487		7 294
Installations techniques, matériels et outillages	6 379	478	- 103	6 754
Autres immobilisations	4 554	326	- 98	4 782
Total	17 740	1 291	- 201	18 830
Montant net des immobilisations corporelles	10 167			10 547

La variation des immobilisations corporelles (+ 1 470 milliers d'euros) correspond principalement à des investissements relatifs à du matériel industriel (569 milliers d'euros) et à des immobilisations en cours (987 milliers d'euros). La variation intègre également la diminution des immobilisations, suite à des cessions d'immobilisations pour un montant de 54 milliers d'euros et à des mises au rebut pour un montant de 147 milliers d'euros.

2.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	Au 31 déc. 2010	Augmentation en 2011	Diminution en 2011	Au 31 déc. 2011
Participations	84 426	3 140	-2 629	84 937
Dépréciation des participations	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	19	28	-10	37
Actions auto-détenues	61 327	0	0	61 327
Dépréciation des titres auto-détenus	-1 677	0	1 677	0
Total	144 095	3 168	- 962	146 301

Le poste « Participations » représente :

- 99,99 % du capital de Sartorius Stedim Bioprocess SARL, société tunisienne qui a réalisé une fusion/absorption de la société Sartorius Stedim SUS SARL acquise en janvier 2002, en date du 1^{er} janvier 2011. Cette fusion a généré un boni de fusion de 498 millions d'euros, les terrains et les bâtiments ayant fait l'objet d'une réévaluation à la valeur de marché par un commissaire aux apports tandis que les autres actifs ont été valorisés à la valeur nette comptable;
- 100 % du capital de Sartorius Stedim Biotech GmbH, société de droit allemand, suite au rapprochement des groupes Sartorius et Stedim en juin 2007;

- 100 % du capital de Sartorius Stedim Aseptics S.A., société française acquise en 2004;

- Autres participations : 0,1 millions d'euros.

Le poste « Titres auto-détenus » correspond à la mise en application du programme de rachat d'action suite à l'approbation des 7^{ème} et 8^{ème} résolutions par l'Assemblée générale du 19 avril 2010. À la clôture 2010 et à la clôture 2011, le nombre de titres auto-détenus s'élève à 1 698 710, rachetés à un prix moyen de 36,10 € pour un montant total de 61 327 190 €. Il a été constaté une dépréciation de 1 676 553 € au 31 décembre 2010 reprise en 2011.

3. Détail des stocks et créances (en milliers d'euros)

3.1. État des stocks à la clôture d'exercice

Éléments de stocks	Au 31 déc. 2010	Mouvements	Au 31 déc. 2011
Matières premières	3 566	1 328	4 894
Autres consommables	149	0	149
En-cours et produits finis	3 284	351	3 635
Marchandises	561	151	712
Valeur brute	7 560	1 830	9 390
Dépréciation des matières premières et consommables	- 607	130	- 477
Dépréciation des en-cours et produits finis	- 574	419	- 155
Dépréciation des marchandises	- 419	- 61	- 480
Dépréciation des stocks	- 1 600	488	- 1 112
Valeur nette	5 960	2 318	8 278

En 2011, le niveau des stocks a augmenté de 1,8 million d'euros en valeur brute, et de 2,3 millions d'euros en valeur nette. Le stock de matières premières a été volontairement augmenté pour faire face à l'augmentation de l'activité d'environ 10 % et pour sécuriser des stocks de composants stratégiques. Par ailleurs, nous avons stocké en avance pour réduire nos délais de livraison, notamment sur le nouveau marché en croissance des consommables destinés à la bio-fermentation. Les négociations en cours auprès de nos fournisseurs

devraient nous permettre en 2012 de réduire la chaîne amont d'approvisionnement et ainsi de réduire le ratio de couverture de nos stocks. La hausse de 0,4 million d'euros de produits finis est due à un portefeuille de commande en croissance, avec des livraisons prévues dès le début 2012. La baisse de 0,5 million d'euros de la provision pour dépréciation est principalement due à l'assainissement des stocks de composants devenus non utilisables.

3.2. Échéance des créances à la clôture de l'exercice

Nature de la créance	Montant net	Part à - de 1 an	Part à + d'1 an
Dépôts et cautionnements	36	0	36
Actifs immobilisés	36	0	36
Avances et acomptes	299	299	0
Clients et comptes rattachés	10 359	10 359	0
Personnel et comptes rattachés	6	6	0
Organismes sociaux	5	5	0
Impôts et taxes	2 002	2 002	0
Groupe	6 496	6 496	0
Débiteurs divers	36	36	0
Actif circulant	19 203	19 203	0
Charges constatées d'avance	101	101	0
Total des créances	19 340	19 304	36

Le poste « Clients » comprend des créances vis-à-vis de sociétés du groupe (pour un montant de 8 704 milliers d'euros) et un montant de 1 290 milliers d'euros correspondant à des factures à établir.

Le poste « Groupe » (6 496 milliers d'euros) comprend les créances de filiales et correspond notamment à des avances en trésorerie via des comptes courants effectuées auprès des sociétés Sartorius Stedim Biotech GmbH, Sartorius Stedim SUS SARL et Sartorius Stedim France.

Le poste « Impôts et taxes » (2 002 milliers d'euros) comprend principalement la créance relative au crédit d'impôt recherche et des créances relatives à la TVA.

4. Échéance des dettes à la clôture de l'exercice (en milliers d'euros)

Nature de la dette	Montant net	Part à - de 1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Moins de 2 ans à l'origine	0	0	0	0
Plus de 2 ans à l'origine	0	0	0	0
Concours bancaires courants et intérêts courus	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	9 752	9 752	0	0
- dont effets de commerce	0	0	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	4 938	4 938	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382	382	0	0
Groupe et associés	58 976	58 976	0	0
Autres dettes	210	186	24	0
Total dettes	74 258	74 234	24	0

Les charges à payer incluses dans ces postes représentent 6 334 milliers d'euros et concernent les éléments :

Nature des éléments	Au 31 déc. 2011
Frais bancaires à payer	2
Fournisseurs, factures non parvenues	2 817
Congés payés, charges sociales incluses	1 526
Primes, charges sociales incluses et intéressement	1 549
Organismes sociaux à payer	219
Charges fiscales à payer	254
Participation	0
Total des charges à payer	6 367

5. Tableaux de variation des capitaux propres (en milliers d'euros)

5.1. Capitaux propres

Au 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 10 386 milliers d'euros, répartis en 17 025 948 actions de valeur nominale égale à 0,61€. La variation des capitaux propres sur l'exercice 2011 s'explique par les éléments suivants :

- des levées de stock-options de 12 500 actions de valeur nominale 0,61€ soit un montant de 8 milliers d'euros ;
- une prime d'émission liée à cette augmentation de capital soit un montant de 206 milliers d'euros.

L'Assemblée générale du 18 avril 2011 a approuvé l'affectation du bénéfice de l'exercice de + 21 066 milliers d'euros, comme suit :

- affectation en report à nouveau : 7 280 milliers d'euros ;
- réserve légale : 3 milliers d'euros.

Il a été distribué à titre de dividendes un montant de 13 783 milliers d'euros (soit un dividende net par action de 0,90€, hors « Titres auto-détenus »).

	Affectation du résultat de 2010		Après	Augmentation	Diminution	Capitaux propres avant affectation du résultat 2011
	Avant	Mouvements				
Nombre d'actions	17 013 448		17 013 448	12 500		17 025 948
Capital social	10 378		10 378	8		10 386
Prime d'émission ou d'apport	43 155		43 155	206		43 361
Prime de fusion	16 140		16 140			16 140
Réserve légale	1 035	3	1 038			1 038
Autres réserves	590		590			590
Report à nouveau	3 827	7 280	11 107	5		11 112
Distribution de dividendes	0	13 783	13 783		13 783	0
Résultat de l'exercice à affecter	0		0			0
Résultat de l'exercice en cours	21 066	- 21 066	0	23 860		23 860
Provisions réglementées	2 862		2 862	817		3 679
Total	99 053	0	99 053	24 895	13 783	110 165

5.2. Stock-options

Dans le cadre d'une politique de motivation des cadres dirigeants du groupe, Sartorius Stedim Biotech S.A. a consenti des stock-options à certains de ses salariés.

Le nombre d'options de souscription d'actions acquises et non levées à ce jour est de 40 000.

Il n'y a plus d'options de souscription soumises à la réalisation d'objectifs futurs.

6. État des risques et provisions (en milliers d'euros)

6.1. Provisions

Nature de la provision	Provisions au 31 déc. 2010	Dotations 2011	Annulations 2011	Provisions au 31 déc. 2011
Provision réglementées				
Sur amortissements dérogatoires	2 862	817	0	3 679
Sous-total – 1	2 862	817	0	3 679
Provisions pour risques et charges				
Sur risque de change	2 470	3 607	2 470	3 607
Sur charges	649	76	222	503
Sur impôts	0	0	0	0
Sous-total – 2	3 119	3 683	2 692	4 110
Total général	5 981	4 500	2 692	7 789

6.2. Exposition au risque de marché

Risque sur les flux d'exploitation

Au 31 décembre 2011, le montant total net libellé en devises des postes créances et dettes s'élève à :

- 2 595 milliers de dollars (position débitrice);
- 6 112 milliers de dollars (position créditrice);
- 1 184 871 milliers de yens (position créditrice);
- 370 milliers de livres sterling (position débitrice).

Les créances clients non couvertes font l'objet d'une réévaluation au cours de clôture.

Les pertes latentes sont provisionnées systématiquement. Les gains latents, quant à eux, ne sont pas constatés.

Les écarts de conversion actifs et passifs se décomposent comme suit :

en milliers €	Solde au 31 déc. 2011	
	Actif	Passif
Diminution des créances dettes	3 607	
Fournisseurs	103	
Clients	16	
Comptes courants	3 488	
Diff. actifs couvert. change	0	
Fournisseurs	0	
Clients	0	
Clients groupe	0	
Augmentation des créances dettes		10
Fournisseurs		0
Clients		10
Comptes courants		0
Diff. passifs couvert. change		0
Fournisseurs		0
Clients		0
Clients groupe		0
Écarts de conversion	3 607	10

Sartorius Stedim Biotech GmbH a développé, au fil des années, une politique de développement et de gestion permettant d'accroître la maîtrise du risque de change.

Ainsi :

- la trésorerie du groupe est centralisée en Allemagne au sein de la société Sartorius Stedim Biotech GmbH,
- le risque financier net, après compensation, est géré par des opérations de couverture, le cas échéant,
- de ce fait, la gestion du risque dollar sur le résultat groupe est optimisée.

7. Situation fiscale et situation fiscale latente (en milliers d'euros)

L'entreprise a opté le 1^{er} janvier 2008 pour le régime d'intégration fiscale dans le cadre d'un groupe fiscal dont la société mère est la société Sartorius Stedim Biotech S.A. Les autres sociétés membres sont Sartorius Stedim Aseptics S.A. et Sartorius Stedim France.

Les sociétés membres constatent l'impôt comme en l'absence d'intégration. C'est la société mère qui

bénéficie des économies d'impôts liées au correctif et au déficit des autres sociétés membres. Au 31 décembre 2011, les déficits reportables cumulés s'élevaient à 1 439 milliers d'euros pour la société mère.

Pour 2011, l'impact net au titre de l'intégration fiscale représente une charge de 150 milliers d'euros. Le montant de l'impôt que devra liquider en 2012 Sartorius Stedim Biotech SA, au titre de l'intégration fiscale pour l'exercice 2011, est de 2 195 milliers d'euros.

La situation fiscale latente résulte :

- des impôts payés d'avance relatifs à des charges comptabilisées dans l'exercice, mais déductibles fiscalement au cours d'exercices futurs ;
- des impôts payés d'avance relatifs à des profits latents non encore comptabilisés.

Ces impôts différés n'ont fait l'objet d'aucune écriture au bilan.

Ces différences temporaires des charges et produits imposables sont les suivantes :

Situation fiscale latente	au 31 déc.
Accroissements	
Contribution de solidarité 2011	115
Mouvements nets 2011 des écarts de change	10
Participation des salariés 2011	0
Dépréciation clients & stocks	0
Total des accroissements	125
Allègements	
Contribution de solidarité 2010	104
Mouvements nets 2010 des écarts de change	4
Participation des salariés 2010	0
Dépréciation clients & stocks	519
Total des allègements	627
Situation fiscale latente 2011	- 502
Accroissements	
Contribution de solidarité 2010	104
Mouvements nets 2010 des écarts de change	4
Participation des salariés 2010	0
Dépréciation clients & stocks	542
Total des accroissements	650
Allègements	
Contribution de solidarité 2009	103
Mouvements nets 2009 des écarts de change	24
Participation des salariés 2009	0
Dépréciation des bons de souscription	129
Total des allègements	256
Situation fiscale latente 2010	394

8. Produits d'exploitation (en milliers d'euros)

8.1. Chiffre d'affaires par activité

Activité	2011	%	2010	%
Biopharma	71 855	100 %	65 026	100 %
Total	71 855	100 %	65 026	100 %

8.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

Zone géographique	2011	%	2010	%
France	10 248	14 %	8 280	13 %
Exportation	61 607	86 %	56 746	87 %
dont Europe communautaire et autres pays	55 160	89,54 %	50 025	88,16 %
dont Continent nord-américain	6 447	10,46 %	6 721	11,84 %
Total	71 855	100 %	65 026	100 %

9. Produits et charges exceptionnels (en milliers d'euros)

	31 déc. 2011	31 déc. 2010
Produits exceptionnels		
sur opérations de gestion	0	0
sur opérations en capital	19	607
Reprises sur provisions et transfert de charges	16	0
Total produits exceptionnels	35	607
Charges exceptionnelles		
sur opérations de gestion	2	144
sur opérations en capital	22	571
Dotations aux amortissements et provisions	[1]	817
Total charges exceptionnelles	868	1 532
Résultat exceptionnel	- 833	- 925

[1] Les dotations aux amortissements correspondent principalement aux amortissements dérogatoires constatés sur les frais capitalisés liés à l'acquisition de Stedim par Sartorius en juin 2007. Fiscalement, lorsque les frais sont imputés sur les primes, ceux-ci sont déductibles extra-comptablement.

En 2007, un montant de 4 104 860 euros a été constaté dans le compte « immobilisations » et sera donc amorti sur cinq ans, prorata temporis.

10. Participation des salariés au résultat de l'exercice

Dans le cadre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, la société applique un accord de participation.

Aucune participation ne sera versée au titre de l'exercice 2011.

11. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation relatif à la formation professionnelle a pour objet de permettre à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures minimum par an sur six ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur. A ce titre, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2011 s'élève à 24 418 heures.

12. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en milliers d'euros)

	Au 31 déc. 2011			Au 31 déc. 2010		
	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	23 624	- 33	23 591	20 806	- 8	20 798
Résultat exceptionnel	- 833	- 32	- 865	- 925	0	- 925
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Crédit d'impôt recherche	0	1 284	1 284	0	1 084	1 084
Éléments liés à l'intégration fiscale	0	- 150	- 150	0	109	109
Résultat comptable	22 791	1 069	23 860	19 881	1 185	21 066

13. Répartition de l'effectif

Effectif présent au 31 décembre	2011			2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	51	48	99	49	40	89
Collaborateurs	90	147	237	77	127	204
Total	141	195	336	126	167	293

14. Information relative aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des Conseils d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 157 milliers d'euros. Ils sont relatifs à l'exercice 2010 et ont été versés en 2011.

Aucun montant n'a été versé aux membres de la direction générale par Sartorius Stedim Biotech au cours de l'exercice 2011.

15. Engagements financiers hors bilan (en milliers d'euros)

Nature de l'engagement	Nota	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010
Engagements donnés			
Engagement pour départ à la retraite	[1]	1 271	1 076
Garanties données pour lignes de crédit bilatérales	[2] / [3]	14 500	14 500
Garanties données pour contrats de couverture de change	[2] / [3]	33 000	33 000
Contrats de location et de leasing		225	346
Engagement reçus			
Capacité contractuelle d'emprunts auprès des établissements de crédit		4 458	6 226

[1] Les engagements pour départ à la retraite n'ont pas été portés en comptabilité. Cette évaluation tient compte de la pyramide des âges du personnel de la société, de l'ancienneté des salariés et du taux de rotation constaté.

Les engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme concernent des salariés en activité. Le régime mis en place pour couvrir ces avantages est un régime à prestations définies. Ce régime donne lieu à constitution de provisions et concerne essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Il est tenu compte de la probabilité de chaque salarié d'être présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite et ceci en fonction de la tranche d'âge dans laquelle il se situe. Sartorius Stedim Biotech S.A. considère un départ volontaire du salarié à la retraite à l'âge de soixante-cinq ans.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Année	Taux d'actualisation	Taux d'augmentation	Age moyen départ retraite
2010	4,20 %	2,75 %	65 ans
2011	4,50 %	2,75 %	65 ans

Les hypothèses de taux de rotation par tranche d'âge sont :

Tranche d'âge	Taux de rotation au 31 déc. 2011	Taux de rotation au 31 déc. 2011
	Cadres	Collaborateurs
de 20 à 29 ans	4,00 %	4,00 %
de 30 à 39 ans	3,00 %	3,00 %
de 40 à 49 ans	2,75 %	2,75 %
de 50 à 59 ans	2,75 %	2,50 %
de 60 à 65 ans	2,50 %	2,25 %

[2] La société Sartorius Stedim Biotech S.A. a contracté, au cours de l'exercice 2008, un crédit syndiqué sur cinq ans d'un montant de 220 millions d'euros, porté par sa filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH. Cet accord impose au groupe Sartorius Stedim Biotech de respecter certains agrégats financiers dits « covenants ». Se référer à la note 28 | paragraphe G (p. 121) des comptes consolidés pour plus de détails.

[3] Les garanties données concernent la société Sartorius Stedim Biotech GmbH.

16. Éléments concernant les parties liées (en milliers d'euros)

Les entreprises liées sont principalement les sociétés détenues par Sartorius Stedim Biotech S.A., à savoir les sociétés Sartorius Stedim Bioprocess SARL, Sartorius Stedim Aseptics S.A. et Sartorius Stedim Biotech GmbH.

La société Sartorius Stedim Biotech S.A. est consolidée dans les comptes de Sartorius AG, Weender Landstrasse, 94-108, 37075 Goettingen (Allemagne).

Programme de rachats d'actions :

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2011.

Vous trouverez ci-après le tableau des principaux montants relatifs aux entreprises liées :

Postes	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010
Participations	84 937	84 425
Créances clients et comptes rattachés	9 994	9 542
Autres créances	6 495	3 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 170	2 555
Autres dettes	58 976	63 451
Produits de participation	21 000	21 500
Autres produits financiers	27	32
Charges financières	1 615	869

Vous trouverez ci-après le tableau des filiales et participations :

Au 31 déc. 2011	Capital social	Réserves prime d'émission et report à nouveau avant affectation	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Mouvement des cautions et avals	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net	Dividendes encaissés
				brute	nette					
Sartorius Stedim Biotech GmbH			100,00 %							
(Euros)	6 000	55 296		79 949	79 949	- 48 180	0	237 860	20 153	20 000
Sartorius Stedim Bioprocess SARL¹⁾			99,99 %							
(Dinars)	5 940	0						18 239	1 257	0
(Euros)				3 132	3 132	948	0	9 321	642	0
Sartorius ICR			100,00 %							
(Roubles)	0	0						0	0	0
(Euros)				0	0	0	0	0	0	0
Sartorius Stedim Aseptics S.A.			100,00 %							
(Euros)	448	2 144		1 848	1 848	- 3 280	0	6 859	1 781	1 000
Au 31 déc. 2010	Capital social	Réserves prime d'émission et report à nouveau avant affectation	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Mouvement des cautions et avals	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net	Dividendes encaissés
				brute	nette					
Sartorius Stedim Biotech GmbH			100,00 %							
(Euros)	6 000	45 353		79 949	79 949	- 57 792	0	213 036	29 943	20 000
Sartorius Stedim SUS SARL			99,99 %							
(Dinars)	4 357	- 2 662						16 884	1 664	0
(Euros)				2 628	2 628	719	0	8 898	877	0
Sartorius Stedim Aseptics S.A.			100,00 %							
(Euros)	448	1 663		1 848	1 848	- 2 603	0	6 664	1 481	1 500

¹⁾ Fusion/absorption de la société Sartorius Stedim SUS SARL par la société Sartorius Stedim Bioprocess SARL le 1^{er} Janvier 2011.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Sartorius Stedim Biotech, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 1.1.3 et 2.3 de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à

la valorisation des titres de participation et des titres auto-détenus. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, 28 février 2012

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & Associés ERNST & YOUNG Audit

Vincent Gros

Anis Nassif

Informations complémentaires

06

Document annuel d'information

Historique et disponibilité des informations publiées depuis le 1^{er} janvier 2011 et informations relatives à la gouvernance d'entreprise et à l'actionnariat

Pour chacun de ces thèmes, les types et dates de publication sont précisés.

Type de document	Titre de la parution	Site web	BALO	AMF	Euronext	La Tribune	Business Wire
2011							
Communiqué	Bilan annuel du contrat de liquidité	7 jan.	-	7 jan.	7 jan.	-	7 jan.
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	10 jan.	-	10 jan.	10 jan.	-	10 jan.
Communiqué de presse : résultats	Résultats préliminaires de l'exercice 2010	9 fév.	-	9 fév.	9 fév.	9 fév.	9 fév.
Communiqué de presse	Proposition de dividende par le Conseil d'administration	3 mars	-	3 mars	3 mars	-	3 mars
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	8 mars	-	8 mars	8 mars	8 mars	8 mars
Document de Référence 2010, version française	Groupe Sartorius Stedim Biotech Document de Référence 2010	10 mars	-	10 mars	10 mars	-	10 mars
Convocation	Assemblées d'actionnaires et de porteurs de parts	11 mars	11 mars	-	-	-	-
Résultats : rapport trimestriel	Groupe Sartorius Stedim Biotech : information financière trimestrielle janvier à mars 2011	20 avr	-	20 avr	20 avr	-	20 avr
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech : communiqués de mise à disposition de documents (information financière trimestrielle janvier à mars 2011)	-	-	3 mai	3 mai	-	3 mai
Communiqué : rapport trimestriel	Groupe Sartorius Stedim Biotech : information financière trimestrielle janvier à mars 2011	6 mai	-	6 mai	6 mai	6 mai	6 mai
Communiqué de presse : résultats	Premier semestre 2011 : SSB revoit à la hausse ses prévisions pour l'exercice	25 juil.	-	25 juil.	25 juil.	25 juil.	25 juil.
Communiqué : contrat de liquidité	Bilan semestriel du contrat de liquidité	28 juil.	-	28 juil.	28 juil.	-	28 juil.
Communiqué :	Sartorius Stedim Biotech : communiqués de mise à disposition de documents (information financière semestrielle janvier à juin 2011)	-	-	30 juil.	30 juil.	-	30 juil.
Résultats : rapport semestriel	Sartorius Stedim Biotech : information financière semestrielle - Premier semestre 2011	5 août	-	5 août	5 août	-	5 août
Communiqué de presse : résultats	Troisième trimestre 2011 : SSB poursuit sa croissance rentable	21 oct.	-	21 oct.	21 oct.	21 oct.	21 oct.
Communiqué :	Sartorius Stedim Biotech : communiqués de mise à disposition de documents (information financière trimestrielle janvier à septembre 2011)	-	-	29 oct.	29 oct.	-	29 oct.
Communiqué : résultats	Groupe Sartorius Stedim Biotech : information financière trimestrielle janvier à septembre 2011	2 nov.	-	2 nov.	2 nov.	-	2 nov.
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	13 déc.	-	13 déc.	13 déc.	-	13 déc.
2012							
Communiqué : contrat de liquidité	Bilan annuel du contrat de liquidité	6 jan.	-	6 jan.	6 jan.	-	6 jan.
Communiqué de presse : résultats	Résultats préliminaires de l'exercice 2011 SSB se maintient sur la voie d'une croissance rentable	2 fév.	-	2 fév.	2 fév.	2 fév.	2 fév.
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	7 fév.	-	7 fév.	7 fév.	7 fév.	7 fév.

Toutes les informations citées ci-dessus sont disponibles en téléchargement à partir des sites :

- Sartorius Stedim Biotech (www.sartorius-stedim.com)
- AMF (www.amf-france.com)
- Journal officiel BALO (www.journal-officiel.gouv.fr)
- La Tribune (www.latribune.fr)
- Euronext (www.euronext.com)
- Business Wire (www.businesswire.com)

Le calendrier des publications et réunions est disponible et est actualisé régulièrement en ligne sur le site www.sartorius-stedim.com.

À ce jour, il n'a été publié aucune information complémentaire.

Autres informations légales

Informations générales sur l'émetteur

Raison sociale

La raison sociale de la société est : « Sartorius Stedim Biotech S.A. ».

Dans tous actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit toujours être précédée ou suivie des mots « société anonyme » ou des initiales « S.A. » et de l'énonciation du montant du capital social (titre 1, article 1 des statuts).

Siège social

Le siège social est fixé en France à Aubagne (13400), Z.I. Les Paluds, avenue de Jouques. Le numéro de téléphone est le +33 (0)4 42 84 56 00.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision du Conseil d'administration sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée générale ordinaire annuelle et partout ailleurs en France en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Lors d'un transfert décidé par le Conseil d'administration, celui-ci est autorisé à modifier les statuts en conséquence (titre 1, article 2 des statuts).

Forme juridique et législation applicable

Société anonyme à Conseil d'administration de droit français, soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce.

Date de constitution et durée de la société

La société a été fondée le 28 septembre 1978 sous la forme d'une société anonyme. La durée de la société est fixée à 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf les cas de dissolution ou de prorogation prévus aux statuts (titre 1, article 3 des statuts).

Objet social

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, la fabrication, la vente et la distribution de matériels utilisables en milieu biopharmaceutique et plus généralement toutes opérations immobilières, mobilières et financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Registre du commerce et des sociétés et code APE

La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille, sous le numéro d'identification RCS B 314 093 352. Son code d'activité économique (APE) est le 2222Z (transformation de matières plastiques).

Consultation des documents juridiques au siège de la société

Le Document de Référence peut être consulté au siège de la société, sur son site internet et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers. Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la société et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établis par un expert, lorsque ces documents sont prévus par la loi et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège social de la société.

Exercice social

L'exercice social est d'une durée de douze mois qui commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

Clauses statutaires particulières

Forme des actions

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires. Elles donnent droit à une inscription en compte dans les conditions prévues par la loi.

Affectation du bénéfice

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice. Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fond de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fond de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire. Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. Hormis le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de ré-évaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie du capital. Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve, en application de la loi, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge nécessaire d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Assemblée des actionnaires

Convocation

Les Assemblées générales ordinaires sont celles qui sont appelées à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts. Les Assemblées générales extraordinaires sont celles appelées à décider ou autoriser des modifications directes ou indirectes des statuts. Les Assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur une modification des droits des actions de cette catégorie. Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires même absents, dissidents ou incapables (titre 3, article 13 des statuts). Les Assemblées générales sont convoquées par le Conseil d'administration ou à défaut, par le commissaire aux comptes ou par toute personne habilitée à cet effet. Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). Les formes et les délais de la convocation sont réglés par la loi.

Ordre du jour

Les avis et lettres de convocation doivent mentionner l'ordre du jour arrêté par l'auteur de la convocation (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). L'Assemblée ne peut délibérer que sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Elle peut toutefois, en toute circonstance, révoquer un ou plusieurs administrateurs (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). Un ou plusieurs actionnaires représentant la quote-part du capital prévue par la loi, peut ou peuvent, dans les conditions et délais légaux, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). Lorsque l'Assemblée n'a pu valablement délibérer à défaut de réunir le quorum requis la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée sont convoquées dix jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première Assemblée (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts).

Admission aux Assemblées – Pouvoirs (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions. Il est justifié du droit de participer aux Assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris ; soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, est constaté(e) par une attestation de participation délivrée par ce dernier, qui doit être annexée au formulaire de vote à distance, à la procuration ou à la demande de carte d'admission, établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'Assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris. Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

En cas de vote par correspondance, seuls les formulaires de vote reçus par la société trois jours avant la date de l'Assemblée seront pris en compte.

L'intégralité des documents juridiques relatifs à l'information légale des actionnaires est mise à leur disposition au siège social de la société.

Dispositions relatives aux organes d'administration et de direction de la société

Conseil d'administration

1. Sauf dérogations légales, la société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

2. En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'Assemblée générale ordinaire. Toutefois, en cas de fusion, des nominations d'administrateurs peuvent être effectuées par l'Assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

3. Chaque administrateur doit être, pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire d'au moins d'une action.

4. La durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.

Ces fonctions prennent fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat de l'administrateur intéressé.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale ordinaire.

5. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si cette proportion est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

6. Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, le tout sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque la personne morale administrateur met fin au mandat de son représentant permanent, elle doit notifier sans délai à la société, par lettre recommandée, sa décision ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

7. En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux Assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire en vue de compléter l'effectif du Conseil. Ces nominations doivent intervenir obligatoirement dans les trois mois de la vacance, lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire, sans toutefois être inférieur au minimum légal.

Les nominations provisoires ainsi effectuées par le Conseil sont soumises à ratification de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis restent cependant valables.

Lorsque le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum légal, les administrateurs restant en fonctions doivent convoquer immédiatement l'Assemblée générale ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

8. Les administrateurs personnes physiques ne peuvent exercer simultanément dans plus de cinq conseils d'administration ou de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France métropolitaine, sauf les exceptions prévues par la loi.

9. Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Organisation et direction du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration élit parmi ses membres personnes physiques un président et détermine sa rémunération. Il fixe la durée des fonctions du président qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

2. Nul ne peut être nommé président du Conseil d'administration s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

3. Le président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

4. En cas d'absence ou d'empêchement du président, le Conseil d'administration désigne le président de la réunion.

5. Le Conseil d'administration nomme un secrétaire qui peut être choisi, soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du Conseil.

Réunions et délibérations du Conseil

1. Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation du président. Toutefois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'administration, peuvent, en indiquant précisément l'ordre du jour de la réunion, convoquer le Conseil si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Le directeur général, lorsqu'il n'exerce pas la présidence du Conseil d'administration, peut demander au président de convoquer le Conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

2. La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La convocation qui mentionne l'ordre du jour, doit intervenir au moins sept jours à l'avance par lettre, télégramme, télex ou télécopie. La convocation peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent.

3. Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents ou représentés.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

La voix du président de séance est prépondérante.

4. Il est tenu un registre de présence qui est émarginé par les administrateurs participant à la réunion du Conseil d'administration.

5. Le règlement intérieur établi par le Conseil d'administration peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence conformes à la réglementation en vigueur. Cette disposition n'est pas applicable pour l'adoption des décisions suivantes :

- nomination, rémunération, révocation du président, du directeur général et des directeurs généraux délégués,
- arrêté des comptes annuels, des comptes consolidés et établissement du rapport de gestion et du rapport sur la gestion du groupe.

6. Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur. Les procès-verbaux sont signés par le président de séance et par un administrateur ou par deux administrateurs.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations du Conseil d'administration sont valablement certifiées par le président ou le directeur général.

Pouvoirs du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte en cause dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant précisé que la seule publication des statuts ne peut suffire à constituer cette preuve.

2. Le Conseil d'administration procède à tout moment aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur doit recevoir les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut obtenir auprès de la Direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

3. Le Conseil d'administration peut donner à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite des pouvoirs qu'il tient de la loi et des présents statuts.

Le Conseil peut décider de la création de comités d'études chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son président lui soumet.

Direction générale

Modalités d'exercice

Conformément à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la Direction générale de la société est assumée sous sa responsabilité, soit par le président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la Direction générale est effectué par le Conseil d'administration. La délibération du Conseil relative au choix de la modalité d'exercice de la Direction générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés. Le choix du Conseil d'administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

L'option retenue par le Conseil d'administration peut être modifiée à tout moment par ce dernier.

Le changement de la modalité d'exercice de la Direction générale n'entraîne pas une modification des statuts.

Direction générale

En fonction de la modalité d'exercice retenue par le Conseil d'administration, le président ou un directeur général assure sous sa responsabilité la Direction générale de la société.

Le directeur général est nommé par le Conseil d'administration qui fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Pour l'exercice de ses fonctions, le directeur général doit être âgé de moins de 75 ans. Lorsqu'en cours de mandat, cette limite d'âge aura été atteinte, le directeur général est réputé démissionnaire d'office et il est procédé à la désignation d'un nouveau directeur général.

Le directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. La révocation du directeur général non président peut donner lieu à des dommages-intérêts si elle est décidée sans juste motif.

Pouvoirs du directeur général

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social, et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées générales et au Conseil d'administration.

Il représente la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte en cause dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant précisé que la seule publication des statuts ne peut suffire à constituer cette preuve.

Directeurs généraux délégués

Sur proposition du directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du Conseil d'administration ou par une autre personne, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeurs généraux délégués.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués ne peut excéder cinq.

En accord avec le directeur général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux directeurs généraux délégués et fixe leur rémunération.

A l'égard des tiers, le directeur général Délégué ou les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du directeur général, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil d'administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.

Les directeurs généraux délégués sont révocables, sur proposition du directeur général, à tout moment. La révocation des directeurs généraux délégués peut donner lieu à des dommages-intérêts si elle est décidée sans justes motifs.

Conditions d'exercice du droit de vote – Quorum majorité (titre 3, article 15 des statuts)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

Les actions entièrement libérées inscrites au nom du même actionnaire depuis au moins quatre ans disposent d'un droit de vote double.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du quorum que des formulaires reçus par la société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par décret.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. À égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Au cas où des actions sont nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée.

Autres informations sur les droits de vote

Il n'existe aucune limitation statutaire au droit de vote. En cas de conversion au porteur, l'action convertie perd immédiatement son droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit (titre 2, article 3 des statuts). Cette modification des statuts a été votée à l'unanimité par l'Assemblée générale des actionnaires réunie extraordinairement le 24 août 1994. Elle peut être supprimée par décision de l'Assemblée générale des actionnaires réunie extraordinairement et après ratification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires. Au 31 décembre 2011, le nombre d'actions disposant d'un droit de vote double s'élevait à 11 832 013 sur un total de 17 025 948 actions. Ainsi, le total des droits de vote théoriques s'élève à 28 857 961. Après déduction des actions auto-détenues (1 698 710), le total des droits de vote réels s'élève à 27 159 251.

Extrait des statuts : titre 3, article 16

L'Assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois l'an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice. L'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

Franchissement de seuil

Les franchissements à la hausse ou à la baisse, des seuils prévus par la loi, doivent être déclarés par tout actionnaire auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les dispositions légales en vigueur. Les statuts de la société ne prévoient pas de déclaration de seuils supplémentaires.

Identification des détenteurs

Dans le cadre des dispositions légales et réglementées, la société est autorisée à rechercher l'identité des actionnaires au porteur.

Paiement des dividendes

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut, par le Conseil d'administration. La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice. Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice ; il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini. Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Acquisition par la société de ses propres actions

Éléments sur la réalisation du programme de rachat d'actions (conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce modifié par l'ordonnance du 30 janvier 2009).

L'Assemblée générale mixte du 19 avril 2010 a autorisé le Conseil, pour une période de 18 mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et aux dispositions d'application directe du règlement de la Commission Européenne n°2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acheter par l'entreprise ses propres actions en vue de :

(i) animer le marché secondaire ou la liquidité de l'action de l'entreprise, cette animation étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

(ii) remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, au capital de la l'entreprise, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, ainsi que la réalisation de toutes opérations de couverture en relation avec l'émission desdits titres financiers, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;

(iii) attribuer les actions rachetées aux mandataires sociaux ou aux salariés de l'entreprise et | ou des entreprises de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises, ou par voie d'attribution gratuite d'actions, ainsi que la réalisation de toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;

(iv) conserver les actions de l'entreprise qui auront été achetées pour les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que le nombre maximum d'actions pouvant être achetées à cette fin ne pourra excéder cinq pour cent (5%) du nombre total d'actions composant le capital de l'entreprise ;

(v) annuler tout ou partie des actions rachetées, par voie de réduction du capital de l'entreprise ;

(vi) poursuivre toute autre finalité qui viendrait à être autorisée par la loi ou les règlements ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, l'entreprise en informant, dans une telle hypothèse, les actionnaires par le biais d'un communiqué.

Le prix maximum d'achat a été fixé à 45 euros par action, et le nombre maximum d'actions à acquérir à 10% du nombre total des actions composant le capital soit 17 013 448 actions (nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2010), pour un montant maximal de 76 560 516 euros, sous réserve des limites légales.

Faisant usage de cette autorisation, il a été mis en place :

– le rachat de 1 698 710 actions pour un prix total de 61 327 190,07 euros, soit à un cours moyen de 36,10 euros.

Le montant total hors taxes des frais de négociation s'est élevé à 6 milliers d'euros en 2010.

Les actions auto-détenues sont affectées aux objectifs suivants :

– 5% : remettre des actions à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;

– 5% : remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, au capital de la société.

Aucun rachat d'action complémentaire n'a été réalisé au cours de l'exercice 2011.

Au 31 décembre 2011, compte tenu de ces opérations, l'entreprise détient directement 1 698 710 actions (représentant 9,99% du capital) affectées à l'objectif de remise à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe (849 969 actions) et à l'objectif de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers (848 741 actions).

Contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par Sartorius Stedim Biotech S.A. à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

– Nombre d'actions : 3 674

– Solde en espèces du compte de liquidité :
241 834,00 euros

Il est rappelé que lors du communiqué de mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

– Nombre d'actions : 0

– Solde en espèces du compte de liquidité :
421 860 euros

Autres informations sur la situation patrimoniale, comptable et financière du groupe

Principaux contrats

Plusieurs contrats de service ont été conclus entre les deux divisions du groupe Sartorius, Sartorius Stedim Biotech et Sartorius Mechatronics, pour leur permettre de bénéficier de certains services administratifs généraux communs.

Parmi ces contrats de service, le plus important notamment en termes de volume est celui conclu entre Sartorius Stedim Biotech GmbH et Sartorius Corporate Administration GmbH, une filiale à 100 % de Sartorius AG. Sartorius Corporate Administration GmbH fournit des services administratifs généraux à Sartorius Stedim Biotech et Sartorius Mechatronics. Ces services support sont les suivants : la comptabilité, la gestion de trésorerie, la gestion des ressources humaines, la gestion des systèmes d'information et les services juridiques. Sartorius Corporate Administration GmbH facture ses services sur la base de coûts internes et externes engagés, majorés de 3 %. Le service facturé par Sartorius Corporate Administration GmbH à Sartorius Stedim Biotech GmbH en 2011 s'élève à 13 888 milliers d'euros.

A notre connaissance, en dehors des contrats de service susmentionnés, aucun autre contrat comportant des obligations ou des engagements matériels n'a été conclu, en dehors du périmètre des activités courantes de l'entreprise, dans lequel une personne du groupe Sartorius Stedim Biotech serait partie prenante.

La stratégie du département ventes et marketing du groupe Sartorius Stedim Biotech est de mettre en place des relations solides sur le long terme avec ses clients. Ainsi, par exemple, la direction des grands comptes s'efforce de signer avec ses clients des contrats cadres valables sur du long terme en tant que « Total Solution provider » (fournisseur de solutions intégrées). Sartorius Stedim Biotech essaie de couvrir avec ce type de contrats l'ensemble de son portefeuille clients afin de répondre aux processus validés.

Marques déposées

Nom	UE	Allemagne	France	Enregistrement international avec les Etats désignés	Etats-Unis	Australie	Brésil	Mexique	Royaume-Uni	Canada
Sartorius Stedim Biotech	13/08/2007 No. 006228019 13/08/2017			16/11/2007 No. 962279 16/11/2017 + AU CH KR RU SG TR VN	17/08/2007 No. 3709002 11/10/2019		14/01/2008 Demandes déposées dans 13 classes différentes enreg. en cours			09/11/2007 No. 1371410 Enreg. en cours
BIOSTAT		04/10/1968 No. 873661 31/10/2018		26/06/1985 No. 494574 26/06/2015 + AT BX CH DE ES FR IT PT	22/07/1988 No. 1572999 26/12/2019				16/07/1988 No. 1246230 16/07/2016	
HYDROSART	12/11/2001 No. 002458461 12/11/2021	07/04/1983 No. 1065357 07/04/2013			10/12/2001 No. 2677224 21/01/2013					28/11/2001 No. 609610 06/05/2019
MAXICAPS	04/10/1999 No. 001330885 04/10/2019				15/11/1999 No. 2450203 08/05/2021					
MIDICAPS	15/02/2005 No. 004289724 15/02/2015				16/02/2005 No. 3195052 02/01/2017					
MINISART		09/08/1978 No. 980370 09/08/2018	26/10/1988 No. 1495753 26/10/2018		07/02/1979 No. 1144895 30/12/2020				18/01/1979 No. 1107904 09/08/2019 18/01/1979 No. 1107903 18/01/2020	
SARTOCHECK		13/06/1979 No. 987883 13/06/2019	17/10/1989 No. 1555685 17/10/2019		05/12/1979 No. 1200237 06/07/2012				20/12/1986 No. 1125952 20/12/2020	
SARTOCON		06/06/1979 No. 988000 06/06/2019	17/10/1989 No. 1555684 17/10/2019		15/06/1982 No. 1197792 15/06/2012				20/12/1986 No. 1125951 20/12/2020	
VIROSART	02/11/2004 No. 004103701 02/11/2014	28/07/2004 No. 30443764 31/07/2014			10/11/2004 No. 3178067 28/11/2016					
SARTOFLOW		03/06/1983 No. 1057870 30/06/2013		06/03/1985 No. 494396 06/03/2015 + AT BX CH DE DZ EG ES FR HU IT KP LI MA MC PT RO RS RU SD VN	08/08/2007 No. 3689721 09/29/2019				25/10/1984 No. 1228900 25/10/2015	
SARTOPORE	10/01/2000 No. 001454461 10/01/2020				15/02/2000 No. 2429825 20/02/2021					
FLEXBOY	31/08/2005 No. 004614038 31/08/2015		19/04/1993 No. 93465632 19/04/2013	24/01/1995 No. 630378 24/01/2015 + DE AT BX IT CH 27/02/2006 No. 879252 27/02/2016 + JP	31/08/1993 No. 2041550 04/03/2017	31/01/1995 No. 651778 31/01/2015	15/07/2003 No. 825688744 15/07/2013	03/09/2003 No. 810249 03/09/2013	31/01/1995 No. 2009384 31/01/2015	
FLEXEL	20/02/1998 No. 000753202 20/02/2018		02/09/1997 No. 97693975 02/09/2017		27/02/1998 No. 2414947 26/12/2020		15/07/2003 No. 825688736 15/07/2013	03/09/2003 No. 810250 03/09/2013		
PALLETANK	01/07/1998 No. 000865865 01/07/2018									
RAFT	31/08/2005 No. 004614046 31/08/2015									
EVAM	10/01/1999 No. 001344266 15/10/2019									
STEDIM	08/08/2005 No. 004582037 08/08/2015			09/10/2006 No. 904339 09/10/2016 + JP	30/03/1984 No. 1366524 22/10/2015					
NUTRIBAG			19/07/1989 No. 1627260 19/07/2019							
NUTRIKIT			05/06/1989 No. 1535354 05/06/2019							
NUTRIMIX			05/06/1989 No. 1535353 05/06/2019							
NUTRIPOCHE			05/06/1989 No. 1535352 05/06/2019							
BIOSAFE			01/02/1995 No. 95556118 01/02/2015	22/02/2001 No. 758706 22/02/2021 + DE DK GB CH						
BIOSTEAM			01/08/2005 No. 053373523 01/08/2015							
FLUXBULLE			03/11/1994 No. 94543057 03/11/2014							

Outre les marques déposées mentionnées ci-dessus, le groupe Sartorius Stedim Biotech est propriétaire | déposant pour 337 marques différentes dans divers pays.

Marques déposées

	Japon	Danemark	Finlande	Irlande	Malaysie	Norvège	Suède	Chine	Suisse	Inde	Taiwan
Sartorius Stedim Biotech	08/11/2007 No. 5170560 03/10/2018				28/11/2007 1 Marques déposées 12 Marques déposées d'applications			14/01/2008 11 Marques déposées 2 Marques déposées d'applications		19/11/2007 10 Marques déposées 3 Marques déposées d'applications	18/01/2008 10 Marques déposées 3 Marques déposées d'applications
BIOSTAT	22/02/1988 No. 2021770 22/02/2018 27/08/1986 No. 1880889 27/08/2016	28/06/1985 No. 233586 29/08/2016	05/01/1988 No. 100350 05/01/2018	01/07/1985 No. 116688 30/06/2016	11/07/1985 No. 8502982 11/07/2012	27/05/1987 No. 128877 27/05/2017	31/03/1988 No. 209760 31/03/2018				
HYDROSART	21/11/2001 No. 4663672 18/04/2013										
MAXICAPS	15/10/1999 No. 4535058 11/01/2012										
MIDICAPS	25/02/2005 No. 4906540 04/11/2015										
MINISART	09/02/1979 No. 1583197 26/04/2013										
SARTOCHECK	29/09/1983 No. 1618759 29/09/2013										
SARTOCON											
VIOSART	28/01/2005 No. 5040228 13/04/2017							24/11/2004 No. 4379959 21/06/2018	20/01/2005 No. 533,632 20/01/2015		
SARTOFLOW											
SARTOPORE	02/02/2000 No. 4495393 03/08/2021										
FLEXBOY											
FLEXEL	02/03/1998 No. 4470133 27/04/2021										
PALLETANK	28/02/2006 No. 5005301 24/11/2016										
RAFT											
EVAM											
STEDIM											
NUTRIBAG											
NUTRIKIT											
NUTRIMIX											
NUTRIPOCHE											
BIOSAFE											
BIOSTEAM											
FLUXBULLE											

Outre les marques déposées mentionnées ci-dessus, le groupe Sartorius Stedim Biotech est propriétaire | déposant pour 337 marques différentes dans divers pays.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Avec la société Sartorius Stedim Biotech GmbH, filiale de votre société, et la société Sartorius Weighing Technology GmbH, filiale de la société Sartorius AG (société mère)

a) Nature et objet

Le conseil d'administration du 7 décembre 2011 a autorisé l'opération de cession de l'activité « Lab Water » de la société Sartorius Stedim Biotech GmbH à la société Sartorius Weighing Technology GmbH.

Modalités

La cession de l'activité « Lab Water » a été réalisée le 31 décembre 2011 pour un prix de vente de K€ 1.422 (TVA incluse) et une valeur comptable de K€ 569 dans les livres de la société Sartorius Stedim Biotech GmbH.

b) Nature et objet

Le conseil d'administration du 7 décembre 2011 a autorisé l'opération d'acquisition de l'activité « P.A.T. » de la société Sartorius Weighing Technology GmbH par la société Sartorius Stedim Biotech GmbH.

Modalités

L'acquisition de l'activité « P.A.T. » a été réalisée le 31 décembre 2011 pour un prix d'achat de K€ 1.562 (TVA incluse) et une valeur comptable de K€ 1.078 dans les livres de la société Sartorius Weighing Technology GmbH.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Marseille, le 28 février 2012

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & Associés ERNST & YOUNG Audit

Vincent Gros Anis Nassif

Résolutions soumises à l'Assemblée générale annuelle mixte du 17 avril 2012

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport général des commissaires aux comptes et du rapport spécial du président en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, dont le résultat net dégage un bénéfice de 23 860 107,84 euros, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés dudit exercice, approuve lesdits comptes au 31 décembre 2011, dont le résultat net part du groupe s'élève à 43 053 milliers d'euros, ainsi que les opérations transmises dans ceux-ci ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

En conséquence, l'Assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée générale approuve également le montant global des amortissements excédentaires, ou autres amortissements non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 55 000 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 860 107,84 euros :

A la réserve légale : 762,51 euros

- Soit un solde de : 23 859 345,33 euros

- Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de 11 112 043,49 euros

- Ce qui constitue un bénéfice distribuable de 34 971 388,82 euros

Seront distribués à titre de dividendes : 15 327 238,00 euros

Soit un solde de 19 644 150,82 euros, en totalité versé au compte « Report à nouveau ».

Par suite, compte tenu du nombre d'actions auto-détenues par notre entreprise, chaque action d'une valeur nominale de 0,61 euro donnera lieu au versement d'un dividende net de 1,00 euro. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2 du Code général des impôts.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée de la faculté offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21 % (article 117 quater du Code général des impôts).

Le dividende sera mis en paiement à compter du 20 avril 2012.

Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2009 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Revenus éligibles ou non-éligibles à l'abattement	
	Dividendes en €	Autres revenus distribués
31 déc. 2010	13 783 264	
31 déc. 2009	10 183 633	
31 déc. 2008	5 076 746	

Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale ratifie le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice 2011 et fixe un montant de 160 000 euros.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Oscar-Werner Reif arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Monsieur Oscar-Werner Reif dont le mandat est renouvelé accepte le renouvellement de ses fonctions et déclare qu'aucune interdiction ou incompatibilité ne s'oppose à celles-ci.

Sixième résolution

L'Assemblée générale, constatant que sont arrivés à expiration les mandats de co-commissaires aux comptes suivants :

- DELOITTE & ASSOCIES – 10 place de La Joliette – Les Docks Atrium 10.4 – 13002 Marseille, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire,
- BEAS – 7/9 Villa Houssay – 92200 Neuilly/Seine, en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant,

décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Septième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide de mettre les statuts en harmonie avec les dispositions issues :

- des décrets n° 2010-684 du 23 juin 2010, n° 2010-1619 du 23 décembre 2010 et de l'ordonnance n° 2010-1511 du 9 décembre 2010, relatifs aux droits et informations des actionnaires aux Assemblées générales,
- de la loi 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à l'obligation d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale décide de modifier les statuts (articles 6, 14 et 19) afin de les mettre en harmonie avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires ci-dessus.

En conséquence, l'Assemblée générale décide de procéder à une refonte complète des articles 6, 14 et 19 des statuts et adopte les nouveaux statuts, lesquels demeureront annexés au présent procès-verbal.

Huitième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, décide, en application des dispositions des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce, de procéder à une augmentation du capital social d'un montant maximum de 1% du capital social en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions de numéraire de 0,61 euros chacune à libérer intégralement en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.

Cette augmentation de capital, réservée aux salariés adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la société, est effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

L'Assemblée générale décide de supprimer le droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre réservé aux actionnaires au profit des salariés de la société ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) de la société établi en commun par la société et les sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 3344-1 du Code du travail et de l'article L. 233-16 du Code de commerce et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le Conseil d'administration dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale décide de déléguer au Conseil d'administration avec, le cas échéant, faculté de sub-délégation dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs afin de fixer les autres modalités de l'émission des titres, et plus précisément pour :

1. Réaliser, dans un délai maximum de cinq ans à compter de la présente décision, l'augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, par émission d'actions réservées aux salariés ayant la qualité d'adhérents au plan d'épargne d'entreprise de la société en faveur desquels le droit préférentiel de souscription des actionnaires a été supprimé.
2. Fixer, le cas échéant, dans les limites légales, les conditions d'ancienneté des salariés exigée pour souscrire à l'augmentation de capital, fixer la liste précise des bénéficiaires, le nombre de titres devant être attribués à chacun d'entre eux dans la limite précitée.
3. Fixer, avec sa justification, le prix de souscription des actions nouvelles conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail, en ayant recours, le cas échéant, à un expert indépendant pour la détermination de la valeur des actions sur la base d'une analyse multicritère.
4. Dans la limite du montant maximum de 1% du capital social en une ou plusieurs fois, fixer le montant de chaque émission, décider de la durée de la période de souscription, fixer la date de jouissance des actions nouvelles.
5. Fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ; recueillir les souscriptions.
6. Fixer, dans la limite légale de trois ans à compter de la souscription, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération du montant de leur souscription, étant précisé que, conformément aux dispositions légales, les actions souscrites pourront être libérées, à la demande de la Société ou du souscripteur, soit par versements périodiques, soit par prélèvements égaux et réguliers sur le salaire du souscripteur.
7. Recueillir les sommes correspondant à la libération des souscriptions, qu'elle soit effectuée par versement d'espèces ou par compensation de créances ; le cas échéant, arrêter le solde du compte courant du souscripteur par compensation.
8. Déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement.

9. Constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites en vertu de la présente délégation.

10. Le cas échéant, imputer les frais d'augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au niveau minimum requis par la loi.

11. Passer toute convention pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission en vertu de la présente délégation, ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés.

12. Procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives.

13. D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Dixième résolution

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Rapport du Conseil d'administration sur l'augmentation de capital réservée aux salariés

Par le vote de la huitième résolution, l'Assemblée générale délèguerait au Conseil d'administration son, pouvoir à l'effet de procéder, s'il le juge opportun, à une augmentation de capital, dans la limite d'un montant nominal maximum représentant 1 % du capital social au jour de l'autorisation de l'Assemblée générale, par émission d'actions ordinaires en faveur des salariés de la société adhérents au plan d'épargne d'entreprise. Ce pouvoir serait donné pour cinq ans.

Rapport sur l'augmentation de capital réservée aux salariés

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant maximal de 1 % du capital social, réservée aux salariés de Sartorius Stedim Biotech, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de cinq ans le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

Marseille, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & Associés

ERNST & YOUNG Audit

Vincent Gros

Anis Nassif

Information sur le Document de Référence et le rapport financier annuel

Attestation du responsable du Document de Référence et du rapport financier annuel 2011

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société mère et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant aux pages 18 à 56 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux pages 127 et 144.

Le 8 mars 2012

A blue ink signature of Joachim Kreuzburg, consisting of stylized initials and a surname.

Joachim Kreuzburg
Président-directeur général

Tableau de réconciliation

Afin de faciliter la lecture du présent document concernant la présentation de Sartorius Stedim Biotech S.A., le tableau ci-dessous présente dans sa partie gauche les rubriques de l'annexe 1 du règlement

européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 de la Commission européenne et renvoie dans sa colonne de droite aux pages correspondantes du présent document.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004		Pages
1.	Personnes responsables	
1.1.	Personnes responsables des informations	159
1.2.	Attestation du responsable du document d'enregistrement	159
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur	82
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières	1, 25 – 27, 40 – 42
4.	Facteurs de risque	43 – 46
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la société	25
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	148
5.1.2.	Lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur	148
5.1.3.	Date de constitution et la durée de vie de l'émetteur	148
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse	148
5.2.	Investissements	33, 40, 90
5.2.1.	Principaux investissements (y compris leur montant) réalisés	33, 40, 90
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	18 – 24
6.2.	Principaux marchés	20 – 24
6.3.	Dépendance à l'égard de brevets, licences et contrats	154 – 155
6.4.	Position concurrentielle	24, 44
7.	Organigramme	
7.1.	Description du groupe	97
7.2.	Liste des filiales	97
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Immobilisation corporelle importante existant ou planifiée	104 – 105
8.2.	Questions environnementales	35 – 38, 46
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1.	Situation financière	40 – 42, 86 – 90
9.2.	Résultat d'exploitation	25 – 26, 87
10.	Trésorerie et capitaux	51 – 54
10.1.	Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	108, 151 – 152
10.2.	Flux de trésorerie	90
10.3.	Structure et condition de financement	40 – 42, 112, 119 – 121
10.4.	Sources de financement attendues	40 – 42, 112, 119 – 121
11.	Recherche et développement, brevets et licences	28 – 29, 154 – 155
12.	Information sur les tendances	20 – 24, 47 – 49
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	non applicable
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14.1.	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction Nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes	58 – 65
14.1.1.	Condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins	64
14.1.2.	Faillite, mise sous séquestre ou liquidation visant une personne des organes de direction	64
14.1.3.	Incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre un membre des organes de direction	64
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et la direction générale	64
15.	Rémunérations et avantages	
15.1.	Rémunérations versées et avantages en nature	55, 69, 73 – 80
15.2.	Pensions de retraites ou autres avantages	55, 69, 73 – 80

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004		Pages
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1.	Date d'expiration des mandats actuels et durées des fonctions	58 – 65
16.2.	Informations sur les contrats de service liant les membres	97 – 98
16.3.	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunérations de l'émetteur	65, 67 – 69
16.4.	Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	66, 70
17.	Collaborateurs	
17.1.	Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques	28, 126
17.2.	Participations et stock-options	121 – 122
17.3.	Participation des salariés dans le capital	52
18.	Principaux actionnaires	52
18.1.	Franchissement de seuil	52, 151
18.2.	Droits de vote doubles	52, 150
18.3.	Contrôle de l'entreprise	16, 52
19.	Opérations avec des apparentés	97 – 98
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1.	Informations financières historiques (résultats des cinq derniers exercices)	56
20.2.	Résultats financiers consolidés 2009– 2010	26 – 27
20.3.	Compte de résultat consolidé 2010	87
20.4.	Comptes annuels consolidés 2009– 2010 (bilan actif, comptes de résultats, flux de trésorerie, capitaux propres, annexes aux états financier consolidés)	86 – 126
20.5.	Vérification des informations historiques annuelles (rapports commissaires aux comptes)	144
20.6.	Date des dernières informations financières	3
20.7.	Politique de distribution des dividendes	15, 151
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	non applicable
20.9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	126
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	51
21.1.1.	Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, nombre d'actions émises mais non totalement libérées, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice	51, 120 – 122
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	non applicable
21.1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la société, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	52
21.1.4.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	non applicable
21.1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré(e), ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	non applicable
21.1.6.	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	non applicable
21.1.7.	Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques	51, 56
21.2.	Acte constitutif et statuts	148 – 152
21.2.1.	Objet social	148
21.2.2.	Membre des organes d'administration, de direction et de surveillance	58 – 65
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	non applicable
21.2.4.	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	non applicable
21.2.5.	Convocation et conditions d'admission aux Assemblées générales annuelles et aux Assemblées générales extraordinaires des actionnaires	149, 151
21.2.6.	Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la société pouvant avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	non applicable
21.2.7.	Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	151
21.2.8.	Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	non applicable
22.	Contrats importants	153
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	non applicable
24.	Documents accessibles au public	3
25.	Informations sur les participations	97

Glossaire

Termes spécifiques aux secteurs industriels | aux produits

Anticorps monoclonaux

Anticorps de synthèse de plus en plus utilisés en médecine diagnostique et thérapeutique

Bioréacteur

Installation dans laquelle on cultive des micro-organismes ou des cellules dans un milieu nutritif afin d'obtenir les cellules proprement dites, des parties de ces cellules ou bien l'un de leurs métabolites

Capsules

Unités de filtration prêtes à l'emploi composées d'un carter de filtration avec des raccords et une cartouche filtrante intégrée

Chromatographie sur membrane

Séparation sélective de mélanges de substances par adsorption sur des membranes spécifiquement modifiées (adsorbent à membrane) dans un système fluide

FDA – Food and Drug Administration

Autorité de surveillance du gouvernement américain pour le contrôle des denrées alimentaires, des produits biotechnologiques, médicaux et vétérinaires ainsi que des produits pharmaceutiques

Fermentation

Procédé technique pour obtenir ou transformer des substances intracellulaires ou extracellulaires à l'aide de micro-organismes

Filtration tangentielle

Technique de filtration. Contrairement au flux traversant direct de la filtration statique, le liquide à filtrer s'écoule ici parallèlement à la surface filtrante et prévient ainsi tout encrassement, ce qui permet une plus longue durée d'utilisation du filtre.

Filtre stérile

Filtre à membrane ayant habituellement une taille de pores de 0,2 µm ou inférieure. On doit déterminer à l'aide de tests de validation spécifiques aux produits et aux procédés si le type de filtre choisi donne un filtrat stérile.

Jetable

Produit à usage unique

Membrane (de filtre)

Film ou pellicule mince à base de polymères pouvant être utilisé(e) pour la filtration grâce à sa structure poreuse

Passage du laboratoire à l'échelle industrielle (Scale-up)

On emploie cette notion pour le transfert technique d'un procédé du laboratoire à l'échelle industrielle en passant par le centre technique tout en conservant la technologie de base.

Procédé en aval

Lors de la fabrication de produits biopharmaceutiques, le procédé décrit les différentes étapes suivant la fermentation ou la culture des cellules par exemple les processus de séparation, de nettoyage et de concentration.

Protéine recombinante

Albumine préparée avec des organismes génétiquement modifiés ; par exemples pour les protéines pharmaceutiques comme l'insuline ou les vaccins

Purification

Étape faisant partie du procédé en aval

Technologies de congélation-décongélation

Technologies pour la congélation et la décongélation contrôlées des fluides biologiques

Technologies pour le traitement des fluides

Technologies et systèmes pour le traitement des fluides biologiques sensibles, par exemple pour le transport ou la conservation des milieux

Test de stérilité

Indique l'absence de substances vivantes ou viables dans un échantillon

Validation

Examen systématique des principales étapes de travail et des équipements durant les phases de développement et de production, y compris du contrôle des produits pharmaceutiques, afin de s'assurer que les produits fabriqués sont fiables et qu'ils peuvent être reproduits avec le niveau de qualité souhaité.

Économie | Termes financiers**Amortissement**

L'amortissement se réfère exclusivement à l'affectation des écarts d'acquisition réalisée selon la norme IFRS 3 sur les actifs immatériels acquis et à la réduction potentielle du goodwill

EBIT

Résultat avant intérêts et impôts

EBITA (Excédent brut d'exploitation)

Résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises, résultat financier et impôts. Le poste « Amortissement » fait référence aux amortissements constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

EBITA retraité

Présentation de l'EBITA (voir EBITA) opérationnel ; le chiffre est corrigé des éléments non-opérationnels. Les éléments non-opérationnels se sont élevés à - 4,7 millions d'euros (contre - 3,0 millions d'euros en 2010) et correspondent en grande partie aux coûts exceptionnels de la délocalisation prévue en 2012 de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux.

EBITDA

Résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissement. Cet agrégat exclut les amortissements liés aux amortissements constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises selon la norme IFRS 3 révisée, ainsi que tous les amortissements classiques sur immobilisations corporelles et incorporelles.

EBITDA retraité

Présentation de l'EBITDA (voir EBITDA) corrigée des éléments non-opérationnels. Les éléments non-opérationnels se sont élevés à - 4,7 millions d'euros (contre - 3,0 millions d'euros en 2010) et correspondent en grande partie aux coûts exceptionnels de la délocalisation prévue en 2012 de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux.

Flottant

Actions négociables sur les marchés financiers

Flux de trésorerie (Cashflow)

Solde des entrées et des sorties de trésorerie

Gestion de la chaîne logistique

Mise en place et gestion de chaînes d'approvisionnement intégrées sur l'ensemble du processus à valeur ajoutée

Immobilisations

Somme des immobilisations incorporelles, corporelles et des actifs financiers

Instruments financiers dérivés

Instruments de couverture pour couvrir les variations des monnaies étrangères

Marge d'EBIT

EBIT (voir EBIT) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITA

EBITA (voir EBITA) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITA retraité

Marge d'EBITA opérationnel ; EBITA retraité (voir EBITA retraité) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITDA

EBITDA (voir EBITDA) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITDA retraité

Marge d'EBITDA opérationnel ; EBITDA retraité (voir EBITDA retraité) rapporté au chiffre d'affaires

Normes comptables internationales

(IAS – « International Accounting Standards »)

Principes comptables internationaux

Normes internationales d'information financière

(IFRS – « International Financial Reporting Standards »)

Principes comptables internationaux

Niveau d'investissements

Investissements rapportés au chiffre d'affaires

Pro forma

La présentation pro forma signifie que, dans cette présentation du rapport annuel, on inclut l'activité de Stedim consolidée pour la première fois le 29 juin 2007 ainsi que la société Sartorius Stedim Plastics GmbH consolidée le 1^{er} janvier 2007 pour l'exercice complet 2007 entier et pour toute l'année précédente.

Résultat net retraité part du groupe (consolidé)

Ce chiffre est obtenu après correction des éléments non-opérationnels et élimination des « amortissements » constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises lors de l'allocation du prix de vente, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

Survalueur (goodwill)

Correspond à la différence entre le prix d'acquisition d'une entreprise ou d'une activité et son actif net. Le goodwill est un actif incorporel.

TecDAX®

Indice de la Bourse allemande

Trésorerie

Gestion des liquidités à court et moyen termes

Adresses

Europe

France

Sartorius Stedim Biotech S.A.
Zone Industrielle Les Paluds
Av. de Jouques – BP 1051
13781 Aubagne Cedex
Tél + 33.4.42.84.56.00
Fax + 33.4.42.84.56.19
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim France S.A.S
Zone Industrielle Les Paluds
Av. de Jouques – CS 71058
13781 Aubagne Cedex
Tél + 33.4.42.84.56.00
Fax + 33.4.42.84.65.45
info-biotech.france@sartorius-
stedim.com

Sartorius Stedim Aseptics S.A.
Zone Industrielle de Saux, 6 Rue Ampère
65100 Lourdes
Tél + 33.5.62.42.73.73
Fax + 33.5.62.42.08.44
info@sartorius-stedim.com

Allemagne

Sartorius Stedim Biotech GmbH
August-Spindler-Str. 11
37079 Goettingen
Tél + 49.551.308.0
Fax + 49.551.308.3289
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Plastics GmbH
Karl-Arnold-Str. 21
37079 Goettingen
Tél + 49.551.50450.0
Fax + 49.551.50450.50
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Systems GmbH
Schwarzenberger Weg 73-79
34212 Melsungen
Tél + 49.5661.71.3400
Fax + 49.5661.71.3702
info@sartorius-stedim.com

Autriche

Sartorius Stedim Austria GmbH
Franzosengraben 12
1030 Vienne
Tél + 43.1.79.65763.45
Fax + 43.1.79.65763.44
separation.austria@sartorius.com

Belgique

Sartorius Stedim Belgium N.V.
Leuvensesteenweg 248/B
1800 Vilvoorde
Tél + 32.2.756.06.80
Fax + 32.2.756.06.81
info.belgium@sartorius.com

Danemark

Sartorius Stedim Nordic A/S
Hørskættens 6D, 1
2630 Taastrup
Tél + 45.7023.4400
Fax + 45.4630.4030
dk_info@sartorius-stedim.com

Espagne

Sartorius Stedim Spain S.A.
C/Isabel Colbrand 10 -12, Oficina 70
Polígono Industrial de Fuencarral
28050 Madrid
Tél + 34.91.358.6091
Fax + 34.91.358.9623
biotech_spain@sartorius-stedim.com

Hongrie

Sartorius Stedim Hungária Kft.
Kagyló u. 5
2092 Budakeszi
Tél + 36.23.457.227
Fax + 36.23.457.147
ssb@sartorius.hu

Irlande

Sartorius Stedim Irelande. Ltd.
Unit 41, The Business Centre
Stadium Business Park
Ballycoolin Road
Dublin 11
Tél + 353.1.823.4394
Fax + 353.1.808.9388
info.ireland@sartorius-stedim.com

Italie

Sartorius Stedim Italy S.p.A.
Via dell'Antella 76/A
50012 Antella - Bagno a Ripoli (Florence)
Tél + 39.055.634041
Fax + 39.055.6340526
info@sartorius.it

Pays-Bas

Sartorius Stedim Netherlands B.V.
 Postbus 1265, 3430 BG Nieuwegein
 Edisonbaan 24, 3439 MN Nieuwegein
 Tél + 31.30.602.5080
 Fax + 31.30.602.5099
filtratie.nederland@sartorius.com

Pologne

Sartorius Stedim Poland Sp. z o.o.
 ul. Wrzesinska 70
 62-025 Kostrzyn
 Tél + 48.61.647.38.40
 Fax + 48.61.879.25.04
biuro.pl@sartorius.com

Portugal

Sartorius Stedim Spain S.A.
 (succursale)
 Rua Professor Aires de Sousa, 4 B
 Lisboa Concelho, Lumiar
 1600 590 Lisboa
 Tél. + 351.2175.01000
 Fax + 351.2175.40461
biotech_spain@sartorius-stedim.com

Royaume-Uni

Sartorius Stedim UK Ltd.
 Longmead Business Centre
 Blenheim Road
 Epsom, Surrey KT19 9QQ
 Tél + 44.1372.737159
 Fax + 44.1372.726171
uk.sartorius@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Lab Ltd.
 Unit 6, Oldends Lane Industrial Estate
 Stonedale Road
 Stonehouse, Gloucestershire GL10 3RQ
 Tél + 44.1453.82.1972
 Fax + 44.1453.82.7928
uk.stedimlab@sartorius-stedim.com

Suisse

Sartorius Stedim Switzerland AG
 Ringstrasse 24a
 8317 Tagelswangen
 Tél + 41.52.354.36.36
 Fax + 41.52.354.36.46
biotech.switzerland@sartorius-stedim.com

Afrique**Tunisie**

Sartorius Stedim SUS Sàrl
 Km 24 Route de Zaghouan
 BP 87 - Bourebiaâ
 1145 M'hamdia
 Tél + 216.71.366.069
 Fax + 216.71.366.068
info@sartorius-stedim.com

Amérique du Nord**États-Unis**

Sartorius Stedim North America Inc.
5 Orville Drive
Bohemia, New York 11716
Tél + 1.631.254.4249
Fax + 1.631.254.4264
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim SUS Inc.
1910 Mark Court
Concord, California 94520
Tél + 1.925.689.6650
Fax + 1.925.689.6988
info@sartorius-stedim.com

Porto Rico

Sartorius Stedim Filters Inc.
Carretera 128 Int. 376
Barriada Arturo Lluveras
P.O. Box 6
Yauco, Porto Rico 00698
Tél + 1.787.856.5020
Fax + 1.787.856.7945
marcos.lopez@sartorius.com

Amérique du Sud**Argentine**

Sartorius Argentina S.A.
Int. A. Avalos 4251
B1605ECS Munro
Buenos Aires
Tél + 54.11.47.210505
Fax + 54.11.47.622333
sartorius@sartorius.com.ar

Brésil

Sartorius do Brasil Ltda.
Av. Dom Pedro I, 241
Bairro Vila Pires
Santo André - São Paulo
CEP 09110-001
Tél + 55.11.4451.6226
Fax + 55.11.4451.4369
sartorius@sartorius.com.br

Mexique

Sartorius de México S.A. de C.V.
Circuito Circunvalación Poniente No.
149
Ciudad Satélite
53100 Naucalpan, Estado de México
Tél + 52.55.55.62.1102
Fax + 52.55.55.62.2942
sartorius@sartomex.com.mx

Asie | Pacifique**Chine**

Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co.
Ltd. No. 33 Yu An Road, Tianzhu Airport
Industrial Zone B
Shun Yi District, 101300 Beijing
Tél + 86.10.8042.6516
Fax + 86.10.8042.6580
enquiry.cn@sartorius-stedim.com

Corée du Sud

Sartorius Korea Biotech Co., Ltd.
8th Floor, Solid Space B/D
PanGyoYeok - Ro 220
BunDang-Gu, SeongNam-Si
GyeongGi-Do, 463-400
Tél + 82.31.622.5700
Fax + 82.31.622.5798
info@sartorius.or.kr

Inde

Sartorius Stedim India Pvt. Ltd.
No : 69/2 Et 69/3, Jakkasandra
Kunigal Road
Nelamangala, Bangalore - 562123
Tél + 91.80.435052.50
Fax + 91.80.435052.55
biotech.india@sartorius-stedim.com

Japon

Sartorius Stedim Japan K.K.
1st Floor, Kiba Koen Bldg.
5-11-13 Kiba, Koto-Ku
Tokyo 135-0042
Tél + 81.3.5639.9981
Fax + 81.3.5639.9983
info@sartorius.co.jp

Malaisie

Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd.
 Lot L3-E-3B, Enterprise 4
 Technology Park Malaysia
 Bukit Jalil
 57000 Kuala Lumpur
 Tél + 60.3.8996.0622
 Fax + 60.3.8996.0755
 ehtan@sartorius.com.my

Singapour

Sartorius Stedim Singapore Pte. Ltd.
 1 Science Park Road
 #05-08A The Capricorn
 Singapore Science Park II
 Singapour 117528
 Tél + 65.6872.3966
 Fax + 65.6778.2494
 choolee.pang@sartorius-stedim.com

Vietnam

Sartorius Representative Office
 Unit C, 17th floor, A Tower, BIG Building
 Pham Hung Street
 My Dinh, Tu Liem, Hanoï
 Tél + 84.4.6414.631
 Fax + 84.4.6414.634
 sartoriusvn@hn.vnn.vn

Australie**Australie**

Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd.
 Unit 5, 7-11 Rodeo Drive
 Dandenong South, Melbourne
 Victoria 3175
 Tél + 61.3.8762.1800
 Fax + 61.38762.1828
 info.australia@sartorius-stedim.com

Nos produits | Sélection



BIOSTAT® RM
Système de bioréacteur pour la culture de cellules sensibles au cisaillement dans des poches à usage unique (volume utile jusqu'à 50 l)



Microsart® @vance®
Unité de filtration à usage unique pour le contrôle de qualité microbiologique dans les laboratoires de l'industrie pharmaceutique



UniVessel® SU
Cuve à usage unique de petite capacité pour la culture de cellules avec capteurs optiques intégrés pour mesurer le pH et l'oxygène



Sartorius MidiCaps® | MaxiCaps®
Capsules de filtration à usage unique pour le développement de processus et de production : nombreux types de membranes et d'options de connexion



SARTOFLOW® Advanced
Système compact de filtration tangentielle pour des applications de filtration en laboratoire et dans la production à petite échelle



BIOSTAT® D-DCU
Fermenteur | Système de bioréacteur pour des processus de fermentation de l'échelle pilote à l'échelle de la production



FlexAct®
Solution complète composée de produits préconfigurés à usage unique en réponse à une étape de procédé biopharmaceutique



Clipster® Aseptic Disconnecter
Solution à usage unique pour la déconnexion stérile de tubes en silicone



Flexel® Palletank® System
Conteneur pour le mélange, le transport et le stockage de milieux de culture biopharmaceutiques dans des poches Flexel® 3D stériles et à usage unique

Calendrier financier

Réunion des analystes (SFAF), Paris	14 mars 2012
Assemblée générale annuelle des actionnaires, Aubagne	17 avril 2012
Païement du dividende ¹⁾	20 avril 2012
Information trimestrielle janvier à mars 2012	24 avril 2012
Rapport financier semestriel janvier à juin 2012	25 juillet 2012
12ème Midcap Events, Paris	24-25 septembre 2012
Information trimestrielle janvier à septembre 2012	29 octobre 2012
Publication des données financières estimées pour l'exercice 2012	Janvier 2013
Assemblée générale annuelle des actionnaires, Aubagne	Avril 2013
Information trimestrielle janvier à mars 2013	Avril 2013

¹⁾ Sous réserve de l'approbation préalable par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

Contacts

Petra Kirchhoff

Direction de la communication du groupe et des relations investisseurs

Tél. : +49.551.308.1686
petra.kirchhoff@sartorius.com

Andreas Theisen

Direction
Relations investisseurs

Tél. : +49.551.308.1668
andreas.theisen@sartorius.com

Rédaction

Editeur

Sartorius Stedim Biotech S.A.
Service communication groupe
B.P. 1051
13781 Aubagne Cedex, France

Clôture de la rédaction

28 février 2012

Date de publication

8 mars 2012

Système de

rédaction financière FIRE.sys

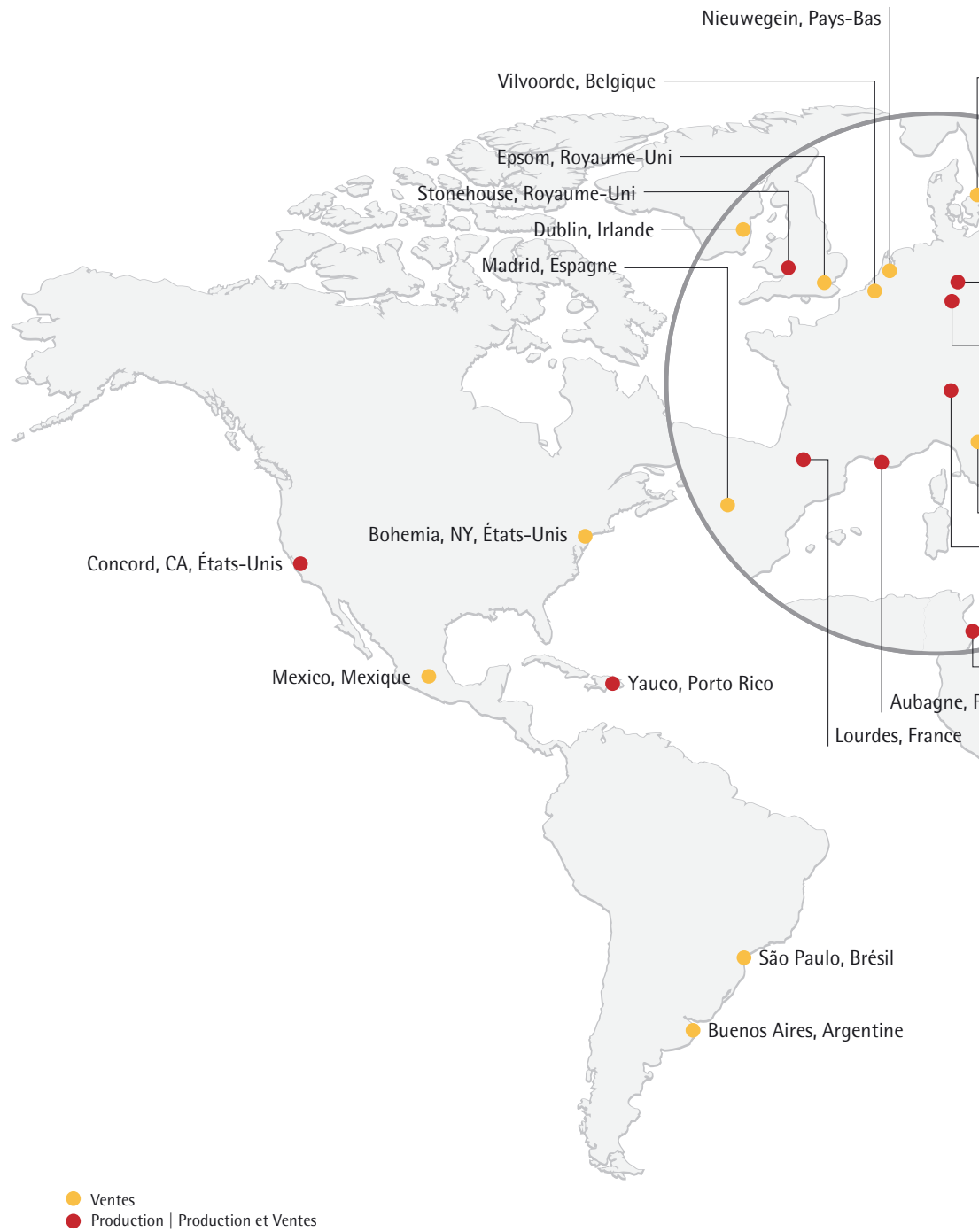
Michael Konrad GmbH
Frankfurt | Main, Allemagne

Photographie

Peter Ginter | Lohmar, Allemagne

Ce Document de Référence 2011 est également disponible en anglais.

Une présence locale dans le monde entier





sartorius stedim
biotech



Sartorius Stedim Biotech S.A.
Z.I. Les Paluds
Avenue de Jouques
B.P. 1051
13781 Aubagne Cedex, France

Tél. +33.442.84.56.00
Fax +33.442.84.56.19

info@sartorius-stedim.com
www.sartorius-stedim.com

turning science **into solutions**